Par Robert Pezzani

Le Sud de la Seigneurie de Parçay & « les écarts » de Saint-Georges-sur-Loire

tome 2

Le Sud de la Seigneurie
de
Parçay
&
« Les écarts »
de
Saint-Georges-sur-Loire

(Tome 2)

Par Robert pezzani

Sommaire du volume

Avant-propos

Chapitre 1 Ce qui n'a pas été dit sur Saint-Georges-sur-Loire dans « *Saint-Georges-sur-Loire. Tome 1, le chef-lieu* ».

Chapitre 2 Le « Saint-Georges-d'en-Haut» : la complexité du territoire.

Chapitre 3 Le «Saint-Georges-d'en-Haut» : Le Calvaire, La Gaverie, le Petit-Vaudasnière.

Chapitre 4 Le « Saint-Georges-d'en-Haut » : Les Boissières.

Chapitre 5 Le « Saint-Georges-d'en-Haut » : La Vallée des Ruer(s).

Chapitre 6 Le « Saint-Georges-d'en-Haut » : Le Grand-Vaudasnière.

Chapitre 7 Le « Saint-Georges-d'en-Haut » : La Valinière, La Saboterie.

Chapitre 8 Le « Saint-Georges-d'en-Haut » : La Planche d'Asnière.

Chapitre 9 Le « Saint-Georges-d'en-Haut » : Le Château des Armuseries avant 1789 : les familles Chicoisneau et Duchamp de la Frillière.

Chapitre 10 René Legras de Sécheval et Augustin-Louis Duchamp de la Frillière, Maitres de Saint-Georges.

Chapitre 11 Le « Saint-Georges-d'en-Haut », le Château des Armuseries après 1789 : les familles Legras de Sécheval et Pelletier de Woillemont.

Chapitre 12 Les « Bois-de-Saint-Georges », les Souchots, la Bouchardière.

Conclusions.

Annexes.

Bibliographie

Figure 1 .La commune ou paroisse de Saint-Georges-sur-Loire était scindée avant 1808, en trois sections non continues, appelées ici, section A,B pour le vallon situé en bordure de la Loire, Section C en limite de Parçay-Meslay et la section D insérée dans le Nord de Rochecorbon.

Avant-propos

Introduction

Cet ouvrage fait suite à un premier volume consacré au Saint-Georges du bord de Loire et un autre volume portant sur Parçay-Meslay ; rappelons que Saint-Georges-sur-Loire était, avant la Révolution, une paroisse, et devint en 1790 une Commune à part entière. Par contre cette commune, cette paroisse était divisée en trois secteurs non contigües : cela posa problème et il fut décidé en 1808 de fusionner Saint-Georges principalement avec Rochecorbon. Cela fut appliqué pour la Commune de Saint-Georges mais aussi pour la paroisse.

Voici plus de deux siècles que cette décision fut mise en place, et, existe toujours, plus ou moins inconscient un « esprit de village » que symbolise l'ancienne église devenue actuellement « chapelle ». Elle demeure un lieu de culte dans lequel, périodiquement s'y déroulent des offices religieux. D'autres événements s'y produisent dont en particulier, l'annuelle fête des voisins, regroupant les habitants du vallon suivant une tradition plus que centenaire, puisque la première manifestation se déroula le 4 mai 1895, fête durant laquelle on festoya dans l'emplacement de l'ancien cimetière. Mais cette « identité » s'exprime aussi sous d'autres formes, et en particulier sous une forme associative que concrétise « les Amis de la Chapelle Saint Georges » : cette association regroupant majoritairement des membres de l'ancienne paroisse, s'est donné comme objectif la promotion et la défense de son patrimoine symbolisé par la chapelle du vallon.

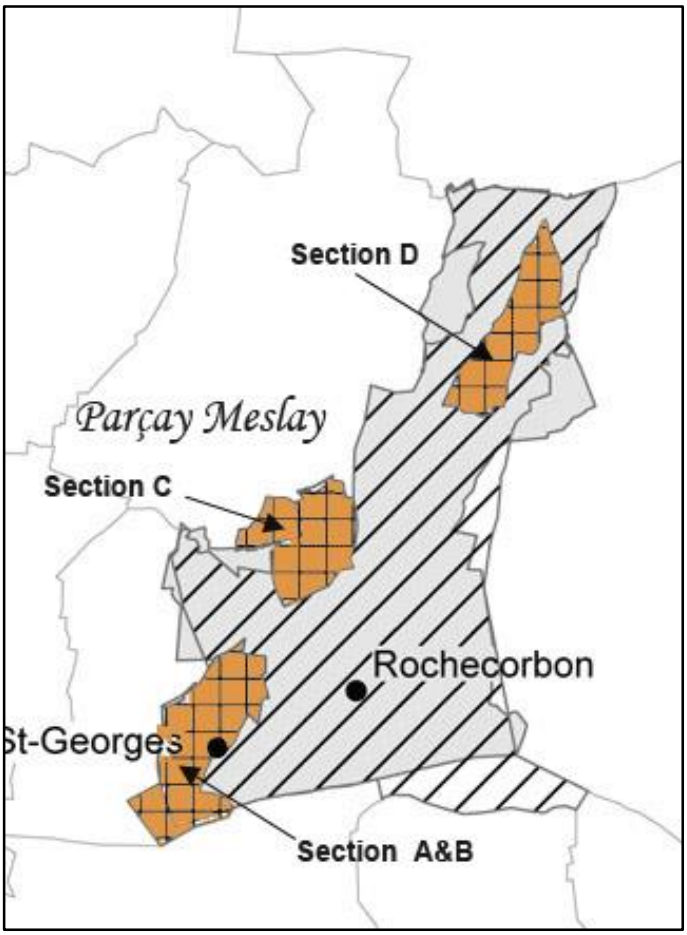

Figure 2 Les communes limitrophes ainsi que les différentes sections de Saint-Georges. D'après la cartographie de 1790 établie par J.M.Gorry

Nous nous trouvons donc au cœur d'un passé extrêmement riche. Les années qui fuyent, en émoussent lentement le souvenir ou les vestiges. Essayons d'en garder la mémoire tant qu'il en est encore temps. C'est l'objet de cet ouvrage comme du précédent[1]. Le premier volume était consacré, uniquement au « chef-lieu », c'est-à-dire à « l'ilot » côtoyant la Loire, ce second volume concernera, principalement, le reste du territoire de cette ancienne paroisse que nous avons résumé sous le nom « d'écarts » ; cette appellation a été retenue simplement pour exprimer que ses territoires sont « écartés » du chef-lieu. Nous nous permettrons d'y ajouter en tête d'ouvrage, quelques informations complémentaires obtenues sur la chapelle depuis la parution du tome 1. Précisons les appellations que nous donnerons aux différentes sections de Saint-Georges-sur-Loire, en se reportant à la fig.2.

Suivant fig.2	**Nom que nous attribuerons**
Section A & B	Le chef-lieu de Saint-Georges
Section C	Saint-Georges d'en Haut
Section D	Les-Bois-de-Saint-Georges

[1] « Saint-Georges-sur-Loire, Rochecorbon. Tome 1 : le chef-lieu », par Robert pezzani

Pour être plus explicite le tableau ci-après détaille le contenu de chacune des sections.

Section (fig.2)	Nom attribué	propriétés
Section A & B	Saint-Georges ; chef-lieu	- Le vallon de St-Georges - Le bord de Loire - La Vinetterie - Mosny - Rosnay
Section C	Saint-Georges-d'en-Haut	- La Valinière - La Raboterie - Le Petit Vaudasnière - Le Grand Vaudasnière - Les Armuseries - La Planche - Les Boissières - Le calvaire
Section D	Les Bois de Saint-Georges	- Les-bois-de-Saint-Georges - Les Souchots - La Bouchardière

On peut constater que concernant la section du « Saint-Georges-d'en-haut », certains lieuxdits font aujourd'hui partie de la commune de Parçay-Meslay ; il n'a pas été possible de ne pas en tenir compte, et il est apparu que rédiger ce dernier ouvrage sur Saint-Georges, terminait en même temps celui sur Parçay[2] au moins sur la partie Sud de cette commune. C'est ce que signifie ce titre :

« Parçay-Meslay « le Sud de la Seigneurie » & Saint-Georges-sur Loire : Les écarts ».

Cette imbrication historique entre Saint-Georges et Parçay-Meslay mérite réflexion, nous y reviendrons dans la conclusion de ce document.

[2] "Une histoire de Parçay-Meslay" du même auteur

Premier chapitre

Ce qui n'a pas été dit sur Saint-Georges-sur-Loire dans le premier volume

Introduction.

Depuis la publication en 2017 d'un premier tome sur Saint-Georges, certains événements se sont passés, en particulier la publication par Melle Amaëlle Marzais des travaux de son master 2 en archéologie, « *les peintures de l'église Saint-Georges de Rochecorbon (Indre-et-Loire) : approche technique, iconographique et stylistique* », soutenus le 13 juin 2017. Le financement de cette étude a été partiellement supporté par l'« Association des Amis de la Chapelle Saint-Georges » qui investit l'achat d'un échafaudage permettant l'accès aux peintures de la paroi Nord, ainsi qu'une participation à la datation par carbone 14 de ces mêmes peintures. La chapelle se trouvait être un site exceptionnel pour ces recherches : la charpente avait été datée de 1028 par dendrochronologie (Frédéric Epaud) et il était intéressant de savoir si la réalisation des peintures était de la même période. On pouvait estimer, selon l'usage de cette époque, qu'un sanctuaire se trouvait terminé que lorsqu'il était totalement décoré. Comme nous allons le découvrir, le travail d'Amaëlle ne se limite pas à la seule datation des enduits. Avant d'examiner ses travaux, d'autres informations ont été récoltées, en particulier la publication en 1854 par le révérend J.L.Petit d'un ouvrage en anglais décrivant des études d'architectures en

Figure 2 Les peintures de la paroi Nord de la chapelle Saint Georges. Sur la gauche « Le Lavement des pieds », masqué partiellement par « La Cène » sur la droite. Un des objectifs fut de dater ces peintures.

France[3]. Parmi la multitude de sites religieux décrits, l'église de Saint-Georges n'est pas oubliée. La description est sommaire, (encadré ci-après, elle est accompagnée d'une superbe gravure (fig.5) antérieure à 1853.

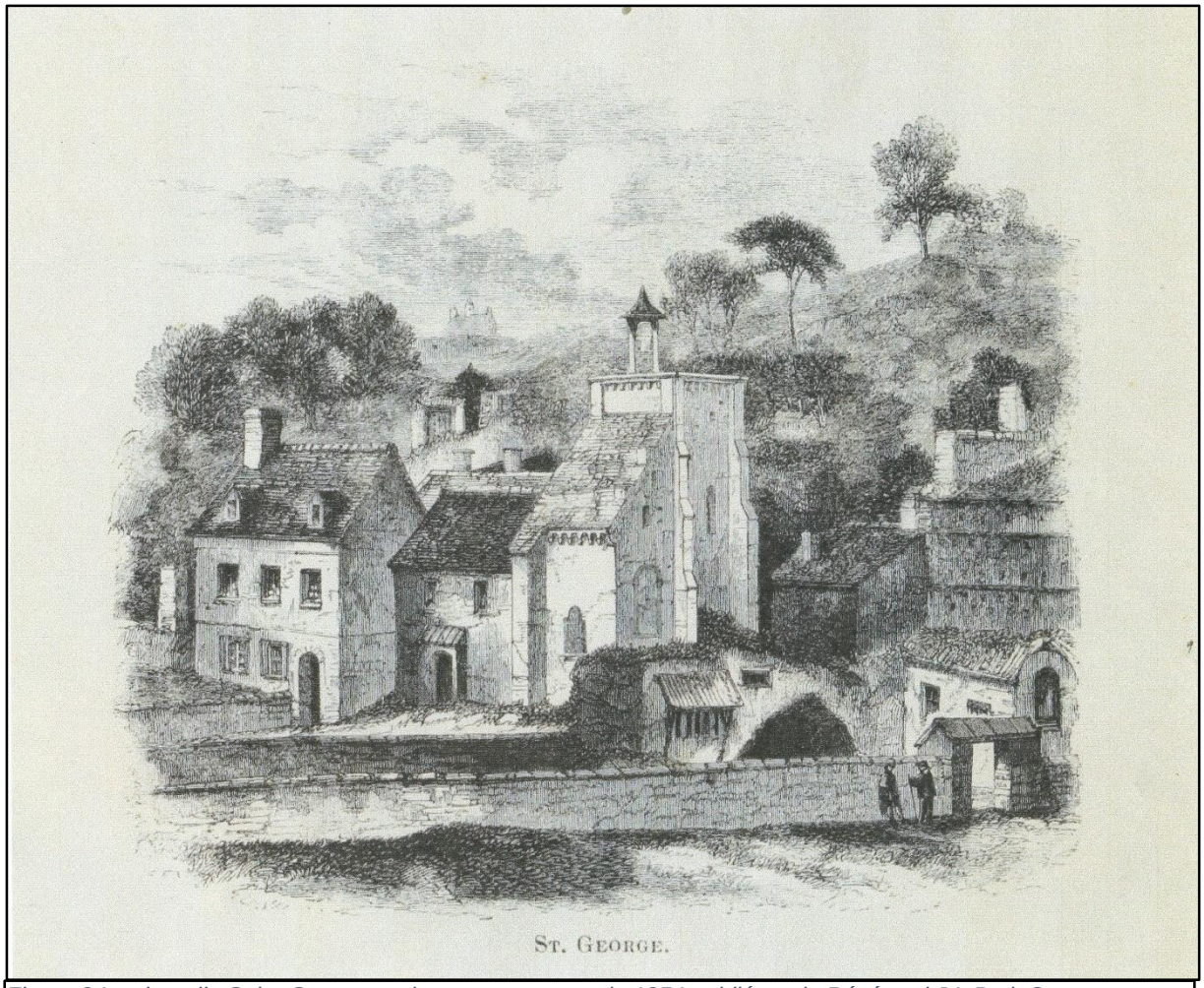

Figure 3 La chapelle Saint-Georges suivant une gravure de 1854 publié par le Révérend J.L.Petit Cette gravure est intéressante car elle nous laisse découvrir une chapelle antérieure aux travaux de fin du XIXe, travaux durant lesquels ont restaura la toiture (dont celle du clocher). Il est intéressant de constater que le vocable « tour-clocher », fréquemment employé à propos de cette église semble prendre toute sa signification. Au haut du coteau on distingue le château de Rosnay facilement identifiable par son lanterneau…

Ce dessin nous révèle l'environnement de la chapelle : le cimetière est effectivement abandonné, mais les murs existent toujours ; la maison de la « Seigneurie » n'est pas encore construite, et au loin, on aperçoit le château de Rosnay, parfaitement reconnaissable par son clocheton.

« … *La chapelle Saint-Georges a aussi une partie troglodytique. La partie sous la Tour-Clocher, entre le chœur et une pièce taillée dans le rocher, a un dôme circulaire et des arches cintrées qui semblent considérablement anciennes …* » (texte du révérend J.L.Petit de 1854)

Ce texte a le mérite de décrire une situation antérieure aux grands travaux de « rénovations » que fera réaliser vers 1880 Arthur Viot. Et il faut noter la remarque qu'a faite le révérend Petit en estimant que la chapelle de la Vierge qu'il décrit est une partie ancienne de l'édifice ; n'oublions pas que la cloison dressée derrière l'autel de la Vierge dissimule le mur d'origine et que l'impression exprimée par J.L.Petit est confortée par l'existence d'un chevet extérieur antique.

[3] Architectural studies in France by the Rev. J.L.Petit, M.A, F.S.A. with illustrations from drawings by the author and P.H. de la Motte, LONDON 1854

Ce que nous fait découvrir Melle Marzais à travers son Master 2 d'architecture.

Nous reproduisons quelques extraits du rapport final.

« Le Lavement des pieds et la Cène (fig.4) décorent le mur Nord de la nef de l'église. Les deux peintures côte à côte, se chevauchent au niveau des encadrements. Le Lavement des pieds (à l'Ouest) et la Cène (à l'Est) ne sont pas contemporains mais forment un ensemble iconographique cohérent car les deux épisodes se suivent dans l'Évangile et sont fréquemment représentés ensemble. Sous ces peintures, un ange et des personnages décorent un registre trop fragmentaire pour identifier la scène.

Technique

Outre la stratigraphie qui a permis d'établir le rapport d'antériorité du Lavement des pieds par rapport à la Cène, on note une rupture dans les techniques employées pour l'exécution des peintures. ***Le Lavement des pieds est exécuté avec une technique mixte, c'est-à-dire que, suivant la technique des fresques, les aplats colorés sont posés sur enduits frais et, ensuite les rehauts de couleur sur un support sec.*** *Cette technique est couramment utilisée à l'époque romane (entre le XI^e^ et XIII^e^ siècles).* ***La Cène est réalisée à la détrempe[4], donc sur un badigeon de chaux encollé****. Ainsi les méthodes d'exécution et la stratigraphie corroborent l'antériorité du Lavement des pieds sur la Cène et les changements dans les modes d'exécution entre le XI^e^ et le milieu du XII^e^ siècle, pendant lequel il serait nécessaire de voir si l'usage de la détrempe se généralise (probablement au début du gothique).*

La différence de technique employée induit des différences dans la manière de travailler. Les indicateurs sur le déroulement du chantier diffèrent. Le lavement des pieds conserve une pontate (raccord d'enduit) que l'on ne retrouve pas sur la Cène et qui nous donne une indication sur la hauteur de l'échafaudage. La hauteur du plancher de l'échafaudage est d'environ 3.30m du sol (hauteur de la pontate), et il y avait certainement un palier supplémentaire en dessous entre 1.50m et 1.70m. Le trou de boulin recouvert par la peinture et correspondant à la pontale, permet de supposer que l'échafaudage utilisé était du style encastré. ***Ainsi, les peintures auraient réutilisé les trous de boulin ayant servi lors de la construction du mur****.*

Pour le Lavement des pieds, le dessin préparatoire en noir semble avoir été bien respecté, aucune trace de remaniement iconographique ni stylistique n'est visible. Pour la Cène, le dessin préparatoire rouge montre quelques repentirs au niveau des mains, on conserve plus de traces de cordeau car la composition est plus linéaire et la couche picturale moins couvrante, conservation de grands coups de pinceaux et de deux poils qui n'ont pas encore été analysés.

Dans les deux cas l'ordre d'apposition des couleurs est similaire, les peintres peignent d'abord les protagonistes, puis les fonds et enfin les encadrements … La palette chromatique se compose, rouge, blanc, jaune, noir pour le lavement des pieds, auxquels s'ajoutent le bleu et le vert pour la Cène. L'impression générale qui en découle est une peinture très saturée pour le Lavement des pieds et de teintes plus douces pour la Cène. La palette chromatique est courante pendant la période romane et composée de pigments majoritairement d'origine naturelle et principalement à base d'ocre. L'utilisation d'un faux bleu pour le Lavement des pieds par des superpositions et juxtaposition de couleurs atteste un processus de réflexion pour pallier l'absence de Lapis-Lazulis et donne l'illusion d'un bleu. Cette méthode apparait au X^e^ siècle jusqu'au XIIe siècle et a aussi été utilisée à Nohant-Vic, dans la crypte de Saint-Germain d'Auxerre ou à Vendôme.

[4] **Détrempe :** C'est, sans doute, le plus ancien procédé de peinture connu. Les Égyptiens s'en servaient déjà, les Étrusques, les Grecs et les Romains aussi. Le Moyen Âge l'utilisa encore après l'invention de la peinture à l'huile, notamment pour l'exécution de peintures murales et d'enluminures sur des manuscrits.
Quel que soit le support auquel elle s'applique, la peinture à la détrempe exige une préparation soignée. Il faut d'abord obtenir une surface rigoureusement plane en recouvrant le mur d'un enduit de plâtre, qui est ensuite encollé, lorsqu'il est parfaitement sec, d'une ou plusieurs couches de colle bouillante. Sèche, cette préparation est poncée de manière à obtenir une surface lisse et unie, sur laquelle on applique les couleurs. (http://www.larousse.fr/encyclopedie/peinture/détrempe/151902)

Iconographie

Même si les deux peintures ne sont pas contemporaines, la continuité religieuse s'établit entre le lavement des pieds et la Cène. Si la représentation de la Cène à Saint-Georges suit une tradition iconographique bien fixée, le Lavement des pieds présente des spécificités qui, sans être exceptionnelles, restent peu courantes : la présence d'un apôtre tenant un linge, le décor sur le vêtement que le Christ a ceint, la flexion de ces genoux, les deux pieds de Pierre dans le bassin, l'absence de siège. Une importance est donnée aux gestes : celui d'incompréhension et de surprise de Pierre, le geste du Christ transmettant son message.

Le choix de l'emplacement du Lavement des pieds à proximité de l'entrée de l'église et probablement proche des fonds baptismaux, la forme en calice du bassin dans lequel Pierre immerge ses pieds suggèrent une dimension baptismale. Le baptême « lave » l'âme des chrétiens du péché originel. À cette époque le baptême se pratiquait par immersion dans un bassin. L'image prend une signification liturgique, notamment par la forme en calice du récipient, le calice étant le vase sacré de la liturgie chrétienne, employé dans la célébration eucharistique en mémoire de la Cène.

Enfin, l'iconographie du Lavement des pieds parait peu répandue dans la peinture murale mais plus fréquente dans les enluminures. La cène est plus courante mais il reste assez peu d'exemples en peinture murale entre les XIe et XIIIe siècles par rapport au thème plus traité du Christ en majesté entouré des quatre évangélistes. La relative absence de ces deux thèmes peut s'expliquer par le contexte historique et religieux de l'époque durant laquelle la peur du Jugement Dernier domine.

***Style**.*

On note une rupture stylistique assez franche entre les deux peintures. Concernant le lavement des pieds, trois couleurs créent le modelé. L'anatomie est très marquée et les drapés assez rigides. Les personnages sont plutôt figés et adoptent des postures pas toujours réalistes. La représentation des broderies et des coutures est fouillée, avec un souci du détail rappelant l'enluminure. Le fond tapissant renvoie à l'enluminure ottonienne[5] qui aurait pu servir de modèle.

Concernant la Cène, les personnages sont conformes au rituel religieux mais dynamisés par l'absence d'alignement avec les arcades. Les visages sont différenciés. Les drapés gagnent en souplesse, s'agrémentant de plis en queue d'aronde au bas des tuniques. Contrairement au lavement des pieds, les trois couleurs créant le modelé ne se retrouvent que sur les vêtements et non sur la peau des personnes. Rappelons que le modelé au début de la période romane est abandonné au profit du dessin marquant les prémisses de l'art gothique, tout en conservant certaines réminiscences romanes (fond à bandes et le couronnement d'arcatures orné d'architectures)

***Datation**.*

***Les similitudes stylistiques** du Lavement des pieds avec les cryptes de Tavant (fin du XIe siècle) en Touraine, celle de Saint-Savin (fin du XIe siècle) dans le Poitou, Château-Gontier (fin du XIe siècle) dans les Pays-de-la-Loire et Chaviloy-Milon (début du XIIe siècle, mais dont il faut revoir la datation) dans le Cher permettent de proposer une datation vers la fin du XIe siècle. La rigidité des plis et la posture figée et parfois peu vraisemblable, associés à des proximités avec l'enluminure ottonienne amènent à dater la peinture du lavement des pieds du milieu du XIe siècle.*

***À cela s'ajoute les résultats de la datation de la chaux (AMS)**. Des prélèvements de mortiers de chaux ont été prélevés dans le Lavement des pieds et datés[6] par radiocarbone au Laboratoire CIRAM de Bordeaux. Les échantillons P3, P4 et P correspondent au Lavement des pieds. Les analyses de chaux utilisées dans d'autres contextes*

[5] **L'enluminure ottonienne** est l'art d'illustrer les livres qui s'est développé en Allemagne et dans le nord de l'Italie du milieu du Xe siècle avec l'avènement d'Otto Ier au milieu du XIe siècle et la fin du règne d'Henri III. Héritier de l'enluminure carolingienne, elle développe un style original qui disparait pour laisser place à l'enluminure romane au cours du XIe siècle

[6] Les mortiers sont fabriqués à partir de chaux et de sable. Le carbone présent dans le mortier provient du dioxyde de Carbone (CO2) atmosphérique emprisonné lors de la prise du mortier. On utilise pour la datation ce carbone emprisonné. Pour dater on extrait ce CO2, et on mesure la concentration en isotope carbone 14. L'incertitude de mesure est de l'ordre de 30 ans pour les mortiers.

montrent que pour les périodes allant du X^e au XII^e siècle, il est rare d'avoir des datations précises car il existe un « plateau » assez large où les analyses ne permettent pas d'obtenir des dates à 10 ans près. Néanmoins le dernier échantillon P6 est plus précis et montre deux pics à chaque extrémité du plateau. Le second est à exclure car de plus faible probabilité et trop tardif au regard de l'analyse stylistique. Le premier pic (996-1054) donne une haute probabilité pour que les peintures soient datées entre 1028 et 1054. P6 recoupe les résultats de P3 et P4 (1030-1160) entre 1028 et 1054. ***Ainsi on peut proposer une datation du Lavement des pieds et du registre inférieur entre 1028 et 1054, c'est-à-dire une exécution peu après la construction de l'édifice en 1028 ce qui correspond à une analyse stylistique proposant une datation au milieu du XI^e siècle.***

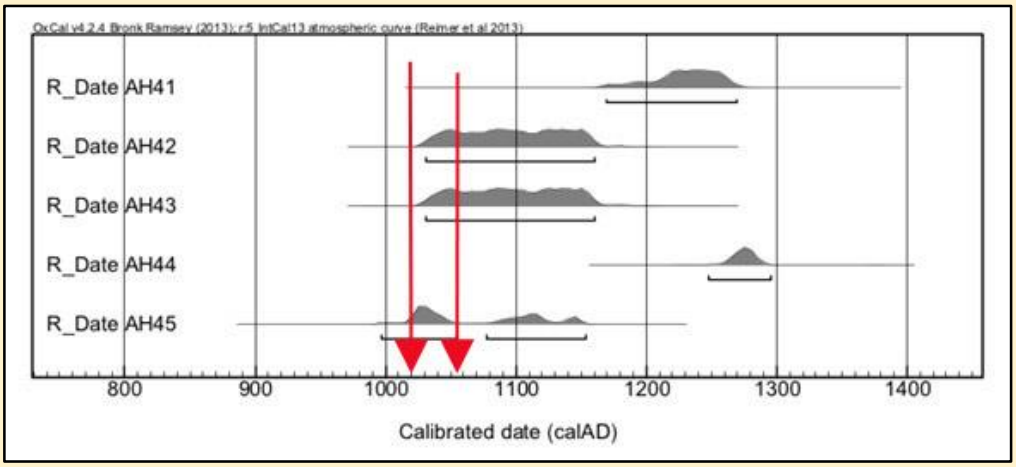

Figure 4. Résultats datation Lavement des pieds

**AH41 (P2) : 1169-1270 (95.4% de probabilité)*
** AH42 (P3) : 1030-1160 (95.4% de probabilité)*
** AH43 (P4) : 1030-1160 (95.4% de probabilité)*
** AH44 (P5) : 1247-1295 (95.4% de probabilité)*
** AH45 (P6) : 996-1054 (48.9% de probabilité) ou 1078-1154 (46.5% de probabilité)*

Figure 5. Amaëlle Marzais et Frédéric Epaud devant les peintures de la chapelle Saint-Georges

Concernant la Cène, *qui n'a pas bénéficiée d'analyses de chaux, les proximités stylistiques avec l'abbaye Saint-André de Lavandieu (XII^e siècle), Brinay (XII^e siècle), Saint-*

Jacques-des-Guérets (fin XII^e- premier quart du XIII^e siècle), Beaumont-Village (début du XIII^e siècle), la persistance des traits romans associés à certains traits gothiques ***permettent de proposer une datation au milieu du XII^e siècle.***
Cette datation de la chaux du Lavement des pieds de Rochecorbon par Carbone 14, remet en cause l'échelle de datation actuelle recourant à la stylistique en proposant un réel référentiel : ce qui conduit à un décalage vers des dates plus anciennes.

L'avis d'une spécialiste : Madame Véronique Legoux.

Rappelons que Véronique Legoux est l'une des restauratrices qui intervint dans les années 1990 lors de la « redécouvertes » des peintures de la chapelle. Elle est une des grandes spécialistes reconnues des peintures murales et son avis ne peut être ignoré ; interrogée, elle affirme, en contradiction avec la description d'Amaëlle, que le « Lavement des pieds » est bien une fresque. C'est d'ailleurs avec plaisir que nous avons pu la rencontrer avec Patrick Leloup lors d'une visite qu'elle effectuait à la chapelle en Avril 2018. Elle considérait tout d'abord, que les peintures ne s'étaient pas dégradées depuis son intervention quelque 25 ans plus tôt, et gentiment elle nous a transmis copie de reproductions qu'elle avait effectué des peintures de la chapelle lors de son intervention de conservation. Elles sont reproduites ci-dessous.

Figure 7. Le Lavement des pieds reproduit par Mme Véronique Legoux. La qualité de cette copie permet d'apprécier des détails qui sont difficilement perceptible sur l'original ; en particulier les motifs sur la robe du Christ. On peut voir que Saint Pierre a ses deux pieds dans le bassin et que le Christ semble tenir ses deux chevilles… Merci à Mme Legoux pour la fourniture de ces « copies ».

Figure 6. Reproduction partielle de la Cène. Photo propriété de Mme V. Legoux

L'état de la chapelle avant restauration de 1990.

Mme Marie Lebec a conservé quelques photos prises avant la restauration des peintures de la chapelle, par Mr Archambault Ces photos ont plus qu'une signification historique, car certaines d'entre elles démontrent le degré de dégradation dans lequel se trouvait la chapelle lorsque quelques personnes soucieuses du patrimoine local tirent la sonnette d'alarme et motivent les autorités compétentes d'entreprendre une opération de sauvegarde.

Figure 8. Voute du chœur, une partie de la peinture et de son support avait disparu, minée par les infiltrations, conséquences d'une toiture délabrée.

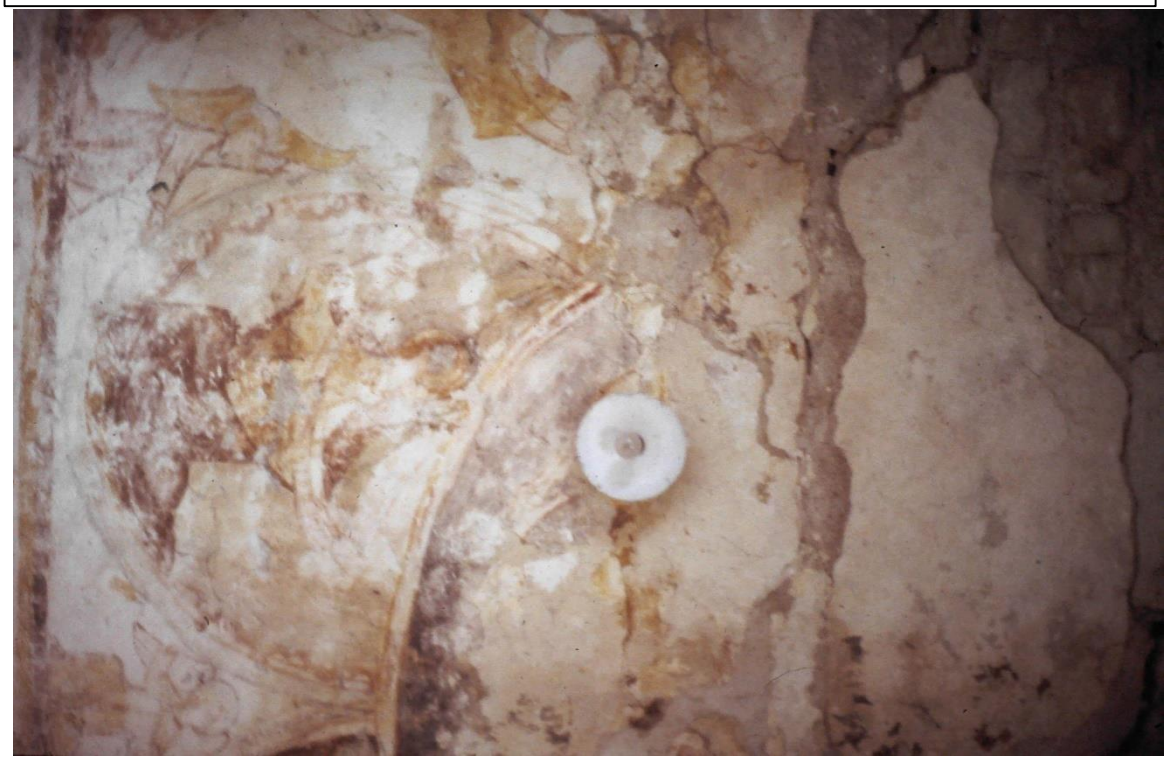

Figure 9. Voute du chœur, les intempéries ne sont pas les seules responsables des dégradations, noter, qu'on avait installé un éclairage électrique au beau milieu de la peinture du Christ en majesté

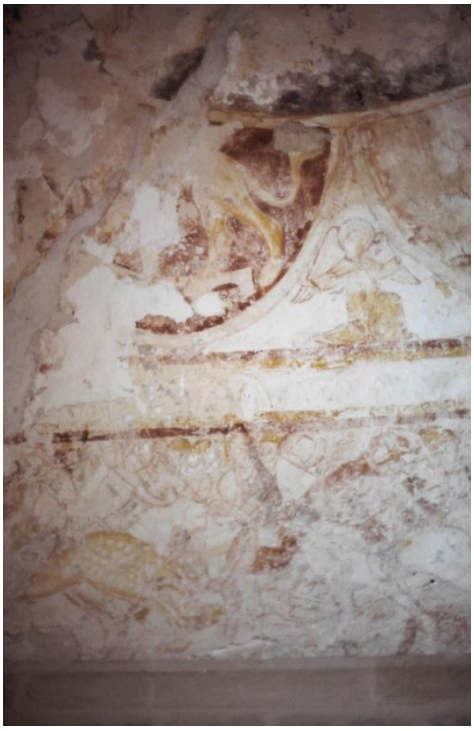

Figure 12. Peinture du chœur ; la scène de bataille entre les croisés et les arabes était visible ; on reconnait le lion de St Marc faisant partie du Christ en majesté.

Figure 11. État des peintures du mur Nord de la chapelle, la scène du Lavement des pieds est à peine reconnaissable, celle de la Cène est recouverte d'un enduit de badigeon.

Figure 10. État de la chapelle ; un Crucifix trône au-dessus de l'entrée de la chapelle de la Vierge. Sur la droite, la niche (peu visible sur cette photo) dans laquelle on disposera la tête polychrome d'un Saint existe, mais contient une statue de la Vierges

Quelques repères au sujet de l'année 1028

Le chiffre que représente la date de1028 ne signifie pas grand-chose à la majorité d'entre nous, si ce n'est que cela parait loin dans le temps, et que dans quelques années, nous fêterons le millénaire de la chapelle : date assurément remarquable.

Il n'en est pas moins intéressant de donner quelques détails sur l'état du pays à cette date. On fait souvent référence aux Terreurs ou Peurs de l'an mille, expliquant que les chrétiens occidentaux étaient terrifiés par le passage du millénaire, s'appuyant sur l'apocalypse de Saint Jean qui aurait prêché que Satan allait surgir de l'abîme provoquant la fin du monde. Mais cela ne sont que des légendes construites sous la Renaissance et reprises à la Révolution. Mais au-delà de ces affabulations, la période est fortement contrastée entre :

- L'amorce d'une période de prospérité. La France compte 8 millions d'habitants et l'Europe 36 à 42 millions, retrouvant ainsi le niveau connu sous l'Empire romain, 1000 ans plus tôt…
  Grâce au réchauffement climatique et à diverses innovations agricoles, la population occidentale est en pleine croissance.
- Un transfert de bien fournis par des nobles ou des petites gens vers l'Église explique la construction d'églises en grand nombre : « *Près de trois ans après l'an 1000, les basiliques et les églises furent renouvelées dans presque tout l'univers… quoique la plupart fussent encore assez belles pour ne point exiger de réparations. On eut dit que le monde entier, d'un même accord, avait secoué les haillons de son antiquité, pour revêtir la robe blanche des églises… Le monastère de Saint-Martin de Tours fut un des plus beaux édifices construits à cette époque* » (Glaber Liv. III, chap. IV, G).
- Pour la première fois s'élèvent systématiquement des églises en dur (et non plus en bois et chaume) alors qu'au Xe siècle seules les grandes communautés ou les paroisses importantes disposaient d'églises en pierre (Chanceaux-sur-Choisille par exemple). Les communautés régulières les plus riches construisent des églises de style roman dès le début du siècle et parfois de grande taille : Bourgueil 1001, Preuilly-sur-Claise 1003, Saint-Mexme de Chinon 1006, Beaulieu-les-Loches 1007, la Trinité de Vendôme 1040, Saint-Julien de Tours 1084, Marmoutier 1096… Il en est de même dans les campagnes pour des bâtiments moins imposants, dont Saint-Georges… [7]
- Au moment où on construit la Chapelle Saint Georges, on traversait la Loire, à Tours sur des ponts de bois ou on formait un pont-volant avec des bateaux, ce qui rendait la traversée de la Loire as-

Figure 13. Vestiges au XIXe siècle du pont d'Eudes à Tours

[7] Voir L'histoire de la touraine POUVOIR FÉODAL ET POUVOIR RELIGIEUX EN TOURAINE AU XIe SIÈCLE par Jean-Mary COUDERC

sez périlleuse. En 1040 le comte de Tours décide d'ériger un solide pont empierré pour résister à la fougue et aux humeurs du fleuve : le **pont d'Eudes** ou **Vieux pont**, aujourd'hui à l'état de vestiges, il servit pendant plus de sept siècles jusqu'aux années 1780 : il était le seul pont qui traversait la Loire à Tours… Aujourd'hui on peut voir les bases des anciennes piles de cet ouvrage, le long du pont de fil…

- Dans les siècles précédents l'an 1000, l'érémitisme[8] était devenu un idéal religieux ; les ermites s'installaient en limite des zones habitées ; ils attirent les fidèles et développent des lieux de culte. Avec les ans, l'Église va chercher à contrôler ces courants, en les organisant soit en prieurés soit en paroisse ; on peut imaginer que l'origine de Saint-Georges commença effectivement par un ermite qui attira des fidèles.
- La région est déchirée par les luttes féodales entre le Comte d'Anjou, Foulques Nerra et Eudes, Comte de Blois,. L'enjeu est le contrôle de la ville de Tours. Foulques Nerra passa sa vie à fortifier ses terres par des constructions imposantes, un peu partout en Anjou, Touraine et Poitou. C'est lui qui fit construire les forteresses de Loches, Langeais, Montbazon, Montrésor, Semblançay et même des abbayes (Beaulieu-lès-Loches). Il est célèbre pour ses hauts donjons carrés d'une trentaine de mètres que l'on voit toujours aujourd'hui. Toutes ses luttes s'achèveront lorsque Geoffroy Martel, fils de Foulques Nerra prendra Tours et Chinon.

Figure 14 Sceau de Foulques Nerra

La Chapelle Saint-Georges nous réserve d'autres découvertes.

A ce jour la chapelle n'a pas totalement été explorée, et d'autres découvertes sont possibles.

1. La chapelle troglodytique n'a pas été fouillée ; il existe sous le soupirail un scellement dans le roc ; il ressemble à un caveau funéraire ; que contient-il réellement ?
2. La chapelle de la Vierge a été murée derrière son autel. Que se dissimule donc derrière cette paroi creuse, en avant du chevet qu'on constate depuis l'extérieur.
3. Le vitrail du XIII siècle que l'on voit dans le chœur mérite plus qu'une restauration mais aussi il faudrait conduire une étude détaillée des motifs, de leur symbolique, de leur signification dans cette chapelle, des inspirations de l'artiste.

[8] Érémitisme : mode de vie des ermites

Chapitre 2

Le «Saint-Georges-d'en-Haut»

La complexité du territoire

Introduction.

Pour appréhender ce territoire (section C de la carte ci-dessus) il faut distinguer différentes périodes démarrant approximativement au X^{e} siècle, sachant qu'avant cette date aucun document, aucun vestige ne nous renseigne.

- Du X^{e} siècle à 1790. Le territoire s'organise autour de la paroisse
- Du X^{e} siècle à 1789, la gestion fiscale est partiellement sous la coupe de la Seigneurie de Parçay, elle-même dépendant de Marmoutier
- De 1790 à 1808 existence de la Commune et la Paroisse de Saint Georges
- À partir de février 1808, démantèlement de la Commune et de la paroisse de Saint-Georges, et partage du territoire entre Rochecorbon et Parçay-Meslay

Une certaine unité du territoire géographique.

Cette ancienne section de Saint-Georges, est disposée sur un demi cône d'érosion du plateau de Parçay-Meslay avec son sommet vers 103 mètres d'altitude pour s'incliner par la vallée des Ruers et de la Dorerie, par la Vallée de Parçay, par le sillon des Boissières et du Calvaire pour atteindre le hameau de la Planche situé 40 mètres plus bas. Là convergent le versant de Saint-Georges et le bras de la Béboire arrivant des Cartes et du haut de la vallée des Gaves. Les débits des eaux de pluie dans

Figure 15 Le territoire de « Saint-Georges d'en Haut », en limite du bourg de Parçay-Meslay sur la droite, et s'inclinant vers la Planche en bas à gauche.

les couloirs d'écoulement venant de Saint-Georges, n'y sont que temporaires, à l'exception du bras de la Bédoire venant de la Vallée de Parçay, qui sans être totalement pérenne, débite une grande partie de l'année. Le paysage s'en trouve vallonné, alternant bois, vignes et prairies, créant une variété de points de vue mais aussi de coteaux parfaitement orientés vers le Sud ou l'Est. Peu de bâtiments. Situé entre les bourgs de Parçay-Meslay et de Rochecorbon, à peu de distance de la ville de Tours le secteur risque, dans les années à venir, de développer son urbanisation et de perdre sa quiétude. On peut

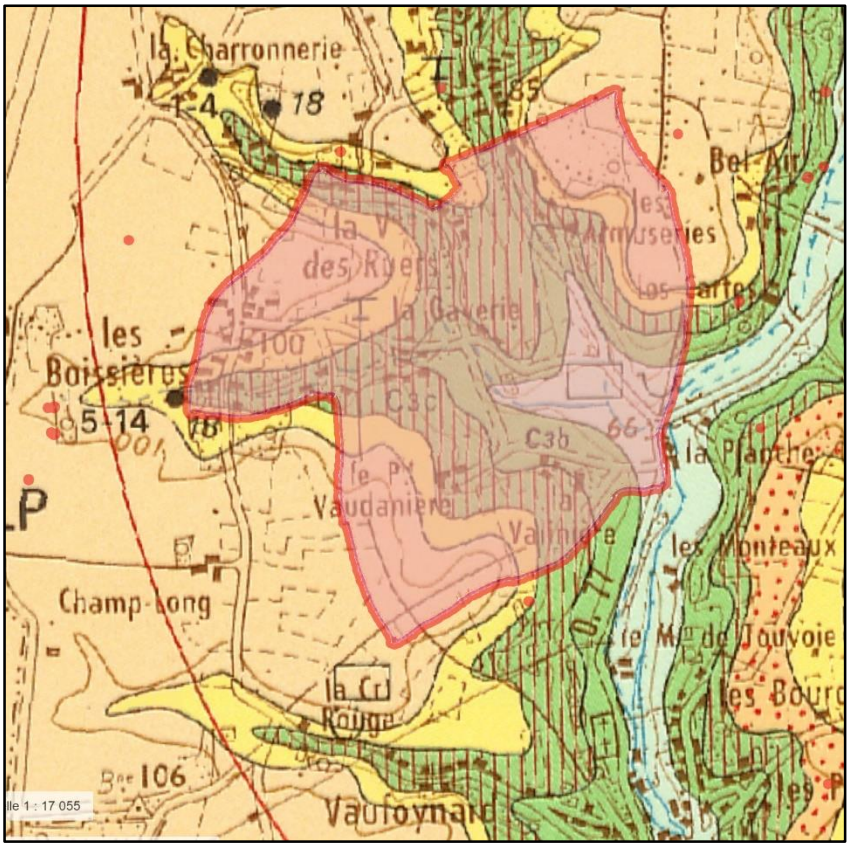

penser que la description que nous allons conduire, la recherche de son histoire permettra qu'on se souvienne d'un passé dont les traces risquent de s'estomper avec le temps. Déjà rares sont ceux qui ont conscience que Saint-Georges ne se limite pas à son chef-lieu et à sa chapelle que cette extension était partie intégrante de cette paroisse et était fréquentée par ses habitants les plus marquants.

Figure 16. La configuration topologique du territoire concerné, se caractérise par différents sillons d'érosion convergeant vers le secteur de la Planche. Le territoire de la paroisse « Saint-Georges-d'en-Haut » est défini par la partie cerclée de rouge

La paroisse de Saint-Georges-d'en-Haut

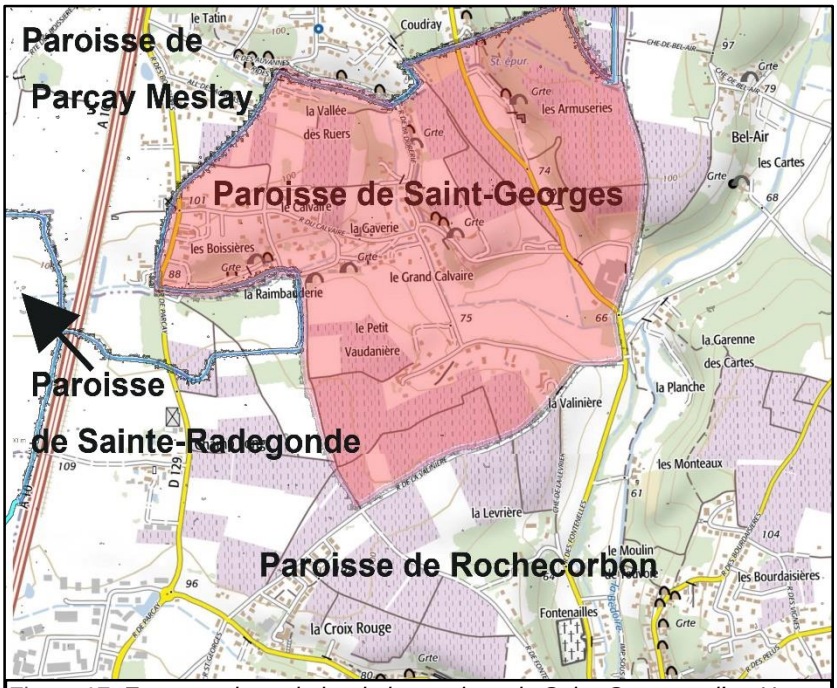

Figure 17. En rouge, le territoire de la paroisse de Saint-Georges-d'en-Haut. Les limites avec les paroisses de Parçay et Rochecorbon sont celles d'avant la Révolution. (C'est pourquoi on parle de paroisses). Lorsque la paroisse de Saint-Georges deviendra une Commune en 1790, ces limites seront conservées jusqu'en 1808. Pour percevoir la disposition réelle des lieux, la carte de référence mise en fond d'image est la carte actuelle.

Cette section de la paroisse de Saint-Georges-sur-Loire couvre une surface d'environ 130 hectares. Isolée du chef-lieu qui se trouve situé à faible distance plus au Sud, mais sans continuité territoriale, cette fraction de la paroisse est insérée entre les paroisses de Parçay-Meslay au Nord et à l'Ouest et Rochecorbon au Sud et à l'Est. Nous verrons que ce voisinage influera son destin postrévolutionnaire. Mais commençons par cette période où les paroisses vont organiser les territoires. Il faut perdre cet apriori qui résume la paroisse à un espace purement religieux. Elles sont d'abord nées d'un besoin d'organisation de la vie en commun, au moment où les désordres politiques, l'insécurité, la peur de l'avenir faisait apparaitre l'église comme la seule force organisationnelle permettant d'établir des

lois et des règles structurant la société et capable de les faire appliquer.

« *Car contrairement à l'idée qui a longtemps prévalu, la paroisse n'est pas apparue en même temps où le christianisme est devenu religion officielle. Ce fut seulement au XIe siècle que les rapports sacramentels et matériels liant les fidèles à un lieu de culte furent strictement réglementés selon le lieu de domiciliation, entraînant de fait la reconnaissance d'un « territoire », appelé la « parochia ». Celle-ci ne correspondait pas toutefois à une circonscription stricto sensu, avec des limites linéaires et continues, mais plutôt à un semis d'âmes, rayonnant autour d'une église principale*. [9]». Cette analyse développée pour le duché de Bretagne peut être transposé pour la Touraine et en particulier pour les terres voisines de Marmoutier. N'oublions pas que les Normands vont dévaster la région au IXe siècle par leurs pillages et massacres, créant un tel sentiment d'insécurité qu'un besoin de réorganisation deviendra nécessaire ; le « diplôme »[10] de Charles le Chauve (petit fils de Charlemagne) de 852 redéfinit le territoire local en octroyant certains privilèges aux moines de Marmoutier.

Cette date est probablement la date originelle de la réorganisation locale, dont un des fleurons sera la renaissance de l'abbaye de Marmoutier initialisant dès le XIe siècle une ère de prospérité et d'expansion exceptionnelle. Le peu de dates identifiées corrobore ce scénario où beaucoup de choses se structurent à partir de l'an 1000. L'église de la paroisse Saint-Georges est construite en 1028. Le territoire de Parçay s'organise en Seigneurie en 1096, même année où le pape Urbain II vient à Marmoutier pour y consacrer l'abbatial… Tout semble naitre au XIe siècle, pourquoi pas la Paroisse de Saint-Georges et en particulier le « Saint-Georges-d'en-Haut » qui, à peu de distance du Logis Seigneurial de Parçay ne veut pas se retrouver englobé dans la « sphère » monastique de Marmoutier et souhaite garder son indépendance. On peut imaginer qu'en ce XIe siècle est advenu le moment où l'église structure totalement l'espace : tout lieu se caractérisait par l'appartenance à une paroisse, et par conséquent à un lieu de culte, de baptême et d'enterrement, mais cela plus focalisé sur les individus que sur le sol ; en conséquence les limites de paroisses restent approximatives et posent parfois problèmes : on verra des contestations d'appartenance. Mais Saint-Georges-sur-Loire demeure relativement atypique car cette idée de regroupement autour d'une église paroissiale ne s'applique que difficilement. L'initialisation de la création de la paroisse de Saint-Georges-lès-Marmoutiers démarre manifestement vers le XIe siècle lors de la construction de l'église nouvelle en 1028 autour d'un cimetière et un sanctuaire mérovingien, mais il faudra imaginer un autre processus de « fédération » des individus que celui de l'appartenance à un « clocher ». Lorsqu'on examine les propriétés de Saint-Georges que ce soit pour le « chef-lieu » comme pour le « Saint-Georges-d'en-Haut » on se doit de constater que les tenants de ses terres sont d'abord des gens issus de la noblesse et de la bourgeoisie ; ils n'habitent pas, en général, sur place ; ils disposent de fermiers et de paysans qui exploitent au jour le jour leur domaine. Sur ces terres ils se font construire de belles demeurent qu'ils fréquentent en fonction des saisons ; beaucoup disposent d'un hôtel particulier à Tours et y remplissent des fonctions souvent de premiers plans. Ils se retrouvent donc avec des intérêts communs qui les fédèrent dans un territoire partagé : la paroisse de Saint-Georges. Ce processus sera plus tardif ; il se développa probablement à la fin de la guerre de cent Ans, lorsque la prospérité revint ; cette tendance sera amplifiée par deux événements ; d'abord l'aménagement de la rive droite de la Loire dès Louis XI, travaux rendant les coteaux de Saint-Georges très accessibles par la route, à la bourgeoisie de Tours, mais aussi par la présence royale à Plessis-Lès-Tours faisant de notre capitale régionale la capitale du royaume. En contrepartie il est difficile d'imaginer des synergies entre ces familles aisées avec la Châtellenie du Crochet au Sud, contrôlant Rochecorbon, avec le Chapitre de la Cathédrale maitre de Champ-Long ou la Seigneurie de Parçay aux mains des religieux de Marmoutier. Par contre une communauté d'intérêt avec les Seigneurs de la Salle-Saint-Georges, Rosnay ; Mosny, Beauregard ou les Fontaines avec des motivations d'intérêt où le nom de Saint-Georges exalte la noblesse …La découverte des différents domaines nous renseignera, plus tard, de la richesse du lieu.

Point intéressant : on pourrait s'attendre à trouver de multiples oratoires religieux réparties sur la paroisse. Or sur le territoire de « Saint-Georges-d'en-haut » seule la chapelle des Armuseries semblent exister. Il n'est pas certains qu'il y en ait eu une au Calvaire malgré la présence de religieuses. Il est probable que la proximité de l'église Saint-Pierre de Parçay-Meslay en

[9] Naissance de la paroisse « territoriale » : l'apport de trois actes du XIe siècle relatif à la Bretagne, par Anne Lunven.

[10] « Diplôme » = Acte qui confère et atteste un titre de propriété

soit la justification. De même, il est probable que certains paroissiens se faisaient enterrer au cimetière de Parçay bien plus proche, et de même fréquentaient préférentiellement cette église. On retrouvera cette situation en découvrant les relations privilégiées entre la cure de Parçay et les Seigneurs des Armuseries.

Population de « Saint-Georges-d'en-Haut »

propriétés	Nombre d'habitants recensés le 16 mars 1802
La Valinère	9
La Saboterie	4
Le Petit Vaudanière	5
Vaudanière	15
La Dorerie	7
La Gaverie	9
Les Boissières	3
Les Armuseries	13
La Planche	2
total	**67**

Noter

1. Que le secteur de Laplanche est inclus dans ce dénombrement, ce qui soulève quelques questions sur la limite exacte entre Saint-Georges et Vosnes-le-Crochet, c'est-à-dire Rochecorbon.
2. Le Calvaire n'est pas comptabilisé en tant que tel : il est intégré dans la Gaverie et Vaudasnière. Précisons que ce même recensement indique l'existence de 4 anciennes religieuses enregistrées dans la rue Saint-Georges (?), on peut imaginer que ce sont des filles de l'Ordre du Calvaire, qui après leur expulsion de leur congrégation et la nationalisation de leurs biens se sont réfugiées en des lieux plus accueillants.

Un « Saint-Georges- d'en-haut » au contenu très hétéroclite.

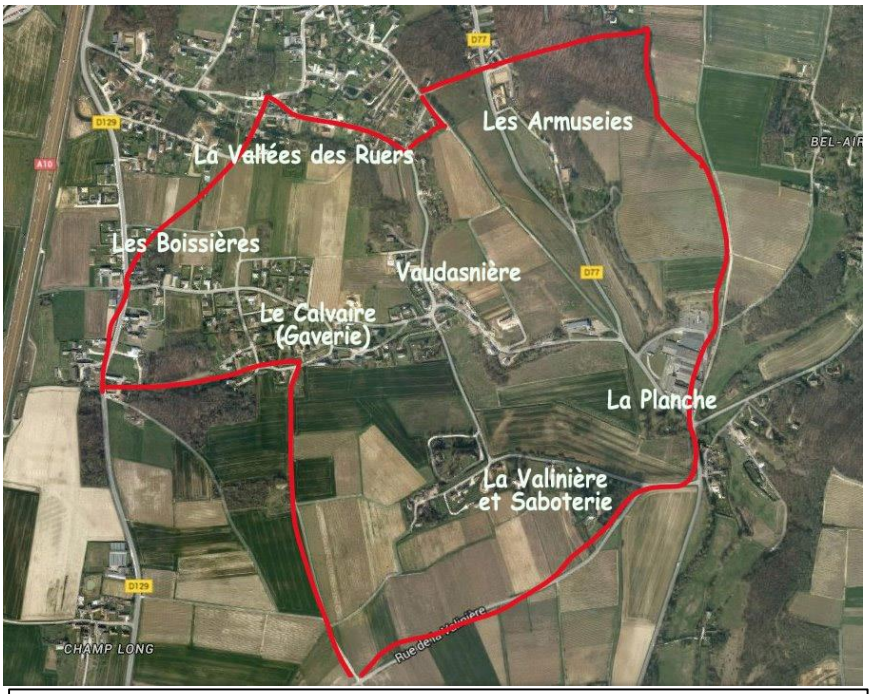

Figure 18. Le « Saint-Georges d'e-Haut de subdivise en plusieurs pôles très différents les uns des autres.

L'occupation de ce secteur de Saint-Georges révèle une occupation très diversifiée sans une réelle cohérence.

On y découvre différents secteurs d'habitations où chacun a sa propre particularité.

- Les Armuseries constituant un château familial
- Le Grand et petit Vaudasnière proches d'une grande closerie
- Le Calvaire, propriété d'un ordre religieux
- Les Boissières constituées en hameau
- La Valinière et la Saboterie, propriété bourgeoise
- La Planche ; carrefour des vallées
- La vallée des Ruers caractérisée par sa topographie

Le Pouvoir de haute, moyenne et basse Justice.

- Le Seigneur de Saint-Georges-sur-Loire, dispose sur le territoire défini « *de tout droit de justice haute, moyenne et basse suivant la coutume du pays et duché de Touraine* ».

> *La justice seigneuriale proprement dite apparaît avec la seigneurie banale à la fin du X^e siècle. Elle dérive de la justice publique franque et de la délégation aux comtes, à l'époque carolingienne, de pouvoirs judiciaires étendus. Elle constitue au Moyen-Âge la prérogative politique par excellence, fondement et instrument du pouvoir des seigneurs. Sa compétence recouvre toutes les causes nées sur le territoire de la seigneurie ; elle s'étend donc au civil à tous les habitants, au pénal à tous les délinquants arrêtés sur ce territoire.*
>
> *La justice seigneuriale se rend à deux niveaux. Le domaine de la* **haute justice** *: crimes punis de mort, de peines corporelles, etc. Tardivement, au XII^e et surtout au XIII^e siècle, le rétablissement de l'ordre mettra progressivement fin à l'anarchie féodale et permettra le développement d'un domaine proprement civil s'étendant aux procès importants justifiant le recours au duel judiciaire. À la haute justice s'oppose la* **basse justice** *dont le domaine s'étend à toutes les affaires civiles et pénales de moindre importance.*
>
> *Au XIV^e siècle apparaîtra le degré intermédiaire de la* ***moyenne justice****.*
>
> *La cour seigneuriale est présidée par le seigneur, entouré souvent de praticiens, ou par son représentant (bailli, sénéchal, prévôt ou viguier). Les preuves et voies de recours sont très rudimentaires. Malgré les efforts de l'Église, la preuve ordinaire est encore l'ordalie (Jugement de Dieu sous la forme d'épreuves par l'eau, par le feu…), ce qui constitue un recul par rapport aux conceptions carolingiennes…*[11]

- Son pouvoir est directement associé à la possession de la Seigneurie représentée par la propriété de « ***la-Salle*** » parfaitement définie dans le document de 1659 : *« notre domaine et* ***Hostel Noble vulgairement appelé la Salle Saint-Georges*** *avec les rochers, cours, jardinets et vignes le tout en un tenant et la consistance des deux arpents de terre ou environ, joignant du long au logis de la demoiselle veuve Compain, d'autres au logis du chapelain de Saint-Michel, d'un bout au clos de Boispullier, d'autre bout à la route sur laquelle est le pont le long de la rue du bourg… »*
- Le Seigneur n'a pas l'habitude d'habiter dans sa demeure seigneuriale de la Salle-Saint-Georges, mais quand il cède « *la-Salle* », il transfert les pouvoirs et prérogatives sur le fief au nouveau propriétaire.
- Le bénéficiaire de ces impositions est en accord avec l'inventaire du 20 juin 1659. « *le haut et* le *Puissant Seigneur Maistre Jacques Le Vasseur chevalier Marquis de Cogners Fargot et de la châtellenie de Beaumont-la-Ronce*[12] *et autres lieux à cause de sa Châtellenie de Beaumont la Ronce* …» dont dépend Saint-Georges.

[11] https://fr.wikipedia.org/wiki/Ordalie

[12] **Beaumont-la-Ronce** était une châtellenie relevant à foi et hommage-lige de la baronnie de Maillé qui devint plus tard un duché-pairie sous le nom de Luynes (la baronnie de Rochecorbon fut réunie au duché de Luynes en 1619).

Les impositions

Le document ADIL H286 de 1659, n'apporte pas d'informations exploitables sur les impositions appliquées à « Saint-Georges-d'en-Haut ». Par contre un examen fouillé révèle qu'une fraction de ce secteur de Saint-Georges est sous la dépendance censitaire de la Seigneurie de Parçay. Différents documents donnent quelques détails.

1. Un plan de 1754 définit toutes les tenures (parcelles) de la Seigneurie de Parçay. Ce plan appelé ***« Plan Parcellaire d'assemblage de la Seigneurie de Parçay »*** sous la référence ADIL IV/40/1. La figure ci-dessous est extraite de ce plan général. La partie concernant Saint-Georges est incluse dans la partie annotée « 1er plan »
2. Ce 1er plan est détaillé sous la côte H295. Mais malheureusement ce plan est en mauvais état et s'avère difficilement exploitable. On y retrouve la partie de Saint-Georges où les moines de Marmoutier, par l'intermédiaire du fief de la Seigneurie de Parçay prélèvent des taxes.
3. La table du Plan géométral (ADIL H374) précise, parcelle par parcelle qui est propriétaire, quelle taxation doit être payée, où et à quelle date. Nous reviendrons plus tard sur certaines de ces informations.

Figure 19. La zone inférieure du plan parcellaire d'assemblage de la Seigneurie de Parçay. Fraction couvrant une partie de la paroisse de Saint-Georges. Malgré la précision de ce plan il est difficile de le positionner sur une carte actuelle.

Un des intérêts de la **table du plan géométral** est de dénommer les différents lieux taxés. Beaucoup de ces noms ont le parfum d'un passé aujourd'hui disparu, car tous ne peuvent pas être localisés exactement. Concernant le secteur qui nous concerne nous donnons ci-après l'inventaire des lieuxdits, du nombre de parcelles recensées (tenures) et des taxations imposées. Ce catalogue de 1754 définit donc les redevances à verser à « *Messieurs les Grands Prieurs et Religieux de Marmoutier-les-Tours* »

Nota ;

Les « **frèsches** » sont soumises à une taxation collective que l'ensemble des propriétaires doivent acquitter. Les **terrages** sont une taxe prélevant une partie de la production. Le **cens**, souvent

Beaumont-la-Ronce possédait le fief de Saint-Georges et fut érigé en marquisat en avril 1757, en faveur de Jean-Claude de la Bonninière de Beaumont. (Carré de Busseroles)

en argent est payé au Seigneur, la **dîme** est payée au « grand décimateur » qu'est l'abbaye de Marmoutier. La **portoirée** est un impôt s'appliquant aux vendanges ; on prélève un certain nombre de portoires (bac où on dépose le raisin) (On peut se reporter à « l'histoire de Parçay-Meslay » du même auteur. Dans cet ouvrage quelques détails sont donnés sur les taxations en vigueur en 1754).

Lieux-dits	**Nombre de tenures**	**Informations fournies par le terrier de 1754**
Vaudanière (le petit)	**4**	Principalement propriété des Dames du Calvaire : il n'est pas précisé si elles sont soumises aux taxations.
Les Terrageaux	**100**	terres qui doivent le terrage (droit du Seigneur de prélever une fraction des récoltes des tenures) à raison de la sixième partie des productions
La frèsche de la Génaudière	**21**	Joignant d'Orient au dit Sieur Le Fore, la rouëre, d'Occident à la vigne de Nicolas Meunier de St Georges et au Sieur Joseph Esveux, un passage entre deux, au midy au chemin de Rochecorbon à Vaudanière, au Nord aux Dames du Calvaire et plusieurs autres, chargés de trois boisseaux d'avoine retz, quatre pintes de vin et de sept sols dix deniers en argent, le tout payable par lesdits détenteurs de la dite frèsche
Près les Boissetières[13]	**25**	Droit de terrage
Frèsche de la Rahannerie	**27**	Contenant en sa totalité 4 arpents
La Gangnerie	**5**	Tenures chargés de cens
Petite Roüère	**44**	Tenures chargés de cens
Frèsche des Boissetières[9]	**65**	Contenant (?) arpents joignant du midy au chemin de la Pécaudière à Rochecorbon, d'autres au Bournais, un sentier entre eux, d'un bout d'occident au chemin de Parçay à Champ-Long, d'autre au fief de Saint-Georges en partie, chargés de deux portoirées de vendange, deus sols dix deniers et du droit de dîme ordinaire.
Les Bournais	**14**	Chargées d'un droit de terrage à raison de six gerbes l'unes rendables[14] en la grange terragère du dit Parçay.
Chidainerie	**28**	Chargées de la dîme et du droit seigneurial de cens
Près les tailles du Chateignier	**22**	Chargées droit de terrage et du cens seigneurial.
Sologne	**16**	Chargées principalement du droit de terrage.
Frèsche de la taille de la Frapillière	**34**	Contenant 2 arpents 75 chainées, chargés vers la recepte[15] de ladite Seigneurie [de Parçay], le jour de la Saint Michel de la somme de 18 sols de cens, rentes seigneuriales et féodales dues par les détenteurs ci-après…etc.

Il n'est pas surprenant que cet inventaire ne mentionne que très partiellement la Paroisse de Saint-Georges. Le fait que la paroisse soit totalement déconnectée du système d'imposition fiscale en est probablement la raison. Même la dîme qui avait été instituée au profit de l'église pour payer les religieux, entretenir les bâtiments n'est pas

[13] « Boissetières » devenues aujourd'hui les « Boissières »

[14] Rendable = qui doit être payé

[15] On payait ces taxes à la « recepte de Parcay », c'est-à-dire au logis seigneurial, propriété des moines de Marmoutier, auquel était accolée une grange aujourd'hui disparue.

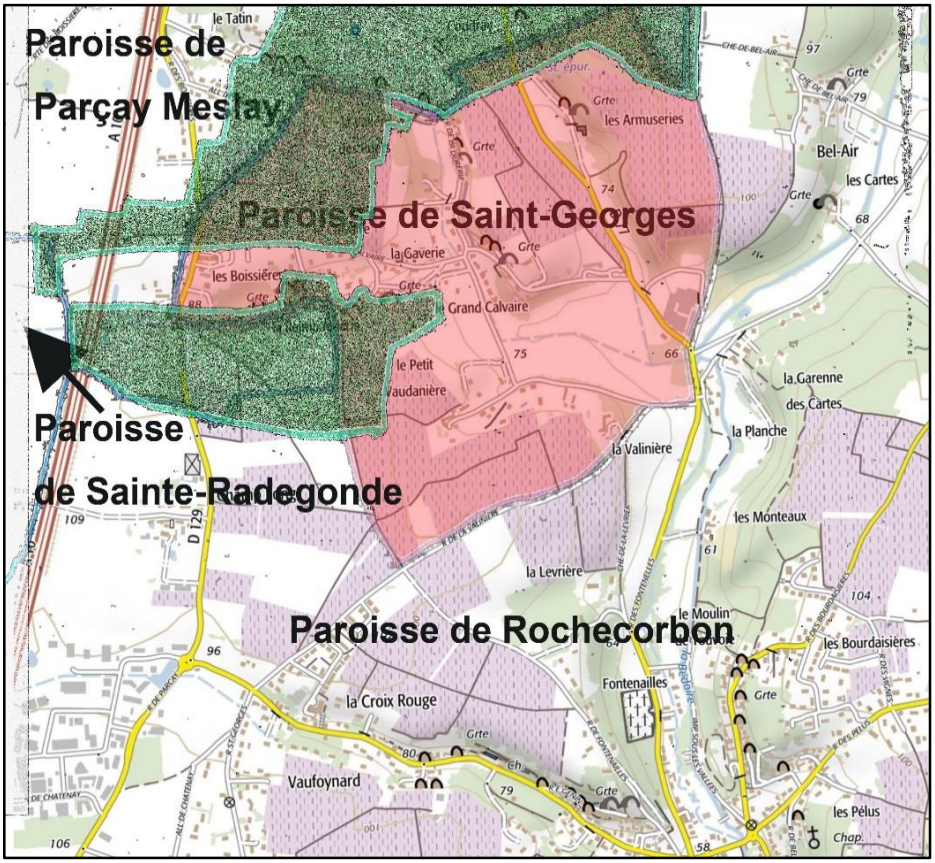

Figure 20. Les surfaces teintées de vert sont dépendantes du fief de la Seigneurie de Parçay auquel elles paient redevances. Noter que le fief de Parçay empiète sur les paroisses voisines que ce soit Saint-Georges (en rouge), mais aussi Rochecorbon et de façon assez limitée, Sainte Radegonde. Inversement certains terrains de la paroisse de Parçay ne sont pas inclus dans la Seigneurie, par exemple la métairie Pécaudière, positionnée en haut à gauche. La fraction de la paroisse de Saint-Georges indépendante de la Seigneurie de Parçay est rattachée ç la Seigneurie de le Salle-Saint-Georges.

perçue par la paroisse mais par l'Abbaye de Marmoutier. Il n'y a donc pas d'interférence de gestion entre la Paroisse, gérant les individus et les Seigneuries encaissant rente, cens, terrages, portoirées, dîmes en taxant les propriétés et productions agricoles…

Il est donc paru intéressant de montrer cette complexité organisationnelle en portant sur une même carte les paroisses (Rochecorbon, Saint-Georges, Parçay et Sainte-Radegonde) en superposition avec la zone taxée par la Seigneurie de Parçay (vert). Donc la Seigneurie de Parçay empiétait sur Rochecorbon et Saint-Georges mais ne couvrait pas la métairie de la Pécaudière, bien qu'incluse dans la paroisse de Parçay. Le reste de la fraction de la paroisse de Saint Georges, indépendante de la Seigneurie de Parçay, est dans le fief de la Salle Saint Georges. On retrouve dans cet état de fait un exemple de la complexité organisationnelle de l'Ancien Régime, et on peut comprendre que l'on cherchera à la Révolution à rationaliser les situations. Mais cela va se faire en plusieurs étapes.

- La première décision sera la création des communes dans un territoire identique à celui des paroisses. Le 14 décembre 1789, on décida d'ériger en municipalité dans chaque département soit les paroisses soit les communautés de villageois en fonction de la prééminence de l'une ou de l'autre. Les paroisses ont néanmoins constitué le plus souvent la base de la nouvelle commune car elles restaient le cadre administratif du cadastre et du prélèvement des impôts. Souvent les responsables de la Fabrique, qui géraient la paroisse deviennent « officiers » de la commune.
- Les conséquences seront l'établissement des cadastres permettant de redéfinir les impositions comme le faisait le terrier de 1754 de l'Abbaye de Marmoutier. Mais cela prendra du temps.
- Mais la priorité est de remplir les caisses de l'état compétemment vides. On procéda à la nationalisation des biens de l'église (bâtiments, objets, terres agricoles, mines, bois et forêts) qui furent confisqués durant la Révolution française, en vertu du décret du 2 novembre 1789. Ceux-ci seront vendus pour résoudre la crise financière qui a causé la Révolution. Le domaine de la Couronne, ainsi que les propriétés de certains nobles, subissent le même sort par le biais des confiscations révolutionnaires. On appliquera

plus tard le même traitement aux biens des émigrés et suspects (dès mars 1792). On dispose de la Listes des biens confisqués dans le territoire de « Saint-Georges », en sus du presbytère et de l'église, la propriété de Beauregard, beaucoup de ces biens sont des vignes, possessions de l'hôpital : ces biens étaient souvent des dons permettant d'assurer un revenu, et ainsi financer « l'Hôtel-Dieu ». Ils sont majoritairement situés dans la partie Sud de la paroisse. Dans le secteur C qui nous intéresse, les nationalisations concerneront seulement les propriétés des Dames du Calvaire. Sujet que nous traiterons ultérieurement (voir Chapitre 3).

Février 1808, disparition de la paroisse et de la commune de Saint-Georges

Nous ne traiterons pas ici tout l'historique de cette « disparition ». Le sujet a été abordé dans le tome 1 sur Saint-Georges. Nous rappellerons simplement que l'argument principal portait sur la répartition du territoire en trois secteurs non joints, et cela associé à une population faible. Précisons que les acteurs de la commune, participant à cette décision sont les propriétaires des Armuseries, particulièrement Augustin du Champ de la Frillière et René Legras de Sécheval, personnages que nous retrouverons dans un chapitre 10 sur les Armuseries.

- Regardons ce qui va se passer pour la section, « Saint-Georges-d'en-Haut ». L'examen des figures 20 et 21 montre l'imbrication territoriale dans les nouvelles communes de Parçay et Rochecorbon qui couvrent l'espace des paroisses du même nom, mais aussi les chevauchements avec l'ancienne Seigneurie de Parçay. Il y aura négociation et partage de cette partie de Saint-Georges :
- **Parçay-Meslay va perdre une partie Sud, au profit de Rochecorbon**, les terrains au Sud du vallon des Boissières
- **Parcay-Meslay va récupérer à son Sud Est**, une partie de Frasne et les bois du même nom venant de la commune de Saint-Georges
- **Parçay Meslay intègre**, les Boissières, le Calvaire, la vallée des Ruers… le Sud de la rue des Auvannes (venant de la commune de Saint-Georges)
- **Rochecorbon acquiert,** les Armuseries, La Planche, Vaudasnière, la Valinière , la Saboterie… (cédées par la commune de Saint-Georges)

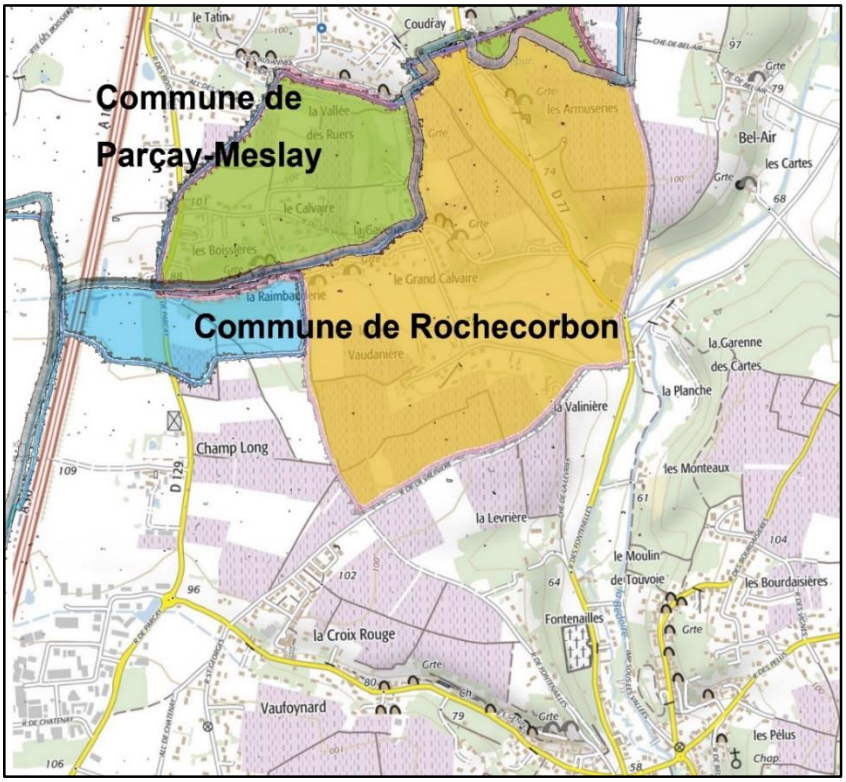

Figure 21. Partage de « Saint-Georges-d'en-Haut » entre Parçay-Meslay et Rochecorbon.

- **En Vert** la partie cédée par Saint-Georges à la commune de Parçay-Meslay
- **En Bleu**, la partie cédée par Parçay-Meslay à la commune de Rochecorbon
- **En Jaune** ; partie provenant de la commune de Saint-Georges et intégrée dans celle de Rochecorbon.

Figure 22. Fraction de l'ancienne commune de Saint-Georges intégrée dans Rochecorbon en 1808 (Cadastre napoléonien de Rochecorbon 1819)

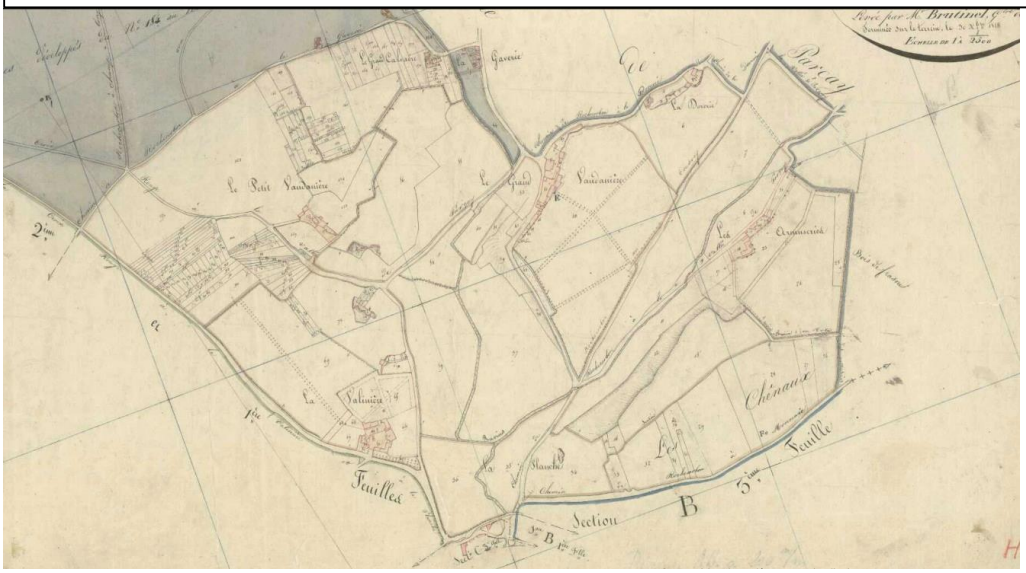

Figure 23. Limite Rochecorbon correspondant au ruisseau de fond de vallée, ruisseau appelé parfois « ruisseau des Boissières », après la restructuration des communes en 1808, Parçay-Meslay est au Nord du ruisseau, Rochecorbon au Sud. (Cadastre napoléonien de Rochecorbon 1819)

Figure 24 Fraction de l'ancienne commune de Saint-Georges intégrée dans Parçay-Meslay en 1808 (Cadastre napoléonien de Parçay-Meslay 1815)

Difficultés d'appréhender les limites des différentes juridictions

Rappelons qu'un lieu donné appartient à la fois à une paroisse et à un fief ; la paroisse « gère les âmes » le fief gère les « taxes et redevances » basées sur la propriété du sol et les productions agricoles. Autant le second était précis et donna naissance à une cartographie rigoureuse et un recensement des biens, formalisés dans des terriers[16]. Les paroisses n'ont pas été délimitées avec la même rigueur, ce qui va générer des conflits entre desservants[17], se disputant la dépendance ou non des paroissiens, car certaines prestations de l'Église sont payantes (enterrement, baptême, mariage). Lorsque la Constituante crée les communes le 14 décembre 1789, ces dernières sont censées couvrir le territoire de la paroisse correspondante. Cela ne va pas sans problème car les limites ne sont pas claires, et la mairie de Saint-Georges sur Loire se plaindra de cette imprécision, soulignant le manque de bornes… Il reviendra aux préfecture de résoudre les dissensions, cas par cas… C'est ainsi que Parçay perdra des portions au profit de Notre Dame-d'Oé ou de Rochecorbon (Villesetier par exemple). Bien plus, avant d'établir le cadastre napoléonien, on va d'abord définir de façon extrêmement rigoureuse le pourtour de chaque commune. Cela fut réalisé le 28 novembre 1814 pour Parçay, par le géomètre « délimiteur », Mr Pallu-Thibault[18]. Un agent voyer, désigné par la Préfecture, accompagné de représentants de la commune parcourut le périmètre de la commune, identifiant chaque fois les limites (souvent représentées par des éléments naturels ; ruisseaux, ravins ; chemins…) et définit une cartographie de ces limites (ADIL 3P1/62) ; ces nouvelles délimitations des communes de Parçay et Rochecorbon sont reproduites plus loin. Il est regrettable que cette clarification n'ait été faite qu'après la dissolution de la commune de Saint-Georges-sur-Loire, cela nous aurait éclairé sur bien des points.

Au-

Figure 25. Limites Sud de Parçay-Meslay avec Rochecorbon, telle qu'elle fut établie en 1814 ; cette limite servira de référence au cadastre napoléonien.

jourd'hui, Il est difficile d'appréhender les règles qui ont présidées à la détermination de la limite entre Parçay et Rochecorbon, sachant que cette limite entérinait le partage de la commune de Saint-Georges-sur-Loire. Quelques chemins ont été retenus comme délimitations, parfois un fossé d'écoulement des

[16] Sorte de cadastre ; ils furent en général détruits à la révolution et peu ont survécu ; par bonheur celui de 1754 de la Seigneurie de Parçay est venu jusqu'à nous.
[17] Desservant= curé
[18] Emile Pallu, épousa Henriette Thibault à Tours le 1er avril 1794, son fils Emile né en 1800 achètera une partie du logis seigneurial de parçay le 27 mars 1835.

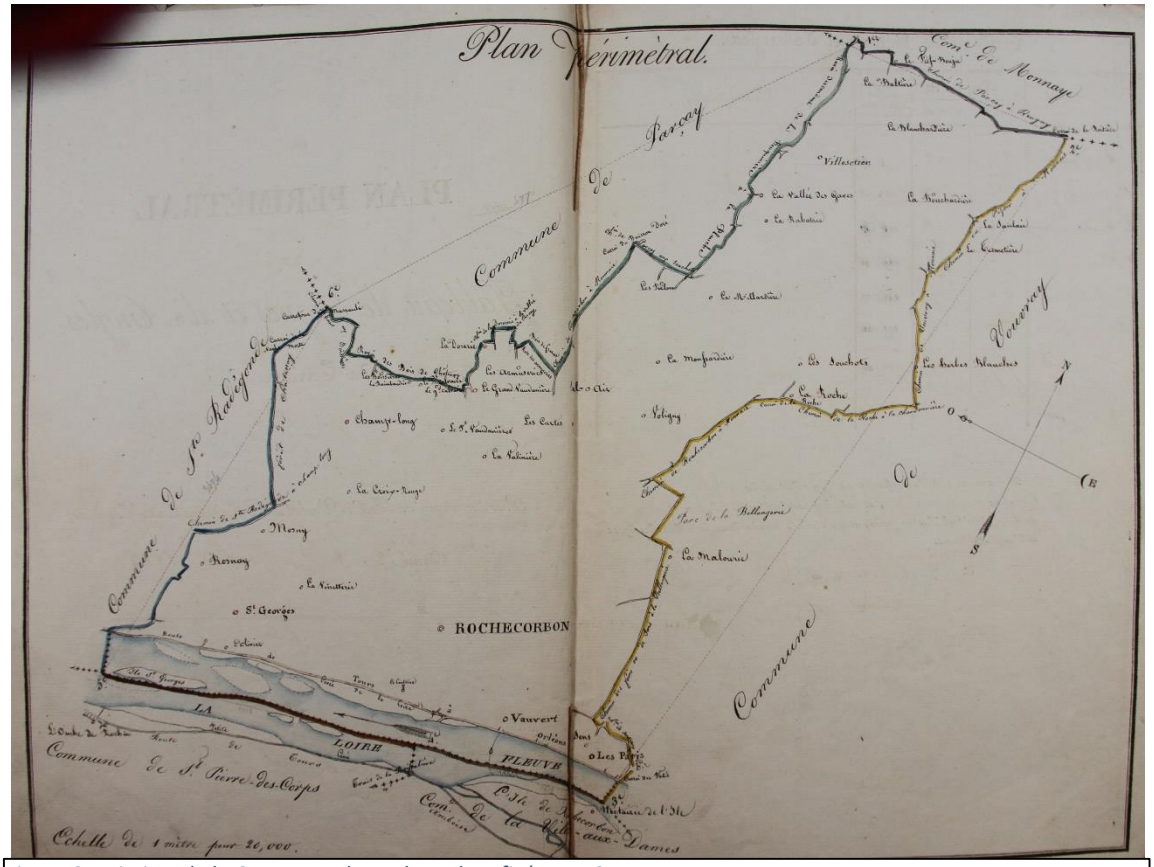

Figure 27. Limites de la Commune de Rochecorbon fixée en 1814

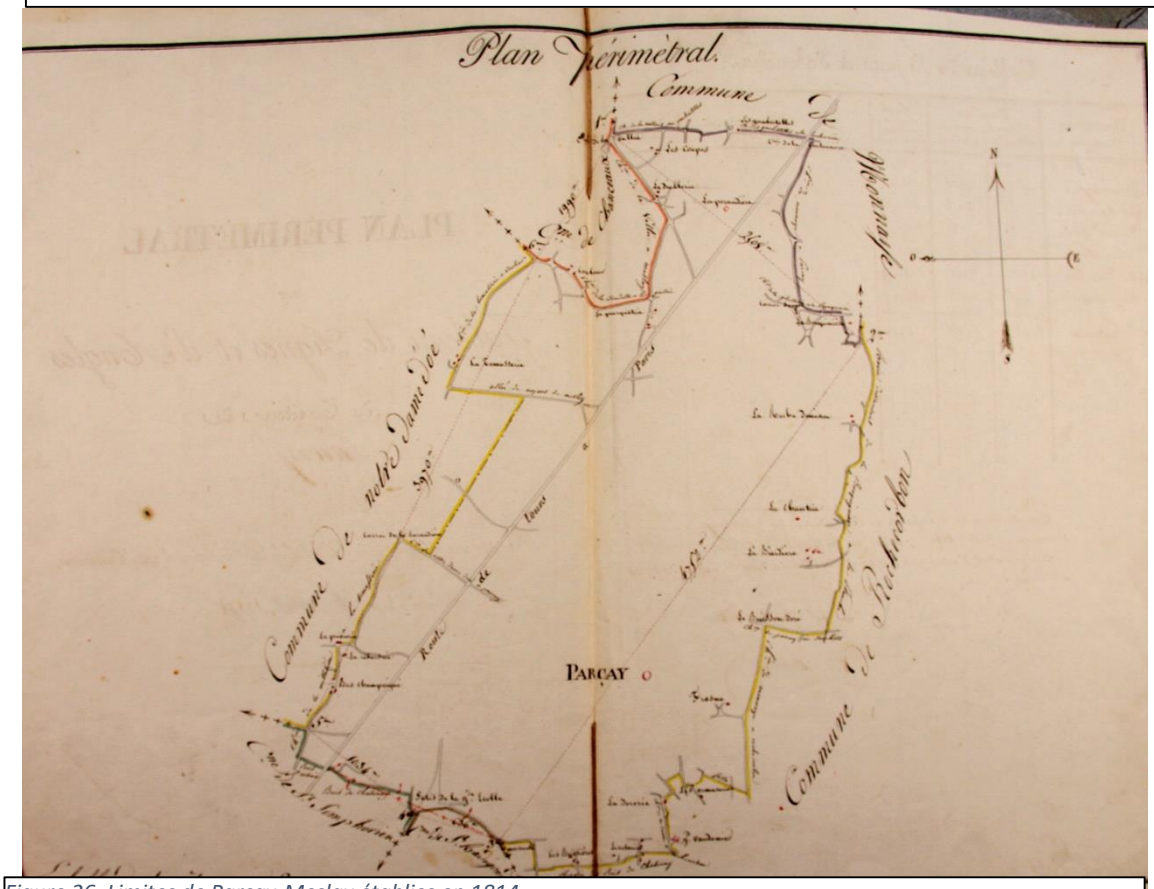

Figure 26. Limites de Parçay-Meslay établies en 1814

eaux, mais cette explication ne suffit pas ; il ne semble pas y avoir une démarche prenant en compte

les propriétés existantes que parfois on va « éclater » ; les Armuseries sont « amputées » des bois de Frasne bien qu'intégrés dans le château. De même le domaine des Dames du Calvaire se trouvera divisé entre Parçay et Rochecorbon ; pourquoi ? Il semble qu'on ait priorisé (parfois) la topologie du sol, retenant par exemple l'existence d'un fossé comme frontière ; ce qui est manifestement le cas dans le « découpage » du Calvaire, mais peut-être le résultat d'une négociation pour d'autres lieuxdits (Armuseries)

Figure 29 La partie Est du Saint-Georges-d'en-haut (proche ; Valinière, la Planche, les Armuseries) Secteur intégrée aujourd'hui dans Rochecorbon.

Conclusions.

1. La paroisse correspond au premier découpage du territoire ; **elle servira de référence à la création des communes en 1789. Elle sera donc notre référence dans la définition du « Saint-Georges-d'en-haut »**
2. **Le territoire de cette fraction de paroisse dépend de deux fiefs différents** ; « celui de la « Seigneurie de Parçay » rattachée à l'Abbaye de Marmoutier, celui de « la Salle-Saint-Georges » rattaché en 1659 au Seigneur de Beaumont la Ronce[19] ; d'où une situation complexe.
3. Le découpage de 1808, ressemble plus à un pillage entre vainqueurs, qu'à la recherche d'une solution optimalisée. Ce quartier de Saint-Georges était peu peuplé et l'avis de ses habitants[20] ne comptait peu ou pas du tout, car comme nous le verrons plus loin, fermes et paysans sont plus proches de Parçay-Meslay que de Rochecorbon, et le découpage apparait aujourd'hui totalement arbitraire, même irrationnel ; le principal argument était que Rochecorbon pesait plus par sa population, trois fois supérieure à celle de Parçay et la position des Seigneurs des Armuseries comme « incontournables». Aujourd'hui on peut considérer ces décisions comme non-appropriées, voire malheureuses.

[19] Il y eu différents Seigneurs (voir le Volume 1, sur le Chef lieu)

[20] A l'exception des Armuseries, pour lesquelles la position des propriétaires pouvait influencer.

Entrée de cave de la GAEC Gasnier à la Gaverie (Grand Calvaire)

Chapitre 3

Le « Saint-Georges-d'en-Haut »

Le Calvaire, La Gaverie, le Petit-Vaudasnière

Figure 30. À Parçay-Meslay, à l'intersection de la rue des Boissières et de la rue du Calvaire, au niveau du stop de circulation, on découvre cette croix de mission ; est-ce un hasard ? Y a-t-il une relation avec la rue du Calvaire ?

Introduction : **la rue et le quartier du Calvaire**. Quelle peut bien être l'origine du nom de cette rue et ce quartier de Parçay-Meslay ? La rue ainsi nommée débouche dans la rue des Boissières, et étonnamment à ce carrefour se dresse une ancienne croix de mission ; pour tout dire, un calvaire. Pour beaucoup la réponse est toute trouvée : cette croix a baptisé la rue. Mais c'est oublier que à l'autre extrémité de cette rue, on entre dans la commune de Rochecorbon à un lieudit « le Grand-Calvaire » et que, chose étonnante, on n'est plus dans la même commune et on retrouve une « rue du Grand Calvaire » …

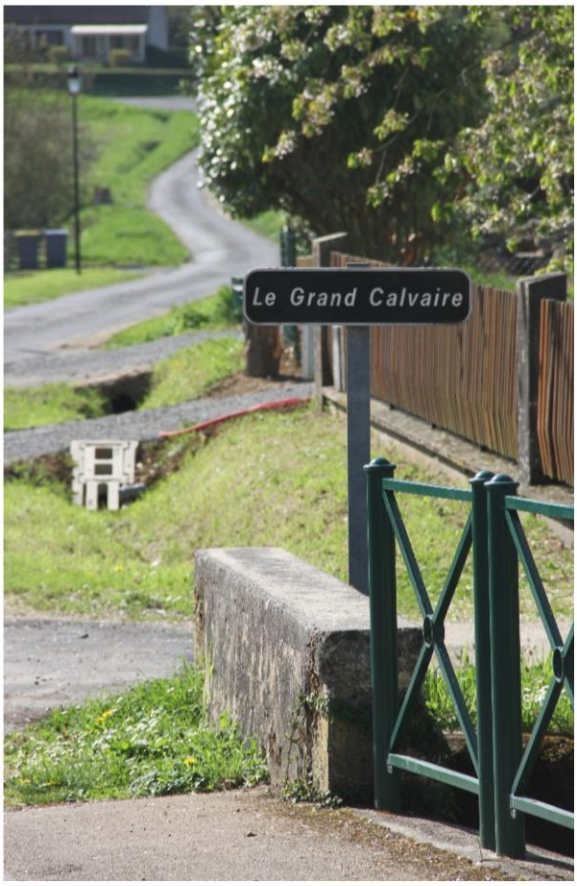

Figure 31. Le Grand-Calvaire à Rochecorbon

L'examen de cartes anciennes, en particulier, le cadastre napoléonien de Parçay-Meslay comme de Rochecorbon, confirme l'ancienneté de ces appellations au début du XIXe siècle. On pourrait y voir l'existence passée d'un calvaire mode Bretagne avec ses chemins de croix témoins d'une ferveur religieuse oubliée. Il n'est rien de tout cela, la vérité est beaucoup plus pragmatique : les religieuses, de l'ordre des Dames du Calvaire laissèrent leur nom à ces lieux.

Les filles ou Dames de Notre-Dame du Calvaire.

Figure 33. Deux extraits du plan cadastral napoléonien. La vue du dessus (1816) est tirée des plans de Parçay-Meslay. On y trouve un groupement de maison appelé « Calvaire ». Pas très loin, sur le cadastre de Rochecorbon, « Le Grand-Calvaire » entre le hameau du « Petit Vaudanière » et du « Grand-Vaudanière »

Les bénédictines de Notre-Dame du Calvaire ou filles du Calvaire sont un ordre monastique féminin de droit pontifical faisant partie de la congrégation de Subiaco (Saint Benoit). On les reconnaissait parfois sous le nom de « **Calvairiennes »**

Historique (d'après Wikipédia)

Veuve en 1596, Antoinette d'Orléans-Longueville (1572-1618) décide, à 24 ans, d'embrasser la vie religieuse au monastère des Feuillan-

Figure 32. Portrait d'Antoinette d'Orléans. Antoinette d'Orléans, duchesse de Retz (1572-1618). Huile sur bois

tines de Toulouse où elle prend le nom d'Antoinette de Sainte Scholastique ; mais par un bref du 4 juin 1605, le pape Paul V la nomme coadjutrice avec droit de succession, d'Éléonore de Bourbon, abbesse de Fontevraud. Antoinette s'installe à l'abbaye Notre-Dame de Fontevraud (Maine-et-Loire) Maison-mère de l'Ordre de Fontevraud mais elle ne souhaite pas y rester, elle demande au pape d'être démise de ses fonctions. Le 3 novembre 1609, le pape l'autorise à quitter l'abbaye, mais seulement après la mort d'Éléonore (survenue en 1611), permettant à Antoinette de rentrer au monastère de Lencloître, toujours de l'ordre de Fontevraud.

Après avoir rencontré le capucin Joseph de Paris (1577-1638), Antoinette pense à fonder un ordre bénédictin de stricte observance ; le 25 octobre 1617, avec le consentement de Paul V, elle quitte Le cloître et s'installe avec vingt-quatre autres religieuses dans un nouveau monastère à Poitiers, qui devient la maison-mère d'une nouvelle congrégation bénédictine dédiée à Notre-Dame du Calvaire. L'ordre est canoniquement érigé le 21 février 1621 par le pape Grégoire XV et confirmé par le pape Urbain VIII en 1637.

La congrégation est supprimée à la Révolution et une moniale, Rosalie Céleste de la Sorinière est guillotinée à Angers le 27 janvier 1794. Au début du XIXe siècle, les bénédictines se regroupent

dans des maisons souvent peu adaptées[21] à la vie religieuse puis relevèrent 7 monastères : Orléans (1806), Landerneau (1813), Vendôme (1815), Paris (1817), Angers (1821), Poitiers (1824) et Machecoul (1828)

Antoinette d'Orléans et la Touraine

Dans sa monographie sur Monnaie, Claude Delage[réf.10], nous explique comment la paroisse de Monnaie dépendait de la châtellenie de Château-Renault. Plusieurs grandes familles se sont partagé cette seigneurie qui au XIe siècle chercha à s'emparer des biens de Marmoutier. Les seigneurs de Château-Renault restèrent seigneurs de Monnaie jusqu'à la fin du XVIe siècle. C'est suite à un acte passé le 19 Janvier (ou Mars) 1596, devant maitre Moullier, notaire de la baronnie de Château-Renault qu'Antoinette d'Orléans, héritière de Longueville et Dame de Château-Renault, cède tous les droits qui lui appartenaient sur la paroisse de Monnaie. De fait elle vend la seigneurie et ses droits de féodalité sur le bourg et la paroisse de Monnaie à Charles Ménager, écuyer, seigneur du Mortier, et à sa femme Marie Goyer. Elle lui cède donc « *la dixme prise sur les héritages et terres dépendant du fief de l'aumônerie de Marmoutier de Monnoye et le droit de fortage et ségréage*[22]*…et tous les droits qui appartenaient à la Dame en la paroisse de Monnoye* » C'est à ce moment qu'Antoinette décida d'entrer dans les ordres. Si elle mourut avant que l'ordre qu'elle avait fondé s'installe à Tours et à Saint-Georges, on peut imaginer que cela correspondait quelque part à un retour sur sa terre d'origine

Leur installation à Tours en 1635.

Les Dames de Notre-Dame du Calvaire, de l'ordre de Saint Benoit, furent autorisées à s'installer à Tours par lettres patentes de Louis XIII rédigées à Saint-Germain-en-Laye en novembre 1635 (et non le 23 aout 1635, comme cela est souvent affirmé), ces lettres assurant la congrégation de la protection royale, *« furent vérifiées par Monsieur le Procureur Général du Tillet, en date du 16 Janvier 1636. »*

Voici une attestation des autorisations obtenues

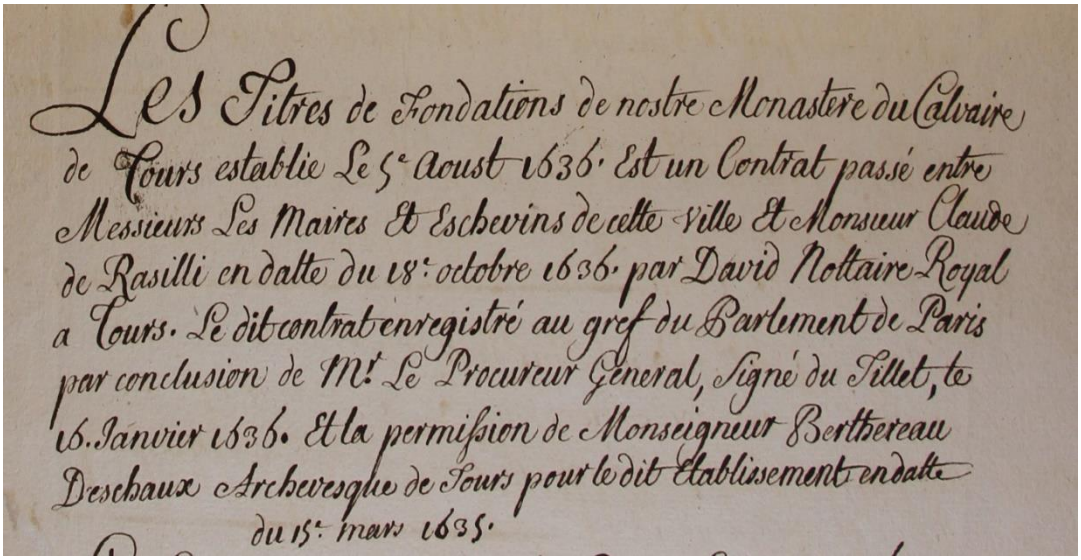
Les Titres de Fondations de nostre Monastere du Calvaire de Tours establie Le 5e Aoust 1636. Est un Contrat passé entre Messieurs Les Maires Et Eschevins de cette Ville Et Monsieur Claude de Rasilli en datte du 18e octobre 1636. par David Notaire Royal a Tours. Le dit contrat enregistré au greff du Parlement de Paris par conclusion de Mr. Le Procureur Général, Signé du Tillet, le 16. Janvier 1636. Et la permission de Monseigneur Berthereau Deschaux Archevesque de Tours pour le dit Etablissement en datte du 15e mars 1635.

Figure 34. Titres de fondation du couvent des Dames du Calvaire à Tours (ADIL H805)

[21] Rappelons que le recensement de 1802 identifie 4 ex-religieuses rus de St Georges : Ce sont probablement des religieuses du Calvaire Chassées de leur couvent.

[22] Droit de fortage= Droit d'exploitation d'une carrière cédé par le propriétaire du fonds et du tréfonds à un carrier contre une redevance.
Droit de ségréage = "Droit dû au seigneur par les vassaux qui vendent leur bois

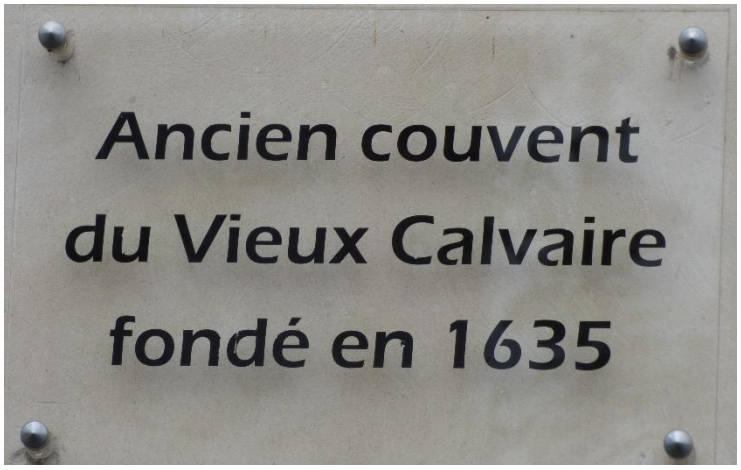

Figure 37 Plaque apposée au 42 rue de l'Hermitage

Elles vont établir leur couvent au pied du coteau de Saint-Symphorien, rue du vieux Calvaire (aujourd'hui « rue de l'Hermitage »), au voisinage de la « Barrière de Vouvray » où se dressait l'octroi d'entrée dans Tours sur la rive Nord-Est de la Loire. Cette « barrière de Vouvray », accueillera quelques siècles plus tard le dépôt de la ligne de Tramway Tours-Vouvray. Depuis le faubourg Saint-Symphorien, les Dames du Calvaire, disposent d'un emplacement remarquable, à deux pas de l'église, proche des Ponts de Tours[25], assurant la traverser de la Loire en face du château de Tours.

Figure 36. 42 rue du vieux Calvaire (aujourd'hui rue de l'Hermitage). Des bâtiments conventuels il reste un logis principal élevé d'un étage et d'un comble avec lucarnes surmontées d'un fronton. Une aile en retour d'équerre se trouve à gauche de la cour.

Peu de choses, dans la configuration actuelle du quartier permet de reconnaitre l'ancien couvent. La rue a changé de nom, seule une plaque sur une façade marque le souvenir de leur présence. Mais l'emplacement ne satisfera pas les religieuses et quelques années plus tard elles déplacèrent leur couvent plus haut sur le coteau de Saint-Symphorien pratiquement là, où s'installera plus tard l'Ecole Normale de filles (fig.38 & 39), proche de la barrière Saint-Barthélemy, à l'Est de la rue du Nouveau-Calvaire. Nous disposons de plusieurs descriptions de leur installation ; l'une d'entre elles est rapportée par un bulletin de la Société Archéologique de Touraine dans son exemplaire de 1877.

« M. Vincent communique une déclaration, faite devant Maitre Gervaise, par les religieuses de Notre-Dame du Mont-Calvaire, ordre de Saint-Benoit, à Tours. Cet acte, du 24 mars 1776, fait connaître divers biens dont elles étaient propriétaires au dedans du fief et seigneurie de Marmoutier.

*- 1° L'enclos régulier des dames religieuses, contenant six arpents ou environ, situé faubourg et paroisse de Saint-Symphorien ; au haut duquel enclos, est le « **nouveau monastère** » de ces dames, composé d'un corps de bâtiment à trois étages, consistant en chapelle, salle, réfectoire, infirmerie,*

[25] Pont médiéval d'Eudes de 1034

chambres hautes et basses, dortoirs, parloirs, etc., le tout amplement détaillé dans la déclaration féodale rendue au terrier de la seigneurie de Marmoutier, devant M" Gervaise, le 29 octobre 1748. Hors de cet enclos, un pâtis, où sont les portes d'entrée, montée et descente du monastère ;

- 2° Une maison appelée Saint-Roch, bâtie contre le rocher, près de la rue qui va de Saint-Symphorien à Marmoutier ; le lieu et closerie de Château-brun, situé près la barrière de Saint-Barthélémy ; et un corps de bâtiment situé en l'allée appelée l'Encre... »

On connait le nombre de religieuses résidant à Saint-Symphorien. En 1706 sont recensées 23 « *professes choristes et 4 converses* » : il faut comprendre que dans les communautés de femmes, il y avait deux catégories de religieuses : les converses et les choristes. Ces catégories ressemblaient beaucoup à des classes sociales. **Les Sœurs converses** étaient assignées aux tâches domestiques pour permettre aux **Sœurs choristes**, plus instruites et plus fortunées, de se consacrer à la prière ; si elles sont de plus « **professes** » cela signifie qu'elles ont prononcé leurs vœux.

Les revenus des religieuses étaient assurés par de multiples maisons et propriétés qu'elles possédaient à Tours ou dans ses environs. Parmi les maisons qu'elles détenaient à Tours ou qui leur payaient une redevance on recensait l'Hôtel du Serpent-Volant[26], rue du même nom, de même pour la maison « du cerf d'argent ». Nous en connaissons relativement bien l'inventaire car, à partie de 1707, elles sont tenues de présenter annuellement le bilan de leurs recettes et dépenses.

Figure 38. Cadastre Napoléonien du faubourg de Saint-Symphorien montrant la position des barrières de Vouvray et Saint-Barthélemy : le « Nouveau couvent du Calvaire » est indiqué, proche de la rue du Nouveau Calvaire montant le coteau derrière l'église Saint-Symphorien.

Les documents des Archives Départementales d'Indre et Loire, classés sous la côte H805 fournissent plusieurs exemplaires de ces déclarations. Les comptes présentés sont largement déficitaires, et révèlent une réelle pauvreté de la congrégation : l'article 5 du document de 1717 est parfaitement explicite ;

Article 5. « L'on supplie de faire attention, comme il paraît par cet état que les mises (dépenses) surpassent de beaucoup les réceptes (recettes), cela

[26] La rue et la maison existe toujours dans le vieux Tours.

vient qu'on a été obligé de faire des emprunts, de consommer les dots des novices, de plus que nous avons eu dans ces dernières années nombre de pensionnaires, mais qu'étant à présent sans novices et n'ayant que deux pensionnaires, nous serons obligées d'emprunter au moins deux mille livres pour faire nos grosses provisions de bled, beurre, bois, chandelles, huile et que nous devons actuellement plus de sept mille livres. D'ailleurs notre couvent n'est point fini de bâtir, nous n'avons qu'une chambre pour église, de plus nous nous sommes épuisées en payant au Roy à la sortie d'un bâtiment que nous avons été obligées de faire pour nous loger… »

Figure 39. Au sommet du coteau de Saint Symphorien se dressait le couvent des dames du Calvaire, approximativement en lieu et place de l'Ecole Normale de Filles que l'on voit sur cette carte postale en haut à gauche.

Les entrées d'argent ne permettaient pas, effectivement, de couvrir les dépenses… Il faut reconnaitre, que les moines de l'abbaye de Marmoutier ne leur rendaient pas la vie facile ; on découvre *en 1694-1696, l'existence d'un procès des maires et échevins de Tours, des dames du Calvaire et consorts, à l'encontre les religieux de Marmoutier, qui auraient fait faire une mesure plus grande, pour augmenter leur revenu en grains ; dépositions des fermiers de différents frèsches et prieurés, affirmant avoir toujours reçu les dîmes et rentes à eux dues, à la mesure du Roi et non à la nouvelle mesure de Marmoutier (ADIL H372).* Cette situation financière est une des conséquences de leur déviation vers le Jansénisme[27] qui les conduira à s'opposer à la bulle papale « Unigenitus »[28], ce qui provoqua un violent conflit avec les évêchés et déclencha différentes sanctions à leur égard…

Une ligne de l'inventaire des biens nous concerne tout particulièrement.

[27] Doctrine chrétienne très rigoriste fondée par l'évêque Jansen au début du XVIIe siècle.

[28] La bulle Unigenitus ou Unigenitus Dei Filius[1] est la bulle que le pape Clément XI édicte en septembre 1713 pour dénoncer le jansénisme. Elle vise plus particulièrement l'oratorien Pasquier Quesnel et condamne comme fausses et hérétiques cent une propositions extraites des Réflexions morales, son ouvrage paru en 1692 et qui continue d'asseoir son succès.

« *Une closerie située paroisse de Parcé acquise par licitation[29] au Présidial de Tours, qui peut toutes charges, lever trente livres… ».*

Nous verrons plus loin que cette closerie, est située en réalité paroisse de Saint-Georges, et partiellement dans la Seigneurie de Parçay.

Les Dames du Calvaire, n'habiteront jamais cette ferme ; ce sont des religieuses contemplatives, restant cloitrées dans leur couvent, isolées du monde et de la vie publique ; ces biens extérieurs n'étant que des sources de revenus assurant leur subsistance.

La closerie de Saint-Georges des Dames du Calvaire

Une description assez précise en est donnée en 1771. Cette description est plus complète que celle donnée par le terrier de 1754, où ne sont identifiées que les propriétés payant taxes à la Seigneurie de Parçay. Ce document est un bail que les religieuses vont passer pour 99 ans louant leur closerie de Saint-Georges à René Bordier. Nous en reproduisons ci-après une partie.

« *Le vingt-sept d'avril mille sept-cent soixante-onze, après-midi, par devant les conseillers du Roy et notaires soussignés, créés à l'instar de ceux à Paris, furent présentes les Révérendes Dames religieuses et sous-prieures[30] du couvent de Notre-Dame du Mont-Calvaire de cette ville, assemblées à la grille de leur parloir, au son de la cloche, à la manière accoutumée, en personnes de Dame Françoise de Saint Léon [de Maillebois][31], sous-prieure Anne de Sainte Marie[32] et Charlotte de Sainte Claire[33], toutes deux doyennes et Louise de Saint Greuie (?) procuratrice, toutes religieuses professes dudit couvent faisant tant pour elles que pour les autres Dames de leur communauté qu'elles représentent en entier, comme composant le Conseil d'icelle.*

Lesquelles Dames assistées et autorisées expressément de Dame de Sainte Adélaïde de Beauveau[34], religieuse professe, assistante de la congrégation générale dudit Calvaire, demeurant audit couvent dudit calvaire de Tours, intervenue en personne à cet effet à la grille dudit parloir[35], ont

---

[29] *La* **licitation** *est la vente aux enchères d'un* **bien** *meuble ou immeuble faisant l'objet d'une indivision (le plus souvent à la suite d'une succession*).

[30] Dans les congrégations de l'ordre de Saint-Benoît la prieure est la religieuse choisie par la supérieure pour la seconder : on parle alors de prieure claustrale, le numéro deux du couvent. La prieure claustrale peut être assistée ou supplée par une sous-prieure.

[31] **Nicole Françoise Desmarets de Saint-Léon de Maillebois**. En 1640, elle était au Couvent du Calvaire du Marais à Paris. Elle fut exilée du couvent du Marais avec sa sœur Marie Louise Desmarets de Saint-Irénée de Maillebois suite à l'adoption du Jansénisme par l'ordre. Elles sont d'abord envoyées au calvaire du Luxembourg puis quittent Paris le 30 juin 1742. Leur père est le maréchal de Maillebois, leur grand-père était contrôleur général des finances, leur **arrière grand-oncle était le célèbre ministre Colbert**. Elle est née le 16 mai 1714 et va mourir à Tours sur l'emplacement de l'ancienne clinique Saint-Grégoire le 29 novembre 1794. Elle dirige la congrégation de 1773 à la Révolution. (Informations Gilbert Wycke)

[32] **Anne de Sainte-Marie Pouyvet de la Blinière** est aussi une exilée de Paris qu'elle a quitté le 13 août 1742 après avoir été envoyée quelque temps au calvaire du Luxembourg. Elle est originaire de Mayenne où elle est née au début de février 1683. Son frère a été un personnage très influent à la fin du règne de Louis XIV et sous la Régence quand il est secrétaire du conseil des finances. Il est ensuite conseiller au Grand Conseil. (Informations Gilbert Wycke)

[33] **Jeanne Charlotte de Sainte-Claire Begon** n'est pas une exilée : elle est venue du couvent de Vendôme pour prendre la succession de la RM de Beauvau. Née en 1713 à Vendôme, elle y a fait profession le 26 septembre 1731 (« son acte de profession a été conservé et j'ai pu le voir », dixit Gilbert Wycke). Elle dirige peu de temps la congrégation du 29 mai 1772 au 5 avril 1773 date de son décès à Tours. Elle a eu un filleul célèbre, **Rochambeau**. (Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur, comte de **Rochambeau**, né le 1 juillet 1725 à Vendôme et mort le 10 mai 1807 à Thoré-la-Rochette (Loir-et-Cher), est un général français. Il s'illustre à la tête du corps expéditionnaire français lors de la guerre d'indépendance des États-Unis). (Informations Gilbert Wycke)

[34] **Louise Madeleine de Sainte-Adélaïde Beauvau** qui dirige la congrégation depuis le couvent de Tours. Elle est professe de Chinon puis a été envoyée à Paris au Marais. Elle était la première assistante de la directrice générale **Marguerite Françoise de Saint-Augustin De Coëtquen**. Née en 1700. Voeux en 1719. Exilée à Tours par lettre de cachet du 21 octobre 1741. Meurt à Tours le 29 mai 1772, donc environ un an après la signature de cet accord.

[35] Enfermées dans leur cloitre les Religieuses communiquaient avec le Notaire à travers la porte fermée du couvent, il devait y avoir un guichet permettant les échanges de documents…

par ces présentes donné et donnent à titre de ferme et long bail emphytéotique, avec promesse de faire jouir pendant quatre-vingt-dix-neuf années qui ont commencé à courir le jour et fête de Toussaint dernier, et finiront à pareil jour de l'année que l'on comptera mille huit cent soixante-neuf, à René Bordier, chaircutier et vigneron et Marie Dupuy sa femme qu'il autorise à effet des présentes demeurant dans la maison ci-après paroisse de Saint-Georges-sur-Loire, ci présents et acceptants, savoir la maison appelée le Petit-Vaudanière[36] consistant en bâtiment, une grange dans laquelle est un mauvais pressoir entièrement en ruine, jardin, verger, terre labourable et mauvaises vignes le tout contenant un arpent et demi environ, joignant du midy à une rouère[37], du Nord à une pièce de vigne ci devant en terre, dépendant de la maison ; du couchant à une pièce de terre appartenant audit Bordier procureur[38], et du Levant au chemin tendant au Grand-Vaudanière, laquelle pièce relève du fief de la Salle-Saint-Georges dépendant du Chapitre de l'Église de Tours à l'exception de Soixante-douze chainées qui relèvent du fief de Parçay dépendant de l''Abbaye de Marmoutier. »

La description donnée des lieux correspond aux quartiers incluant aujourd'hui la **Gaverie, le Grand et Petit Calvaire, le Calvaire la Raimbauderie, de part et autre du fossé du ruisseau de fond de vallon**. C'est ce ruisseau que les textes appellent : « *la rouère* ». Notons que le périmètre qui aujourd'hui est qualifié de « Petit-Vaudanière » se positionne en retrait de ce vallon, mais, que probablement, autrefois cette dénomination s'appliquait à l'ensemble, c'est-à-dire des deux côtés du ruisseau. En effet, « le Petit Vaudasnière » signifie « le petit vallon d'Asnière » et on peut penser que ce nom s'appliquait à l'ensemble de cette vallée, mais que le découpage entre les deux communes de Parçay et Rochecorbon de 1808, réduisit l'appellation à un groupe de maisons : cela ne facilite pas l'identification exacte des localisations. Il semble en lisant les textes, que ce quartier s'appelait précédemment **« Dupinière** » mais, l'acquisition par les religieuses, modifia l'appellation en « Calvaire », nom qui survécut jusqu'à nous. Alors que Blondel attribue, à tort, « Dupinière » au « Grand-Vaudasnière », erreur reprise par Denis Jeansons et d'autres.

Figure 40. Le ruisseau de fond de vallon devait marquer au Sud, la limite de la propriété des Dames du Calvaire.

Signalons aussi que l'on découvre dans le début de la description précédente, toute la complexité de gestion locale, telle que nous l'avons décrit dans le chapitre précédent ; la propriété concernée se trouve bien paroisse de Saint-Georges, mais une partie est dans le fief de la Salle-Saint-Georges, le reste est dans la Seigneurie (fief) de Parçay… Le document se poursuit avec la description des pièces de terre incluses dans le bail.

	surface	**fief**
Vigne	27 chainées	Salle-Saint-Georges
terre	30 chainées	Salle-Saint-Georges
Vigne	17 chainées	Salle-Saint-Georges
Terres labourables	116 chainées	Fief de Parçay

[36] Ce n'est pas exactement ce que nous appelons, aujourd(hui, le Petit-Vaudasnière, car les noms ont changé mais plutôt une ferme située vallée du calvaire.

[37] C'est le nom donné au ruisseau appelé parfois ruisseau des Boissières, mais c'est aussi le nom d'un quartier de Saint-Georges probablement proche du ruisseau de fond de vallon.

[38] Procureur de la fabrique de la paroisse Saint-Georges

Terres labourables	43 chainées	Fief de Parçay
vigne	5 chainées	Fief de Parçay
Terre	17 chainées	Fief de Parçay
terre	3 chainées	Salle-Saint-Georges
terre	16 chainées	Fief de Rochecorbon
Terres labourables et vignes	115 chainées	Salle-Saint-Georges
Terres labourables et vignes	2 Arpents 16 chainées	Salle-Saint-Georges
vignes	9 Chainées	Fief de Parçay
Vignes	15 chainées	Fief de Parçay
Vignes	46 Chainées	Fief de Parçay
Vignes	7 Chainées	Fief de Parçay
Vignes	19 chainées	Fief de Parçay
Vignes	3 chainées	Fief de Parçay
taillis	25 chainées	Fief de Parçay
taillis	12 chainées	Fief de Parçay
terre	8 chainées	Salles-Saint-Georges
Terre labourable	10 chainées	Fief de Parçay
Terre labourable	10 chainées	Fief de Parçay

Donc un territoire d'environ 5 hectares, morcelé en parcelles de surfaces très différentes, réparties sur trois fiefs différents auxquels il faut payer des redevances en sus du bail aux Dames du Calvaire. Lors de la saisie des biens des congrégations religieuses et de l'église on fit l'inventaire de ces taxations. Pour les années 1790 et 1791 la veuve de René Bordier dut payer fin octobre 1791 pour chacune des années 1790 et 91 à l'échéance de Toussaint :

- 100 livres en argent
- 40 livres correspondant à deux poinçons de vin définis par la Dîme dus aux religieux de Marmoutier. Ces redevances seront encaissées par la nouvelle administration française.

Le 14 mai 1792, la closerie du Petit-Vaudanière sera vendue au citoyen Jean Marcault pour un montant de 11.700 livres, libérant René Bordier ou ses héritiers du bail précédent.

Le recensement de 1806 de la commune de Saint- Georges localise la famille Bordier à la Vaslinière et fait distinction entre le Petit-Vaudasnière et la Gaverie.

A la Gaverie 9 habitants ; Monboussin Urbain (60 ans, cultivateur), Péche Marie (44) sa femme, Jean (5) Sylvine ((15) et Anne (11), leurs enfants. La veuve Marie Moreau (46) et ses deux enfants, Pierre (10) et Marie (13), Jacques Duchamp (75 ans)

Au Petit-Vaudasnière 5 personnes. Joseph Ferrand, (47 ans), jardinier ; son épouse Charlotte Ripaud (44 ans), leur fils Joseph (17) et leurs deux filles Louise (13) et Charlotte (10).

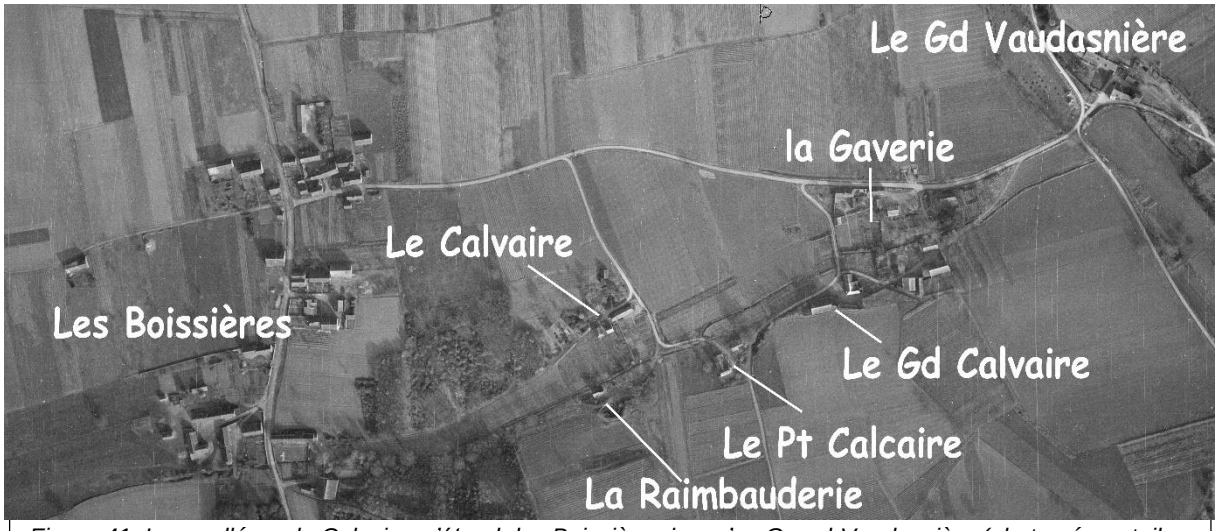

Figure 41 La « vallée » du Calvaire, s'étend des Boissières jusqu'au Grand-Vaudasnière (photo géoportail de 1955). Cette vallée est celle de la « rouëre », ruisseau coulant dans le ravin formant aujourd'hui, limite entre Rochecorbon est Parçay-Meslay, on en voit le sillon sur cette photo.

Une évolution historique de la propriété du Calvaire difficile à appréhender.

Le nom de « **Calvaire** » n'est identifié sur les cartes qu'à partir de 1814, et en particulier sur les démilitations de Rochecorbon (fig.25). Sur cette carte apparaissent les noms de **Petit et Grand-Calvaire** au Sud du ruisseau coulant dans ce « ravin descendant de la forêt de Chatenay vers la Planche », et **le Calvaire** au Nord. Les localités du « Calvaire », issues de la commune de Saint-Georges se trouvent donc réparties, de part et autre du ruisseau , une partie dans la commune de Parçay (Le Calvaire) les autres (Petit et Grand-Calvaire) dans la commune de Rochecorbon. La photo aérienne de 1955 (fig.41) permet de les localiser, cette photo étant peu différente des plans cadastraux napoléoniens de 1815 pour Parçay et 1819 pour Rochecorbon, elles conservent un point commun, en plus de leur nom, c'est d'être situées le long de la rue de la Raimbauderie. Notons que ces cadastes napoléoniens étant uns des rares documents permettant de s'y retrouver : une visite des lieux révèle que le secteur a été profondément restructuré, passant d'une zone à vocation agricole à une concentration d'habitats, agrandissant vers le Sud , le bourg de Parçay-Meslay ; on peut comprendre que la proximité de Tours, la topologie vallonnée du quartier, l'exposition Sud d'un côté du coteau attirent les citadins tourangeaux. N'oublions pas qu'un maire de Tours, Jean Germain vint s'installer sur ce territoire il n'y a pas si longtemps. On peut imaginer la compétence de ce notable à sélectionner un des meilleurs coins de sa région pour venir y vivre ! La conséquence en est le bouleversement introduit dans l'occupation du sol et le type d'habitat, puisque le vallon et devenu résidentiel. La photo suivante fait apparaitre une forte densité de villas, de jardins paysagés grignotant l'espace agricole : manifestement le quartier a changé d'âme.

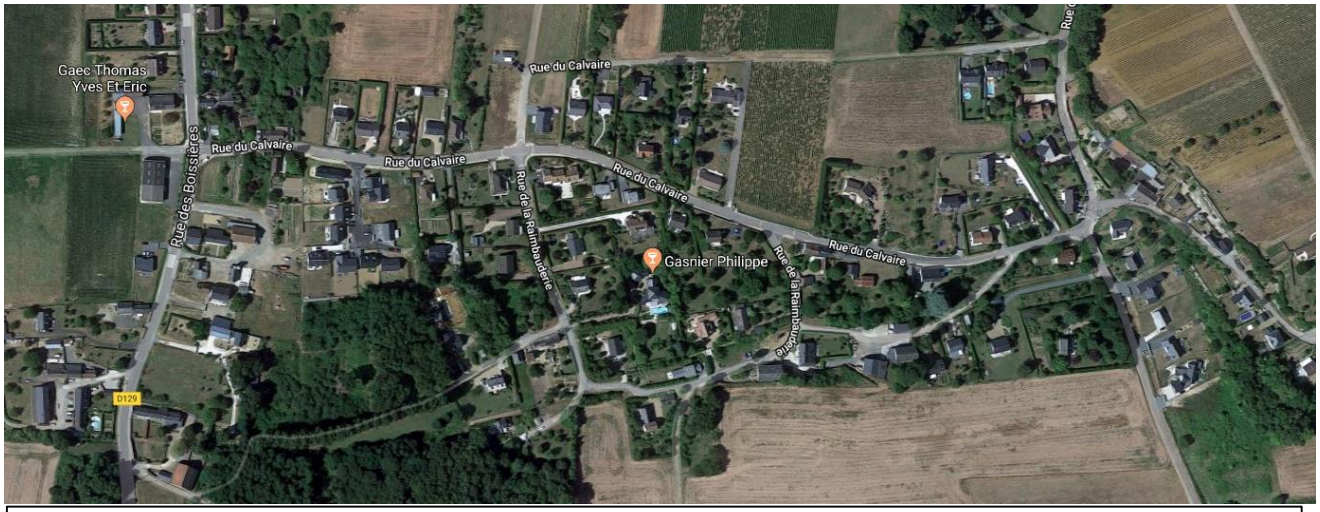

Figure 42. Photo satellite de 2018. L'occupation du sol n'est plus celle de 1985 ou des siècles antérieurs. Les axes de communication (routes et chemins) permettent de comparer avec l'image précédente : mais moins de fermes, moins de cultures mais un paysage arboré encadrant des villas.

Suite à de telles transformations comment retrouver des vestiges du passé ?

- La première constatation est que si des maisons se dressent toujours en lieu et place des maisons du **Calvaire** des cartes cadastrales, il apparait rapidement qu'elles ont été fortement remaniées et portent peu de traces de leur existence ancienne.
- Le premier témoignage est apporté par le réseaux de chemins et de rues qui n'a pas évolué sensiblement grâce aux efforts d'entretien des collectivités locales ; la rue du Calvaire a totalement été « restaurée » par la commune de Parçay-Meslay…
- Le second facteur est la survivance d'un reste d'activité agricole pour laquelle le fleuron est le chai de la famille Gasnier. Situées au Sud du « rouère » (ruisseau) les installations sont dans le périmètre de l'ancienne propriété du « Grand-Calvaire ». Situées sur la commune de Rochecorbon (alors que pour tout un chacun cette famille est parcillonne) elles portent aujourd'hui le nom de **Gaverie**. Elle produit un excellent Vouvray, exploitant des vignes sur les deux communes. Ses caves sont anciennes et datent d'avant la Révolution : on peut les

Figure 43 La GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun formant ici une société familiale) de la famille Thomas à la Gaverie

distinguer sur le cadastre napoléonien de Rochecorbon; comme souvent ce sont d'antiques carrières récupérées pour y élever le vin. Elles sont une survivance des caves de l'ancienne closerie des Dames du Calvaire.

Figure 44. Les caves de « la Gaveries », propriété de la GAEC Philippe et Vincent Gasnier

- Au Nord de cette exploitation et du fossé du ruisseau, quelques maisons bordent la rue du Calvaire. Ces bâtisses largement remaniées semblent être une surélévation des constructions anciennes ; elles sont indiquées sur les anciennes cartes confirmant qu'elles existaient à l'époque des Dames du Calvaire, mais ne semblent pas leur avoir appartenu, c'est **la Gaverie**. Le nom est en soit une indication, en effet son origine vient probablement d'un de ses propriétaires ; la famille « le Gave ». Ce nom est familier dans le secteur même s'il ne semble ne plus être porté aujourd'hui. On le retrouve sur quelques sépultures au cimetière de Parçay, la vallée de la Béboire au Nord de la commune de Rochecorbon est dénommée « la vallée des Gaves » …

Figure 45. Les maisons de la Gaverie, située rue du Calvaire à Parçay.

- En parcourant la rue de la Raimbauderie, descendant la côte longeant la Gaverie, laissant le chai de la famille Gasnier sur la gauche, on atteint le **Grand-Calvaire,** puis à quelques dizaines de mètres, sur la gauche, bordant le chemin qui monte dans les vignes, **le Petit-Calvaire.** C'est aujourd'hui une belle propriété, parfaitement incrustée dans son écrin végétal. Sur le devant se dresse une ancienne grange réhabilitée en abri. Le chemin conduisait autrefois à la **Génaudière**, ferme aujourd'hui disparue.
- Puis continuant la rue de la Raimbauderie, on tourne à droite, rejoignant la commune de Parçay lors du passage du ruisseau. Sur la gauche se dressait la maison du

*Figure 46. À droite du chemin menant aux vignes, une ancienne maison bâtie avant la révolution, vestige du **Petit-Calvaire** ; elle a été largement remaniée. Son élévation sur trois étages trahit qu'elle fut une maison de « maitre » plus qu'une habitation de closier. Par contre, beaucoup de modifications marquent son histoire, et il n'est pas facile d'identifier toutes les époques d'aménagements nouveaux*

closier décrite dans l'acte notarié de 1771 *« savoir la maison … consistant en bâtiment, une grange dans laquelle est un mauvais pressoir entièrement en ruine, jardin, verger,*

terre labourable et mauvaises vignes le tout contenant un arpent et demi environ, joignant du midy à une rouère, du Nord à une pièce de vigne ci devant en terre, dépendant de la maison… ». S'il y a toujours aujourd'hui un jardin, il est devenu paysagé, les bâtiments ont gardé l'atmosphère du passé, mais, ont perdu leur vocation agricole.

Figure 47. Cette superbe maison, située au Sud de la rue du Calvaire tranche par la perfection et la sobriété de ses lignes ; avec son allure d'ancienne école, l'architecte a privilégié l'accès à la lumière venant de son exposition au Sud : de grandes baies, des portes vitrées… Cette construction de fin du XIXe siècle est totalement atypique à une époque où le secteur était uniquement agricole.

Quelques souvenirs des anciens habitants du lieu.

Les premiers occupants identifiés étaient, en 1771, la famille de **René Bordier**. Il fut vigneron, closier du Calvaire, propriété des dames religieuses. Il était né le 29 janvier 1715, à la fin du règne de Louis XIV. On remonte sa généalogie jusqu'au milieu du XVI siècle. Le 27 novembre 1742, il se marie à Parçay-Meslay avec **Marie Dupuy**. Une fille naquit le 4 Mars 1752, **Marie Louise Bordier**, enregistrée à la commune de Saint Georges, mais suite à la disparition de la commune de Saint-Georges, son décès sera déclaré à celle de Parçay-Meslay, confirmant que sa maison d'habitation au Calvaire, a changé de commune. Marie Louise épouse le 6 février 1773 à Saint-Georges **René Gaultier** de Parçay (né le 17 février 1753).

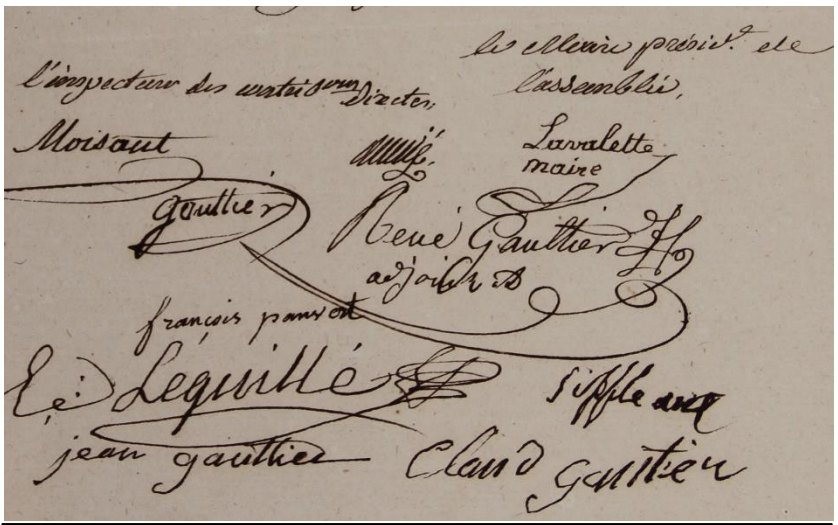

Figure 48. Document de Parçay signé par le maire (Chicoyneau de la Valette) et son adjoint (René Gaultier)

René Gaultier est un personnage emblématique de la commune de

Parçay. Il fera partie, après la Révolution des notables locaux. Il fut nommé maire dès 1792 en succession de **Duchamp Jean**[39] premier Maire de Parçay ; ce **Duchamp** possédera une propriété aux Boissières. René garda le poste de maire jusqu'à une date incertaine qu'on peut estimer à la fin des années 1790. Mais il resta au conseil municipal. Lorsque **Le baron Jean-Baptiste Chicoyneau de Lavalette** devint maire de Parçay-Meslay en 1821, **René Gaultier** est nommé comme premier adjoint. Le Baron décéda le 9 avril 1824 à Tours. Le préfet d'Indre-et-Loire, ne nomma pas immédiatement un successeur, mais avec l'accord de Mr **Augustin de la Frillière**[40], secrétaire de la préfecture, la fonction de gestion de la commune de Parçay sera assurée par « René Gaultier-Adjoint », tel que le confirme la réunion du Conseil Municipal du 12 septembre 1824. On demanda à **René Gaultier** de signer les documents communaux avec la mention « *Adjoint tenant la place de maire vacante ».*

En 1826, **René Gaultier** deviendra finalement Maire de Parçay, mais comme son prédécesseur, il ne terminera pas son mandat, puisqu'il mourut, toujours en fonction le 22 septembre 1829. Durant pratiquement 40 ans il avait servi la commune. Son successeur (1830) fut Claude-François Siffleau qui lui aussi décéda (en 1868) alors qu'il était en fonction depuis 38 ans… **René Gaultier** eut, le 25 janvier 1775, un fils nommé aussi « **René** » enregistré à Saint-Georges, que nous appellerons « **René Gaultier fils)**. Ce dernier épousa à Saint-Georges **Marie-Catherine Gautier** (1779-1859). On le retrouve vers 1820 comme propriétaire de la maison 14, rue des Auvannes : maison qui avait servi de « grenier à sel » sous Louis XV.

Figure 49.La mairie de Parçay avait attribué, une rue à Michel Duchamp en bas de la rue des Auvannes, donc au voisinage du quartier qu'il habitait, mais contrairement à ce que précise ce panneau, Michel Duchamp ne fut jamais maire de Parçay-Meslay mais uniquement que « Secrétaire-Greffier »

Le propriétaire du Petit-calvaire, est encore un personnage du Saint-Georges-d'en-Haut qui marqua Parçay-Meslay, c'est **Michel Duchamp**, « secrétaire-greffier » du Conseil Municipal de Parçay en 1792.

[39] Duchamp Jean fut effectivement le premier maire de Parçay et non Michel Duchamp comme cela est souvent exprimé et à qui, on a même attribué une rue. Michel Duchamp ne fut que le « secrétaire greffier » du Conseil Municipal de Parçay en 1792.

[40] Augustin Du Champ de la Frillière fut propriétaire des Armuseries

Chapitre 4
Le « Saint-Georges-d'en-Haut »
Les Boissières

Introduction.

Localisé à l'Ouest de l'ancien territoire de « Saint-Georges-d'en-Haut », le hameau des « Boissières », s'étire le long de la D129 (rue des Boissières) entre le bourg de Parçay et Champ-Long. Dans d'anciens textes on parle parfois des « Boissetières » (terrier de 1754), « la Boissière » carte de Cassini. Ce nom peut venir de la présence voisine des bois de Chatenay aujourd'hui disparus. Après une tradition agricole vieille de plusieurs siècles voire des millénaires, le paysage se transforme à partir de 1915. Cela commença par la saisie des terres agricoles pour l'implantation du camp d'aviation de Parçay-Meslay. Évolution poursuivit en 1941 par l'armée allemande ; cette dernière étendra les pistes d'atterrissage et les bétonnera, entrainant la disparition de la ferme de la Pécaudière toute proche. Durant les années 1970, pas de répit : on construisit l'autoroute A10. Ces implantations supprimèrent la partie de la rue de Parçay, qui du bourg, passant par la Charronnerie permettait de rejoindre Tours, mais aussi le « *chemin de Tours au Boissières* » (fig.50). Le hameau se trouvait isolé ainsi que Parçay. On renforça récemment la rue des Boissières qui devint un des axes de liaison avec notre capitale régionale, mais cette voie est plus tortueuse que l'ancienne route ; Parçay-Meslay se trouva alors excentré.

Figure 50. Cadastre napoléonien du Sud de Parçay-Meslay : on y trouve les Boissières en limite du Sillon du bois de Chatenay, nom semblant confirmer l'origine du nom « Boissières ». L'intérêt de ce plan est de montrer le paysage avant les « déformations » qu'engendreront le camp d'aviation et l'autoroute A10. Le chemin « de Tours aux Boissières » a totalement été effacé par la présence du camp d'aviation et de l'autoroute A10.

Une occupation très ancienne.[41]

Il est coutumier de considérer que le territoire des communes de Parçay-Meslay, Monnaie était couvert de forets à l'époque néolithique et que le déboisement fut l'œuvre des moines de Marmoutier. Cette affirmation n'est pas prouvée, même si on ne peut mettre en doute l'importance de la présence de l'abbaye sur l'organisation du territoire, en implantant métairies, prieurés…

[41] Les lieux décrits dans ce paragraphe avaient déjà été énumérés dans un ouvrage du même auteur « Rochecorbon au fil de l'eau, au fil du temps » donnant une liste plus exhaustive. On y découvre que les communes de Parçay-Meslay et Rochecorbon possédaient une forte densité de sites dès le néolithique, ces sites furent ensuite occupés par les gaulois puis les gallo-romains

Il existe une autre interprétation qui se confirme au fur et mesure des découvertes récentes. Rappelons que la présence humaine dans notre région remonte au néolithique, soit au environ de 5000 ans avant Jésus Christ. Cette installation succède au dernier réchauffement climatique (env. 12.000 ans avant JC), réchauffement qui transformera l'homme chasseur-cueilleur en éleveur-cultivateur. On trouve pourtant des traces de passage dans les périodes antérieures, mais elles correspondent à des individus en migration, probablement à la poursuite de hordes d'animaux sauvages. Le biface (fig. 51 ci-contre) trouvé au environ de la Planche et Bel-Air en est un témoignage. Dès le néolithique de grandes fermes s'implantent ; elles seront remplacées par des fermes gauloises à l'âge du fer, puis par des Villas gallo-romaines. C'est à cette période qu'on déboise. Sur le plateau de Parçay les terres sont faciles à cultiver, et à la période gauloise le paysage est proche de celui de la fin du XIXe siècle, avec un réseau de fermes distantes de moins d'un km. Plusieurs ont été récemment découvertes sur le plateau au Nord de Tours. Tout d'abord à la Cave

Figure 51. Biface de la période Acheuléenne (plus de 200.000ans) trouvé dans les environs de Bel-Air à Rochecorbon ; la présence de ce silex démontre que l'homme transitait dans notre région bien avant de s'y installer.

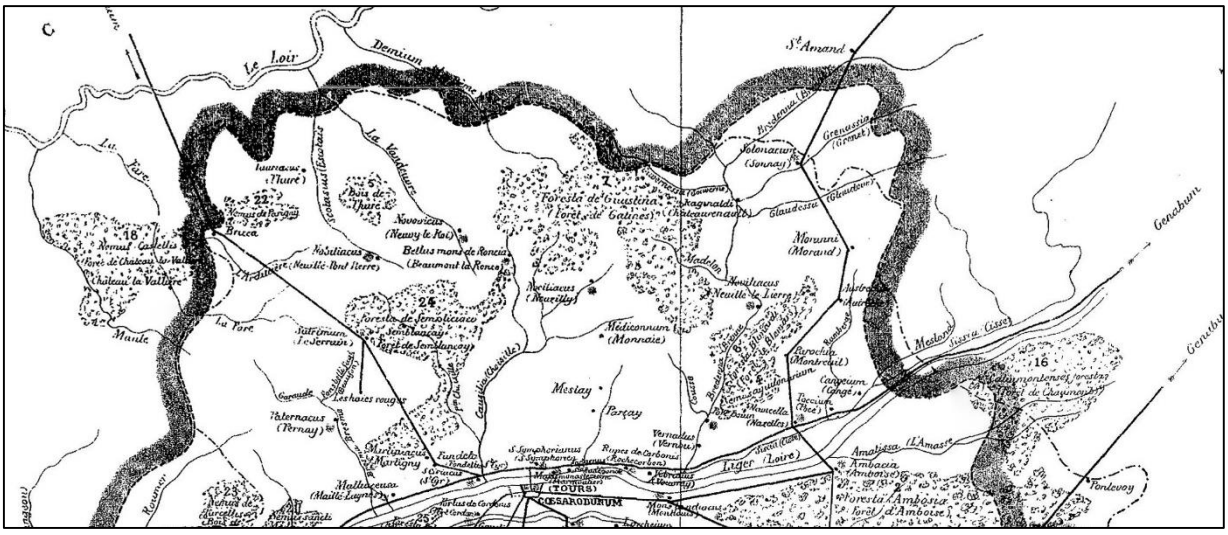

Figure 52 Extrait de la carte « routière » de la CIVITAS TRONUM au Ve Siècle établie par Auguste Chevigny en 1886. Les voies principales longent la Loire, mais le plateau au Nord de Tours est déboisé jusqu'au-delà de Monnaie : la plaine de Parcay est totalement dégagée des forets.

Blanchette sur la commune de Monnaie, à la Roche Deniau (commune de Parçay) A Mon-Conseil (Ex. Saint-Symphorien) et à Champ-Chardon, lors de la construction du centre de dépôt du Tramway.

Ces découvertes sont consécutives à la réalisation de grands travaux. Ce fut le cas lors de la création d'une troisième voie sur l'autoroute A10 en 2004. À cette date la législation impose aux entreprises découvrant des vestiges, de les déclarer, bloquer leurs travaux quelques mois, le temps de procéder à des fouilles. Ce fut donc le cas en 2004, alors que cette procédure n'existait pas dans les années 1970, lors de la création même de l'autoroute; on peut imaginer que beaucoup de traces du

passé n'ont pas été signalées et probablement perdues . Donc en 2004 les investigations se focalisèrent sur le côté Est de l'autoroute (repère 1 de la figure 53), ignorant, durant cette campagne le côté Ouest. On mit à jour une fraction d'un soubassement d'une villa gallo-romaine ainsi que de nombreux tessons de céramiques. Il n'a pas été possible de procéder à une fouille systématique. La date de cette construction fut évaluée entre 50 et 200 ans après JC.

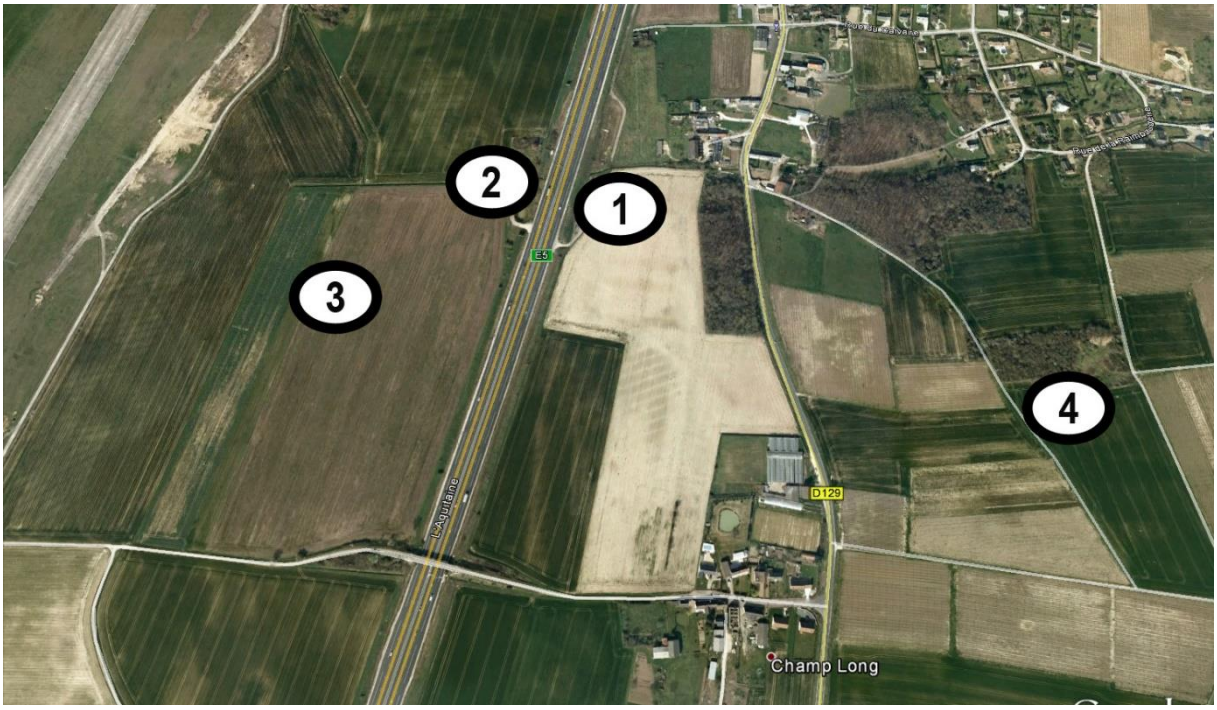

Figure 53 divers sites gallo romains ou plus anciens ont été signalés entre Champ-Long et les Boissières

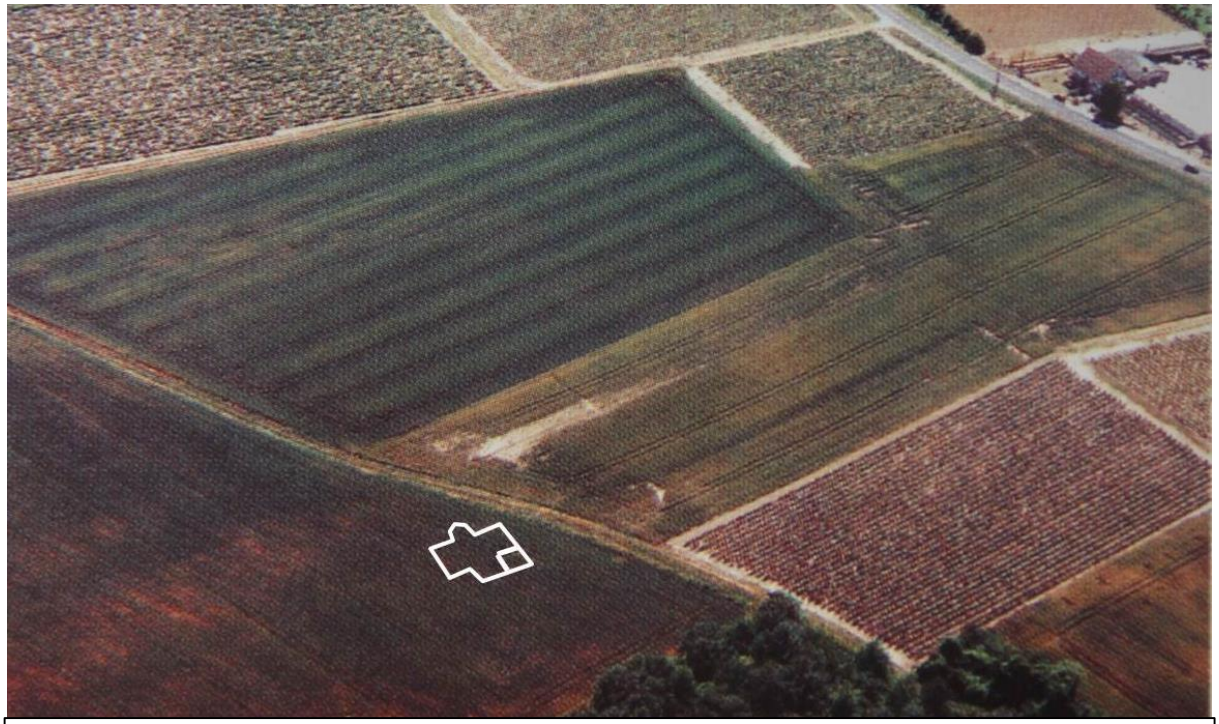

Figure 54. Cliché pris par Jacques Dubois lors de ses recherches aériennes au Nord de la Loire. Le site visible au bas de l'image a une forme en croix ; les marques relevées sur le sol ont ici, volontairement été surlignées pour bien mettre en évidence la forme du bâtiment. On peut penser que ce n'est pas ici la configuration d'une habitation mais plutôt celle d'un temple (fanum). Cette dernière remarque laisse penser que ce temple n'était pas isolé, mais s'intégrait dans un habitat plus dense. La photo ci-dessus fut publiée dans le Bulletin de la Société Archéologique de Touraine de 2007

D'autres documents enregistrés à la DRAC, signalent des restes de constructions de l'autre côté de l'autoroute (repère 2 de la fig.53), mais aussi des scories démontrant la présence d'une activité métallurgique non datée… On peut imaginer une présence gauloise antérieure.

Une autre villa Gallo-romaine avait précédemment été identifiée au lieu-dit le Chapitre (repère 3 de la fig.53). Mais peu de détails supplémentaires sur ce site.

A ces observations sur le sol il faut ajouter les découvertes faites par **l'archéologie aérienne**. Cette technique fut largement exploitée par Jacques Dubois ; il avait constaté que lors de la maturation des céréales, le jaunissement n'était pas uniforme et restait impacté par l'humidité du sol, que cette humidité est modifiée par la présence de vestiges enterrés sous la surface. L'existence des fondations d'anciens murs, d'anciens fossés retardaient ou accéléraient le changement de couleur. Si bien, à un moment du murissement les différences de couleurs des céréales dessinaient le plan des anciennes constructions dont les soubassements restaient enfouis. Mais cette démarche n'est possible que pour les champs de blé est ne révèle rien pour les lieux habités, les bois ou les vignes. C'est ainsi que, proche des sites précédents, Jacques Dubois (repère 4 de la figure 31) identifia le 12 juin 2004 « *une petite construction au lieu-dit « Champ-Long », à 1 km de la base aérienne* » » (fig.54). Nous sommes donc en bordure des Boissières.

L'ancienne Voie en direction de Monnaie, Vendôme, Chartes.

Figure 55 Pierre Danquigny sur son site www.litteratur.fr identifie une voie romaine A2 passant par Meslay en direction de Chartre et donne la photo si dessus entre le Boulay et la Carte à Monnaie

On rapporte l'existence d'une ancienne voie gauloise reliant Tours au bassin Parisien, partant de l'ancien pont médiéval à Saint Symphorien, montant le coteau au quartier Saint Barthélémy pour atteindre la forêt de Chatenay puis à travers la plaine de Parçay atteindre Monnaie et continuer vers le Nord. Certains affirment avoir observé dans l'enceinte du camp d'aviation des vestiges d'une ancienne voie lorsque les réquisitions allemandes de 1941-44 forçaient les paysans parcillons à venir combler les trous des bombardements anglais ou américains. L'existence de cette connexion entre le plateau et la ville de Tours correspondait à une nécessité permettant l'approvisionnement de la ville par les productions agricoles obtenues sur le plateau.

Poursuivre plus au Nord pouvait être problématique. : les routes de pèlerinages privilégiaient les bords de Loire, car au-delà de Monnaie les forêts de la Gâtine Tourangelle représentaient un terrain trop propice aux bandes de brigands et aux abus des seigneurs voisins, rançonnant ou pillant les voyageurs. Il fallut d'abord se protéger contre ces exactions d'où l'émergence de sites fortifiés dont le prieuré de Meslay, mais aussi le prieuré de Saint-Laurent en Gâtine sont des exemples, tous deux sous la dépendance de l'Abbaye de

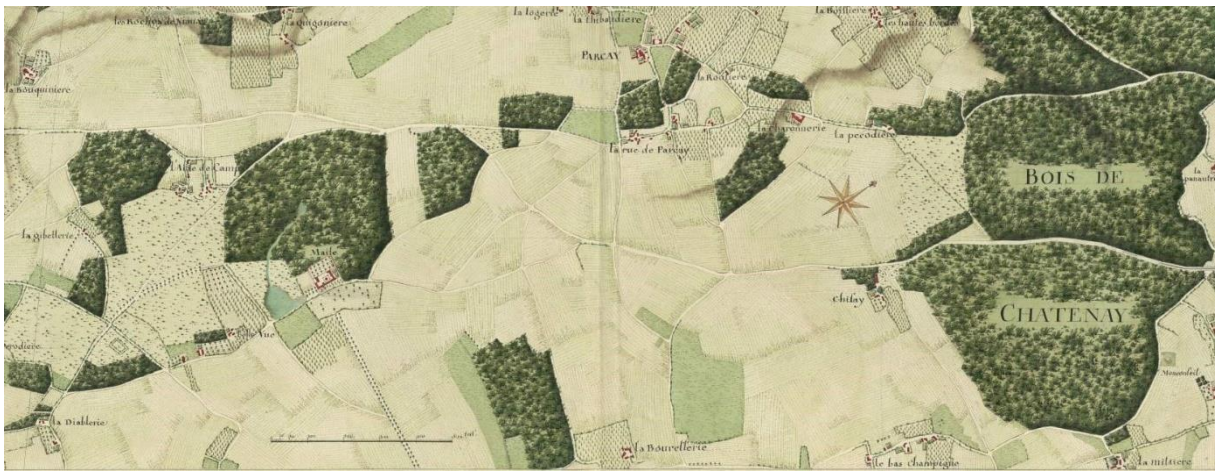

Figure 56. Sur cette carte le Nord est à gauche. Sur le haut à droite, « la Boissière » est représentée ; le hameau apparait au milieu des vignes, avoisinant avec les « Hautes Bordes ». Cette dernière localité n'est pas reportée dans le cadastre Napoléonien, ni dans le terrier de 1754. Il n'est pas impossible que ce nom de lieu soit à corréler à la famille Bordier, dont certains représentants demeurent dans le voisinage.

Marmoutier. La carte précédente donne une vue des voies de communication traversant la plaine de Parçay-Meslay sous Louis XV (carte Trudaine)

Le Hameau.

La photo aérienne de 1955 ci-contre extraite du site Géoportail, révèle quelques évolutions en comparaison du cadastre napoléonien (fig.50) du début du XIXe siècle.

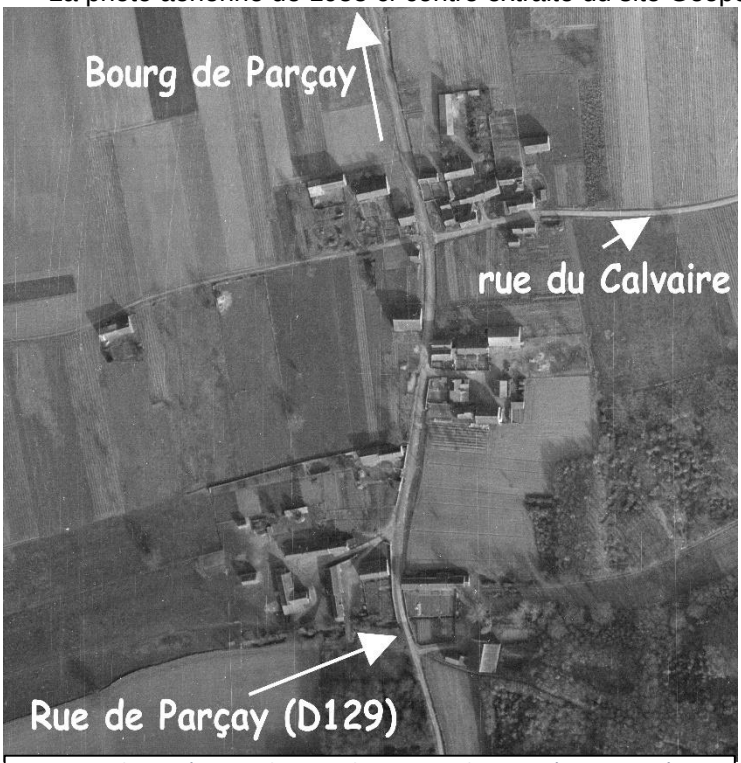

Figure 57. Photo aérienne de 1955 du quartier des Boissières ; peut-être moins de vignes et quelques maisons supplémentaires, mais en réalité peu d'évolutions par rapport aux siècles précédents.

- Les vignes, entouraient précédemment les habitations ; elles ont pratiquement disparu en 1955
- La partie Nord du hameau montre peu de changement, il n'en est pas de même dans sa partie Sud en limite de Rochecorbon où de nouvelles constructions sont apparues
- Les routes et chemins restent identiques à ceux de 1754, mais ont été modifiéz depuis.

Le recensement de 1806 de Saint-Georges, identifie une famille vivant aux Boissières ; Bouchet Jean, cultivateur (67 ans) vivant avec son épouse **Marie Goutet** (57 ans) leur fille **Jeanne** (29 ans)[42].

Avant 1808, Les Boissières étaient partie intégrante de la paroisse puis de la commune de Saint-Georges-sur-Loire. On se faisait donc enterré au cimetière situé

[42] Si les noms sont pratiquement respectés, (en réalité Jean Jacques Bouchet, Marie Anne Gouste-Gouté et leur fille Jeanne Marie) les âges sont plutôt farfelus. Jean Bouchet né en 1735 à 71 ans et non 67, son épouse née en 1743 a 63 ans et non 57, par contre Jeanne né en 1776 a effectivement 29 ans.

devant l'église de Saint-Georges. La distance posait problème, et C.L.Grandmaison[43], rapporte :

> « *Selon le témoignage des anciens de la paroisse, entre autres de Jean Sonzay (fabricier de Saint-Georges) et Jean Caillet, qui [en] sont tous deux natifs, l'usage était que lorsque quelqu'un de la paroisse mourrait et qu'il habitait les Hauts, c'est-à-dire au-delà de la plaine de Champ-Long, on allait lever le corps à la Barrière, c'est-à-dire, vis-à-vis de l'allée de noyer de Mausny, à moins qu'il y ait eu service entier. En cette année quelqu'un qui demeurait* ***aux Boissières décéda,*** *en conformité avec cet usage, on est allé lever le corps au dit lieu la Barrière, parce qu'il y avait une demi-service. Les parents en ont fait quelques plaintes et quelques murmures, qu'on n'a pas dû devoir considérer, vu qu'on avait respecté l'usage de la paroisse. La même chose avait été faite, peu de temps auparavant, à la fin de la précédente année, pour une personne décédé dans le même secteur, sans aucune plainte des parents, qui connaissant l'usage, s'y étaient soumis sans contradiction* »

Figure 58. C'est ici qu'en 1875 les mairies de Parçay et Rochecorbon construisirent un pont pour relier les deux communes ; ce pont fut transformé lors de l'élargissement de la D129. La maison en arrière-plan appartenait à Marie Bouchet et François Bastard, après la Révolution puis à Aimé Boulay il y a quelques décennies.

Ce commentaire confirme que les funérailles sont à la charge de la famille qui doit acquitter une somme prédéfinie en fonction de la prestation. Or, on ne se fait enterrer que dans la paroisse dont on dépend ; nous avons déjà constater l'existence de querelle entre curés se déchirant pour savoir dans quelle paroisse le défunt doit être enseveli et quel curé a en charge l'enterrement. Or dans le cas des Boissières, l'église la plus proche est celle de Parçay, mais on doit se faire enterrer à Saint Georges. Le problème n'est pas que la distance mais surtout l'obstacle que constitue le ruisseau des Boissières (ou Chatenay). Il n'existait pas de pont, on traversait à gué, heureusement le débit n'est pas pérenne. Il faudra attendre 1875 pour qu'on décide d'y construire un pont, mais à la charge de quelle commune ? le ruisseau était devenu après 1805, et le morcellement de Saint-Georges, la limite entre Parçay et Rochecorbon.

> « L'an mille huit cent soixante-quinze le 18 Février, à une heure, le Conseil Municipal de la commune Rochecorbon, s'est réuni dans la salle à la mairie sous la présidence de Mr LeBled, maire.
>
> Mr le maire, communique au conseil un devis dressé par Mr l'Agent voyer, pour la construction d'un ponceau sur le ruisseau des Boissières qui traverse le chemin vicinal n°4, à la limite des deux communes de Rochecorbon et Parçay.
> Ce ponceau dont la dépense totale serait de 86.65F, ne couterait, à la commune de Rochecorbon que 43.32F et la commune de Parçay payant l'autre moitié… »
> Le projet fut approuvé par le Conseil de Rochecorbon, celui de Parçay et le Préfet.
>
> Nota, Le chemin vicinal n°4, rejoignait la Croix-Rouge, en haut de la rue Vaufoynard actuelle et Notre-Dame d'Oé en traversant les Boissières, donc partiellement la D129 d'aujourd'hui.

[43] BSAT 1911, T18, p132.

Figure 59. En aval de la RD129, le ruisseau des Boissières a creusé une petite vallée à fond plat en direction du hameau du petit Calvaire. Ce territoire, inséré entre deux espaces boisés reste à l'écart des regards et se trouve épargné par l'extension de l'habitat lui conférant un sentiment de sérénité et de quiétude. Le ravin du ruisseau sert de frontière entre les communes de Parçay-Meslay et Rochecorbon. C'est aujourd'hui un terrain privé ; les anciennes cartes laissent penser que le chemin était autrefois public.

Quelques mots sur les anciens habitants.

Le recensement de 1806, avait identifié Jean Bouchet, sa dernière épouse et leur fille jeanne. En réalité, Jean-Jacques Bouchet, s'était marié trois fois ; d'abord le 16 juin 1761 avec Marie Gaultier, puis le 19 septembre 1763 avec Marie Bordier, et enfin avec Marie Gouste le 13 février 1770. Il aura finalement 7 enfants. Sa dernière fille Jeanne identifiée sur le recensement de 1806 est déjà veuve à cette date, elle se remariera le 20 septembre 1808 avec René Brunet pour être à nouveau veuve en 1818 ! Jean-Jacques Bouchet était issu d'une famille de 15 enfants, il n'est donc pas étonnant de trouver dans le quartier d'autres membres de sa famille. Son demi-frère René Bouchet (1762-1817), déclaré en tant que cultivateur, laboureur, marchand et vigneron possédait la maison en limite de Parçay, maison qui sera la propriété d'Aimé Boulay… Sa fille Marie, née en 1771, épousa un certain François Bastard et on retrouve le couple aux Boissières, possédant une ferme. Le groupe de maisons appartenant actuellement à la famille Letourmy était la propriété du couple Jean Duchamp, Françoise Aubert ; ces personnages ne nous sont pas inconnus puisque Jean Duchamp n'est qu'un des fils de Michel Duchamp « secrétaire-greffier » du Conseil Municipal de Parçay en 1792 et qui habitait au Petit-Calvaire.

En conclusions, force est de constater, que quelques familles (Bordier, Bodier, Duchamp, Gaultier…), souvent liées entre elles par différents mariages, se partageaient le territoires des Boissières et de la vallée du Calvaire. Localement, il n'y eut pas de commerces formellement recensés, à l'exception d'un café dans le haut de la rue du calvaire et un autre assez proche à Champ-Long ; ce dernier portait le nom évocateur du « ***Gosier-Sec*** »[44]. Mais il ne faut pas imaginer que la vie était aussi paisible qu'on

[44] . *Information Mme Monique Letiesse.*

puisse le penser ; **le 30 juin 1747, *on enterre à Rochecorbon « Jean, fils de feu Mathurin Guillon et de Marie Martin, âgé de 8 ans, étranglé et presque entièrement dévoré par un animal féroce, près du village de Champ-Long ».***

Les vestiges du passé n'ont pas tous disparu.

Figure 60. Il n'y a pas si longtemps où l'activité était principalement agricole, et le calendrier défini par les travaux des champs, des vignes et des animaux de la ferme. (Image tiré du film de Benjamin Gautier)

Lorsqu'on traverse le hameau des Boissières, l'objectif est principalement de rejoindre Sainte-Radegonde et la Ville de Tours par la D129 ; en deux mots on ne fait que traverser sans prêter grande attention à l'endroit ; pourtant un stop au niveau de la jonction avec la rue du Calvaire devrait nous inciter à plus d'observation. Et pourtant les travaux accompagnant les chantiers de construction vous avaient signalé une densification de nouvelles habitations des deux côtés de la départementale. Il vaut la peine de vous arrêter, de découvrir les vestiges d'un passé que vous n'aviez pa eu le temps de voir ; ils sont intéressants car, ils nous donnent une idée de ce que pouvait être la vie dans notre campagne il y a un ou deux siècles. Dans un ouvrage précédent[45] , je m'étais plu à rappeler qu'Aimé Boulay, des Boissières fut probablement un des derniers cultivateurs à utiliser un cheval de trait pour ses labours. Or, quelques coins des Boissières ont gardé le parfum de ces temps anciens ; plusieurs constructions semblent remonter au XVIe siècle voire plus ; elles vont bientôt disparaitre sous la pression de l'extension urbaine et aussi à cause de leur manque de confort ; j'ai tenu à en garder un souvenir photographique.

Figure 62. À droite dissimulée derrière un rideau de ronce, un puit-chapelle au carrefour de la rue du Calvaire et de la rue de Parçay. Ce puits, proche des chemins était probablement un des centres de vie du hameau où plusieurs habitants venaient puiser de l'eau.

Figure 61. Entre la D129 et l'autoroute A10, au milieu des champs, ruines d'une ancienne construction appartenant à la famille Baudier ; le cadastre napoléonien ainsi que le terrier de 1754 n'indiquent pas la présence d'une maison à cet endroit, bien qu'elle paraisse ancienne.

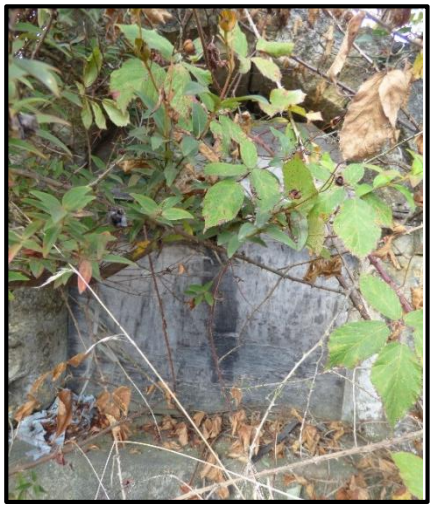

[45]« Une Histoire de Parçay-Meslay » du même auteur, publié en 2018

Figure 63. Sous les coups de boutoir du temps, le patrimoine locale dépérit. Gardons le souvenir de ces habitations d'autrefois .Ce groupe de maison appartenait après la Révolution a Jean Duchamp, fils de Michel Duchamp, premier « secrétaire-greffier » du Conseil Municipal de Parçay en 1792. Un peu plus loin dans la rue du Calvaire, existait un débit de boisson ; cet estaminet disparut dans la seconde partie du XXe siècle.

Figure 64.(A gauche) Au haut de la rue du Calvaire, cette superbe cheminée de tuffeau et de briques a été dégagée des remblais qui l'encombraient. C'est tout ce qui reste de l'étroite pièce à vivre d'une habitation aujourd'hui détruite.

Figure 65. Ce quartier des Boissières est riche de ces petites constructions en pierre de tuffeau, nous rappelons une époque révolue.

Figure 67. Le toit en bac acier, montre le soucis du propriétaire de protéger les murs de cette petite construction fort ancienne.

Figure 66. Superbe maison ancienne, avec son toit de tuiles rouges, ses pierres d'angles taillées. Sur le coté trace d'un ancien four à pain que l'on a muré. Aujourd'hui transformée en cellier ou atelier cette construction est parfaitement représentative des habitations rurales des siècles précédents la Révolution. Merci de l'avoir conservée en cet état.

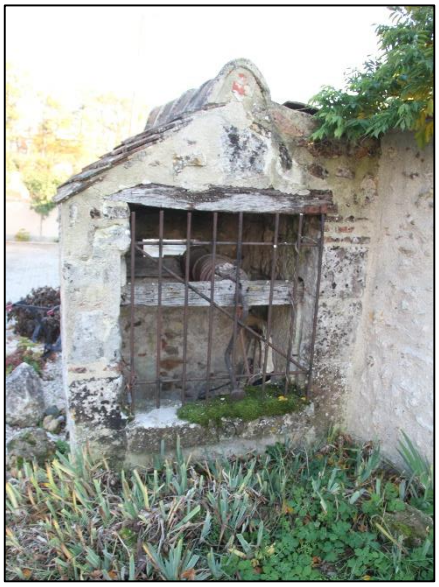

Figure 68. Un autre puits des Boissières (en fond de vallée).

Chapitre 5
Le « Saint-Georges-d'en-Haut »
La Vallée des Ruer(s)

Introduction

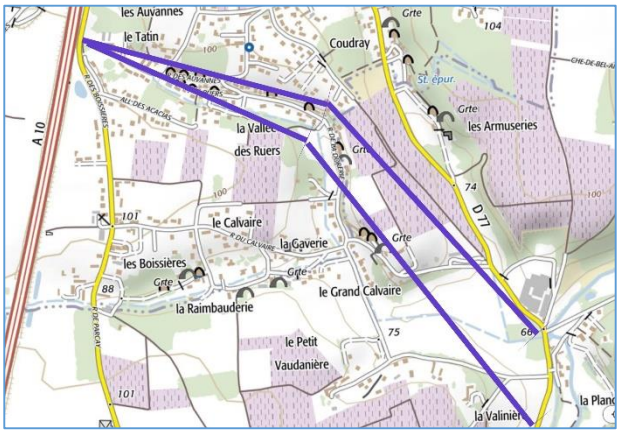

Situé au nord du Secteur de la paroisse de Saint-Georges, cette vallée formait une limite naturelle avec la paroisse de Parçay. Administrativement cette vallée était raccrochée à la Seigneurie de Parçay. L'endroit est facilement identifiable par sa forme en corne d'abondance dont la pointe démarre juste au-dessus des Boissières pour former un sol relativement plat, incliné vers l'Est en s'élargissant progressivement jusqu'à la Dorerie, puis dépassant le Grand-Vaudasnière s'étale brusquement pour finalement atteindre le hameau de La Planche. L'origine du nom vient de la famille Ruer qui habitait ce vallon ; cette famille donna plusieurs notables à la paroisse et aux communes de Saint-Georges et Parçay-Meslay, et c'est à cause de la renommée des membres de cette famille qu'on baptisa la vallée de leur nom. Plusieurs furent fabriciens et syndics…

Les Rué ou Ruer, une famille qui marqua le territoire.

Souvent orthographié « Rué » dans les anciens registres et sur le cadastre napoléonien, on le trouve aujourd'hui plutôt sous la forme de « Ruer ». Signalons que Rué ou Ruer étant un nom de personne, le pluriel ne devrait pas prendre de « S ». Simplement l'usage (encore) a pris l'habitude de ne pas respecter cette règle de grammaire !

Un rapide examen des registres paroissiaux de Saint-Georges nous apprend que ce patronyme existe depuis le début de ces enregistrements.

- En 1599 un certain **Louis Rué** est baptisé, son père **Oyan Rué** y serait né vers 1574
- Nous n'énumérons pas ici tous les Rué de Saint Georges, cependant certains se distingueront et apparaissent localement comme des personnages de premiers plans.
    - Les Archives ont enregistré (ADIL H233) *la vente par Gripouilleau, notaire, et Dom Gilbert Bourges, cellérier, à **Jean Ruer**, vigneron, de la coupe d'un bois de trois arpents près Meslay, paroisse de Parçay, appelé La Gaudinière, pour 60 livres. (Vers 1670).*
    - De même, en 1643, (ADIL H240) est décrit *à propos de l'ile de Marmoutier le procès, entre les religieux et les sieurs **Ruer** et Duchamp, prétendant qu'ils sont bien propriétaires des pièces de terre réclamées par lesdits religieux, que le fossé, désigné par eux comme l'ancien canal, n'a jamais été qu'un fossé de particuliers… Ce conflit se soldera par une transaction entre le **Sieur Ruer** et les religieux.*
    - *En 1641, Bail de la métairie du Cassentin, par Jacques Saccardy (Seigneur de Mosny, Saint-Georges), à Mathieu Ruer. (ADIL H286)*
    - *En 1683 Sentence rendue par René Rousseau, bailli de Marmoutier, condamnant M. Ségouin, trésorier de France, à payer **à François Ruer**, fermier de la seigneurie de Marmoutier, 2 années d'arrérages de ladite rente de 31 sous. (ADIL H321)*

- *En 1670, vente par Pierre Ranquais, demeurant à Châteaurenault, aux religieuses du Calvaire de Tours, d'une rente de 17 livres 10 sous, due à lui par* ***Pierre Ruer*** *sur l'immeuble vendu à monseigneur (ADIL H829).*
- *Un* ***Pierre Ruer*** *fut notaire royal à Rochecorbon de 1634 à 1657.*

Figure 70. Un des bons à sel, trouvé rue des Auvannes et portant le nom de « Jean Rué », paroisse de Parçay remplissant probablement la profession de fournisseur local de sel (Gabelou)

Le terrier de 1754 identifie la présence de membre de la famille « Ruer » en limite de la vallée ; **Article 473** *« **Ladite Veuve de Martin Rué** pour une maison à cheminée, au dit-lieu contenant une demie chainée ».* C'est dans cette habitation située 14 rue des Auvannes que Mme Marie Catherine Morel, découvrit cachés dans les fentes des poutres d'un plafond, des bons à sel. Cette découverte semble démontrer que ce lieu était le grenier à sel des paroisses avoisinantes. Ces bons à sel, datés de 1660, portent le nom de « **Jean Rué** ». En examinant les registres de Saint-Georges on peut reconstituer les origines de ce Martin Rué.

Figure 69. La vallée des Ruers sur le terrier de 1754. Notez la faible densité d'habitation e que les quartiers voisins s'appelaient « Fondriére » « lyonnière » … et non « Auvannes » comme actuellement.

  - **Martin Rué** est né en 1680, il épousa le 27 janvier 1710, à Saint-Georges, Catherine Guiet, il était : **le fils de Jean Rué** (1610- ?) et Michèle Pinon (1615- ?) et le **petit fils de Jean Rué** (1640-1692) qui avait épousé Jeanne Bracquier (1645-1694) en 1665…
- Le 29 septembre 1793, **jean Ruer**, procureur de la commune de Parçay fixe la date des vendanges rouges au 3 octobre suivant.
- On retrouve le même individu un peu plus tard : « *Aujourd'hui dixième jour de Messidor, an II (28 juin 1794) de la République, nous Maire et Officiers municipaux de la commune de Parçay assistés de* ***Jean Rué,*** *agent [syndic] pour nous conformer aux décrets du 18 Floréal an II pour la cérémonie de la fête de l'Etre Suprême, avons fait la cérémonie en la forme prescrite par la loi avec les chants et hymnes qui nous ont été envoyés… »*[46]
- Le recensement de 1806 de la commune de Saint-Georges identifiera des représentants de la famille Ruer

[46] Source les registres de la commune de Parçay.

- A la Vinetterie. **Jean Ruer** (vigneron, 34 ans) sa femme Françoise (30 ans), leurs enfants ; Jean (3 ans), François, 8 mois), sa mère, Marie née Bouchet, son frère Michel (43 ans)
- C'est probablement ce même **Michel Ruer** qui, membre du Conseil Municipal de Saint-Georges dont le maire est René Legras, votera le 31 mars 1807 la demande du rattachement de la commune à celle de Rochecorbon[47]. « Mr *le Préfet est prié de solliciter auprès du Gouvernement, la réunion totale de la commune de Saint-Georges à celle de Rochecorbon… »*

Figure 71. La vallée des Ruers n'a pas perdu son caractère bucolique, isolée par les légers coteaux présents au Nord comme au Sud, coteaux boisés de chênes, charmes, d'érables champêtres pour la partie arborée, de noisetiers pour la partie arbustive. Le vallon a su garder son apparence d'autrefois.

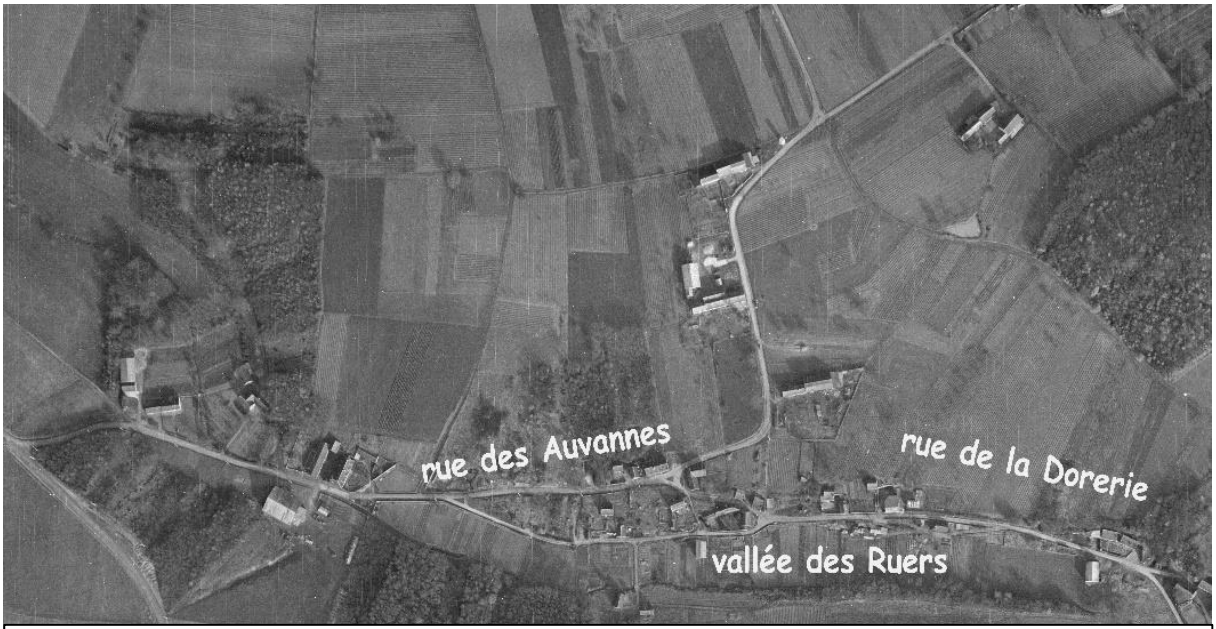

Figure 72. Le quartier de la vallée des Ruers en 1955. (Source Géoportail). Cette vue aérienne est à comparer avec le plan terrier de 1754, antérieur de 200 ans !

[47] En réalité la commune de Saint-Georges sera éclatée en deux parties : la plus grande partie rejoindra la commune de Rochecorbon, une seconde partie, plus petite fusionnera avec la commune de Parçay-Meslay

Où se positionnait la limite entre les paroisses de Saint-Georges et de Parçay ?

Lorsque les communes vont remplacer les paroisses en 1789, elles sont censées couvrir le même territoire, mais problème il n'en existait pas de cartographie précise, et le conseil municipal de Saint-Georges se plaindra de l'absence de bornes de limite. Il faut dire que la paroisse avait en charge les individus, non le sol. Il n'en est pas de même des fiefs, châtellenies ou autres seigneuries qui collectaient taxes, impôts, cens. Ces derniers s'adressent effectivement à des propriétés (impôts fonciers) ou à leurs productions agricoles (dime, cens…). Dans ce cas les délimitations sont précises et fournies par des « terriers » qui après la Révolution se transformeront en « cadastres napoléoniens ». Le terrier de 1754 de la Seigneurie de Parçay décrit précisément la vallée des Ruer (fig.70). Peu d'habitations à cette époque le long du réseau routier qui est pratiquement le même aujourd'hui, inversement avec le nom des lieux voisins qui ont disparu. Les noms de « Fondrière », « Lyonnière » qui n'évoquent plus rien

Figure 73. Le même quartier aujourd'hui

actuellement, ont été remplacés par les « Auvannes ».

- ***Fondrière.*** *Définition du Larousse* ***; «*** *Lieu souvent envahi par l'eau et généralement marécageux ; trou d'une route défoncée. »*
- ***Lyonnière***, souvent orthographiée « *Lionnière* », évoque un lieu humide ; viendrait du mot « *vagna* », zone marécageuse ; signification que semble confirmée la présence voisine du lieudit « *fondrière* »
- ***Les Auvannes :*** *Ce nom apparait pour la première fois dans le cadastre napoléonien en remplacement de « Fondrière et Lyonnière ».* ***On est tenté de rapprocher ce nom de « eau-vanne » qui correspond à une évacuation des eaux usées ; ce rapprochement est trompeur et ne correspond pas à l'origine de l'appellation du lieu, même si l'allusion à la présence d'eau peut paraitre comme certaine. Par contre on peut trouver d'autres significations et en particulier, le nom « Auvanne » du genre féminin était utilisé dans le Vendômois pour définir une espèce de chasselas*** *que l'on ne sait plus identifier. D'autre on fait le rapprochement avec « auvenière », qui dans le Blésois définissait l'espace entre le mur et l'extrémité de l'avant toit. (*Dictionnaire du monde rural, Les mots du passé, Marcel Lachiver, éd. Fayard, 1997).

S'il est difficile de connaitre les limites paroissiales exactes entre Parçay et Saint-Georges, on peut penser qu'une de ces frontières était la rue des Auvannes actuelles, sachant que les habitants de part et autres de cette rue devait appartenir à la paroisse de Saint-Georges.

Figure 74. (A droite). La couleur jaune paille du rocher rappelle le vin de Vouvray, du raisin de nos vignes. Les grandes ouvertures de ce caveau confirment que ce fut un lieu d'habitation ; sentiment que renforce la présence d'un puits sur la droite.

Figure 75(ci-dessous) Le coteau Nord du vallon est perforé de caves taillées dans le tuffeau. Peut-être furent-elles utilisées comme logement et comme caveaux de stockage des récoltes, mais elles existent toujours rappelant la vocation agricole du vallon.

Il est intéressant de noter que la figure 71, extraite de photos aériennes du site de Géoportail et datant de 1955 montre peu d'évolution du secteur en comparaison du terrier de 1754 présenté précédemment. Et pourtant deux siècles séparent ces deux représentations. Ce qui signifie de beaucoup de vestiges du passé ont pu survivre. Mais l'urbanisation récente est en train de transformer le secteur : on peut comprendre ce souci de la mairie de Parçay-Meslay qui souhaite « *prendre des mesures de préservation et de mise en valeur spécifiques pour l'habitat troglodytique et l'urbanisation ancienne de coteaux des vallées des Locquets et des Ruers…* » (PADD de la Commune de Parçay, projet de Février 2016).

La figure suivante est une représentantion du coteau Nord de la vallée des

Figure 76.Cette maison, située rue des Auvannes est celle qui servit de grenier à Sel local, et où on découvrit les bons à sels de la période Louis XV. Cette maison garde le charme d'une époque révolue et correspond à une construction type du XIVe siècle ou plus. Elle fut la propriété de René Gaultier fils (voir chapitre sue Calvaire)

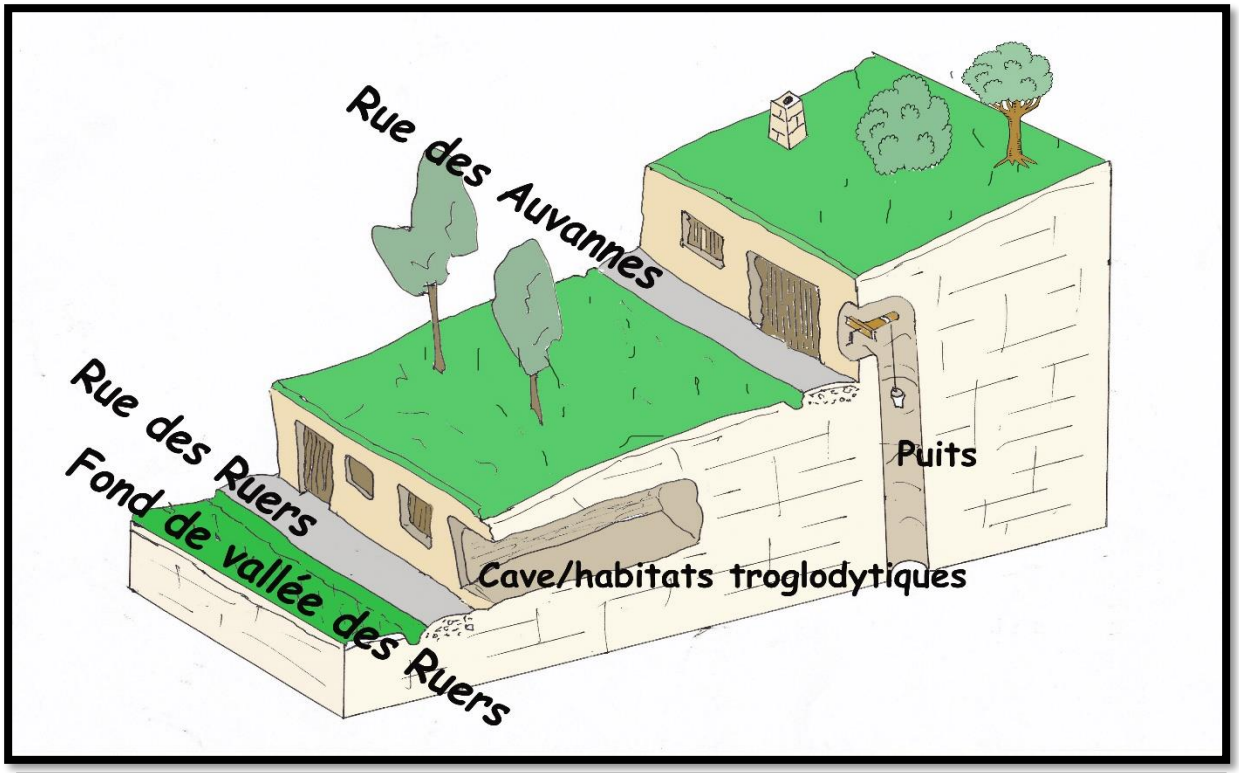

Figure 77. Reproduction du coteau Nord de la Vallée des Ruers ; elle se caractérise par l'existence d'un palier intermédiaire donnant accès aux cavités creusées dans le rocher, créant un habitat troglodytique à plusieurs étages.

Figure 78. Superbe puits-chapelle rue des Auvannes ; soulignons la volonté de protéger et conserver le patrimoine local.

Ruers. Elle se caractérise par l'existence d'un coteau en double palier ; chacun de ces paliers est associé à un chemin spécifique ; la rue des Ruers en bas de vallée, la rue des Auvannes sur le palier intermédiaire. Chacune de ces rues est à flanc de coteau et dessert une multitude d'entrées d'anciennes habitations troglodytiques aujourd'hui converties en caves, celliers, garages… La plupart de ces cavitées possédent une cheminée émergeant de la végétation qui se développe au-dessus, confirmant leur utilisitation ancienne en lieu de vie, ce sentiment est renforcé par l'existence d'un puits proche accolé à l'entrée de plusieurs cavités. Ces puits sont souvent encastrés dans le rocher dans le flanc du coteau, d'autres se présentent sous forme de puits-chapelles : tous descendent à une quinzaine de mètres.

Il vaut la peine de parcourir la rue des Ruers, le bas de la rue des Auvannes en longeant les affleurements du roc nous permettant de découvrir la chaude couleur jaune paille du tuffeau.

Figure 79 Entrée d'un puits taillé dans le flanc du coteau

Figure 80 Cette photo prise à Reugny en 1948 par Arsicault, confirme l'usage de ce type d'habitat jusqu'à une période récente. On retrouve tous les éléments de la vallée des Ruers ; puits, ouvertures, portes et fenêtres, cheminées… cultures au-dessus des habitations.

Le quartier garde les stygmates de l'évolution de l'habitat de Parcay-Meslay.

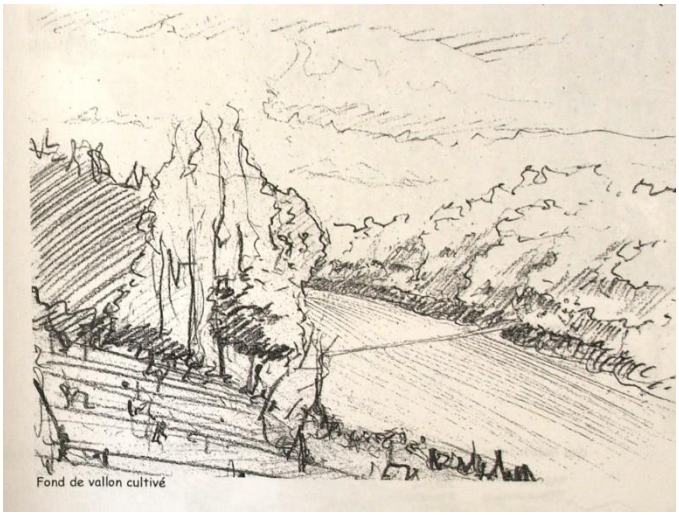

Figure 81. Dessin d'une des vallées de Parçay par L.M.Coyaud

L'orientation Est-Ouest du vallon, assure une protection naturelle contre les vents froids du Nord et de l'Est, tout en garantissant un climat plus doux. Ce fut donc le premier lieu d'habitation sous forme troglodytique. Le coteau reste modeste, ne présentant qu'une dénivellation faible, permettant le creusement de cavités sans danger pour les résidents ; le fond de vallée est à portée demain, les terres de cultures surplombent les habitations et demeurent facilement accessibles. On privilégia très tôt ce type d'habitat ; et on peut imaginer, il y a plusieurs siècles, toute une population s'activant le long des rues des Auvannes et des Ruers, et aussi les fonds de vallée du Calvaire et des Boissières. A cette période le bourg de Parçay n'existe pas encore ; seuls l'église et le logis seigneurial se dressent au centre de ce qui deviendra dans la seconde partie du XIXe siécle le centre du village. La population uniquement paysanne vit très dispersée dans l'ensemble du territoire. Aujourd'hui ces secteurs restent attractifs privilégiant les maisons individuelles et, en conséquence, on constate un fort développement d'habitats dans le secteur Ouest de la vallée, avec une extension vers «l' *Allée des Accacias* » il faut noter qu'on évite maintenant les bords du coteau Nord ; la présence des cavitées souterraines interdit toute construction ; seule, existe, la possibilité de s'accoler au rocher, réutilisant les caves comme extensions trogloditiques.

La Dorerie.

Sur le flanc Nord de la vallée des Ruers, s'accrochant au bord du coteau et évitant de gaspiller la terre fertile du fond de vallée courrait le chemin de la Dorerie, permettant de rejoindre le Calvaire, le Grand et Petit-Vaudasnière. Aujourd'hui ce chemin a été goudronné et est devenu la rue de la Dorerie.

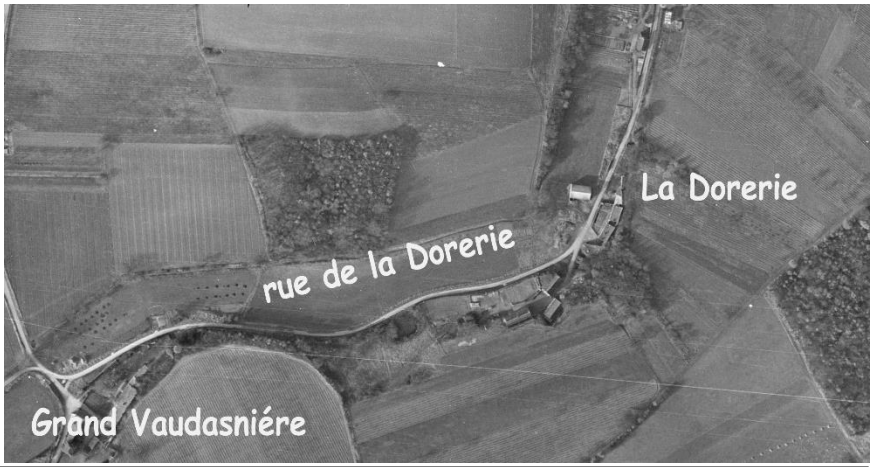

Figure 82. Le quartier de la Dorerie à cheval sur Rochecorbon et Parçay Meslay en 1955 (source Géoportail)

Ce nom est celui du petit hameau qui se dresse en contrebas. D'où peut venir cette appellation ? Il ne faut pas rechercher son origine dans la présence locale de métaux précieux, mais plutôt dans le nom d'un ancien propriétaire potentiel[48]. Sans que cela soit à considérer comme une certitude, on peut penser que l'un d'eux s'appelait « Doré ». Ce patronyme n'est pas inconnu dans le secteur, et sans faire référence à l'illustre graveur *« Gustave Doré »* on en trouve traces de ce nom dans les registres d'état civil : c'était l'usage, le lieu de résidence portait le nom de son propriétaire ajouté du suffixe « erie » ou « ière ».

[48] Certains suggèrent que le nom de Dorerie, évoquerait l'existence localement de fours.

Figure 83 La même rue traverse deux communes ; le panneau de gauche porte le sigle de Rochecorbon, alors que le panneau de droite porte le blason de Parçay-Meslay.

Historiquement, la Dorerie faisait partie de la paroisse de Saint-Georges-sur-Loire, aujourd'hui sa situation est plus complexe puisque la partie Sud du Hameau est sur la commune de Rochecorbon et que ses extensions au Nord sur la commune de Parcay-Meslay. Il est étonnant d'ailleurs de constater que la rue de la Dorerie, contrairement à l'usage, se partage entre les deux communes.

Figure 85. Cheminée au-dessus d'une cave ; devant un puits creusé dans la cour.

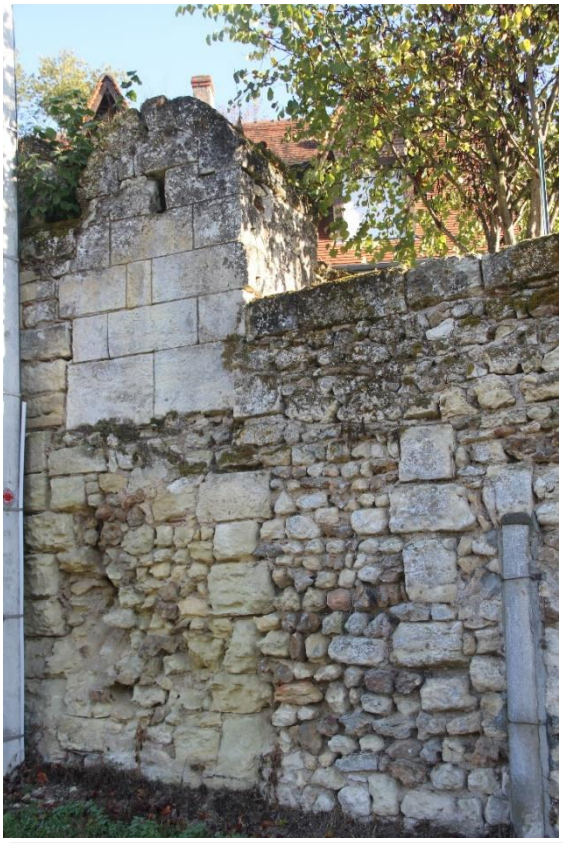

Figure 84. La Dorerie, superbe mur de soutien de pierre. Au sommet ancien cabinet d'aisance en pierre de tuf-feau.

Sur le plan topologique, le secteur de la Dorerie est en parfaite continuité avec le haut de la vallée des Ruers : on retrouve le même mode de sédentarisation troglodytique : on creusa le coteau,y aménagea des habitats, les transformant… Au-dessus du coteau, on y cultive toujours ces pieds de vigne de chenin qui produisent ce vin de Vouvray.

Autres quartiers ou lieudits.

La multitude de noms utilisés pour décrire les lieux aux alentours de la vallée des Ruers et du Calvaire est étonnante. Si nous en avons cité quelques-uns, Gaverie, Boissières, Petit et Grand Calvaire, Auvannes, Lyonnière, Fondriére… notre description n'est pas exhaustive et nous avons rassemblé, ici, une liste plus complète se limitant aux quartiers qui nous intéressent.

L'Etain ou Estain. Clos de l'Estain. (Voir terrier de 1754). Le nom provient de celui d'une ferme située au Sud du Bourg ; aujourd'hui le nom de la rue qui y menait porte son nom. L'origine du nom serait « étang » indiquant la présence d'un peont d'eau dans le voisinage.

La Taupinière. (Voir terrier de 1754). Situé au Nord de la rue de la Dorerie, ce lieudit correspond à une surélévation au-dessus de la vallée des Ruers en face des Armuseries, d'où son nom.

La Frapillière (Voir terrier de 1754). Quartier situé à l'extrémité Est de la vallée des Ruers. « Frappiller » signifie en vieux français « s'indigner » ; on peut penser que « Frapillière » désigne une terre qui ne déclenche pas l'enthousiasme ; donc qui ne vaut pas grand-chose.

Figure 87. Le coteau au niveau de la Dorerie

Lieu de Pologne. (Voir terrier de 1754). Situé juste au Sud de la Frapillière. Peut avoir comme origine un nom d'origine Gauloise définissant un lieu humide, nom que l'on retrouve dans « Poëlon » et que l'on retrouve dans plusieurs lieux des environs, mais pourrait éventuellement définir un secteur peu

Figure 86. En retrait de la rue de la Dorerie, la cavité sous le rocher, abrite une habitation troglodytique.

fertile par comparaison avec des sols « polonais » ayant mauvaise réputation, n'oublions pas que le nom vient du mot polonais « pole » signifiant « champ ».

Les Bournaix (Voir terrier de 1754). Situé au Sud de « Pologne » juste au Nord des Boissières. Cette désignation vient du vieux français « Bournois » désignant une "*Terre glaise, terre de médiocre qualité" (source Dictionnaire du Moyen Français)*

La « Petitte Rouëre » (Voir terrier de 1754). Ce quartier dont le nom signifie « petit-ruisseau » appartenait en 1754 à Martin Ruer ; il est aujourd'hui situé à l'intérieur du camp d'aviation et désignant le haut du ruisseau coulant dans la vallée du Calvaire ou de la vallée des Ruers. D'ailleurs est-ce que le patronyme « Ruer », ne viendrait pas de « Rouëre » ?

Chidaignerie (Voir terrier de 1754). Au Nord des Boissières, en limite des Bournaix, au Sud de la Vallée des Ruers, ce quartier s'appelle quelquefois « **la taille du châtaigner** » démontrant que « Chidaignerie » serait une déformation locale du mot « **châtaigner** ».

La Gangnerie (Voir terrier de 1754). Entre les Boissière et Champ-Long Correspond à la propriété d'un certain Gangneux, nom que l'on rencontre dans ces communes de Parcay, Rochecorbon et Saint-Georges

Fresche de la Rahannerie (Voir terrier de 1754). Située au Nord de Champ-Long. Cette dénomination peut venir du mot de vieux français « *Ranerie* » désignant une grenouillère (Lieu marécageux où on trouve beaucoup de grenouilles.) éventuellement regroupé avec cet autre ancien mot *« Ahanerie* » désignant la culture d'un produit agricole.

Les Terrageaux. (Voir terrier de 1754). Au Sud de la vallée du Calvaire et de la Gaverie ; Cette appellation désigne les parcelles qui doivent payer le terrage (*Droit pour le seigneur de prélever une partie des récoltes sur les produits des tenures rurales.)*

La Dacerie ou Daserie (Voir terrier de 1754). En limite Sud de la vallée des Ruer. L'origine du nom n'a pas été authentifiée même si en vieux français : **daserie**, peut signifier « abandonnée ».

La Raimbauderie. (Voir terrier de 1754). Aujourd'hui une rue porte ce nom ; ce lieu est situé dans le voisinage du Grand Calcaire. Un ancien propriétaire du nom de Raimbaud, nom fréquent dans le secteur, baptisa l'habitation et ses alentours.

La Genaudière. Au voisinage Sud du Petit et Grand-Calvaire, ce nom est largement répandu dans les campagnes françaises et définit souvent une exploitation viticole ou non. On propose parfois comme origine un nom d'homme d'origine franque qu'on retrouve dans Génaudrie, Génardière, Génaudière…

La Doucinière. En vieux français « *doucinet* » signifie « *joli, mignon gracieux* ». On peut imaginer que l'on a cherché à attribuer à ce lieu ces mérites ! au Nord des Auvannes.

Marsaule, Marsaulée ou Marsault. En limites de Saint Radegonde et Parcay. Ce nom de lieu vient du nom d'un saule aux feuilles plus larges que celles des autres espèces (d'où la dénomination latine marem salicem, de mas, maris "mâle", ses feuilles le faisant paraître plus robuste), saule marsault" (dictionnaire du Moyen Français)

La Roche-Bonard. (Section Ci1 du cadastre napoléonien), situé en limite Nord de la Frapillière. Ce nom, comme la Roche-Deniau suggère la présence ancienne d'un mégalithe aujourd'hui disparu. Souvent on s'est attaché à les détruire pour empierrer routes et chemins. Rappelons que le XVIIIe siècle verra la création de la route Bayonne-Paris : notre ancienne Nationale 10 et exigera la récupération de matériau ; à cette époque il était d'usage de rechercher pierres et cailloux partout où il se trouvaient ; cela irritait paysans et vignerons qui n'acceptaient pas que les administrations viennent se servir dans leurs champs et leurs vignes. L'adjonction de Bonard, comme Deniau désigne un individu propriétaire, vivant en ce lieu.

Puits taillé dans le tuffeau,
rue des Auvannes

Chapitre 6
Le « Saint-Georges-d'en-Haut »
Le Grand-Vaudasnière

Introduction.

Situé en limites actuelles des communes de Parçay-Meslay et Rochecorbon, faisant parti de la seconde, le Grand-Vaudasnière est à l'origine d'une grande confusion, car on rapprocha son nom avec « Vodanum », ancienne dénomination latine de Rochecorbon ayant donné « Vosnes » : erreur propagée par la monographie de R.Blondel.. Or « vodanum » issu du mot latin « vadum » signifiant « gué » désignait en réalité le bord de Loire. Cette erreur fut renforcée par la majesté du lieu, le rocher, son escarpement son ancienneté laissait penser que c'était la première résidence des Seigneurs de Corbon, avant qu'ils transfèrent leur château sur le coteau de la Lanterne : or il n'en fut rien ; Vaudasnières ne fut jamais ce premier château. Le nom du lieu est totalement explicite ; « Vaudasnière » vient de val d'Asnière[49], c'est-à-dire « vallon où on élève des ânes ». Or, de façon étrange, le Grand-Vaudasnière comme le Petit-Vaudasnière ne se situent pas dans un vallon mais à flanc de coteau ! Comment justifier cette bizarrerie ? Il n'y a qu'une explication ; « **Val ou Vallon d'Asnières**, » caractérisait initialement, non le lieu d'habitation mais la vallée. « **Le petit vallon d'Asnière** », désignait le vallon du Calvaire qui

Figure 88 accroché au coteau, au-dessus des constructions récentes, le Grand-Vaudasnière.

est effectivement de taille modeste, le « **grand vallon d'Asnière** », la vallée qui descend s'élargit brutalement au niveau de la Dorerie, récupère les « rouères » débouchant de la vallée des Ruers et de la vallée du Calvaire (petit val d'Asnière) et s'étale pour atteindre la Planche. C'est le point le plus bas du « Saint-Georges-d'en-Haut » ; on y a créé récemment un bassin de rétention pour limiter les inondations potentielles de Rochecorbon et réguler le débit de la Bédoire ; d'ailleurs, n'appelle-t-on pas ce quartier « **la Planche d'Asnière** » ? On peut comprendre qu'avec le temps ces dénominations finirent par désigner l'un des hameaux de ces quartiers. Il est nécessaire d'apporter ces précisions, car la similitude des noms entre Petit et Grand-Vaudasnière, le fait que les biens des Dames du Calvaire sont identifiés initialement au Petit-Vaudasnière font que certains pensent que le Grand-Vaudasnière fut une possession[50] de ces religieuses ; ce qui n'est pas exact.

Contrairement aux localisations placées plus à l'Ouest qui appartenaient à la Seigneurie de Parçay (bien que inclus dans la paroisse de Saint-Georges), le Grand-Vaudasnière relevaient dit-on[51]

[49] De l'ancien français *asniere* et, plus avant, du latin *asinarius* (« ânier ») avec, probablement, le sens de « lieu où l'on élève des ânes »

[50] Entre autres, Blondel

[51] Tel que l'affirme Blondel dans sa monographie

de la Châtellenie du Crochet[52]. Cette assertion est fausse, car plusieurs documents rattachent ce secteur au fief de Saint-Georges et non à celui du Crochet : l'indication est portée sur le terrier de 1754, de même, la description du fief de Saint Georges du 20 Juin 1659 (ADIL H286) précise les redevances dues « *au jour de la Saint Brice, cinq jolis boisseaux d'avoine et sept chapons en contribution avec la veuve Goutard… » pour des caves du Grand Vaudasnière ; de même pour le bâtiment principal…*

Ce nom[53] du Grand-Vaudasnière apparait pour la première fois dans les registres de la paroisse de Saint-Georges lors du Baptême de *Jehanne Duchamp* en date du 4 septembre 1609 et non 1660 comme certains le signalent à tort. Le nom de la marraine est indiqué, il s'agit de **Catherine Bouet de la Noue** ; ce nom marquera la vie locale car les Bouet-de-la-Noue seront seigneurs de la Salle Saint-Georges au XVIIIe siècle[54]. Cette dame est présentée comme étant la « *femme du noble homme Jacques Gatian, trésorier des gardes du corps du Roy, et seigneur du Grand-Vaudasnière ».*

Figure 90. Blason de Jacques Gatian Maire de Tours en 1659. » D'azur à une sphère d'or, surmontant un croissant d'argent ».
Ce blason est « fabuleux » car, avec son globe, il évoque l'astronome Galilée. Quelques années auparavant, en 1633, « Galiléo Galiléi » est condamné devant le tribunal de l'Inquisition. Le choix de ce blason n'est pas sans signification « politique » ; on peut être Tourangeau et visionnaire !

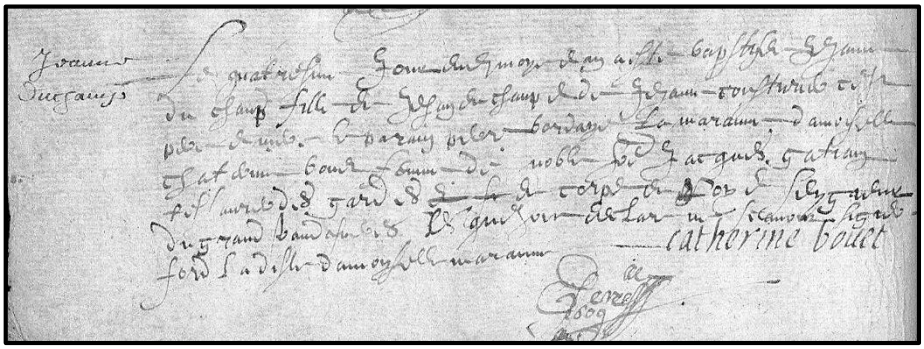

Figure 89. Registre de Saint-Georges sur Loire où il est enregistré en date du 4 décembre 1609, le baptême de Jeanne Duchamp qui a pour marraine Catherine Bouet, femme du Noble Homme Jacques Gatian, trésorier des gardes du corps du roi, et Seigneur du Grand-Vaudasnière.

De l'union entre Jacques Gatian et Catherine Bouet naitra en 1604 un fils Jacques Gatian qui fut maire de Tours. J**acques Gatian**, écuyer, Sieur de la Fonds, fut maire de Tours de 1659 à 1660. Conseiller et juge-magistrat au bailliage et siège présidial.

Le processus d'élection du maire avait été mis en place à Tours par Louis XI. Le maire est proposé par une assemblée *de 24 échevins et un receveur auxquels on a adjoint 75 « pairs » élus à vie comme les échevins. « Chaque électeur inscrivait sur un bulletin les noms des trois personnes auxquelles il faisait confiance pour la place de maire. Les candidats pouvaient être choisis parmi les membres de l'assemblée, ou d'autres notables manans et habitans de ladite ville, ou ayant pris femme en icelle. Le procès-verbal contenant les trois noms les plus cités était ensuite envoyé au gouverneur, qui le plus souvent au nom du roi choisissait finalement le maire »*[55]. Au-delà de ce processus le pouvoir royal se donnait le droit d'intervenir, si bien qu'en 1543 c'est un avocat au présidial de Tours qui fut

[52] La châtellenie du Crochet est antérieure à celle du château des Corbons car les terres composant cette châtellenie étaient possédées par l'évêque de Tours dès le IXème siècle, date à laquelle certaines terres de l'évêché furent attribuées aux Chanoines du chapitre de Saint-Gatien. Ceux-ci avaient réclamé leur part sur la propriété de l'évêque de Tours qui s'étendait sur 27 paroisses différentes.
Cette demande leur avait été accordée par une bulle du pape Benoît III (855-858).
Les domaines qui leur étaient distribués se trouvaient principalement situés sur les communes actuelles de Rochecorbon et de Monnaie, et relevaient directement du chapitre de Saint-Gatien. Les domaines étaient adjugés à vie aux Chanoines par redevance remboursable au denier qu'ils ne manquaient pas de restituer.
Cette châtellenie s'appelait indifféremment le Crochet, ou Vosnes le Crochet, dont dépendait également la paroisse de Notre Dame de Vosnes. Il existait à Rochecorbon une mairie de Vosnes, fief du Crochet qui, en 1225, appartenait à Gauthier de Parthenay et dépendait de l'Archevêché. (Monographie de Blondel sur Rochecorbon)

[53] Carré de Busserolle signale que ce lieu portait en 1718 le nom de « Dupinière » ; il y a confusion, car le nom de « Dupinière » correspondant au quartier qui deviendra « le Calvaire ».

[54] Voir « Saint-Georges-sur-Loire ; le Chef-lieu. Tome 1 » du même auteur

[55] D'après « Vox populi, vox regis ? » L'élection, des maires de Tours au XVIe et XVIIe siècles par Claude Petit-frère.

choisi ; Jean Patrix[56] Sieur de la Rochemainboeuf. Les trois premiers « *suffragés* » étaient le **Sieur Duchesneau**, un trésorier général de France, **Bouet de la Noue**[57], receveur général des décimes, et **Jacques Gatian** magistrat au présidial de Tours. Jacques Gatian fut finalement retenu en 1659.

La famille Gatian de Clérambault.

« Ec., Seigneurs de Vaudasnière, de Gennetreuil, de Taillé, de Fournaguère, de Lafond, des Hérissaudières, de Moreaupicou 'du XVIe au XVIIIe siècle, - Famille noble et des plus anciennes de Tours. Elle a donné à la Touraine les fonctionnaires dont les noms suivent :

- Bernard Gatian, secrétaire de la Reine, contrôleur des guerre et capitaine de la ville de Tours (1546) ;
- **Jacques Gatian trésorier des gardes du corps du roi** (1609), (on le voit à St Georges)
- Son fils **Jacques Gatian, conseiller au baillage et siège présidial de Tours, maire de cette ville en 1659.**
- **Nicolas Gatian de Gennetreuil**, conseiller du roi, trésorier de France au bureau des finances de la Généralité de Tours, mort en 1661 (**il est signalé comme « Parrain » à St-Georges le 15 octobre 1642**)
- François Gatian de Clérambault contrôleur général des finances et domaines (1711) ;
- Louis-Victor Gatian de Taillé, conseiller du roi, lieutenant général au baillage de Tours (1713) ;
- François-Jean Gatian de Clérambault, contrôleur général des finances et domaines (1715) :
- En 1789, François-Marie Gatian de Clérambault comparut à l'Assemblée des Nobles de Touraine, pour l'élection aux États Généraux. Il épousa en 1797, **Henriette de Marsay, arrière-petite-fille de l'immortel René Descartes…** »

D'après Carré de Busserolle

Le 11 avril 1755, on baptise dans l'église de Saint-Georges un enfant du prénom de René, fils de **René Guiet, closier du Grand-Vaudasnière**, et de **Madeleine Moussard**[58], le parrain est le **René Bordier** que nous avons déjà rencontré comme closier des Dames du Calvaire.

Description du 20 juin 1659

En 1659, le propriétaire de la Salle Saint-Georges, à laquelle se rattache le fief de Saint-Georges est le *« Haut et Puissant Seigneur Maistre Jacques Le Vasseur chevalier Marquis de Cogners Fargot et de la châtellenie de Beaumont la Ronce et autres lieux. Ce titre lui donne droit à recevoir hommages et cens (impôts) de ses vassaux pour leurs appartenances et dépendances avec tout droit de justice haute moyenne et basse suivant la coutume du pays et duché de Touraine… ».* Le 20 juin 1669, on rédige un document de 26 pages (inclus dans la liasse ADIL H286) qui décrit les terres, maisons, propriétés du fief, nomme les propriétaires, définit le cens à payer chaque année et la date à laquelle cette taxation doit être versée. Le Grand-Vaudasnière est inventorié :

Le Grand Vaudasnière

- **François Chabert** marchand à Tours pour la messagerie et closerie appelées le grand-Vaudasnière consistant en un grand corps de logis de deux étages, grenier et combles dessus, couvert d'ardoise, autre maison pour le messager, granges, étables, caves, ***colombier***, cours et jardins en terrasse avec le jardin, le tout enfermé de murailles, autre verger aussi fermé de murailles vis-à-vis dudit logis, le chemin entre deux, un grand clos de vigne au-dessus dudit logis aussi renfermé, contenant sept arpents avec trois en terres labourables et

[56] Un Jean Patrix avait été propriétaire du fief de Saint Georges quelques siècles plutôt.

[57] Cette famille possédera le fief de Saint-Georges au XVIIIe siècle. Le Bouet de la Noue indiqué est probablement parent de Jacques Gatian ; on a l'impression de se retrouver en famille !

[58] Où on comprend que le nom du domaine de la « Moussardière » vient d'un dénommé « Moussard »

plusieurs pièces pour raison desquelles on devra chaque an, sept livres deux sols le jour de Saint Brice

- **Jacques Métais** pour un corps de logis composé d'une chambre basse grenier et comble au-dessus, couvert de tuiles, deux caves en roc, joignant les cours de devant, icelles fermées de murailles, contenant quatre chainées…

Le 24 aout 1643, les registres de Saint-Georges signalent que « *Pierre, âgé de 3, 4 ans, fils de Mr et Mme* ***Chabert, marchand de draps de soie à Tours****, qui ont acheté depuis cinq ou six mois le grand-Vaudasnière a été inhumé près de l'autel de Notre-Dame, à côté de la grande tombe qui est devant ledit autel* ». Cette année semble une année dramatique, car les registres notent la propagation de la peste et d'épidémies. Dans cette seconde partie du XVIIe, les Chabert sont très présents ; le 27/07/1670, demoiselle Madeleine Chabert (fille de françois Chabert et d'Anne Goussard) est signalée comme marraine. En 1671 Guillaume Jaloigne épouse dans l'église de la paroisse, Barbe Chabert[59]…

Figure 91. Le grand Vaudasnière en 1819, tel que le représente le cadastre napoléonien de Rochecorbon

Par ailleurs on retrouve un **François Chabert** Sieur de Vaud, bourgeois de Tours au milieu du XVIIe siècle. Il appartient à une famille dont Michel Chabert fut échevin perpétuel de Tours en 1634 ; il côtoyait donc, Jacques Gatien qui, au début du siècle fut propriétaire du Grand-Vaudasnière. Sa fille épousa en 1674, un certain Etienne Poictevin. Cette dernière famille connaissait les Armuseries situées à quelques centaines à vol d'oiseau. Notons que **François Chabert** a charge de **Messagerie**. Les différentes organisations postales (messagers royaux, postes des universités…) avaient obtenu, à différentes époques, des droits de transport des courriers, ce qui faisait du paysage postal français, une multitude d'exploitants non liés et dont les propriétaires n'exerçaient pas eux-mêmes et travaillaient pour le compte des organisations dont ils dépendaient. En 1672, cette organisation sera remise en cause par le rachat par des financiers des charges des maîtres des courriers, avec bail de cinq ans renouvelable. Ils deviendront les bénéficiaires des revenus, après un versement de deux millions de livres au roi Louis XIV. Louvois pourra plus aisément suivre le respect des ordres donnés et fixer lui-même les tarifs postaux…

Figure 92. Photo aérienne de 1955, (source géoportail). Les bâtiments adossés au rocher ont disparu. La maison de maitre est toujours là, demeure une petite construction en extrémité de la terrasse, dominant la maison de maitre ; les bâtiments adossés au rocher ont été supprimés.

La description de 1659 est à rapprocher au premier plan connu, celui du **cadastre napoléonien** de Rochecorbon (1819). 150 ans séparent les deux représentations, mais on peut penser qu'il y a grande similitude. (Figures ci-contre). Il y a effectivement une maison de maitre, qu'on retrouvera plus tard, mais surtout, l'existence d'une « terrasse » en surélévation avec présence de cour. Sur l'arrière des constructions adossées au coteau et donnant accès à des caves. On retrouve une implantation similaire à celle que l'on reverra plus loin dans cette étude aux Armuseries. Habitats mixtes comprenant un logis principal, l'existence d'une grande terrasse avec caves…Cela se confirme dans la description faite Le 20 décembre 1760 devant le notaire royal de

[59] Le 28 février 1676, un certain Jean Jaloigne est reconnu comme Seigneur de Bauger (aujourd'hui la Ravinière) et du Grand Vaudasnière où il décédera le 12 avril 1684.

Tours Maitre Brisset, lors de l'enregistrement de la vente du Grand-Vaudasnière paroisse Saint-Georges par le sieur Emery Toussaint LeTors, Président trésorier de France au bureau des finances de la Généralité de Tours, époux de Dame Renée Martine Lebon au profit du Sieur François Audebert marchand fabricant et son épouse Françoise Cartier.(ADIL3E1/429). En 1806, la population locale avait été recensée. On comptait 17 habitants et 6 feux (foyers). Ce type de recensement n'identifie pas les propriétaires, uniquement les résidents.

nom	prénom	profession	âge
Proust	François	Chef de fam.	25 ans
Douzillé	Elizabeth	Sa femme	34ans
Proust	François	Fils	4 ans1/2
Proust	Martine	fille	2 ans
Aubry	Denis	Vigneron	23 ans
Marsay	Marie	Sa femme	35 ans
Aubry	jean	fils	2 ans
Diet	Pierre	Vigneron	44 ans
Duchamp	Marguerite	Sa femme	45 ans
Diet	Pierre	Son fils	8 ans
Diet	Marguerite	Sa fille	5 ans
Diet	René	Jardinier	84 ans
Moussard	Magdeleine	Sa femme	78 ans
Gajeart	François	vigneron	38 ans
Louis	Catherine	Sa femme	47 ans
Cruchet	François	Vigneron	50 ans
?	?	Sa femme	50 ans

Ce tableau nous fait découvrir un aspect qui ne nous est pas familier ; si les âges reportés sont exacts on se doit de noter que, pratiquement systématiquement, l'épouse est nettement plus âgée que son mari : l'écart atteignant dans certains cas 12 ans. Est-ce dû à un comportement systématique ? Ou est-ce de second mariage ? En effet Elizabeth Douzillé semble avoir contracté un premier mariage à Rochecorbon le 21 aout 1792 avec Isaac Michel Herault. On peut donc pencher pour la première hypothèse.

En 1828, la propriétaire des lieux et Madame veuve Jeuffrain Audebert résidant à Tours. En 1841, la maison de maitre appartient à Jean-Baptiste Crémière, il y loge avec son épouse (née Pallu) un employé et cinq domestiques.

Figure 93. Le Grand Vaudasnière vu de Satellite.

À la découverte du Grand-Vaudasnière.

Si vous voulez vous rendre au Grand-Vaudasnière, il faut vraiment avoir envie d'y aller, sinon vous ne ferez jamais l'effort d'en trouver le chemin : n'en soyez pas désolés, car cette difficulté est au profit des habitants du lieu. En effet dès que vous y accédez, vous êtes submergés par la quiétude de l'endroit. Pas de bruit, la moindre route passagère est à bonne distance, parfois un avion en exercice de la base aérienne, toute proche, vous rappelle à la réalité du temps présent, mais cette réaction est furtive et on l'oublie aussitôt ; une lumière douce inonde le secteur ; lumière du soleil couchant, là-bas, à l'Ouest vers Champ-long, lumière filtrée et teintée de jaune paille par la réflexion du rocher de tuffeau surplombant la terrasse ; cette terrasse, surélevant le niveau du sol, crée, à mi-hauteur un sentiment éthéré ; on est entre ciel et terre ; S'il y a du vent d'Ouest vous le prenez en plein visage, si l'air est calme, vous ne vous en apercevez pas, tant votre esprit est capté par la perspective que vous offre le côté Sud sur les vallons de Saint-Georges. Vous êtes ailleurs, loin du monde, loin du temps. Mais de quel temps parle-t-on ? Il est certain que c'est un temps passé, un temps révolu, un temps d'autrefois, et, un peu inconsciemment on se met à rechercher les traces et le souvenir des âges anciens. Comment s'étonner que certains aient cherché à y voir le début de l'histoire de Rochecorbon ou plutôt de « Vosnes-le-Crochet », première dénomination de cette paroisse de Rochecorbon toute proche. Ils se sont trompés, mais la majesté des lieux justifie leur erreur, et nous leur pardonnons bien volontiers[60] . Ils ont eu le mérite de mettre en exergue ces quelques arpents de Touraine qui font partie de notre patrimoine le plus véridique. Mais cela durera-t-il ? Les pavillons commencent à se presser, juste en bas dans la vallée et suggèrent ces images du temps médiéval où les vassaux se serraient au pied du château de leur suzerain. Cela était inimaginable il y a une décennie, mais l'extension de l'habitat dans la vallée du Calvaire, dans le haut de la vallée des Ruers a atteint ces terres qui avaient une réputation d'être humides, voire marécageuses et inondables. La sérénité de l'endroit, sa proximité de Parçay, de Rochecorbon et de Tours ont effacé tous ces inconvénients.

[60] Initialement la paroisse n'était pas celle de Rochecorbon mais celle de Saint-Georges-sur-Loire

Comment déchiffrer les témoignages d'autrefois

Rien n'est simple, et il nous faut l'appui des cartes anciennes, de quelques textes trop rares et de personnes intéressées pour tenter de retrouver et comprendre ce qui reste d'autrefois.

Avant de grimper la rampe qui mène au sommet du coteau, une ancienne ferme du XIXe siècle se dresse sur la gauche ; elle remplace la maison de maitre décrite dans l'inventaire du 1659. Son implantation au sol a aussi été modifiée, car la maison originelle se dressait en lieu et place du portail actuel et comptait deux étages, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. La cour sur l'arrière existe toujours, donnant accès à des habitations s'appuyant contre le rocher. On peut penser que c'est là, dans cette arrière-cour que demeurait le « courrier » transportant les messages. L'écurie ne pouvait être loin.

Figure 95. Un peu plus à gauche de la construction actuelle se dressait la maison de maitre à deux étages ; elle a aujourd'hui disparue remplacé par cette maison.

Figure 94. Le mur avec ses contreforts laisse penser, que ce dressait ici les remparts d'un ancien château. Mais ce sentiment est erroné

Quittant la rue de la Dorerie, le chemin s'élève le long des contreforts de la terrasse dominant la vallée. On se croirait aux pieds des murailles d'un château médiéval. On peut comprendre la confusion apportée par ces vestiges, d'autant plus qu'on a le sentiment, probablement justifié que le haut du mur a été arasé, réduisant sa hauteur. L'étroitesse du chemin renforce cette impression de domination dégagée par ce que l'on peut prendre, par erreur, pour un rempart. (Denis Jeanson estime sa construction au XVIIe siècle.) Puis on atteint un palier. Nous ne sommes pas au sommet du coteau, mais sur la gauche, une sorte d'esplanade en terrasse insérée entre quelques constructions et le rocher.

Figure 96 La terrasse avec quelques constructions plus ou moins modernes et le rocher habillé d'un parement de pierres

Figure 97. Le rocher, sur une bonne partie de la longueur, sur une dizaine de mètres de hauteur est habillé d'un parement de pierre

À vrai dire il est difficile de parler de rocher ; si on le devine par endroit il est recouvert, sur une petite dizaine de mètres de hauteur d'un parement de pierres en moyen appareil, parement renforçant ce sentiment d'être au pied du rempart d'un château fort. Mais, très vite on découvre que ce mur est percé de nombreuses portes et fenêtres s'ouvrant autrefois sur les habitations troglodytiques aujourd'hui converties en caves et celliers.

Il faut ici remercier Monsieur Frédéric Claude, qui habitant les lieux depuis toujours, m'a permis de découvrir de nombreux détails ; en particulier, il souligne que l'une de ces cavités habitaient il n'y a pas si longtemps une boulangerie utilisant deux fours (l'un pour le pain, l'autre pour la pâtisserie). Ces habitations disposaient d'une cheminée ; certaines existent toujours et débouchent, derrière le sommet du mur, dans la prairie coiffant le haut du coteau.

Figure 99 Dépassant le haut du mur, on aperçoit une cheminée pyramidale, dont la forme rappelle certaines cheminées accolées au rocher rue du Dr Lebled, à Rochecorbon. Noter que le haut du mur a été surélevé ou remis en état à une date inconnue.

Figure 98. Atteignant le haut du coteau, on redécouvre cette étrange cheminée pyramidale ainsi que d'autres plus modestes. On peut penser que certaines cheminées servaient de gueulebée, permettant de jeter le raisin dans les caves au-dessous. Le haut du mur de parement sert de mur de protection en limite.

Figure 100. Motifs de briques formant des niches dont l'entrée a été obstruée ; nous sommes en présence d'éléments du colombier évoqué dans la description de 1659

Sur le haut du mur, juste au-dessus du rocher apparent, s'étendant sur une dizaine de mètres, des motifs de briques formant des arcs répétitifs en forme de niches en plein cintre. Ce mélange de briques et de pierres évoque les

techniques architecturales de la période de Louis XI (fin du XVe siècle). L'entrée de ces niches furent obstruées à une date inconnue[61], condamnant l'utilisation du pigeonnier. Un examen attentif n'est pas sans intérêt, en effet le mur, les briques situées juste en dessous des niches gardent l'empreinte d'encastrement plus ou moins cylindrique, laissant penser qu'on avait installé à cet endroit une sorte de

Figure 101. Étrange construction que cette tour carrée, dont l'usage reste mystérieux : est-ce un escalier de communication entre différent point du domaine, Mr Frédéric signale l'existence d'une niche ayant pu contenir une statue, et qui démontrerait l'existence ancienne d'une chapelle

Figure 102.Vue aérienne du sommet de la tour carrée ; on y voit bien la coursive en niveau intermédiaire, le décrochement dans la mur indiquant la présence ancienne d'une toiture, et l'absence de mur à l'arrière de cette tour, laissant un passage d'accès au champ du coteau, peut-être preuve d'un ancien escalier.

coursive en bois permettant l'accès aux nichoirs. Un peu plus en avant sur l'esplanade, le mur présente un renfoncement donnant accès à une superbe entrée voutée. Le haut du mur révèle un décrochement laissant penser qu'il y avait au sommet une toiture protégeant des intempéries. La carte du cadastre napoléonien semble le confirmer (fig.91) et indique que tout le secteur était couvert. Sur la gauche une sorte de tour carrée interroge ; Les ouvertures dont certaines ont été obstruées suggèrent que cette construction était associée à un escalier dont peut-être des éléments existent encore et pourraient confirmer son usage. En examinant la photo ci-dessus, on constate bien cette porte masquée, à mis hauteur de l'ouvrage, or il existe aussi une porte jumelle en vis avis, porte donnant accès à une coursive de pierre sur la gauche, (Voir figure 96). Cette tour était manifestement une construction permettant d'interconnecter différents points de la propriété

[61]Comme souvent en France, il est probable que la condamnation du colombier ait été suscité par de nouvelles contraintes fiscales ; avant la révolution le droit n'était qu'un droit seigneurial ; à la Révolution les colombiers se multiplient et conduisent à la mise en place d'impositions spécifiques. Dès 1791, la Constituante évoque le problème lors de l'établissement d'un code rural. (Réf.17)

avec le haut du coteau. L'absence de mur à l'arrivée sur le sommet semble le confirmer. Si nous poursuivons notre exploration nous atteignons le fond de l'esplanade ; le mur d'abord laisse place au rocher et à de nombreuses cavités apparentes.

Figure 103. La présence d'un reste de mur sur la droite, mais aussi le long de la rampe montant aux vignes. Les nombreuses niches, à mi-hauteur dans le rocher, vestiges d'encadrement de poutres supportant une toiture, confirme que cet espace était couvert, abritant des activités agricoles ; cette configuration confirme la représentation du cadastre napoléonien de 1819 (fig.91).

Sur la gauche de l'ensemble, le mur réapparait bordant une petite rampe qui atteint une porte accédant aux vignes du coteau. Elle longe une ouverture donnant accès à la cavité dans le rocher ; probablement une ancienne habitation troglodytique.

Figure 104.(gauche) Au sommet d'un petit escalier donnant l'accès aux vignes du coteau
(A droite) : porte d'entrée obstruée située le long de l'escalier

L'examen de la figure 105 nous indique que le secteur était couvert et enserré au moins partiellement par des murs formant une sorte de remise accessible aux charrettes ou chariots agricoles, car

à cet endroit on produisait le vin : la cuve est encore présente et se distingue par son bassin de pierre semi-encastré dans le roc ; à deux pas se tenait le pressoir dans cette niche sous le rocher : seule la niche a survécu, le pressoir a disparu.

Figure 105. Au centre la cuve en pierre où on collectait le raisin, la cavité sur la droite abritait le pressoir aujourd'hui disparu. La cage sur la gauche conservait tonneaux et bouteilles.

Au fond à gauche de l'esplanade, se dressent, semi-enterrés, les deux piliers d'une porte cochère ; Les traces du linteau du portail sont toujours visibles. I faut examiner le plan napoléonien (fig.91) pour comprendre qu'à cet endroit, à la place du bâtiment construit en appui contre ces piliers, se tenait une rampe d'accès qui permettait depuis la maison de maitre qui existait en contrebas, d'atteindre l'esplanade.

Figure 106. Deux piliers confirment à cet endroit l'existence d'un escalier ou d'une rampe de communication avec le niveau inférieur.

Figure 108 Vestiges du petit pavillon appelé l'Orangerie.

Pas très loin des deux piliers précédents : des décombres. Ici ce dressait un petit pavillon, détruit à la fin du XXe siècle. Les gravas n'ont pas été compétemment évacués, ce qui permet d'apprécier la taille de la construction. Ses dimensions étaient modestes, environ 5x5 mètres ; elle possédait deux fenêtres orientées vers le Sud, éclairant abondamment l'intérieur. Sans trop en comprendre la destination initiale on l'avait baptisée « l'orangerie ». Cette construction est rapportée sur le cadastre napoléonien (fig.91). Une des possibilités, pourrait être qu'elle fut au début destinée pour être une magnanerie. Rappelons qu'un des propriétaires, François Chabert était marchand de soie. À partie du XVe siècle, sous l'impulsion de Louis XI, la culture du ver à soie s'implante en Touraine : la rive Nord de la Loire, vue son exposition au Sud, son climat semi-méditerranéen s'impose comme un cadre idéal, il s'agit d'alimenter le tissage local de la soie. La qualité du fil produit n'est pas parfaite, et on continuera à tisser, mais avec les fils d'importation. Souvent on reconvertit les installations d'élevage à d'autres usages ; pourquoi pas en une orangerie ? La photo ci-dessous prise depuis le bas du coteau permet de se faire une bonne idée de ce petit bâtiment ; Le Mur Ouest n'a pas été abattu car la maison construite en-dessous s'y appuie. Le mur Sud n'a été que partiellement arasé ; on y distingue la marque des deux ouvertures. Le mode de construction utilisé est parfaitement soigné.

Figure 107. On peut se faire une très bonne idée de ce qu'était ce petit bâtiment qu'on baptisa « l'orangerie »

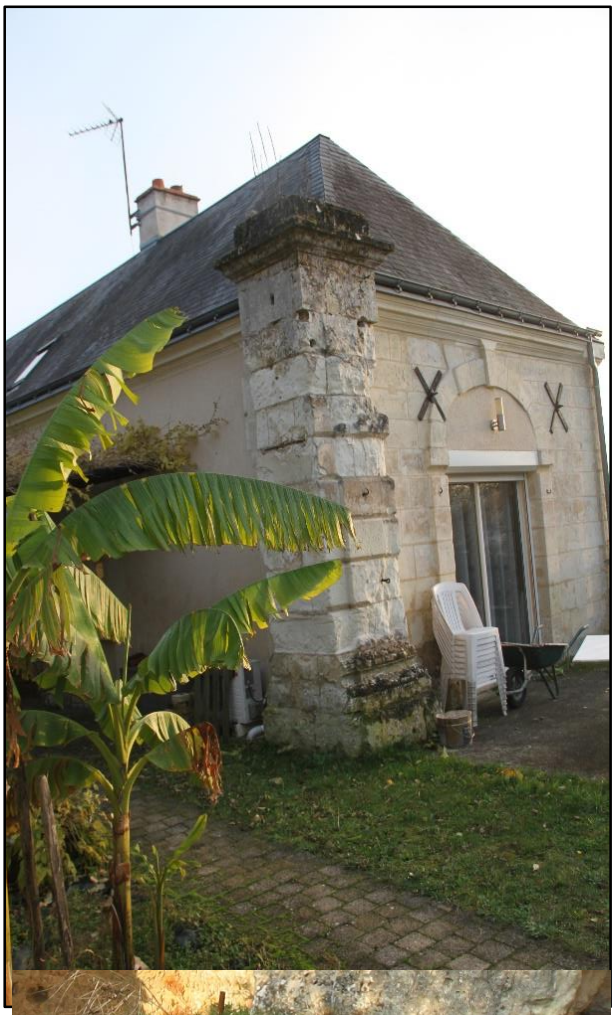

Figure 109. Pavillon que Denis Jeanson estime être du XVIIe siècle. Noter la présence d'un pilier de portail, encastré dans la maçonnerie

Le Grand-Vaudasnière un habitat historiquement représentatif.

Revenant sur nos pas sans oublier ce pavillon du XVIIe siècle s'appuyant sur un pilier qui devait appartenir à un portail d'entrée. Continuons à longer le rocher, on constate beaucoup d'habitats troglodytiques, certains encore habités, d'autres transformés en caveau pour le vin, d'autres, qui manifestement n'ont jamais été achevés ; tout cela confirmant que le Grand-Vaudasnière fut un centre de vie très actif, et qu'il a su garder quelques vestiges d'une histoire passée qu'on peine à découvrir.

Un habitat plus ancien qu'il n'y parait. Depuis quand l'homme a-t-il aménagé ce coin de rocher ? Des traces très anciennes existent pour celui qui cherche à les découvrir. Par exemple la cuve de pierre encastrée dans le roc est probablement très ancienne ; Elle est partiellement assemblée avec des blocs de tuffeau scellés avec un ciment rouge caractéristique de la période gallo-romaine. Cela n'a rien d'exceptionnel pour la région ; rappelons que les vestiges similaires ont été repérés pas très loin, en particulier au Manoir des Basses-Rivières comme dans le vallon de Saint-Georges : ces restes de ciment se réfèrent, comme ici, à des éléments de construction utilisés pour la vinification. On peut donc imaginer une présence humaine remontant à la période gauloise. Rien d'étonnant, les traces d'une présence anciennes ont été détectées à deux pas ; nous l'avons constaté du côté des Boissières, nous le retrouverons à quelques centaines de mètres à la Planche comme au Nord de la commune de Rochecorbon, bien plus, le coteau de Château-Chevrier, dominant le village de Rochecorbon à l'Est était l'emplacement d'une ville gauloise fortifiée importante, ce qu'on appelait « un oppidum » ; peut-être deux mille habitants y résidaient avant la conquête romaine. Il ne faut donc pas s'étonner d'une présence gallo-romaine au Grand-Vaudasnière.

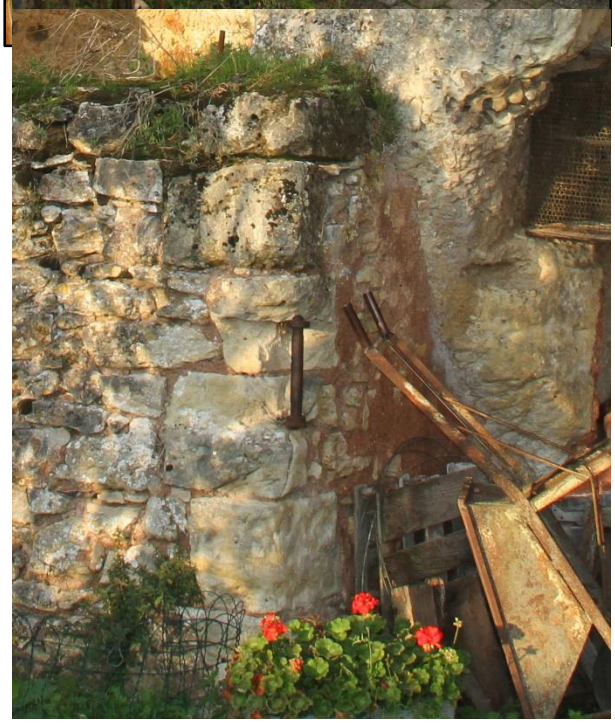

Figure 110. Beaucoup de trace de ce ciment rouge scellant les pierres de la cuve ; ce type de ciment, contenant le la tuile pilée est typique d'une technique de construction importée par les romains.

Un type d'habitat troglodytique, typiquement tourangeau

Figure 112. Habitat troglodytique et semi-troglodytique dans un autre quartier de Rochecorbon

Figure 111. Le mur de soutènement de l'esplanade est fait de pierre enrobées d'argile. L'enduit à la chaux n'a été plaqué que bien plus tard

Dans cette campagne, autrefois, les habitations étaient presque toutes troglodytiques et les indices d'une présence humaine étaient peu visibles en surface. On associe souvent ce type d'habitat à une population pauvre. Certes, ceci a été pendant des siècles l'habitation des populations modestes : paysans, carriers, bateliers de Loire…mais on trouve aussi des habitats seigneuriaux troglodytiques, c'est le cas de la maison seigneuriale de Saint-Georges, « la Salle-d'Enfer » que nous avons décrite dans un autre volume[62] ; rappelons que l'expression « d'enfer » indique une situation « souterraine ». N'oublions pas les édifices religieux ou les chapelles souterraines (exemple, l'église Saint-Georges initiale). Nombre de voyageurs qui vont parcourir ce bord de Loire s'étonneront de voir ces coteaux habités par une population vivant sous terre. Mais, souvent, ils seront surpris d'y trouver une population souriante et enjouée, voire satisfaite de son sort. C'était un mode de vie totalement assumé, et non celui de parias, comme on pourrait le penser. On recense, en Touraine, environ 45.000 troglodytes dont 5000 servent encore aujourd'hui d'habitation en Val de Loire... Les maisons anciennes avec murs et toit sont rares, elles apparaissent lorsque le terrain ne se prête pas à l'habitat troglodytique (par exemple aux Boissières) ou lorsque le propriétaire veut se démarquer socialement ; dans certains cas il se contente d'adosser son habitation contre le rocher, créant un habitat semi-troglodytique.

On peut constater sur cette rive Nord de la Loire, des constantes d'urbanisation. On positionne ces cavités plutôt à mi-hauteur du rocher, créant sur le devant une terrasse. C'est le cas, pour Rochecorbon, aux Patys, à la rue de Beauregard, aux Hautes-Gâtinières et même à de la rue du Dr Lebled, où, derrière les bâtiments bordant la chaussée, on retrouve ces types de cavités. A Marmoutier, les grottes des ermites comme celle de Saint Martin répondent à cette règle. Au Grand-Vaudanière, cette terrasse est soutenue par un mur de pierre ; l'examen de ce mur révèle qu'il peut être très ancien ; une partie des pierres est scellée à l'argile. Ultérieurement, pour en limiter l'érosion, on a enduit les joins de chaux, mais l'argile reste localement visible, (figure ci-dessus). Les contreforts ne sont pas d'origine et ont été ajoutés pour éviter l'affaissement de ce mur qui ne fut jamais un rempart : son épaisseur sa

[62] « Saint-Georges-sur-Loire ; le Chef-lieu » par R.Pezzani

construction ne correspond en rien aux critères d'architecture militaire médiévale mais pouvait, cependant, assurer une protection contre les agressions de rodeurs.

Figure 113. Quelques-unes des habitations troglodytiques du Grand-Vaudanière.

L'ensemble forme un hameau possédant tout l'environnement nécessaire ; fours, puits, silos pour les grains… Certaines cavités suggèrent avoir été des lieux d'aisance… En 1841, 22 personnes y vivaient.

Figure 115. A quelques dizaines de mètres, sur le chemin montant au haut du coteau d'autres habitations abandonnées.

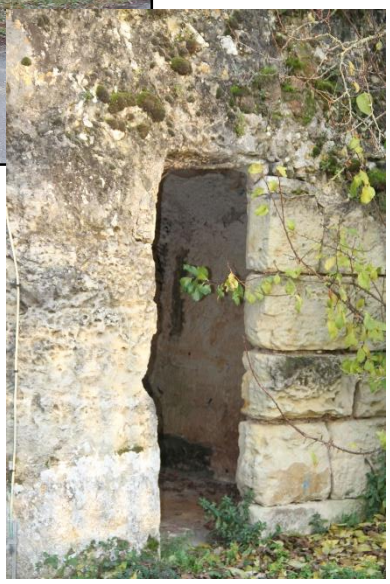

Figure 114. Cavité probablement utilisée autrefois comme lieu d'aisances

Chapitre 7
Le « Saint-Georges-d'en-Haut »
La Valinière, La Saboterie

Introduction

S'il n'y a pas de doute que l'origine de « Valinière » vient du nom « Vaslin » ; ce nom n'est pas ignoré à Rochecorbon car au XIXe siècle existait une famille « Vaslin »[63] dont l'un des représentants Henri Désiré VASLIN fut notaire du bourg de1878-1901. Par contre il n'a pas été identifié de « Vaslin » propriétaire du lieu. Le premier maitre de cette propriété que nous connaissons est Maitre Mathurin Bouvier tel que l'identifie l'inventaire du 20 juin 1659 fait par les religieux du Chapitre de Tours (ADIL H208) ;

> ***« L'aistre de la Valinière.***
>
> ***Mathurin Bouvier*** *marchand à Tours, Sieur de la messagerie et closerie de la Valinière, consistant en un logis pour le Maistre couvert d'ardoises, autre logis pour le messager, autre pour le closier, grange, cave, pressoir, cour, jardins alentour du dit logis fermé de murailles, contenant trois quartiers de terre ou environ, un arpent de vignes, un bois de haute futaie contenant 5 chainées et trois arpents de taillis ou environ, le tout fermé de haies et fossés, en charge vers la dite seigneurie de huit boisseaux d'avoine, un chapon et 24 deniers »*

Cet extrait confirme la dépendance de la Valinière du fief de la Salle-Saint-Georges et de la paroisse de Saint-Georges sur Loire.

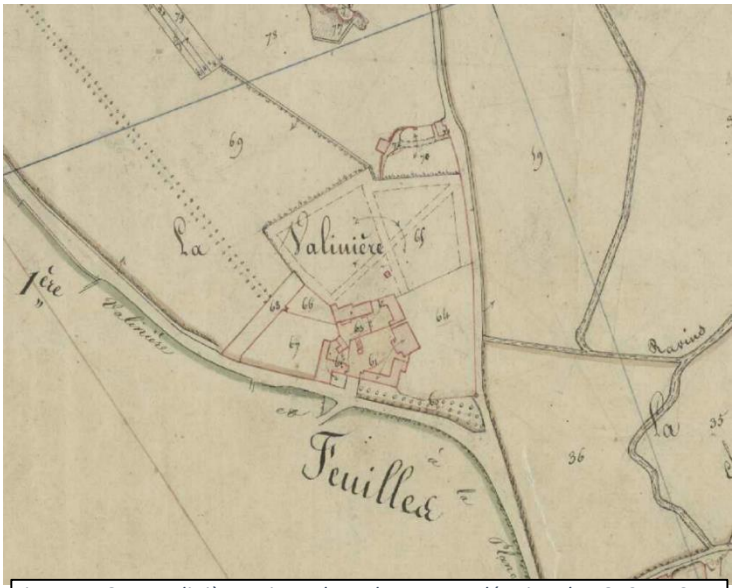

Figure 116. La Valinière suivant le cadastre napoléonien de 1819. La Saboterie est incluse (en haut) dans le périmètre de la propriété

Le quotidien **l'Union Libérale d'Indre et Loire**, dans son numéro 34 du 11 février 1897, publie une description de la propriété de la Valinière. Cette description correspond à une purge hypothécaire à la demande de Mr Coeffeteau, avoué à Tours, rue Marceau. Bien que tardive (1897) par rapport au plan

[63] Vaslin est un nom dérive de « vaslet », forme ancienne de valet, qui désigne en ancien français un jeune gentilhomme non encore armé chevalier, puis écuyer, page… (Voir le valet d'un jeu de carte)

cadastral (1819) la description qui est faite semble parfaitement correspondre : il nous a paru intéressant de la reproduire.

La Valinière *avec toutes ses dépendances, située commune de Rochecorbon[64], composée ;*

- *D'une maison ayant son aspect principal au levant, consistant ;*
  - *au rez-de-chaussée, un vestibule avec entrée sur perron à l'Est, un salon avec cheminée de marbre et glace à cadre doré, une petite serre aspectée[65] au midi, un cabinet dans lequel se trouve un calorifère, une salle à manger, trois chambres à feu à la suite et au Nord de la salle à manger, un corridor, une officine garnie de tablettes scellées, couloir au midi de l'office, avec entrée à l'Ouest, lieux d'aisances, un escalier intérieur en bois conduisant au premier étage et au grenier, un escalier de service au bout du corridor, une cuisine au Nord, chacune des cinq pièces du rez-de-chaussée a une cheminée en marbre.*
  - *Au premier étage, une chambre à cheminée, un cabinet, trois chambres à cheminée à la suite, un corridor avec placard, éclairé sur le verger, une petite chambre avec entrée sur le palier de l'escalier de service, grenier, chambres et mansardes sur le tout, avec comble à deux égouts[66] couverts d'ardoises ; au premier étage il y a deux cheminées en marbre.*
  - *Grande cour d'honneur au levant de la maison ci-dessus décrite avec entrée au levant sur le chemin de la Valinière, par une porte cochère en fer et une porte bâtarde, à coté une pompe à eau, avec roue en fonte, au milieu de la pelouse.*
  - *Grande cave et caveaux voutées sous le bâtiment principal avec soupirail monumental à l'Ouest avec porte de fer à l'entrée.*
  - *Un pressoir mécanique avec six madriers et six poutrelles ; ledit pressoir placé à l'entrée de la grande cave.*
  - *Une cour de service ayant son entrée au Midi sur la cour d'honneur par une porte double et entourée par les bâtiments ci-après.*
    - *Un lavoir à la suite de la cuisine éclairée sur le verger,*
    - *Un couloir pour communiquer de la cour au verger,*
    - *Une chambre de domestique,*
    - *Une écurie à la suite,*
    - *Une sellerie en retour d'équerre,*
    - *Un serre-bois à la suite dans lequel se trouve la naissance d'un escalier en bois qui conduit au grenier,*
    - *Une remise à la suite, un petit cabinet servant de fruitier,*
    - *Une petite chambre à usage de buanderie, une pierre d'évier à coté en retour d'équerre,*
    - *Lieux d'aisances, petit bâtiment servant de bucher,*
    - *Volière et pigeonnier au-dessus.*
  - *Greniers divisées en plusieurs compartiments carrelés pour la majeure partie et régnant au-dessus des bâtiments au Nord et à l'Ouest de la cour de service.*
  - *Un grand verger planté de vigne dans la partie Ouest et s'étendant au Nord et à l'Ouest des bâtiments et de la cour d'honneur, une petite tourelle placée à l'angle Nord-Est de ce verger.*
  - Un jardin potager et d'agrément divisé en plusieurs terrasses couverts de tilleuls à l'Ouest et porte sur l'ancien clos de la Valinière.

[64] La Valinière fait effectivement partie de Rochecorbon à ârtir de Février 1808

[65] Aspectée au midi = orientée au midi

[66] Deux égouts = toit à deux pans

- *Le tout en un seul tenant et compris sous les numéros 60 à 58 de la section H du plan cadastral de Rochecorbon, pour une superficie de deux hectares, treize ares cinq centiares.*
- *Une pièce de terre formant le reste de l'ancien clos de la Valinière, à l'Ouest de la charmille et du verger, compris dans une partie du n°69 de la section H du plan cadastral de la commune de Rochecorbon, pour une superficie de 34 ares cinquante-sept centiares.*

- *Une petite maison située à **la Saboterie**, commune de Rochecorbon comprenant ;*
  - *Au rez-de-chaussée, une chambre*
  - *Au premier étage une chambre*
  - *Sellier et écurie avec appartement et dépendances….*

Figure 118. Perspective sur la Valinière, la Saboterie et le Petit-Vaudasnière

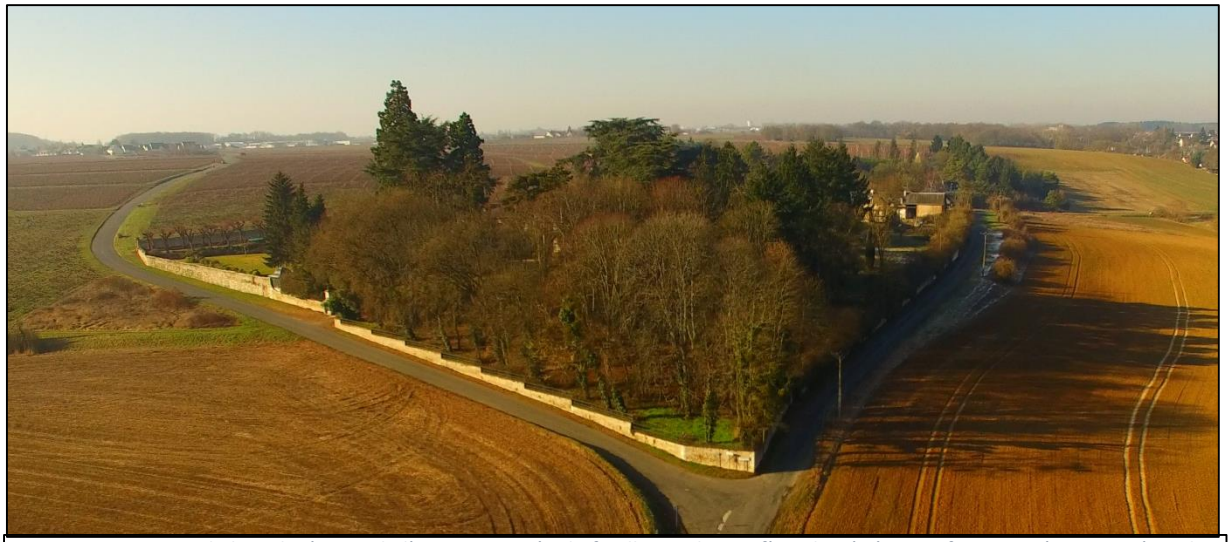

Figure 117. Le parc de la Valinière vu de l'Est. Composée de feuillus et de conifères la végétation forme un écran serré sur la propriété. Face au portail accédant au parc, on voit parfaitement la trace de l'ancien chemin de la Valinière vers Rochecorbon, chemin traversant la Levrière pour atteindre le moulin de Touvoie.

Les résidents

Si le premier propriétaire identifié est en 1659, **Mathurin Bouvier**, vous ne savons pas grand-chose sur ce personnage, si ce n'est qu'il est marchand à Tours.

> *Le 11 octobre 1761, sépulture dans l'église de Saint-Georges par Mr F.Delamare prêtre sacriste*[67] *de Saint-Saturnin du Sieur Charles René Hudée de la Boissière, bourgeois de Tours, âgé de 60 ans,* ***décédé dans sa maison de la Valinière*** *(registre de Saint-Georges).. Son épouse, Charlotte Jeanne Grignon convolera en seconde noce le 13 mai 1766, à Saint-Cyr avec Charles François Leblanc.*

« *Le 11 septembre 1789, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, par nous, curé soussigné (Barbier) le Sieur* ***Jean Baptiste philippe Miron****, ancien négociant et bourgeois de Tours, de la paroisse de St Pierre-le-Puellier, mort hier en celle de Saint-Georges-sur-Loire dans sa maison de la Valinière, époux de dame Marie Émilie Victoire Allaire, et âgé de quarante ans ou environ. Ladite inhumation faite en présence de Joseph Ferrand, Jacques Bouchery, Etienne Bordier, Martin Fournier… »*

Le recensement de 1806 n'identifie que les habitants sachant que les, Miron, propriétaires résident principalement à Tours. Lors de l'enterrement précédent, Etienne Bordier est signalé, car contrairement à d'autres il sait signer. On le retrouve dans le recensement suivant ;

Pour la Valinière

Nom	prénom	situation	Age
Loré	Pierre	fermier	36 ans
Chevreau	Jeanne	épouse	28 ans
Loré	Pierre	Fils	31/2 ans
Loré	Martin	Fils	2 ans
Loré	Jeanne	fille	6 ans
Bordier	Etienne	vigneron	36 ans
Martin	Jeanne	épouse	30 ans
Bordier	Etienne	Fils	2 ans
Bordier	Jeanne	fille	8 ans

Nota ; Etienne Bordier est le frère de René Bordier que nous avons rencontré au Calvaire

Pour la Saboterie

Si le nom de cette closerie laisse penser qu'on y fabriquait des sabots, aucun texte le confirme. Son existence se justifie surtout comme étant la ferme, la closerie rattachée à la Valinière. Le propriétaire de la Saboterie reste le même que celui de la Valinière jusqu'au XXe siècle, nous ne ferons donc pas de distinction.

Nom	Prénom	Situation	Age
Vve Gautier			50 ans
Gautier	Pierre	vigneron	21 ½ ans
Gautier	Louise		20 ans
Gautier	Marie		18 ½ ans

Qui est ce Jean Baptiste Miron ?

La Valinière va passer de main en main jusqu'en 1898, et sans être vendue, il y a donc quelques difficultés à suivre la succession de résidents. La famille Miron (Miró en Catalan) est une très ancienne maison de Catalogne dont plusieurs des représentants se sont illustrés au cours de l'Histoire, notamment au cours de la reconquête de la péninsule Ibérique par les Rois Catholiques. Subsistante en la majorité de ses branches, elle a toutefois connu un déclin notable à compter de l'abolition des forts des royaumes de la Couronne d'Aragon par Philippe V d'Espagne à la suite de la guerre de Succession,

[67] Celui qui a le soin de la sacristie, qui prépare les objets nécessaires au culte et aux cérémonies, entretient et orne l'église ; sacristain.

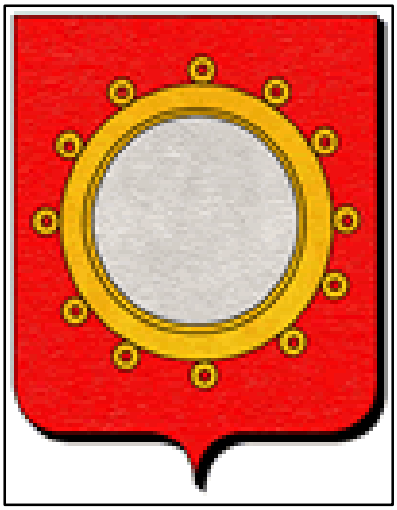

Figure 119 Les armes de la famille Miron «De gueules, au miroir d'argent (arrondi), à la bordure pommetée d'or (ou miroir pommeté & cerclé d'or)»

de l'effondrement du pouvoir aragonais en Italie méridionale et de la cession du Duché de Milan à l'Autriche.Traditionnellement rattachée à la noblesse de robe en France, elle a donné sous l'Ancien Régime plusieurs magistrats célèbres, avant d'être contrainte de prendre d'importantes distances avec la monarchie absolutiste de Louis XIV à la suite de l'épisode de la Fronde. Une branche de la famille va s'instaler à Orléans. Jean Baptiste Philippe Miron descend de cette branche. Sa généalogie simplifiée (voir http://racineshistoire.free.fr/LGN) est donnée en annexe 2, à la fin de cet ouvrage. On constate d'abord qu'il est issu de Commerçants Négociants basés à Orléans. Sa date de naissance n'est pas exactement connue ; il est né vers 1749, tel que le laisse deviner son acte de décès à Saint-Georges. Après recherches on le trouve à Rochecorbon, le 19 juin 1770, à l'église Notre-Dame-des-Vosnes à Rochecorbon.

Un grand Mariage à Rochecorbon le 19/06/1770.

L'effort de calligraphie du desservant de la paroisse, la longueur du texte, le nombre de signatures révèlent que l'on n'a pas affaire à une cérémonie habituelle. Les autorisations de mariage ont été délivrées au plus haut niveau pour l'évêché d'Orléans comme pour celui de Tours par leur vicaire général. Le célébrant, n'est pas le curé de la paroisse, Denis Veyrat, mais l'oncle[68] paternel de l'épouse, prêtre, chanoine prébendé de la Noble et Insigne église de Saint Martin de Tours. On marie donc, ce jour-là, **Jean Baptiste Philippe Miron**, fils mineur[69] du Sieur Jean Baptiste Miron[70], négociant et de feue Dame Claude Lhuillier[71] des Coudray, ses père et mère de la paroisse de Saint Paul (Orléans), avec Damoiselle Marie Émilie Victoire Allaire[72], fille mineure de feu Sylvain Allaire marchand commissionnaire de vin et de Marie Guillot , ses père et mère, de cette paroisse (Rochecorbon).

L'énumération des personnes impliquées pour le consentement des époux n'est pas sans intérêt ; reprenons l'acte de mariage ; consentement du côté de l'époux :

- *Dudit Sieur Jean Baptiste Miron son père*
- *Du sieur Jean Baptiste Miron son frère*
- *Du Sieur Lambert de Loynes, négociant à Blois son cousin germain[73]et de Dame Marguerite Lerasle son épouse.*
- *Du sieur Jacques Lambert Miron, cousin issu germain du côté paternel*
- *De Maitre Louis Marin Groteste des Prateaux, trésorier de France à Orléans, cousin issu germain maternel*
- *De Dame Marie Claude Victoire Paris, épouse du sieur Pierre de Loynes négociant à Orléans, son cousin germain et ladite Dame cousine germaine de l'épouse du coté paternel*
- *De Demoiselles Marie Magdeleine Victoire de Loynes et Marie Félicité de Loynes toutes deux cousines issues germaines tant de l'époux que de l'épouse.*

[68] Son nom et prénom ne sont pas indiqués.

[69] Il n'a que 21 ans environ, la majorité était atteinte, sous l'ancien régime à 30 ans pour les garçons et 25 ans pour les filles.

[70] Jean Baptiste Miron (père) est né, Orléans, le 16 octobre1697, il a donc 73 ans lors du mariage de son fils ; il décèdera le 6 septembre 1778

[71] Claude Lhuillier est la seconde épouse de Jean Baptiste Miron ; le mariage eut lieu le 22 avril 1748, l'année suivant naquit un fils dont on est en train de célébrer le mariage. Née en 1712, elle décéda le 20 aout 1763.

[72] Née en 1753, elle a 17 ans lors de son mariage.

[73] Étrange car sa mère est Catherine Lhuillier, tante de l'époux, donc côté maternel.

Et du côté de l'épouse :

- *Dudit Sylvain Allaire et de Dame Marie Guillot ses père et mère.*
- *Damoiselle Alexandrine Victoire Allaire sa sœur,*
- *Damoiselle Jean Baptiste Émilie Eléanor Paris sa cousine germaine du côté paternel*
- *Sieur Claude Sylvain Paris, cousin germain paternel*

Figure 120. Signatures présentes au bas de l'acte de mariage dans les registres paroissiaux de Rochecorbon

- *Mr Jean Baptiste François Guillot clerc avocat au Parlement de Paris*
- *Un des Mrs du Chapitre royal de Champeaux-en-Brie, oncle maternel*
- *Mr Nicolas Pommeret, conseiller du Roy, receveur des tailles de l'Élection de Romorantin, et de Dame Marie Suzanne Marguerite Guillot son épouse, cousine Germaine maternelle.*
- *De Damoiselle Marie Louise Bernard cousine germaine du côté maternel*
- *Du Sieur Nicolas Marie Louis Pommeret son cousin issu germain*
- *De Dame Marie Marguerite Quentin veuve de Mr François Duveau, trésorier de France à Tours*
- *et de Damoiselle Marie Françoise du Fresmentel, amie.*

On comprend, que nous sommes en présence d'un mariage entre des familles de la bourgeoisie qui se connaissent et se fréquentent. Beaucoup exercent les professions de commerçants, marchands négociants, commissionnaires principalement dans le domaine du vin. Où était la demeure de la famille Allaire à Rochecorbon ? il n'a pas été possible de la localiser, mais on peut penser qu'elle se situait dans le voisinage de Montguerre, pas loin de la Loire, disposant d'entrepôts de marchandises en transit. Le cadastre napoléonien de Rochecorbon (section K1) indique la présence du ***« Port Allaire ».*** Situé près de l'ancienne station de pompage, ce port disposait d'une rampe permettant l'accès des chariots. Le plan semble prouver la présence d'un quai contre lequel toues et gabarres pouvaient s'amarrer, facilitant les transbordements. Sylvain Allaire disposait peut-être de sa

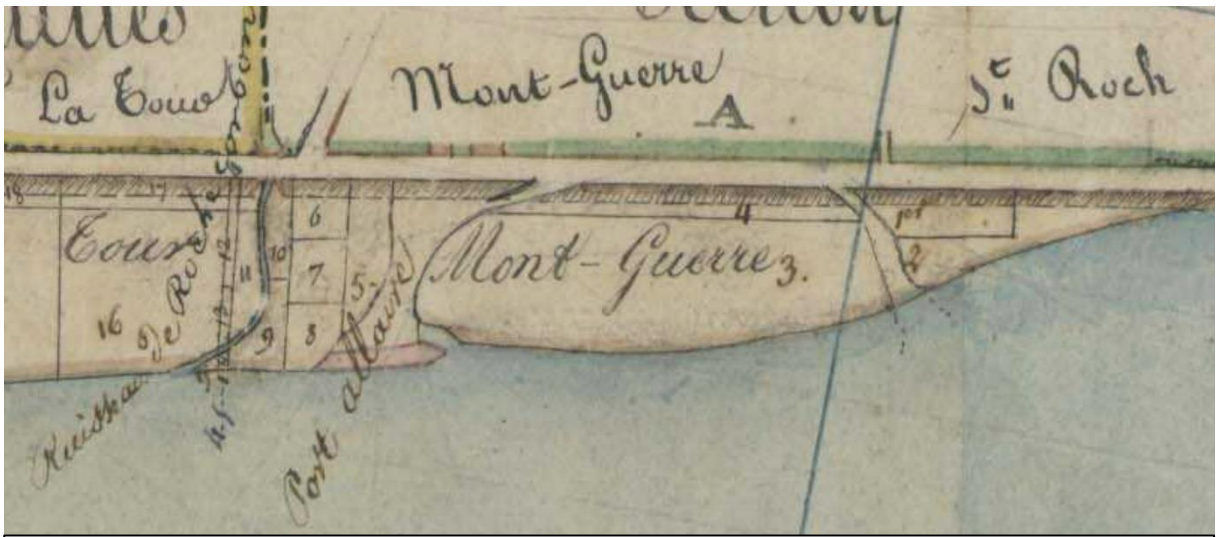

Figure 121. Proche de l'embouchure de la Bédoire se tenait le « Port Allaire », tête de pont entre le négociant en vin qu'était Sylvain Allaire et ces homologues le long du fleuve. On se fréquente, se marie entre familles d'intérêts communs.

propre flotte de bateaux de Loire. Sa profession lui assurait des contact commerciaux le long du fleuve, d'Orléans, Blois jusqu'à Nantes. Son installation au cœur des vignobles garantissait ses approvisionnements.

Une naissance arriva rapidement.

Un peu plus d'une année après la célébration du mariage,nait le 19 aout 1771, puis baptisé le 20 à l'église Saint Paul d'orléans, Jean Baptiste Philippe MIRON . Le parrain est Jean-Baptiste MIRON, négociant à Orléans frère du père de l'enfant, la marraine Marie GUILLOT, épouse de Sylvain Allaire et grand-mère du nouvau né. Quel fut l'avenir de l'enfant : à la suite de son baptème on n'en trouve plus trace et il n'est pas impossible qu'il disparut en bas âge.

Une seconde naissance.

Le mardi 8 octobre 1782 est baptisée par le curé de Saint-Georges, Pauline née la veille, fille du Sieur Jean Baptiste Philippe Miron, et de Dame Marie Emilie Victoire Allaire sa légitime épouse. Le parrain a été le Sieur Sylvain Jean Allaire, négociant, oncle maternel de l'enfant, la marraine, Dame Marie Madelaine Pelgé, épouse dudit Jean Allaire . Elle épousera le 7 février 1801, à Tours Charles Pillet.

Figure 122. Le Château de la Valinière vers 1900

Acquisition de la propriété de la Valinière par la famille Allaire et ses descendants (Miron, Pillet)

Nous n'en connaisons pas la date ni le vendeur, mais on peut trouver quelques repères. L'usage veut que baptèmes, Mariages inhummations se déroulent dans la paroisse où on réside. C'est pourquoi le mariage de 1770 s'est tenu à Rochecorbon, là où demeurait le jeune épousée. Le baptême de 1771 se passe à Orléans, ce qui laisse penser que, après le mariage, le jeune couple est venu s'y installer peut-être chez le père ou le frère du marié. La seconde naissance fut à la Valinière, preuve en est que Pauline fut baptisée en l'église de Saint-Georges : on peut donc estimer que l'acquisition se produisit entre 1771 et 1782, l'acte d'achat n'a pas été retrouvé. Le 1er Novembre 1793 le décès de Sylvain Allaire (père de Marie Emilie Victoire) est effectivement enregistré en la mairie de Saint-Georges, on signale qu'il était né en la paroisse de Rochecorbon, mais mort « ***la veille au soir en son domicile en sa terre de la Valinière sise dans la municipalité de Saint-Georges sur Loire*** ». Il fut donc l'acquéreur de la

Valinière. Il laisse la propriété à sa fille Marie Emilie Victoire. Le recensement de 1806 de Saint-Georges n'identifie aucune personnes de cette famille dans la paroisse, car il était d'usage pour les bourgeois disposant d'une propriété à la campagne de résider aussi dans leur maison en ville à Tours. Il y avait de bonne raison, car en mauvaise saison les chemins sont impraticables et ne permettent pas à Jean Baptiste philippe Miron d'excercer correctement son activité de négociant. Une lettre de cette période adressé par Mr le Baron Chicoyneau de Lavalette, Maire de parçay, à la préfecture est parfaitement explicite :

Parçay le 10 février 1823

À Monsieur le Préfet d'Indre et Loire

Monsieur,

Votre arrêté du 28 décembre dernier, indiquant la convocation des Conseil Municipal et de l'Adjonction pour le 17 de ce mois, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien remettre cette opération à un temps plus favorable. Les chemins de ma commune étant totalement impraticables en ce moment, que plusieurs des propriétaires adjoints m'ont annoncé l'impossibilité de s'y rendre et que je me trouve moi-même retenu à Tours, par l'impossibilité absolue de faire venir de Parçay ma voiture pour me ramener. Cette opération remise au moment où le terrain redeviendra praticable marchera avec autant de célérité que de lenteur en ce moment…

Votre très obéissant serviteur,

Chicoyneau de Lavalette, maire de Parçay

Un premier état des propriétés est établi en association avec l'établissement du cadastre napoléonien de 1819. On liste les tenants de chaque parcelle ; c'est la matrice cadastrale. Elle est formalisée en 1828, et indique que le propriétaite de la Valinière, la Saboterie et la Planche est Marie

Figure 123. La Saboterie aujourd'hui (photo Catherine Thierry). La Saboterie propriété de la Valinière en abrite les fermiers ; elle va être incluse dans les mêmes cessions.

Amélie Allaire veuve Miron résidant à Tours. Son adresse n'a pu être trouvée, si bien que la date de son décès n'est pas connue ; elle serait décédée vers 1832.

Effectivement le recensement de Rochecorbon et 1836 trouve à la Valinière, Pillet Charles (60 ans) , son gendre, en compagnie de son épouse Pauline Miron (53 ans) et leur fille pauline (15 ans) : la fille de Marie Amélie s'était marié à Tours le 7 février 1801 avec Charles Pillet[74], **fabricant de soie** ; une fille, prénommée Pauline, vit le jour vers 1820.Ces présences sont confirmées par les recensements de 1841 et 1846.

Charles Pillet meurt aux environs de 1850, si bien qu'en 1851 Pauline Miron Veuve Pillet se retrouve seule avec sa fille Pauline. En 1856, Pauline-Mère a 75 ans, Pauline fille, 35 ans.

La Valinière propriété « So British »

A partir d'environ 1855, les propriéraires vont se succéder à une cadence rapide, tel que le décrit la purge hypothécaire[75] réalisée en 1896.Les recencements permettent d'en pointer quelques uns.

- En 1861. Une famille anglaise occupe le château ; **Mr Marcus-Daly LECKY** (40 ans) et son épouse **Honor CASTILLO** (28 ans).

Figure 124. Blason de la famille Lecky

***Marcus- Daly Lecky** porte le titre de « Seigneur du Château de Lecky », comté de Londonderry (Irlande du Nord, noter qu'à cette époque l'Irlande est sous domination anglaise). Cette famille est installée dans le Nord de l'Irlande depuis environ deux siècles. Ces membres prirent part, en tant qu'officiers, au siège de Derry. Ils étaient en réalité d'extraction écossaise, s'étaient initialement établis dans les environs de Stirling, où les ruines de leur ancien siège sont toujours visibles. Là se tenait un village du nom de Lecky. Durant l'agitation populaire d'Ecosse, deux frères de cette famille, furent obligés de fuir de leur pays natal. La tradition les décrit comme persécutés par la vindicte du Duc de Argyll, les forçant à s'exiler dans l'île sœur ; un dans le comté de Londonderry l'autre dans le comté de Carlow. Le père de Marcus né le 27 fév. 1797 épousa Diana Mullin le 29 sept. 1816 dont il eut 10 enfants (6 garçons, 4 filles) Marcus Daly, ainé des enfants hérita du titre, c'est lui que nous retrouvons à la Valinière...*

- En 1866. Une autre famille anglaise possède la Valinière ; **John COVENTRY (47 ans), son épouse Catherine Seton** (47 ans) et 7 de leurs enfants[76] (Margaut (23 ans), Jacques (17 ans), Gauthier (16 ans), Moray (12 ans), Isabelle (11 ans), Barbe (9 ans), Bernard (6 ans) Gertrude (4 ans) et François (2 ans).

***Le révérend John Coventry** est né en Angleterre le 22 avril 1819. Il épousa catherine Seton le 21 juin 1842. C'est un pasteur anglican. Le révérend John Coventry était recteur de Twyardreath, Cornwall, Angleterre. Il vivait à Burgate House, Hampshire, Angleterre. Il décéda le 19 novembre 1897 à Hants, Fordingbridge, United Kingdom. Son épouse lui survivra quelques années (1901)*

- **Il ne faut pas s'étonner de ces présences anglaises à Rochecorbon[77]**. Beaucoup de britanniques vont s'installer au XIXe siècle sur la rive droite de la Loire de Saint-Cyr à

[74] **Charles Pillet** est né à Tours le 1er février 1775 de **Jean-Charles Pillet** et sa 1ere épouse **Marguerite Taschereau**. Sa mère décède à l'âge de 20 ans le 29 mai 1775. Son père se remaria en 1877 avec **Marie Françoise Texier**, en 1782 nait **Frédéric Pillet** qui épousera **Adélaïde Roze** (voir l'Annexe IV).

[75] La purge des hypothèques est une procédure qui permet à l'acquéreur d'un immeuble de faire effacer les inscriptions d'hypothèques dont il était grevé. Pour cela, il propose le versement du prix de vente aux créanciers inscrits sur le bien. Elle intervient donc au moment du transfert du bien immobilier. À défaut de purge, les créanciers inscrits disposent d'un droit de suite sur le bien. Ils pourraient ainsi le faire saisir entre les mains du nouveau propriétaire qui n'a pas procédé aux formalités de purge.

[76] Au total, le couple eut 12 enfants

[77] Voir l'excellent article **« Les Anglais en Touraine au XIXe siècle** » de Michel Laurencin dans « Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Touraine » 1991

Vouvray achetant de belles propriétés[78]. L'engouement est tel que les anglais deviennent la colonie étrangère la plus inportante de Tours et ses environs. Ils vont s'organiser loin de leur mère patrie.

- Une des priorités sera de pouvoir pratiquer, à Tours, le culte anglican ; avec difficulté, ils obtiennent en 1838 l'autorisation de l'Administration Française de louer une chapelle désafectée ; c'est l'ancienne chapelle des Dames de l'Union Chrétienne ; un second lieu de culte sera ouvert au bas de la Tranchée. C'était probablement pour mener une mission pastorale que le Réverend Coventry séjournait en Touraine avec toute sa famille et avait acquis une propriété ; aucune information sur son activité tourangelle ne nous est parvenue.
- Ils vont disposer de leur propre club, rue des fossées Saint-Georges (actuelle rue Emile Zola)
- Ils vont publier un facicule de 200 pages en anglais facilitant l'insertion dans la vie locale de nouveaux arrivants ; le « **Handbook for English Visitors in Tours et Touraine** ». Il s'agit de fournir au voyageur les informations d'urgence (services disponibles, prix…) de renseigner sur les richesse locales (histoire, lieux…) et de donner un carnet d'adresses commerciales qu'un sujet britannique est en droit d'attendre. Parmi les sites décrits une large part est donnée aux villages et au bourg de la rive droite de la Loire. Rochecorbon et Saint-Georges sur Loire sont parfaitement mis en valeur.

- Le 14 décembre 1871 Valinière et Saboterie appartiennent à Mr **Jean Louis ROGER.** Peut-être que la malheureuse guerre de 1870, et l'occupation de la rive droite de la Loire par les Prussiens a effrayé les résidents étrangers et les motiva à retourner au pays. Personne n'est recensé à la Valinière en 1872 et 76.

> **Jean Louis Roger** est né à Ay-en-Champagne dans la Marne le 6 mai 1812. Marié à Célestine Boileau (née le 20 avril 1811 à Ay) le 25 novembre 1834, son épouse décède le 27 Aout 1874. Il vient s'installer à Vouvray, où on le trouve en 1876 avec sa domestique Louise Vallon (49 ans) à l'Echeveau. Le 30 juin 1879, à Vouvray, il prend en seconde noce Marie Bastidon née le 8 oct. 1825 à Pont-Saint-Esprit. N'est ce pas étonnant de voir un individu né dans un des meilleurs crus du Champagne venir finir ces jours au bord de la Loire dans un des meilleurs vignobles de Touraine ? N'oublions pas que la closerie de la Saboterie avec la main d'oeuvre que représentent ses occupants, les vignes possédées par la Valinière constituent une réelle exploitation viticole. Il demeure aussi étonnant que la seconde épouse de Jean Louis Roger vienne d'une autre région aux crus fameux : les Côtes du Rhones ! Dans les années 1870, le phylloxera va progressivement ravager toutes les vignes françaises. Quel est l'impact de cette maladie sur ses achats et ventes de propriétés ? il peut y avoir un lien que nous ne connaisssons pas.

Jean Louis ROGER vend la Valinière et la Saboterie le 28 juin 1876 aux époux **LAQUIANTE**[79]**.**

- Il faut attendre 1881 pour que la propriété s'anime à nouveau. Le propriétaire est Mr **Joseph Auguste Arthur LAQUIANTE et son épouse, Marie Ida Isabelle Eléonore Laure DELACRETAZ .**

[78] Voir « **le Manoir des Basses-Rivières à Rochecorbon** » et **« Le Château de la Tours à Rochecorbon** », tous deux du même auteur

[79] Devant maitre Cormier, notaire à Rochecorbon. Voir aussi Hypothèques de TOURS, du 15 juillet 1873 (ou 76 ?), volume 139, numéro 2942

Joseph Auguste Arthur **LAQUIANTE**, descend d'une vieille famille espagnol (La Quiantès) installée à Metz vers 1550. Il naquit à Strabourg le 29 aout 1829.

- Son grand-père paternel était fils de magistrat et remplit des fonctions diplomatiques. Son Pére fut juge au tribunal civil de Strasbourg et conseiller général du Bas-Rhin. Le grand-père maternel était batonnier de l'ordre des avocats de Colmar. Les commentaires faits sur sa personne dans les dossiers de la préfecture d'Indre et Loire (ADIL 2M14) sont extrêment élogieux.
- Membre du conseil de la préfecture de la Haute-Vienne, il est nommé en 1862, conseiller et secrétaire général de la préfecture d'Indre et Loire et vient s'installer à Tours
- Il obtient la Légion d'Honneur en 1876
- Il se marie en 1870 à Paris avec **Marie Ida Isabelle Eléonor Isaure Delacretaz.** Famille originaire de Morges dans le canton de Vaud en Suisse. Née à Paris, le 20 novembre 1847, elle décède à l'âge de 40 ans le 31 Mai 1888. Son époux la suit quelques années plus tard dans la tombe le 19 novembre 1895, laissant trois enfants.
  - *Francis Laquiante (1871-1897)*
  - *Marie Anna Elisabeth Berthe Clémence Laquiante 1876-1962*
  - *Paul Laquiante 1879-1940*

  Un des enfants est mineur, et la vente de la Valinière exige l'intervention de son tuteur Arthur Gustave Ernest Comte de Murat de l'Estang. (Ce dernier a des liens de parenté son père et sa mère : sa propre mère est Ida Delacretaz).

Figure 125 Marie Ida Isabelle Éléonore Laure DELACRETAZ et Joseph Auguste Arthur LAQUIANTE

Figure 126. Édouard Moron, alias docteur Monplaisir, Alias Dr Sosthène Faber.

La Valinière sera, alors, vendue par adjudication le 14 nov. 1896 par le tribunal civil de la Seine, au profit de Mr **Edouard Moron** administrateur de la Société Electrogénique, qui réglera le montant de cette acquisition le 15 décembre 1898. Edouard Moron est un personnage qui marquera Rochecorbon. Né le 21 aout 1850 à Tours dans le quartier de la préfecture. Il monte à Paris où il rencontre les milieux « **vitalistes** » ; ces dernier prônent une médecine cherchant à développer « la Vitalité »[80] de l'individu… Il fait fortune dans cette médecine parallèle, édite une revue, fabrique et vend des plaques « dynamodermique » utilisant des propriétés « curatives » de certains métaux pour soigner tous désordre de santé. Edouard Moron, n'est pas médecin, mais intervient sous le pseudonyme de « Docteur Monplaisir »[81]. Il n'hésite pas à franchir les limites du charlatanisme. Avec son associé Eugène Legras, il fonde des sociétés, spolie les actionnaires en les mettant en faillite… Il dispose ainsi de beaucoup d'argent qu'il investit dans l'immobilier principalement à Rochecorbon ; en sus de « *la Valinière* »

[80] Ils considèrent que chacun dispose d'une « Vitalité » propre qui disparait avec la mort ; que l'état de cette « vitalité » est proportionnel à l'état de santé, et qu'il est possible de l'épanouir par l'hygiène, une vie saine, le grand air et des techniques non invasives (pharmacopée, chirurgie…)

[81] Ces parents se sont installés à Sainte-Radegonde dans le quartier « de Monplaisir »

Figure 127. Plaque Dynamodermique commercialisée par E.Moron. . Il fallait la porter sur la peau. La société d'Édouard Moron commercialisait aussi des coffrets de traitement par faradisation Cardin basé sur l'utilisation de courants électriques.

il acheta le bâtiment qui est aujourd'hui la « *Maison des Rochecorbonnais* », un peu plus haut dans la rue du Dr Lebled, « *la maison et jardin du Grand-Henry* », (aujourd'hui « *les Caves* ») mais surtout « *la propriété de la Tour* ». Il veut faire de cette dernière le fleuron de sa réussite ; il y fait construire une superbe résidence, auquelle il associe le moulin de Gravotte, car il exige l'eau froide et chaude à tous les étages et l'électrification du parc et du château. En 1898 ce sera la première électrification à Rochecorbon, sachant que les rues à cette époque étaient éclairées au gaz, que l'électricité publique ne commencera à

Figure 128. Moron écrira dans le Figaro du 2 juillet 1906 « Là dans le plus gracieux décor du jardin de la France, des médecins férus de psychothérapie ont construit leur sanatorium… le mot « Sanatorium » est impropre pour désigner cette admirable villa, chef-d'œuvre d'art, de grace coquette et de poésie »

être installée qu'après 1912. (Voir l'ouvrage publié sur l'histoire du « ***Château de la Tour*** » par R.Pezzani). En 1906, Edouard Moron transforme son château en ce qu'il appella « *le Sanatorium Vitalisme* ». Il ne s'agit pas de traiter la tuberculose, on qualifierait, aujourd'hui ce centre comme « une clinique de remise en forme ».

Mais les affaires tournent mal, Moron vit largement, au dessus de ses moyens, et les dettes accumulées l'on mis dans une situation intenable. Il disparait à Rochecorbon le 4 avril 1909. Il a probablement mis fin à ses jours. Son corps repose toujours au cimetière de Rochecorbon. Rapidement la guerre survint, et le château connaitra une seconde vie, en devenant un hopital militaire ; en particulier ont y soignait les soldat américains devenus aveugles.

Figure 129.Le château de la Tour, à deux pas de la Loire trônait au milieu d'un parc paysagé de deux hectares. Cette carte est signée « Margot » fille adoptive d'Édouard Moron.

En 1925 le château est saisi et vendu ; il sera partiellement démentelé pour fournir les matériaux nécessaires à la construction des pavillons qu'on bâtit dans le parc… Par bonheur la société en charge de ces travaux fit faillite, sauvant le bâtiment d'une destruction totale.

Vente de la Valinière. Peut être que Moron résida temporairement à la Valinière durant les travaux de réalisation du château de la Tour, mais dès que ceux-ci sont terminés il s'y installe et vend la Valinière au Docteur Péradon en 1901. Durant ce temps il fit dresser des bâtiments supplémentaies à la Saboterie. Le Docteur Péradon était un des médecins Vitalistes de la « médecine Nouvelle » qu'il présida durant quelques années. En 1901, le recensement de Rochecorbon le localise effectivement dans la propriété aves sa femme Olympes et quelques domestiques.

Coincidence ! Claude Mettavant a retrouvé une carte postale de la Valinière, expédiée le 4 avril 1909, jour de la mort d'Edouard Moron ; carte postale avec photo de la Valinière et mentionnant au dos le Dr Péradon.

Figure 131. La Valinière aujourd'hui (photo R.Pezzani)

Figure 130. Vue aérienne de la Valinière en 1934. Photo à comparer avec la fig.116. On constate que certains bâtiments ont disparu. (Extrait de ING géoportail)

Chapitre 8

Le « Saint-Georges-d'en-Haut »

La Planche d'Asnière[82]

Figure 132 Le Hameau de la Planche-d'Asnière aujourd'hui

Figure 133. La Planche d'Asnière, telle que la décrit le cadastre napoléonien de 1819

Figure 133. Le même endroit en 1934 (photo aérienne ING Géoportail)

Introduction

La Planche-d'Asnière est le quartier de « Saint-Georges-d'en-Haut » le plus à l'Est de ce secteur de la paroisse. Sa première spécificité est sa configuration topologique. C'est d'abord le point le plus bas de ce secteur de l'ancienne paroisse et en conséquence c'est le lieu de convergence de tous les ruisseaux du plateau. D'abord bien sûr, le bras principal venant de l'Est, alimenté par la fontaine des Cartes, grossi par le ruisseau venant de la vallée Bourbon puis un peu plus haut, par la fontaine des Poitevins, puis celle de la Moussardière ; ces sources ne sont jamais taries et fournissent un débit continu, suffisant pour garantir, autrefois, le fonctionnement des deux moulins situés en aval ; celui de Touvoie et celui de Gravotte. Plus en amont le ruisseau n'est qu'un sillon asséché qui a pourtant creusé la vallée des Gaves entre la Rabaterie et la Roche-Deniau. Plus haut le sillon devient ténu, mais on peut en voir la trace jusqu'à la Bouquinière et un peu au-delà. Au Nord de la Planche, un affluant vient de la Vallée de Parçay et longe les Armuseries. Ce ruisseau collecte les eaux pluviales de l'Autoroute A10 ; son débit est fortement irrégulier et a nécessité la mise en place de plusieurs bassins de rétention, dont un à la Planche. En supplément deux bras arrivent de

[82] Certains passages de ce chapitre sont tirés de « *Rochecorbon au fil de l'eau, au fil du temps* » du même auteur

l'Ouest, l'un traversant la vallée des Ruers, l'autre venant des Boissières et coulant au Calvaire ; ces deux derniers bras se rejoignent aux pieds du Grand-Vaudasnière. Jusqu'à la fin du XIXe siècle le ruisseau était largement exploité d'abord pour faire tourner les deux moulins en aval. Un système sophistiqué de régulation du débit d'eau du bief de Touvoie avait été imaginé et mis en place. Lors du dernier remembrement des parcelles agricoles, on a totalement dégradé ce qui avait été laborieusement conçu et installé, si bien que cette régulation a disparu. De même, vers 1870, les Communes de Parçay et de Rochecorbon avaient construit de concert un lavoir utilisé par les deux bourgs ; il n'en reste rien. En 1932, ce lavoir existait encore, comme le montre la fig.133.

Figure 134. Le déversoir détruit par les crues successives

Le hameau de la Planche est au centre d'un nœud de communications de Rochecorbon vers le bourg de Parçay-Meslay par la vallée de Parçay, vers les Boissières et le Calvaire en passant par la Valinière, vers Monnaie par la vallée des Gaves ou en grimpant le coteau de long de l'ex-usine Corona[83]. Chose étonnante, il avait fallu mettre un pont de planches pour connecter le hameau avec ce carrefour routier. Cela, dit-on, baptisa le lieu. Cette formulation est ancienne, Denis Jeanson écrit à propos du mot « Planche » « : *vers 1155, pièce de bois plane établie sur un petit cours d'eau ou sur un étang, en guise de passerelle, petit pont* »

Traditionnellement le secteur a majoritairement appartenu aux propriétaires de la Valinière, ce n'est pas ce que reflètent les recensements puisque ces derniers n'enregistrent que les résidents. Notons cependant que l'inventaire du 20 juin 1659 positionne clairement la Planche dans la paroisse de Saint-Georges et indique les détenteurs.

En 1806, le recensement de la commune de Saint-Georges identifie un couple : Jean Lebau (48 ans) et son épouse Marguerite Ferregeau (45 ans)

Figure 135.L'ancienne maison du Greffier Desgault décrite ci-contre

La Planche d'Asnière (Inventaire du 20/06/1659)

- *Maitre Desgault, greffier à Tours tient audit lieu de la Planche d'Asnière un corps de logis à deux étages, comble grenier dessus, le cellier et pressoir près dudit logis, le tout couvert de tuiles, avec le jardin fermé de murailles joignant d'une part au …. (?) et au ruisseau du moulin d'autre part.*
- *Maurice Fébvre tient neuf chainées de chéneuvaie joignant le dit logis.*
- *Les héritiers de feu Urbain Boistard dix chainées de terre en chéneuvaie. Joignant avec celui ci-dessus et la pièce ci-après.*
- *Marie Montillet veuve Ladoineau tient deux chainées de chéneuvaie*[84]
- *Pour raison de quoi les personnes ci-dessus reconnaissent devoir le cens coutumier.*

[83] Pour étrange que cela puisse paraitre les textes nomme ce chemin « chemin de Rochecorbon à Nouzilly »

[84] Chéneuvaie, ancien nom du chanvre.

Une présence humaine très ancienne.

Figure 136. Une des deux sépultures découvertes à La Planche en 1982 et explorées par Roger Cloupeau

Le biface présenté fig.51, fut trouvé sur le coteau, au voisinage de la Planche. Datant de la période acheuléenne[85] il prouve le passage à cet endroit, d'hommes de Neandertal, il y a plus de 300.000 ans. Juste en dessous dans les champs entre le hameau et la Valinière, Auguste Lebreton a identifié des vestiges gallo-romains (tuiles…) laissant penser à l'existence ancienne d'une demeure gallo-romaine à cette endroit.

En 1982, la société Corona, installée au Nord du hameau, cherche à étendre ses installations ; la configuration du terrain ne le permet pas car l'arrière des bâtiments vient se heurter au coteau. On décide alors de gagner de l'espace sur le rocher en creusant et terrassant. Lors de cette opération une pelleteuse mis à jour une sépulture. La fouille de sauvegarde fut conduite par Roger Cloupeau. Il enregistra la présence de deux squelettes inhumés dans une fosse creusée dans le tuffeau et correspondant à deux sépultures différentes. Malheureusement la non présence de mobiliers ne permit pas une datation de ces tombes, par contre on peut estimer qu'elles remontrent à une date comprise entre la période gauloise et celle du haut Moyen-Âge faisant de ces individus nos plus anciens ancêtres rochecorbonnais « connus ».

Figure 137 Silex taillés ou polis trouvés dans les environs par Roger Cloupeau

En 1501, violence à La Planche !

Le lieu où se sont déroulés ces outrages n'est pas parfaitement décrit ; par contre, telle que l'histoire nous est rapportée par Nicolas Huron, nous sommes en droit de penser que ces faits se déroulent à la Planche**.**

« Au mois de Novembre 1501, René le Gangue, jeune compagnon âgé de 25 ans, demeurant à Rochecorbon, partit de chez lui en compagnie de Jehan Coqueneau, Pierre Bardellier, et un certain Bellat. Ils allèrent à Parçay, à une demie-lieue de Rochecorbon, pour effectuer des achats dans une maison appartenant à l'abbaye de Marmoutier.

Les hommes arrivèrent à Parçay assez tôt et décidèrent d'aller souper dans une taverne.

Après souper, ils décidèrent de retourner à Rochecorbon dans la maison de René Gangue. Après avoir payé leur écot à la taverne, ils prirent le chemin de Rochecorbon. En chemin, [probablement à la Planche] un compagnon

[85] Acheuléen : paléolithique inférieur, au-delà de 150.000 ans

de Parçay leur demanda s'ils voulaient aller rendre visite à une femme appelée Jehanne épouse de Gabriel du Chesne. Elle était, dit-on, bonne compagne et de plus, son mari n'était pas là.
René Gangue répondit qu'il avait « ouy dire qu'elle estoit bonne compagne ».
Alors le compagnon de Parçay montra à René le Guangue la maison où vivait Jehanne. Il heurta la porte de la maison, Jehanne demanda « qui estoit qui heurtoit à son huys » « Amys, ouvrez votre huys »
Jehanne ouvrit, René le Gangue et ses compagnons entrèrent en la maison, prirent Jehanne, l'emmenèrent sur un chemin près de là, et « sans aucune force ne contraincte, connurent charnellement ladite Jehanne »
Chacun rentra chez soi.
René le Gangue pensa par la suite avoir mal fait. Il retourna voir Jehanne et son mari et pour arranger l'affaire, il leur donna une certaine somme d'argent.
Le procureur du bailliage de Touraine, averti de cet arrangement obtint des lettres de commission pour assigner René le Guangue à comparaitre par trois fois devant le bailli…

Le roi Louis XII lui accorda des lettres de grâce et de rémission, établies à Paris en février 1502 »

Figure 138 La Planche a su conserver quelques maisons ancienne qui conservent au hameau son caractère d'autrefois

La Planche un pôle d'activités inattendues.

Le nom du hameau, vient donc de la « planche de bois » qui servait de passerelle aux piétons voulant traverser le ruisseau à pied sec. L'inventaire de 1659 donne déjà ce nom à l'endroit. La précision « d'Asnière » fait écho à « Vaudasnière » situé en amont. La « planche » sur le bief permettait l'accès des maisons situées sur l'autre bord. L'une d'entre elles servait de café. L'histoire ne raconte pas que, beaucoup, en sortant de l'estaminet avaient du mal à rester sur la passerelle qu'ils trouvaient trop étroite ! Les voitures à chevaux passaient à gué. On envisagea plusieurs fois de réaliser un ponceau, mais le problème ne fut finalement résolu qu'en 1919 lorsque Jean Blin, propriétaire du café, construisit un pont sur le ruisseau ; une plaque de marbre sur le garde-fou rappelle l'événement. En face de ce franchissement, à l'arrière du chemin, était la salle de bal, où on pouvait venir danser comme on le voit sur la figure 139 ; cela changeait des guinguettes du bord de Loire !

C'était aussi un lieu où on se retrouvait pour fêter des moments exceptionnels. Jeanne Tortay raconte :

« Le 25 Novembre 1947 était le jour de mon mariage : la cérémonie religieuse s'était déroulée à l'église de Rochecorbon, et en cortège nous nous étions rendu à La Planche pour festoyer dans la salle de Jean Blin. Les jeunes mariés précédaient le fils Leveillé, qui, accordéon en bandoulière rythma le pas de chacun… Un jour vraiment mémorable car il avait neigé, et le bas de ma robe fut gâté, souillé par la neige ! »

Figure 139 Au début des années 1900, le hameau avait sa salle de bal : les personnes sur la photo portent leur belle tenue pour venir danser ; noter que les maisons de l'époque sont toujours là (à comparer avec fig.138)

Figure 141. Les vestiges du déversoir, montrant une chute d'eau significative

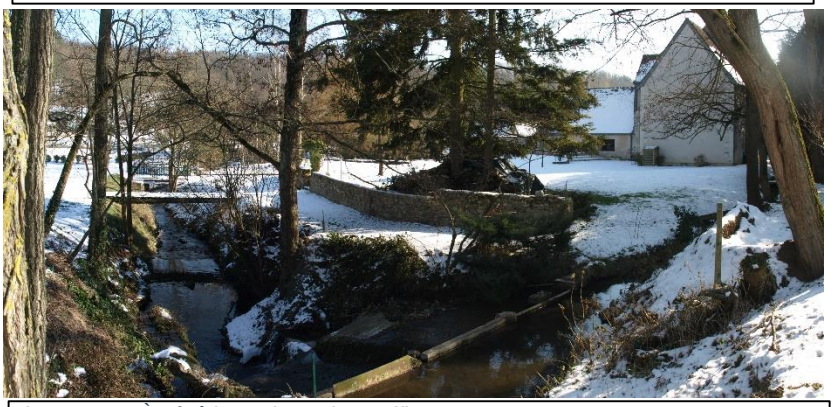

Figure 140. À côté la maison du greffier

Y-a-t-il eu un moulin à eau à la Planche ?

La topologie des lieux interroge : Le système mis en place pour réguler le débit de la Bédoire en amont du hameau, s'avère complexe, mais assurait un débit régulé en toute saison. À cela il faut ajouter que le déversoir crée une chute d'eau : position idéale pour y installer une roue à auget. À un jet de pierre, on trouve un petit étang, présence habituelle en amont d'un moulin ; cette retenue d'eau offrant une réserve pour les périodes de forte demande. La proximité de la « maison du greffier » permettait facilement d'en assurer la gestion et d'y installer les meules et stocker farines et grains. Géographiquement sa position était idéale ; pas loin de Parçay-Meslay dont la vocation agricole n'est plus à démontrer et qui ne possédait ni moulin à eau ni moulin à vent. Aucun texte ancien ne mentionne l'existence à cet endroit d'un moulin.

Figure 142. Au premier plan, dans le petit fossé, coule le bras de la Bédoire alimentant le déversoir situé légèrement en aval. Une partie de ses eaux sont détournées pour former le petit étang voisin

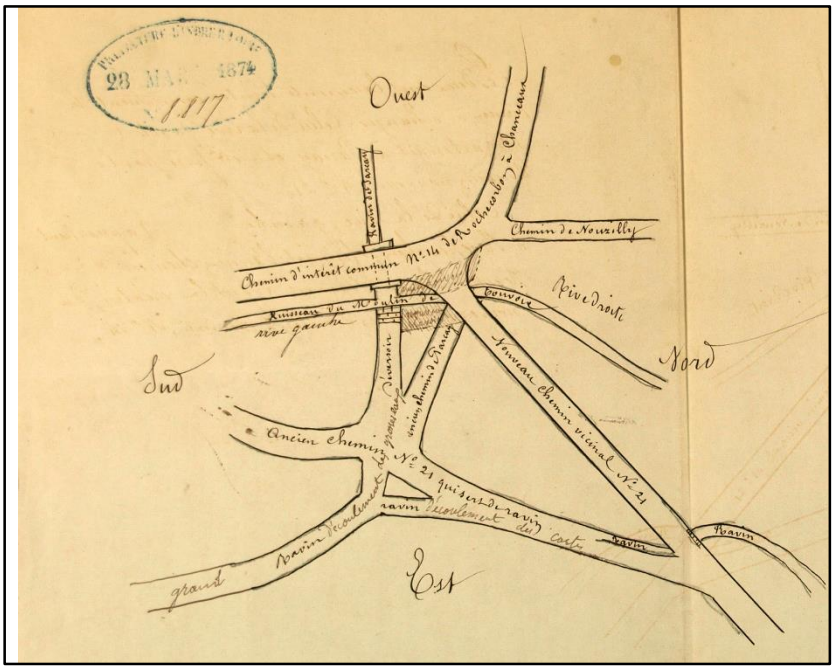

Figure 143 Plan des années 1875, décrivant le carrefour de communication de la Planche. Ce plan fut établi pour préciser la position du lavoir (parties hachurées) mis à disposition des habitants de Parçay-Meslay ; mais aussi du « Haut-Rochecorbon ».

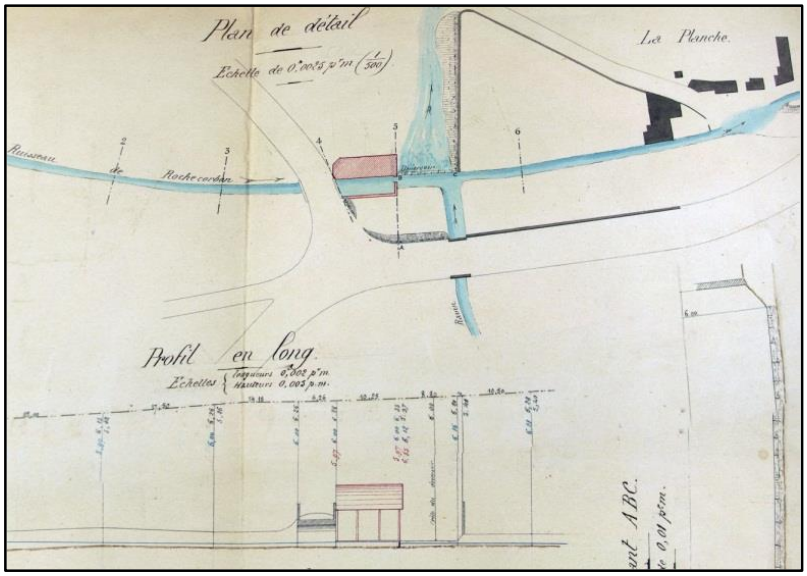

Si la présence d'un moulin partagé reste à démontrer, il n'en est pas de même du lavoir. Il faut dire que ce dernier remonte à 1874. La mairie de Parçay-Meslay ne disposant pas de ruisseau au débit permanent, vint s'installer sur le ruisseau de Rochecorbon au plus près de son bourg pour y implanter un lavoir. L'endroit retenu, se situait à « la Planche ». Parçay-Meslay crée son lavoir sur la rive gauche du ruisseau. Ce n'est au début qu'un accès à l'eau, sans construction en dur. En Mars 1878 un accord est signé entre le Dr Lebled et le maire de Parçay- Meslay, François Serrault. « *La commune de Rochecorbon ayant fait construire un pont pour le passage du chemin vicinal N°21, a été obligé de faire pour la construction de ce chemin, une emprise qui absorbe plus de la moitié du terrain acquis par la Commune de Parçay-Meslay. En échange la commune de Rochecorbon a cédé à celle de Parçay un emplacement situé sur la rive gauche du ruisseau… La commune de Parçay-Meslay et celle de Rochecorbon ont fait construire à frais commun deux quais et un barrage mobile pour établir sur ces emplacements un lavoir qu'elles ont couvert à frais communs pour l'usage des habitants des deux communes. Ces deux communes entretiendront et par moitié ces deux lavoirs qui seront maintenus en bon état… »*

Figure 144 Aménagement du lavoir de La Planche ; plan de 1875 montrant en rouge le bassin, la toiture abritant le lavoir, les axes routiers..

La société mixte de Tir de Rochecorbon

fut créée le 26 Avril 1901. Elle est autorisée en 1905 d'installer un stand de tir dans les dépendances de l'école communale et un « champ de tir aux armes de guerre » à la Planche.

Le centre d'entrainement Américain de La Planche en 1918-1919.

En Avril 1917, le président des États Unis d'Amérique, Woodrow Wilson décide de se joindre aux troupes combattant l'Allemagne. Les USA sont déjà un géant économique mais un nain au niveau militaire ; ils ne disposent, au départ que de 120.000 hommes, pas d'aviation, pas d'artillerie. Ils vont demander entre autre à la France de les aider à constituer une vraie armée. Tours par son école de pilotes, située à Parçay Meslay va participer en formant aviateurs, pilotes, mécaniciens…En fin 1917, cette école passe sous commandement américains ; sous le nom de. ***« Second Aviation Instruction Center ».*** Rapidement ce centre se spécialisera dans la formation « d'observateurs aériens ». Ce dernier devait assurer différentes fonctions ; reconnaissance aérienne du terrain, identification des cibles pour l'artillerie, observer les points d'impact des obus alliés et transmettre les informations permettant la correction de viser des canons, en sus il assurait la défense de l'avion qui le transportait en étant chargé de la mitrailleuse installée à bord. Sa formation était donc complète ; lecture de carte, comparaison avec ses observations au sol, transmission de message en langage morse à l'intention des artilleurs, communication par radio avec le pilote et apprentissage du maniement d'une mitrailleuse. Tout un programme de formation extrêmement structuré avait été mis en place avec les moyens appropriés. Ne concernant que le tir à la mitrailleuse, on apprenait à estimer le point à viser pour prendre en compte la position, la direction, la distance de l'avion ennemi à abattre. Après ces exercices spécifiques à chacun de ces thèmes (distance, vitesse, direction), on passait à des entrainements en vrai grandeur : l'élève observateur, installé derrière le pilote, disposant d'une mitrailleuse devait défendre son avion en plein ciel en tirant sur des avions simulant l'attaque d'appareils ennemis. Seul différence ; la mitrailleuse était équipée d'un appareil photo ; chaque fois que l'élève appuyait sur la gâchette, cette dernière déclenchait une prise de vue. Revenu au sol, la pellicule était développée, chaque « tir » examiné et annoté… Le champ de tir de la Planche s'inscrivait dans ce programme général en se spécialisant sur le tir à balle réelle. Les premières tentatives de tir se passèrent au camp de

Figure 145. Le bief du moulin de Touvoie que l'on traversait sur une planche ; le lavoir se trouvait juste derrière la maison du Greffier que l'on voit en arrière-plan.

Figure 146 Le champ de tir américain de La Planche en 1918. On s'y entrainait au tir à la mitrailleuse à balle réelle. Photo prise depuis le hameau de La Planche en direction des Monteaux. Le coteau à l'horizon est celui des « Rabesous » (source Gorell)

Parçay, mais les risques d'accidents par balles perdues, forcèrent la direction du camp à se tourner vers un endroit mieux adapté ; on retint la Planche, car peu habitée, le coteau offrant un écran naturel arrêtant les balles des mitrailleuses. Comme pour tout ce qui participait à la formation des élèves pilotes ou observateurs, on ne lésinait pas sur les moyens. Pour réaliser les travaux requis, on avait fait venir 100 chinois d'extrême Orient ; leur mission était de remplacer les hommes partis au front en assurant toutes les opérations de construction et de terrassement. Dans le cas présent « *ces terrains d'une contenance de 8.25 Ha ont été aménagés pour l'établissement d'un champ de tir de mitrailleuses. De nombreuses modifications ont été apportées à l'état des lieux, notamment, en ce qui concerne les terrassements faits pour les abris aux marqueurs[86], les buttes de tirs et de protection. 1054m² seront terrassés, 419m³ de terre remués.* »

Figure 147. Le long de la Bédoire coulant le long de la haie d'arbres, on avait installé 17 abris de tir ; chacun de ces abris disposait d'un affut articulé de mitrailleuse, permettant les mêmes positions de tir que dans un avion. On tirait en direction du coteau. Lors des vendanges ou travaux dans les vignes surplombant le vallon, on stoppait les tirs ; les chemins alentours étaient surveillés et interdits aux curieux (photo 1918, source Gorell, Washington)

Figure 148. A la Planche, un élève, armé d'une mitrailleuse Hotchkiss tire sur des cibles disposées au pieds du coteau des Rabesous, certaines de ces cibles pouvant être, fixes, mobiles furtives… (Photo 1918, source Gorell, Washington)

« « Il a été édifié, sur ce champ de tir 17 petites baraques servant d'abri aux tireurs. Elles ont chacune une surface couverte de 2m90x3.10m. Elles se composent d'un bâti en bois avec couverture en carton bituminé et les parois sont tapissées de bruyère. Il y a lieu de noter à ce sujet, que deux de ces baraques sont placées sur le chemin rural N°42 du Moulin de Touvoie à la Planche, empêchant, ainsi, la circulation. Une baraque, entièrement en bois de 6.60x4.0 servant de magasin aux cibles, se trouve également sur ce chemin. Il existe en outre

[86] Marqueurs = militaires-enseignants en charge d'enregistrer les performances de tir des élèves

beaucoup de matériel servant au tir (appuis de mitrailleuses, appareils de levage des cibles, gabions, claies, buses en ciment, etc.) »

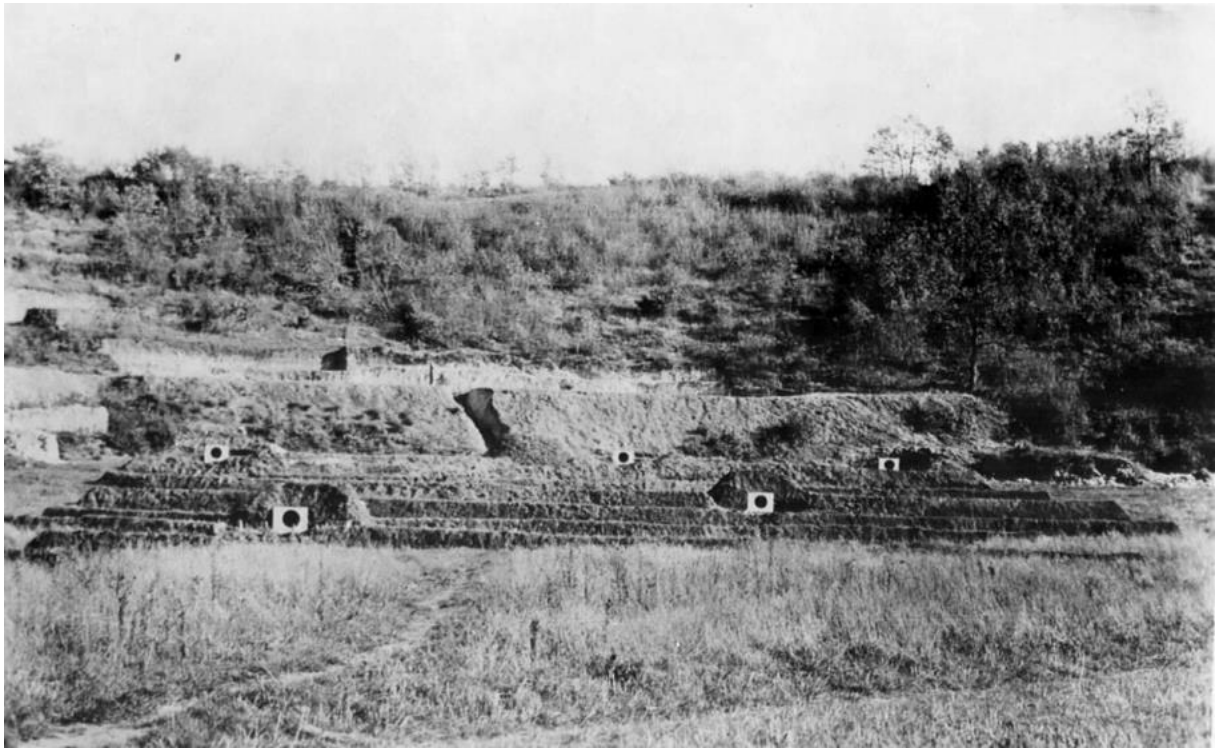

Figure 149 Au pied du coteau de Rabesous en 1918, les cibles à 150 Yards (source photographique Gorell, série i). Noter combien le coteau s'est boisé depuis cette date. Quelques traces de cette occupation doivent probablement encore exister sur ce pas de tir.

À la fin de la guerre se pose la question de réhabilitation des lieux.

*« **Changement de destination**. L'emplacement est parfaitement choisi pour l'installation de ce stand qui avant, avait bien été aménagé par l'armée américaine. Cependant nous estimons que les frais de remise en l'état primitif, ne s'approchent pas de la valeur d'ensemble de ces terrains. Les ouvrages exécutés très rapidement commencent à se détériorer par le temps, c'est ainsi que beaucoup d'appareils sont brisés dans les tranchées de tir, les abris aux marqueurs s'éboulent et des parois en maçonnerie s'imposeront sous peu. Les baraques construites légèrement ne sont pas faites pour résister aux intempéries. Ainsi l'utilisation de ce stand par l'armée française, nécessiterait des frais assez élevés de réparation, d'entretien.*

Figure 150. Un observateur avec sa mitrailleuse d'entrainement à bord d'un l'avion. Cette mitrailleuse a été modifiée par intégration d'un appareil photo prenant des clichés lorsqu'on appuie sur sa gâchette.

Ainsi, nous pensons conformément à l'avis verbal

recueilli auprès de Mr le Maire de Rochecorbon, que les terrains en question peuvent être rendus aux propriétaires intéressés, sauf les baraques et le matériel de tir à démonter pour une autre destination.

L'agent cantonal de Vouvray le 27 Mars 1919 »

Poursuite de l'exploitation du site durant l'entre-deux-guerres

« ***L'avant-garde*** » était le nom de la Société de tir de Parçay-Meslay, fondée au XIXème siècle. Son but est la préparation et le perfectionnement militaire des jeunes gens devant faire leur service militaire. Sa devise est « *Dévouement et Patrie* ». Elle participa probablement aux entrainements américains et continuera à utiliser le centre de tir. Chaque dimanche matin, les membres actifs descendaient avec des armes prêtées par l'armée (deux fusils 1886-93 et un fusil 1874 5/5) en défilé avec fanfare ; clairons, tambours et drapeau en tête pour s'entrainer au stand de la Planche où ils retrouvaient les membres de la société mixte de tir de Rochecorbon. Le petit bistrot tenu par Jean Blin permettait de patienter en attendant son tour pour tirer tout en se rafraichissant et jouant à la « *coinche* »[87]. En 1939, du fait de la guerre, la société a été dissoute par le ministère… (*Extrait d'un bulletin municipal de Parçay-Meslay*).

Le site de « Corona Médical » à la Planche.

Figure 151. L'unité Corona Médical de Rochecorbon vers 2010. (Vue Satellite de Google Earth) et photo de l'entrée du site

L'entreprise Corona Médical a été créée en 1954 par Mr Christian Suzanne avec comme objectif de concevoir et fabriquer des lits d'hôpitaux médicalisés, du matériel médico-chirurgical et dentaire. Le site retenu se situe en limite Nord du hameau de La Planche, C'est un site non organisé en zone industriel, se caractérisant par la présence d'une seule entreprise. L'environnement n'était pas vraiment approprié et sécurisé. Coincé entre la RD77 (liaison Rochecorbon-Parçay), les vignes et le coteau, l'accès routier est dangereux, les extensions très problématiques ; c'est pourquoi une des alternatives fut de grignoter sur le coteau, à l'arrière des bâtiments. C'est ainsi qu'en 1982, en creusant, on mit à jour des sépultures gauloises, durant d'autres travaux, la pelleteuse perfora des cavités présentes dans le rocher ; on se contenta de reboucher. La direction préféra ouvrir en 2001, un second site à proximité, la zone industrielle de Fosse-Neuve à Parçay-Meslay fut ainsi retenue. En 1994, son fondateur – Christian Suzanne – avait vendu sa société au groupe américain Sunrise Medical qui l'avait lui-même cédée à cinq cadres de l'entreprise en 2001.

[87] La coinche, aussi appelée belote coinchée, est une variante du jeu de cartes de la belote

Figure 152. A l'arrière du hameau de la Planche, enchâssée entre la RD77, l'ancien chemin dit de « Nouzilly » sur sa droite, les vignes et le coteau sur son arrière, l'usine Corona Médical en 2016. Noter qu'elle s'insère dans un espace de verdure. À l'avant on découvre le bassin de rétention des ruisseaux venant du Nord ou de l'Ouest.

Figure 153. La friche de l'usine Corona Médical de Rochecorbon en 2014, vue du haut du coteau.

Cinq ans plus tard, le groupe Paramount Bed l'avait rachetée avec la volonté de s'implanter durablement en Europe et en France mais le groupe japonais n'est jamais parvenu à s'adapter à la complexité des marchés publics. En 2009, l'entreprise avait déjà été contrainte de quitter son siège historique de Rochecorbon et de réduire ses effectifs d'une soixantaine d'emplois.

Ces dernières années, Paramont Bed a beaucoup investi pour moderniser l'usine de Parçay-Meslay. Le site de Rochecorbon fut ainsi abandonné, créant une friche industrielle en attente de décision. On se posa la question de récupérer les bâtiments et leur donner une nouvelle affectation : en faire un espace de bureau, de musique et de logements. La parcelle à mi-chemin (2km) des bourgs de Rochecorbon et de Parçay-Meslay était parfaitement adaptée à l'implantation d'équipements mutualisés entre ces deux communes ; leur intégration simultanée et concertée dans Tours-Plus (aujourd'hui Tours métropole Val de Loire) aurait pu favoriser la recherche d'une solution commune. La piste « *communautaire* » ne fut pas retenue et la Commune décida d'affecter le secteur en zone d'habitat respectant le contexte paysager et environnemental de Rochecorbon. On constata que ces anciennes constructions n'étaient pas récupérables car vieilles, délabrées et non appropriées à l'habitat. Il ne restait plus qu'à tout démolir

Le terrain concerné, couvre une surface totale d'environ 3.6 Ha dont seulement 2.4 Ha sont exploitables de par la présence du coteau, et, pourrait contenir 30 à 40 logements. Aujourd'hui les constructions ont été rasées ; il fallut procéder à la dépollution des sols, on décapa le terrain sur une certaine épaisseur qu'on évacua, cela sous la responsabilité de **TOURS HABITAT**. Ce dernier, décida, dans une recherche de gestion responsable et de conservation de la biodiversité, d'expérimenter l'éco-pâturage, avec l'aide de l'entreprise **ECO OUEST MOUTON**. Des chèvres et des moutons furent donc installés début janvier 2018, pour débroussailler naturellement le talus difficile d'accès, dans l'attente de la réalisation du projet immobilier.

Figure 155. L'usine Corona en cours de démentiellement en 2017.

Lors de sa présentation de ses vœux pour 2018, Bernard Plat affirmait *« Le projet d'urbanisation du site CORONA, détruit en 2017, s'élabore. Le nombre de logements prévus initialement 65 a été ramené à 40…. Tours Habitat a reconfiguré son projet pour prendre en compte les souhaits des riverains et faire mieux que respecter les orientations d'aménagement du PLU, adopté en 2007. »*[88] Ce PLU revendiquait le respect de caractère boisé du secteur qui devait être largement paysagé et signalait que « *le secteur de la Planche est situé en limite de la rd77 particulièrement accidentogène. Un aménagement routier prenant en compte la sécurité routière permettra de réaliser un accès sécurisé à ce nouveau secteur urbanisé »*[89].

Figure 154 Croquis de l'architecte en charge du projet K-HUT reproduisant des habitats en pieds du coteau

Le programme a été confié à K-HUTsociété en charge en 2018 des constructions de Parçay-Meslay. Le lancement du chantier aurait dû démarrer à l'automne 2018 pour une livraison en 2020.

Figure 156 Projet architecte K-HTU pour 20 appartements sociaux, vue du Sud avec le coteau à l'arrière : voir site http://k-hut.fr/#!/projets/rochecorbon-3720-logements-individuels-superposes-sociaux/

[88] Bulletin municipal Rochecorbon 2018.

[89] Voir réf. 22

Chapitre 9

Le « Saint-Georges-d'en-Haut »

Le Château des Armuseries avant 1789

Les familles Chicoisneau et Duchamp de la Frillière

Introduction

Figure 157 Les Armuseries sur le cadastre napoléonien de Rochecorbon (1819)

Les Armuseries sont un quartier de l'ancienne paroisse de Saint-Georges en limite du bourg actuel de Parçay, et comme le Grand-Vaudasnière, la Planche, la Valinière, elles n'ont jamais fait partie de la Seigneurie de Parçay, mais uniquement du fief de la Salle-Saint-Georges auquel elles payaient droits et cens seigneuriaux. Sur un plan géographique, cette propriété est une prolongation de la Vallée de Parçay, couvrant des deux flancs du vallon arrosé par le bras Nord Ouest de la Bédoire. Le nom d' « Armuseries » viendrait de cette plante, l'armoise[90], et désignerait un endroit où on la cultive ; c'est du moins l'explication, fort probable, qu'en donne Denis Jeanson.

Contrairement aux autres secteurs que nous avons décrits, les Armuseries constituent une seule et unique propriété, qui depuis la fin du XVIIe siècle sera transmise de génération en génération

[90] L'Armoise : Connue depuis l'Antiquité pour ses propriétés emménagogues (facilitant les régles), l'armoise, au Moyen Âge, a la réputation d'éloigner les dangers qui menacent le pauvre monde. "Celui qui porte toujours sur lui de cette herbe ne craint point le mauvais esprit, ni le poison, ni le feu et rien ne peut lui nuire", écrit au XIIIe siècle la savant et théologien Albert le Grand. Cette plante herbacée entre aussi dans la composition des philtres destinés à "dénouer l'aiguillette", un maléfice qui frappe d'impuissance les jeunes époux. http://racineschar-nelles.blogspot.com/2010/12/les-herbes-medicinales-et-magiques-du.html

par héritage. Il n'est pas possible de raconter l'histoire de la propriété et de ses habitants sans se reporter aux différentes publications de Madame E.Georgeon éditées dans les Mémoires de la Société Archéologique de Touraine : plus tard, nous nous y réfererons largement, mais auparavant béneficions de cette dépendance au fief de la Salle-Saint-Georges ; les Armuseries sont incluses dans l'inventaire du 20 juin 1659 (ADIL H286) que nous avons dèjà utilisé pour les autres secteurs de ce fief : ce document nous en donne la plus ancienne description connue.

Les Armuseries en 1659

Figure 158. Marie Mancini, portrait présumé par Pierre Mignard, vers 1660. Amour de jeunesse de Louis XIV, celui-ci lui donne, le 21 juin 1659, un rang de 35 perles en cadeau d'adieu lors de son mariage avec Marie-Thérèse d'Autriche.

En 1659, Louis XIV a 21 ans, le pouvoir est encore au main de Mazarin, et cette année voit la fin de la guerre avec l'Espagne, qui vaincue cède le Roussillon, la Cerdagne et l'Artois à la France. Marie-Thérèse d'Autriche, la fille aînée du roi d'Espagne est mariée à Louis XIV et doit lui apporter une dot considérable en or, c'est pourquoi en juin de cette année, Louis XIV doit rompre avec son amour de jeunesse, Marie Mancini, nièce de Mazarin.

> **« *Les Armuseries***
>
> *Maitre Jean Tesnière, notaire royal à Tours tient le lieu et closerie appelé les Armuseries, consistant en un logis à deux étages, grenier et comble dessus, couvert d'ardoises. Trois caves en roc avec le pressoir, une grange couverte de tuiles avec autres caves, cour, terrasse, avec au-dessus desdites caves une petite forêt, jardin et vignes devant le logis, fermés de haies et fossés : contenant le tout deux arpents ou environ.*
>
> *Plus huit à neuf arpents de terres labourables, en plusieurs pièces proches dudit logis, chargés pour lesdites terres de seize boisseaux vers Maitre Simon Girault receveur envers ladite Seigneurie [de la Salle-St-Georges] pour le devoir seigneurial… »*

En sus de la description des lieux, ce document nous fournit l'identité du propriétaire : **Jean Tesnière.** *Il y eut effectivement à Tours un Notaire Royal du nom de* ***Jean Tesnière*** *de 1650 à 1653 ; ses minutiers furent détruits lors du bombardement de la rue Nationale à Tours du 18 juin 1940*. On trouve aussi traces de ce personnage dans les registres de l'église de Saint-Georges : « *Le vendredi 26éme d'avril 1659 fut baptisé Marc fils de Pierre Bosquet et Marie Possin*

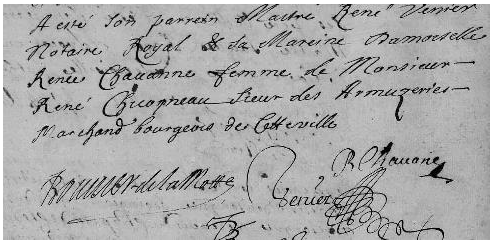

Figure 159. Extrait de baptême de Renée Ruelle signalant que Michel (et non René comme écrit) Chicoisneau est seigneur des Armuseries. Noter la signature de Bouvier de la Motte

– Parrain, l'honorable homme Jean Ferrant, fermier de Parçay, notaire royal

– Maraine, ***Dame Catherine****, fille de* ***Jean Tesnière****, Seigneur des Armuseries, et de* ***Dame Catherine Lhuillier***[91] *et le 29 aout de cette même année, lors d'un autre baptême, le parrain est Pierre fils de* ***Jean Tesnière*** *et de feu* ***Anne Sauvage****.*

- **Catherine Tesnière**, fille, épousera le 2 février 1668 **Bathémémy Lehoux** à Tours.

Par ailleurs, ***Simon Girault*** *n'est pas un inconnu, il est Conseiller du Roy, mais aussi trésorier de France à Tours, (9 septembre 1687), il mourut le 5 avril 1694 et fut enterré à Vernou.*

La famille Tesnière abandonna la propriété quelques années plus tard. ***En 1680, Michel Chicoisneau porte le titre de Seigneur des Armuseries****; c'est ce que nous apprenons dans les*

[91] Nous avons déjà rencontré la famille Lhuillier liée à la famille Miron lors de notre analyse de la Valinière, et entre autre une Catherine Lhuillier.

registres paroissiaux de Saint-Saturnin de Tours lors du baptême Renée Ruelle le 25 mai 1780. La famille Chicoisneau acquit donc les Armuseries entre 1659 et 1680.
A partir de cette dernière acquisition, les Armuseries ne seront plus vendues, elles resteront dans la même famille jusqu'à aujourd'hui, et ne seront transmises que par héritage.

Figure 160.Au-Dessus. Nef de l'église Saint-Saturnin aujourd'hui. Une première église fut construite entre 1324 et 1343. Trop petite, elle fut remplacée par l'église actuelle au 15e siècle grâce à la générosité de Louis XI, incendiée par les protestants en 1568, l'église sera restaurée au début du XVIIe. Elle fut agrandie au 19e par l'ajout du bas-côté nord. La façade gothique est percée d'une porte double avec un trumeau décoré d'une statue du 19e et d'un tympan ajouré comme la cathédrale de Tours. Elle n'est plus utilisée pour le culte, proche de l'abandon, elle reste continuellement fermée, ne permettant pas des visites.

À gauche ; une figure sculptée des stalles.

Sur les registres de cette paroisse furent collationnés moult actes de la famille Chicoisneau. (source des photos : http://tchorski.morkitu.org/11/saint-saturnin-01.htm)

La famille Chicoisneau.

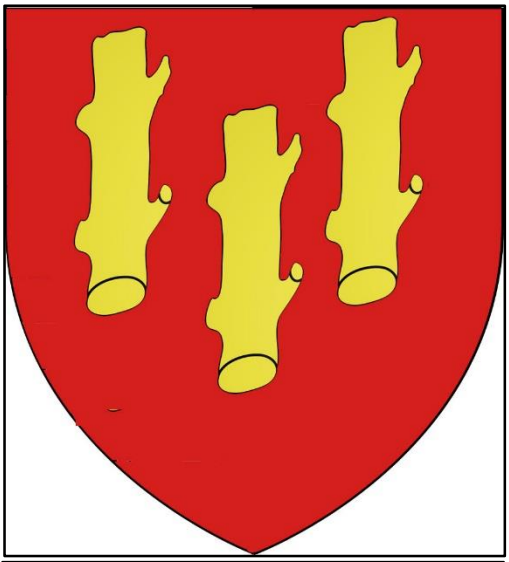

Figure 161 Le blason des Chicoisneau, tel que le décrit E.Gergeon « De gueule, à trois chicots d'or posé en pal, deux et un » (dessin R.P)

Figure 162. Costume du Grand Maitre de la Garde-robe du Roy

Origine des Chicoisneau et de leur nom : L'origine des Chicoisneau reste à découvrir[92]. Il y a manifestement de nombreuses branches ne permettant pas une identification claire de leur provenance : On retrouve des présences anciennes dans le Loiret et dans le Loire-et-Cher. Leur nom n'est pas plus explicite et il n'y a pas de certitude. Rappelons que les noms de familles sont apparus tardivement et on identifiait les individus, en plus de leur prénom, par leur lieu d'origine ou leur profession, sachant que souvent la même profession se transmettait de père en fils. Concernant « Chicoisneau » un rapprochement est souvent envisagé avec le verbe "***chicaner***" ***(= poursuivre en justice***), d'origine obscure et apparu sous la plume de Villon en 1460. Il pourrait donc s'agir d'un surnom donné à une personne procédurière ou à un avocat. Cette hypothèse est crédible car on retrouve beaucoup de « Chicoisneau » dans les tribunaux, en tant que juge, avocat ou procureur, ou en charge de juridiction royale. On peut imaginer d'autres significations surtout lorsque l'on découvre que le blason de cette famille contient trois « ***chicots*** ». En vieux français, « ***chicot*** » signifie ; « ***reste du tronc ou d'une branche d'un arbre coupé ou arraché*** (cf. souche)[93] ».

Nicolas Chicoisneau, est le plus ancien **« Chicoisneau »** auquel nous avons pu remonter, sachant que la famille n'intervient aux Armuseries qu'à partir de **Michel Chicoisneau**.

Michel Chicoisneau est fils de **Nicolas Chicoisneau Seigneur de la Bruère[94]** (1605-1685) et de **Louise Laillier**. Cette dernière est fille du Sieur **Laillier,** docteur en Médecine. Le premier signalement de **Nicolas Chicoisneau** en Touraine semble être le baptême de son fils ainé **Christophe** le 14 mars 1643 en l'église Saint-Saturnin de Tours. Sa position d'ainé lui conférera de droit d'hériter des titres et de s'appeler à son tour, à la mort de son père « Sieur de la Bruère ». Christophe mènera une brillante carrière car on le retrouve en 1718 comme Conseiller au Présidial de Tours mais surtout comme Porte-Manteau de sa Majesté le roi[95]. Il est en charge avec deux autres officiers des mois de Juillet, Aout et Septembre. Un extrait de ses obligations est reproduit ci-après[96]

[92] Il ne faut pas les confondre avec les Chicoyneau de Lavalette qui seront les plus grands acquéreurs de biens nationaux d'Indre et Loire, dans les années 1790. Le baron Jean-Baptiste Chicoyneau de Lavalette achètera entre autres, le centre de Parçay dont la Maison seigneuriale, et fut maire de cette commune de 1821 à1826. Mort en 1824, il ne fut remplacé qu'à la fin de son mandat, en 1826.

[93] http://www.cnrtl.fr/definition/chicot

[94] **Bruère** ; seigneurie difficile à localiser, il en existait plus de vingt différentes en Touraine, mais celui-ci se situe à Artannes

[95] Page 171, « l'État de la France, Maison du Roy » de 1718

[96] Voir " L'État de la France. Maison du Roy, tome premier". Édition 1718

Figure 163. L'église Saint Saturnin à Tours. C'est en fait l'ancienne église du Couvent des Carmes, construite en 1473 et financée par Louis XI. Elle se trouve rue Littré et est bien visible depuis le Carroi St Saturnin, au bout de la rue de la Lamproie, elle longe la rue des Tanneurs.

… « Les Porte-Manteaux on aussi la qualité d'Écuyer…. Ils ont l'avantage de faire toujours leur service l'épée au côté. Ils se trouvent tous les matins au lever du Roy, où ils entrent avec les autres officiers de la Chambre. Ils se rendent encore assidus à certaines heures que le Roy a affaire d'eux, comme au diner, au souper, aux collations de sa Majesté… où ils reçoivent le chapeau, les gants, & la canne que sa Majesté leur donne en garde, & après le repas ils remettent eux-mêmes entre les mains du Roy, ce chapeau, ces gants & cette canne. Quand le Roy dîne son petit souper, le Porte-Manteau après avoir reçu le chapeau, les gants & la canne du Roy, les va porter sur la table du Cabinet.

Les Porte-Manteaux se trouvent aussi à la chasse, à la promenade, à la paume, le soir au jeu, au billard ou bien même au bal. Enfin, le Porte-Manteau qui est de service, ne quitte guère de toute la journée, quelque part qu'aille sa Majesté, qui peut avoir besoin de lui en différentes rencontres : pour aller quérir ou reporter à la Garde-robe de la part du Roy plusieurs choses, comme pour changer de chapeau, d'épée, de gants, de canne, de mouchoir, de cravate, ou autre linge ; pour prendre le cor de chasse, un manchon…

À certaines cérémonies que le Roy a un manteau de parade, comme au bal, toutes les fois que sa majesté le veut le quitter ou reprendre, c'est au Porte-Manteau à le lui ôter ou remettre sur les épaules…

De plus, ils ont l'épée du Roy en garde, quand sa Majesté la quitte, parce que l'épée est portée tantôt par les Écuyers, tantôt par les Porte-Manteaux…

Son Frère, le plus jeune, **Sieur Dominique Chicoisneau** avait précédemment rempli la même fonction en 1698 sous le règne de Louis XIV : à cette date il porte le titre de Seigneur de la Motte[97]- Fort. (Voir « *L'état de la France : où l'on voit tous les Princes... par N. Besongne édition de 1698 » page 171).* Cette fonction n'est pas qu'honorifique, elle est rémunérée au niveau de « *600 livres de gages sur l'État & 120 livres de récompenses payées au Trésor Royal, et bouche à la Cour à la table dite des valets de chambre…* » On peut s'étonner du nombre d'individus de la paroisse de Saint-Georges ayant participé au plus près au service du Roi Soleil. Rappelons que dans l'église de la paroisse de Saint-Georges fut inhumé Louis Cossard de Marchebourg qui exerça la fonction de valet de chambre de Louis XIV, deux des frères Chicoisneau furent Porte-Manteaux du souverain[98], tous étaient en contact avec Bouvier de la Motte, curé de Saint-Saturnin à Tours mais aussi Aumônier de sa Majesté… Devant un tel constat, la famille Chicoisneau devait avoir une position sociale reconnue et une solide facilité financière : à titre d'exemple En juillet 1754, le curé d'Artannes bénit deux cloches : l'une, de 350 kg, nommée Marie, fut parrainée

[97] **De la Motte ou la Mothe**. Situé commune d'Artannes, c'est un ancien fief de l'archevêché de Tours. D'après Carré de Busserolle, les créanciers de Marthe et Gabriel Fondrier vendirent ce fief à Dominique Chicoisneau en 1688. À partir de 1672 un des curés de Saint Saturnin signe chaque acte des registres, et entre autres ceux des Chicoisneau par « ***Bouvier de la Motte*** ». Dans ce cas il s'agit de Michel Bouvier, docteur en théologie, Conseiller et Aumônier du Roy Louis XIV, Prieur de Saint-Nicolas de la Marle, Recteur-Curé de Saint-Saturnin de Tours, & Seigneur du fief **de la Motte-Vergonville**, dont il donna son aveu et dénombrement le 18 novembre 1673 à Maitre Achille de Harlay, à cause de sa Seigneurie de Beaune. (Voir ; Armorial général de la Noblesse de France De Louis Pierre d'Hozier. 1764)

[98] Rappelons qu'ils mangeaient à la table des Valets de Chambre donc devaient s'y retrouver avec Cossar de Marchebourg !

par **l'archevêque Henri de Rosset de Fleury, seigneur baron d'Artannes**, l'autre, de 200 kg et prénommée Urbain, fut placée sous le parrainage du curé lui-même et sous celui **de Louise Chicoisneau (fille de Nicolas Chicoisneau)**, **célibataire vivant avec sa sœur au manoir de la Bruère**, et qui donnera 3 ans plus tard 1150 livres pour faire construire le grand retable, de style néo-grec de l'église, avec frontons, statues, colonnes et tabernacle en bois peint… De même elle acheta une maison pour y héberger le vicaire de la paroisse.

Figure 164 Château de la Mothe (ou Motte) à Artannes, ancienne possession des Archevêques de Tours, qui venaient s'y reposer aux abords de l'Indre. Le Manoir de la Mothe est une remarquable demeure du XVe siècle. Il fut vendu à Dominique Chicoisneau (fils de Nicolas et frère de Louise). Cette gentilhommière fut également la possession du Général André Maginot.

Nicolas Chicoisneau fut à l'origine d'une descendance très nombreuse ; Avec son épouse, ils eurent 10 enfants, son fils ainé **Christophe**, en épousant en 1672 Marie Moreau procréa huit enfants. Nous donnons une généalogie simplifiée en annexe 3. Mais avant d'aller plus loin, Il vaut la peine de dire quelques mots de l'épouse de Nicolas, **Louise Laillier** : on ne connait pas exactement son origine mais des éléments troublants posent questions ;

Y a-t-il un lien de parenté avec *Pierre-Fidèle Bretonneau ?*

- Le nom de **Laillier** apparait dans les registres paroissiaux de Rochecorbon.
    - « *Le 27 avril 1666, est cité, en tant que parrain, Robert Laillier, marchand bourgeois de Tours, seigneur de la Grand-Maison…* »
    - *« Le 10 septembre 1736, inhumation d'Antoine Gilles, âgée de 20 mois, fils de* ***Pierre Bretonneau****, conseiller du Roi et médecin à Tours et de* ***Dame Anne Laillier.***
    - ***Le père de Louise Laillier*** *est docteur en Médecine !*
- *Bien plus, le nom de Chicoisneau n'est pas inconnu à Saint-Georges-sur-Cher du XVIIe au XIX siècle, lieu d'origine du fameux Chirurgien* ***Pierre-Fidèle Bretonneau****.*
- ***Y a-t-il liens de parenté, même éloignés entre Louise Laillier et le célèbre médecin tourangeau Pierre Fidèle Bretonneau[99], sachant que ce dernier est fils de Pierre Bretonneau, lui-même chirurgien et descendant d'une longue lignée de médecin et chirurgien ?***

[99] Pierre Fidèle Bretonneau (1778-1862) épousa une femme de 25 ans son ainé ; ils n'eurent donc pas d'enfants dons sans descendance : ce vide peut expliquer le vide de données généalogiques.

Descendance de Nicolas Chicoisneau ; Michel Chicoisneau.

Parmi les 10 enfants de Nicolas, en plus de Christophe l'ainé, et Dominique le dernier, dont nous venons de discuter, se distingue en 1648 la naissance de jumeaux ; **Michel et Jacques**. Michel sera celui qui portera le titre de **Seigneur des Armuseries**. Nous nous focaliserons sur Michel et sa descendance. Il épouse **Renée de Chavanne** avec laquelle il a cinq filles et deux fils. L'un d'eux (René) entra au séminaire et devint curé de Saint-Georges le 3 aout 1726 en remplacement du curé Messire Louis Claude de la Cavé dont il assura l'inhumation. Il remplira cette fonction durant quelques années seulement car le 22 décembre 1729 il est nommé curé de Saint-Symphorien[100] laissant le poste à Mr Roy ; c'est lui qui présidera à l'inhumation de son père, Michel Chicoisneau dans l'église Saint-Georges :

« *Le 17 aout 1726, sépulture, dans l'église vis-à-vis de l'autel de la Vierge de Mr Michel Chicoisneau, Seigneur des Armuseries, ancien marchand à Tours, âgé de 78 ans, père du curé, mort en parfait chrétien, après avoir donné durant sa vie des marques d'une profonde pitié et d'une parfaite résignation dans les événement les plus fâcheux* »

Figure 165. Église de Saint-Georges-sur-Loire, c'est là que fut inhumé Michel Chicoisneau Seigneur des Armuseries, par si=on fils rené, curé de la paroisse.

Écoutons ce que nous raconte Madame E.Georgeon[101].

« *Le second fils de **Michel Chicoisneau, Nicolas,** né en 1664, et, comme son père Marchand et Bourgeois, de Tours, il épouse en la paroisse de Saint-Saturnin le 18 janvier 1717, Madeleine Roze, fille d'Antoine Roze Marchand-Fabricant et de Charlotte Lambron, mariage avec dispense car la jeune femme est mineure alors que Nicolas a 33 ans.*

*À la fin de l'année, le 27 décembre 1717, nait un fils qu'ils appellent **Nicolas-Joseph**, et, deux ans plus tard une fille **Marie-Madeleine**.*

En juin 1724, Nicolas reçoit sur le trésor royal une somme de 3225 livres, puis en juillet 1729, sur les tailles et autres impositions du royaume, une somme de 128 livres de rente viagère, payable durant toute sa vie. Puis une seconde rente viagère sur la tête de sa fille qui en jouira sa vie durant. Ces actes furent passés devant Maitre Masson, Notaire au Chatelet à Paris. Cette dernière rente due par l'État fut toujours renouvelée comme dette publique. On retrouve, Nicolas à Saint-Georges le 31 Mars 1729, date où il devint le parrain d'une certaine marguerite fille de Jean Javelle. Nicolas Chicoisneau n'est pas enregistré, ce jour-là, avec le titre de « Seigneur des Armuseries », mais on est en droit de penser qu'il en est bien le propriétaire.

***Nicolas** et sa famille émigre bientôt à Saint-Domingue. Il y tient la charge de Lieutenant particulier de la juridiction royale de Port Dauphin. Il s'installe confortablement, possède des plantations de coton, de canne à sucre, de caféiers, d'indigotiers. Il envoie d'ailleurs à Tours, de l'indigo pour teindre les soies.*

Son fils, Nicolas-Joseph, élevé à Saint-Domingue, y fut procureur du Roy et s'y maria en 1745 avec Anne Gaschet. Le jeune ménage habite ensuite à Tours, rue de la galère, et dès décembre 1746

[100] Il fut aussi vicaire de Chambourg, pas loin d'Artannes, où on trouve la Motte et la Bruère

[101] Mémoire de la Société Archéologique de Touraine 1976, p.221.

ils ont une fille Anne-Élisabeth. Lors du baptême de cette dernière par Alexis Saurel, vicaire de la paroisse de Saint Joseph de Fort Dauphin, les témoins furent son grand-père et parrain Nicolas Chicoisneau, sa marraine Élisabeth Gaschet, sa tante maternel, épouse de Barthélémy Croiseul. »

Mais Nicolas, veuf de Madeleine Roze, meurt à Saint-Domingue en 1748 : les Chicoisneau reviennent en France. Marie-Madeleine, fille de Nicolas, renonce à l'héritage de son père par jugement rendu le 28 aout 1749 :

> « *Nicolas-Joseph et Marie-Madeleine étaient héritiers de Madeleine Roze. En cette qualité ayant renoncé à la communauté de biens qui était entre elle et le sieur Chicoisneau, leur père, et depuis à la succession dudit Sieur Chicoisneau, demande un exploit en date du 27 de ce mois.* ***Le jugement adjuge à Anne-Élisabeth les biens du Sieur Nicolas, sans préjudice aux droits et créances contre ladite succession*** **»**

Pendant plusieurs années, le frère et la sœur allaient recevoir en provenance de Saint-Domingue des ballots de coton, du sucre, du café. Toutes ces denrées sont acheminées par Nantes, puis vers Tours par la Loire ou par voie terrestre.

Le 1er septembre 1766**, Nicolas-Joseph** marie sa fille **Anne-Élisabeth**, en la paroisse de Saint-Venant ; voici le texte du registre. : »

> *« Après une seule publication de bans, faite sans empêchement ni opposition, tant dans cette paroisse que dans celle du futur époux, vu par nous la dispense des autres bans signée Henricus, Arch. Turonensis, mariage béni par François Duchamp-Ducoudray entre* ***Louis Duchamp-Duporteau seigneur de la Frillière et Anne-Élisabeth Chicoisneau de la Motte****, en présence de Mathieu-Simon Duchamp, chanoine et prévôt e Saint-Martin ; Marie Agathe Girard, veuve de Mathieu Duchamp. Du côté de l'épouse : son père, Marie-Madeleine Chicoisneau sa tante, François Abraham[102] son cousin, Nicolas Viot[103] et plusieurs autres personnes. »*

Ce texte nous informe qu'Anne Élisabeth a hérité du manoir de la Motte que son grand-oncle Dominique avait achetée en 1788.

Nicolas-Joseph Chicoisneau conservera les Armuseries jusqu'à son décès, (1678) c'est ce que suggère l'acte de baptême (église Saint-Georges) suivant :

> *« Le 21 novembre 1774 on baptise Nicolas-Joseph-Marie Javelle, fils de Joseph Javelle, le parrain était Nicolas-Joseph Chicoisneau Seigneur des Armuseries, bourgeois de Tours, et procureur du roi en l'ile de Saint-Domingue, la marraine Dame Élisabeth épouse de Sieur Duchamp de la Frillière, chevalier de Saint Louis, représenté par Jean Javelle, fermier de la Dorerie, aïeul de l'enfant et de marie Madeleine Bordier, femme en seconde noce de Jean Loré, laboureur, aïeule maternelle. »*

[102] François Abraham, né à Tours en 1724 est un **fabricant de soie** et sera Trésorier Général de France, il épousa Charlotte Marie Madeleine Roze cousine de l'épouse de Nicolas Viot et de la première épouse de Nicolas Chicoisneau

[103] Nicolas Viot ; il est né à Tours en 1709, il y mourra en 1783. Lui aussi fut colon à Saint-Domingue et il épousa Marie-Anne Roze, sœur de la première épouse de Nicolas Chicoisneau. Nicolas Viot fut en sus, négociant, juge-consul à Tours en 1760, Grand-Juge en 1771. **On comprend qu'il puisse y avoir des liens entre tous ces gens-là !**

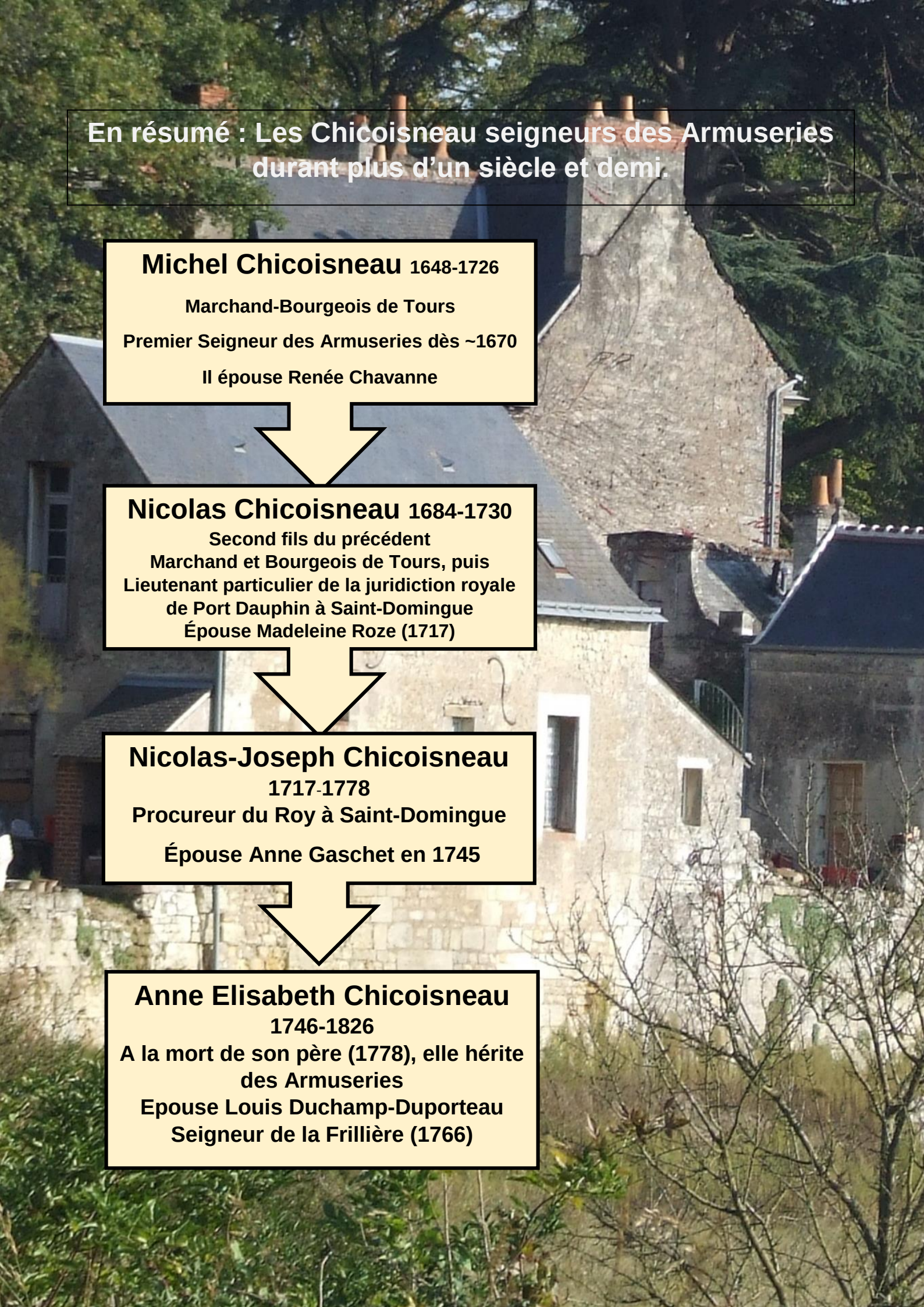

En résumé : Les Chicoisneau seigneurs des Armuseries durant plus d'un siècle et demi.

Michel Chicoisneau 1648-1726

Marchand-Bourgeois de Tours

Premier Seigneur des Armuseries dès ~1670

Il épouse Renée Chavanne

Nicolas Chicoisneau 1684-1730

Second fils du précédent
Marchand et Bourgeois de Tours, puis
Lieutenant particulier de la juridiction royale
de Port Dauphin à Saint-Domingue
Épouse Madeleine Roze (1717)

Nicolas-Joseph Chicoisneau

1717-1778
Procureur du Roy à Saint-Domingue

Épouse Anne Gaschet en 1745

Anne Elisabeth Chicoisneau

1746-1826
A la mort de son père (1778), elle hérite des Armuseries
Epouse Louis Duchamp-Duporteau
Seigneur de la Frillière (1766)

Les Duchamp de la Frillière.

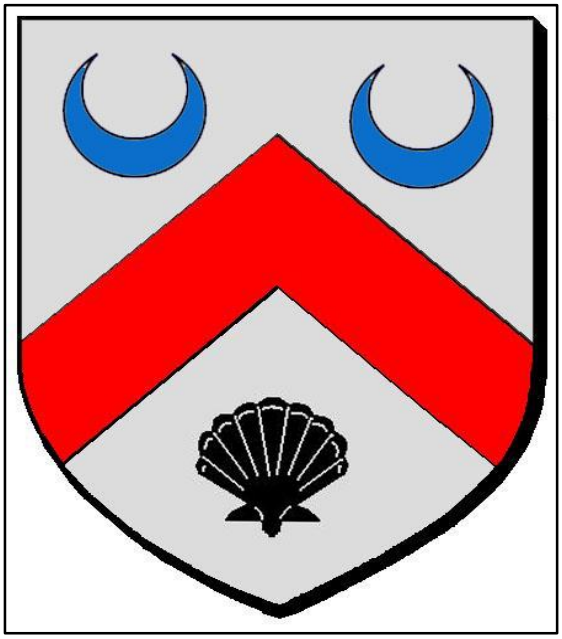

Figure 166. Les armoiries des Duchamp de la Frillière sont les suivantes ; « d'argent au chevron de gueule, accompagné de deux croissants d'azur en chef et d'une coquille de sable en pointe. En support deux lions de sable.

Introduction. Le mariage d'Anne-Elisabeth Chicoisneau de la Motte avec Louis Duchamp-Duporteau de la Frillière, va sceller le rapprochement entre plusieurs familles tourangelles ; les Chicoisneau, les Legras de Sécheval et les Duchamp de la filière[104].

Le plus ancien membre de cette famille identifié est **Michel Duchamp, Marchand bourgeois de Tours**, né vers 1559, dont nous ne savons pratiquement rien, si ce n'est qu'il eut un fils Mathieu de son épouse **Marthe Moisi.** Il décéda le 23 décembre 1644, à l'âge de 85 ans et fut inhumé dans l'église Saint-Clément à Tours.

Son fils **Mathieu**, né en 1602, épousa en l'église Sainte-Croix, le 23 avril 1643, Dame Catherine Poictevin, fille de Jacques Poictevin, Conseiller du Roy et procureur de la Prévôté Royale et Justice ordinaire et de Dame Marie Roze. Il tenait la charge de Procureur du Roy en la Monnaie de Tours[105].

Sa lignée est extrêmement « tortueuse », nous nous limiterons à la descendance directe : de ces trois enfants, Mathieu né en 1650, Claude en 1651 et Jacques nous retiendrons la lignée de Mathieu. Ce dernier conseiller du

Figure 167. Château de Nitray, il appartint en 1728 à Mathieu Duchamp

Roy et magistrat au siège présidial de Tours épousa le 14 juillet 1672, en l'église Saint Saturnin, Anne-Suzanne Morier, fille de René Morier, Président de l'Élection de Tours et Anne Cadeau. Le ménage eut

[104] On peut se reporter à l'article de Mme E-Georgeon « Trois siècles de la vie d'une famille tourangelle : les Duchamp de la Frilière. » BSAT 1975, p.687

[105] Voir MSAT 1919, page 110

huit enfants : Anne, **Mathieu**, Jacques, Etienne, Louis-Joseph, Élisabeth-Jeanne, Marguerite et Catherine.

Le second des garçons, **Jacques Duchamp-Dumont**, fut sous-diacre, chanoine prébendé[106] en l'église Saint-Martin, Grand-Vicaire d'Angers. Il mourut à 47 ans, laissant sa fortune à ses neveux et frères et sœurs. Son frère **Mathieu,** né en 1685, continua la lignée. En premières noces, il épousa le 20 juin 1719, en l'église Saint-Venant, **Louise Poictevin-Duclos**, fille de Simon et Louise-Françoise Charles. À cette époque, il remplit la charge de Conseiller, Juge au présidial et échevin perpétuel. De sa mère il reçoit la terre de Nitray, châtellenie en la paroisse d'Athay. **Mathieu Duchamp** habitait Tours, paroisse de Saint-Venant. Il eut trois enfants ; jacques, Simon-Mathieu Duchamp de Nitray que l'on appela Duchamp l'ainé et qui fut clerc tonsuré, chanoine prébendé et prévôt de Saint-Martin, puis **Louis Duchamp-Duporteau né en 1723.**

Louise Poictevin meurt en 1726, laissant ses enfants en bas âge. La même année, **Mathieu Duchamp** se remarie avec Marie-Agathe Girard. Il a 38 ans, sa femme 19. Un fils nait en 1730 : François Ducoudray, puis l'année suivante une fille que l'on prénomme Marie-Agathe comme sa mère. En 1733, **Jacques Duchamp**, seigneur de la Frillière décède, laissant son titre à son frère **Mathieu** (Nous reparlerons de la Frillière, un peu plus tard).

Son **fils Louis Duchamp-Duporteau de la Frillière**, devient capitaine au Régiment Royal-Infanterie[107], il est honoré de l'Ordre de Saint-Louis et comme nous l'avons vu ; le 1er septembre 1766, il épouse, en l'église de Saint-Venant Anne-Élisabeth Chicoisneau, fille de Nicolas-Joseph Chicoisneau Procureur du Roy à Fort-Dauphin[108] ile de Saint-Domingue. La jeune épousée était née à Fort-Dauphin.

Figure 168 René Legras de Sécheval (source BSAT 1976)

Le 17 juin 1767, naissait un fils **Augustin-Louis** ; ce fils allait devenir Maire de la nouvelle Commune de Saint-Georges sur Loire le 18 Ventôse an X (1er mars 1802) et sera un des acteurs clés lors de la fusion de Saint-Georges dans les communes environnantes ; Rochecorbon et Parçay-Meslay (Nous reviendrons sur son intervention dans ce dossier). Puis il poursuivra une carrière dans l'Administration Tourangelle en devenant le conseiller de la Préfecture d'Indre et Loire lorsque le Comte de Kergarlou fut préfet en 1814, il allait recevoir la décoration du Lys (donnée aux sujets du Roi les plus recommandables pour leur conduite et leurs principes). Il démissionna de ses

[106] Qui touche une prébende : une prébende désigne le bénéfice ecclésiastique attaché à la charge de chanoine.
[107] Le **régiment Royal** est un régiment d'infanterie du Royaume de France créé en 1644.
[108] Aujourd'hui fort Liberté.

fonctions à la Préfecture en 1830. Il n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle de la Mardelle.

Le 28 janvier 1769, naissance d'une petite sœur d'Augustin-Louis. On la baptisa Élisabeth. À l'âge de 17 ans, le 4 septembre 1786, la jeune femme épouse, en l'église de Rochecorbon, René Legras de Sécheval ; autre personnage clé pour l'avenir de Saint-Georges. On peut s'étonner du choix de l'église de Rochecorbon, on aurait du s'attendre à celle de Saint-Georges, mais on la **trouva probable-**

> *« Le quatre septembre mille sept cent quatre-vingt-six, après la publication de bans canoniquement faite, au prône de la messe paroissiale, sans aucun empêchement ni opposition civil ou canonique venus à notre connaissance, tant dans l'église Ste Marie d'Ajaccio dans l'Isle de Corse, ainsi qu'il parait dans le certificat de bans de Mr l'Archiprêtre et curé de ladite paroisse en date du 7 aout dernier…, que dans celle de Saint-Venant de la ville de Tours, ainsi qu'il parait dans le certificat de bans de Mr le curé de Saint-Venant en date du trois du présent…, vue la dispense des deux autres bans accordée tant par Monseigneur l'Évêque d'Ajaccio en Corse en date du 8 aout dernier, et par Monseigneur l'Archevêque de Tours en date du trois du présent…, vue la permission de Mr d'Osmond Colonel du Régiment de Barrois, en garnison à Ajaccio en date du 10 aout dernier, et signé Osmond, vue la copie légalisée de la procuration et consentement de Messire René Legras, Chevalier, Conseiller et Chevalier d'honneur au Grand Baillage Siège Présidial de Tours, demeurant à la Rochelle, père de l'époux, [procuration] passée devant Maitres Roy & Rousseau, notaires à la Rochelle, laquelle copie est datée du premier septembre dernier. Vue la permission de Mr le curé de Saint-Venant, à effet d'épouser les futurs, conçue en ces termes « Je, curé et Chanoine de Saint-Venant de la ville de Tours, consens, bien volontiers, que Mr Duchamp, Chanoine de l'église St-Martin de Tours, ou tout autre prêtre par lui commis, célèbre le mariage des parties dénommées dans la dispense dans l'église de la paroisse de Rochecorbon, ce 4 sept. 1786. ». Nous, François Duchamp du Coudray, prêtre chanoine, prévôté de l'église St-Martin de Tours, oncle de l'épouse… après avoir pris les consentements mutuels de Messire René Legras Chevalier, Seigneur de Mortagne-la-Vieille (Par ordonnance du 6 décembre 1827, réunion de l'ancienne commune de Mortagne-la-Vieille à Thairé. Environ de La Rochelle) Lieutenant en second au régiment du Barrois à Ajaccio, paroisse Ste Marie en Corse, fils majeur de Messire René Legras, Chevalier et Conseiller d'honneur au gd Bailliage siège présidial de Tours et de défunte Dame Jeanne d'Azy de Tavigny, ses père et Mère de la paroisse Ste Marie, diocèse d'Ajaccio en Corse d'une part, et de Demoiselle Anne-Élisabeth Duchamp de la Frillière fille mineure de messire Louis Duchamp de la Frillière chevalier de l'ordre Royal et militaire de St-Louis, ancien capitaine au régiment Royal-Infanterie et de Dame Anne-Élisabeth Chicoisneau, ses père et mère de la paroisse de St-Venant de la ville de Tours, d'autre part, leur avons donné la bénédiction nuptiale selon la forme et les cérémonies ordinaires de l'Église, en présence du consentement du côté de l'Epoux, su Sieur René Charles Aubin Bourgeois demeurant à Tours, rue des Récolets, paroisse Notre Dame la Riche, fondée de la procuration ci-dessus mentionnée de Sieur Legras père, du Sieur Alexandre René Legras chevalier, officier, audit régiment de Barrois, son frère, et de maitre Alexandre Noël Gardien, avocat, exerçant au baillage siège présidial de Tours et demeurant dite rue des Récollets, paroisse St-Clément, et du coté de l'Épouse Sieur et Dame ses père et mère, du Sieur Augustin-Louis Duchamp de la Frillière son frère, de Demoiselle Marie-Agathe Duchamp sa tante paternelle, de demoiselle Marie-Madeleine Chicoisneau, grand-tante maternelle, de Demoiselle Louise-Adélaïde Duchamp, sa cousine du côté paternel, de Demoiselle Élisabeth-Anne Gaschet, aussi sa cousine du côté maternel et autres qui tous ont signé…*

ment trop petite pour un mariage de cette importance ; la lecture des registres paroissiaux est explicite, par la longueur du texte, le soin apporté à la calligraphie et la liste des personnages concernés :

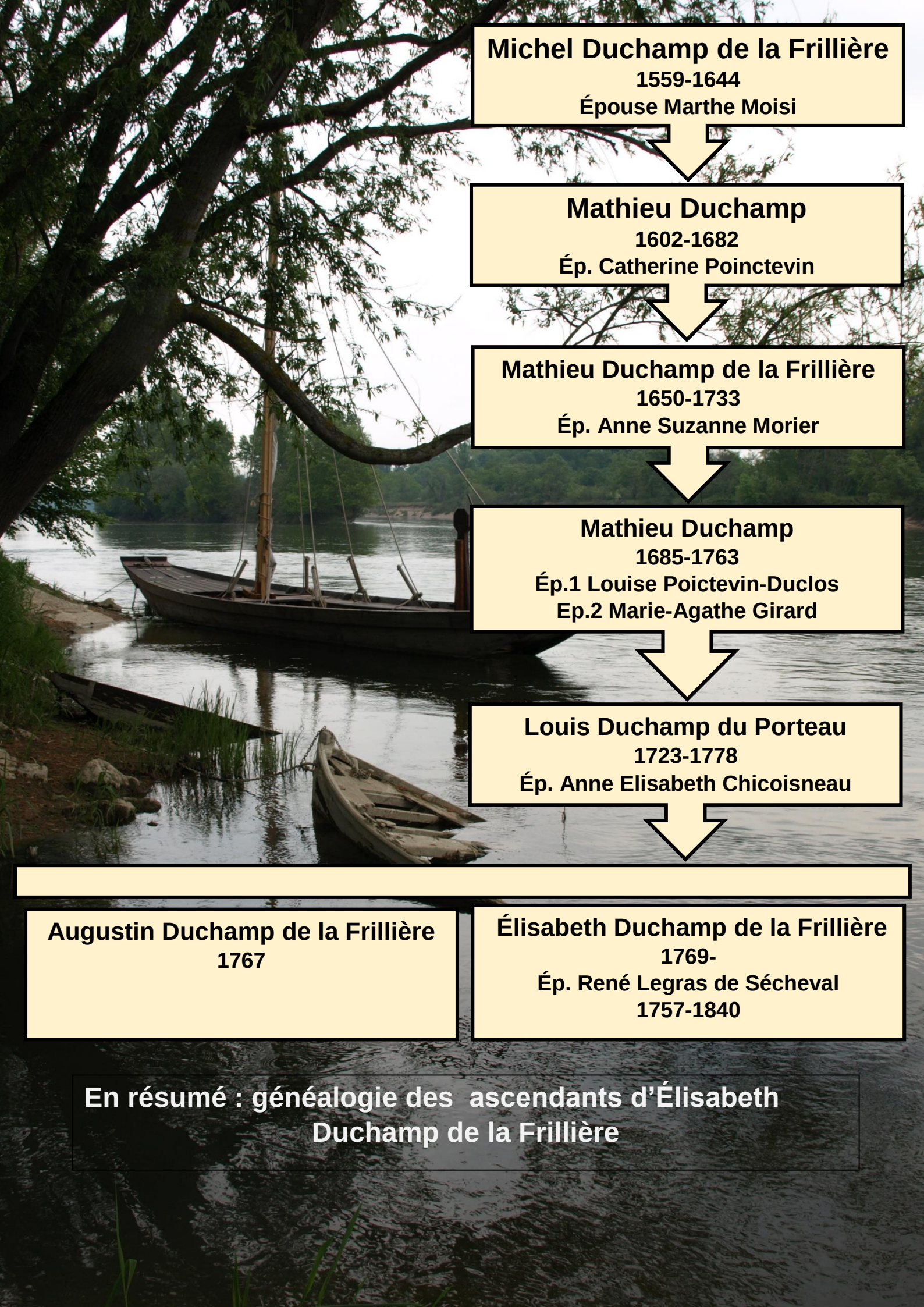

Michel Duchamp de la Frillière
1559-1644
Épouse Marthe Moisi

Mathieu Duchamp
1602-1682
Ép. Catherine Poinctevin

Mathieu Duchamp de la Frillière
1650-1733
Ép. Anne Suzanne Morier

Mathieu Duchamp
1685-1763
Ép.1 Louise Poictevin-Duclos
Ep.2 Marie-Agathe Girard

Louis Duchamp du Porteau
1723-1778
Ép. Anne Elisabeth Chicoisneau

Augustin Duchamp de la Frillière
1767

Élisabeth Duchamp de la Frillière
1769-
Ép. René Legras de Sécheval
1757-1840

En résumé : généalogie des ascendants d'Élisabeth Duchamp de la Frillière

Le fief de la Frillière

Introduction. L'intérêt de s'intéresser au hameau de la Frillière repose sur le titre de propriété de la famille Duchamp. La Frillière n'est pas sur le territoire de Saint-Georges, ni de Rochecorbon, mais fait partie de Vouvray. La Frillière s'étire au Nord de la RD952, à quelques encablures en amont de Vouvray, longeant la rive droite de la Loire. Positionné en contrebas ou au bord de la levée de la Loire, ce secteur se trouvait avant la construction des levées en zone de débordement de la Loire, et n' a été sécurisé que lors de l'installation de la digue Nord. Rapidement, une voie s'installa au sommet de ces remblais. Et dès le XVIe, l'homme y installe ses premières habitations ; l'endroit et attractif car la route sur le talus devient un des axes principaux entre Amboise et Tours. La carte de Cassini (1740), fournit le plan des levées sur les rives Nord et Sud, précise l'existence à la Frillière d'un relais de Poste (« Poste » sur la carte de Cassini) et le « Port de Montlouis ».

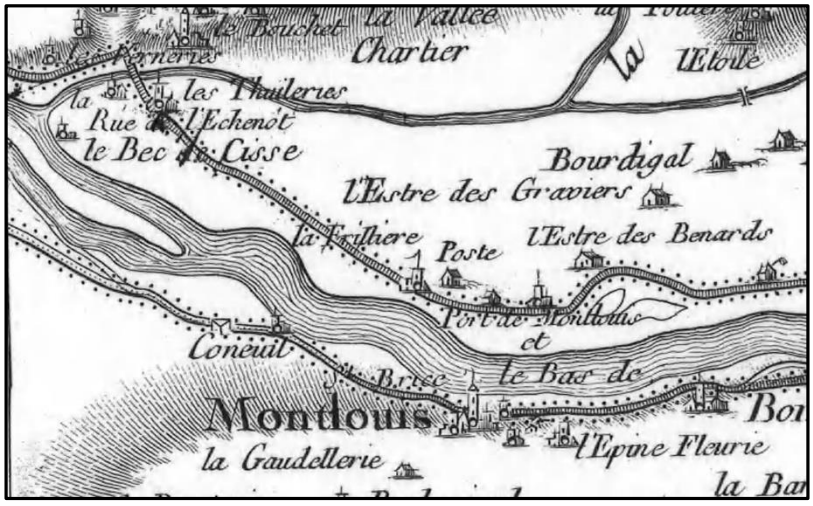

Figure 169. Extrait de la carte de Cassini représentant les environs de la Frillière ; noter les indications de « Poste » (relais de Poste) et « Port de Montlouis »

Le fief de la Frillière. (D'après Mme E.Gorgeon réf.27)

« *Situé sur la commune de Vouvray, le fief de la Frillière relevait de la châtellenie et de la Prévôté de Vouvray. En 1568, il appartenait à Guillaume Du Perray, en 1639 à la veuve de Pasquier-Marteau à qui il rapportait 15 livres de revenu annuel. En 1646, Mathieu Duchamp et sa femme Catherine acquièrent ce bien pour 1 150 livres tournois des mains de Françoise Gabiolli; puis ce même Mathieu, estimant que le bâtiment affermé et servant à l'exploitation de la poste ne rapportait rien et lui est plus une charge qu'un profit, le revend au maître de poste Moreau qui en a plus tard cédé le bail au sieur Morin, lequel en donne 900 livres par an. Le petit-fils de Mathieu, Jacques Duchamp-Dumont, le chanoine, allait exercer son droit de retrait lignager sur le sieur Morin et, le récupérant, le louer au sieur Thoisnier. Mais Jacques ne le garde pas longtemps, car tombant selon l'expression de l'époque « dans un état d'infirmité permanente » et ne pouvant gérer ce patrimoine, il revend terre et seigneurie à son frère Louis Duchamp-Duporteau par un acte sous seing privé du 28 février 1763.* »

Le relais de Poste

Les pages qui suivent sont directement inspirées de l'excellent article de l'Association VOUVRAY PATRIMOINE – janvier 2018

« *À la fin du XVe siècle et au début du XVIe, on voit la construction de Relais de Poste à travers la France. Mais ce réseau est très lourd à mettre en place car il faut d'abord restaurer les routes endommagées... La Poste aux chevaux doit fournir deux services bien distincts : transmettre de la correspondance et fournir des chevaux. Certains Relais de Poste ont des écuries très importantes, capables de relayer des équipages de six chevaux, accompagnés de deux berlines d'accompagnement de quatre chevaux chacune. La mise en place de ces Relais permet au gouvernement de couvrir et surveiller le territoire. En effet, il existe, dans chaque Relais de Poste, des registres, tenus par le Maître de Poste. La police royale peut savoir à tout moment qui a voyagé et avec combien de personnel. Au tournant du XVIIe siècle, on voit se développer des hostelleries dans les Relais de Poste et des auberges, pour se reposer et passer la nuit.* »

Les Maîtres de Poste

Figure 170 Le Relais de la Frillière en 1760, aquarelle 47,5 x 34 cm, baron Karl Reille. La référence donnée à la famille Blot est une confusion car ces derniers étaient « maitres de Poste » à Montlouis, sur l'autre rive de la Loire, et non à la Frillière.

« *Les Relais sont disposés le long des principales routes et gérés par des maîtres de Poste. À l'origine, vers 1520, le Maître de Poste est responsable de l'organisation des Postes et s'occupe des chevaux. Il conduit lui-même le courrier et les voyageurs au Relais suivant, mais l'usage de voitures à chevaux se généralisant, ce sont les postillons qui remplissent peu à peu cette tâche. En 1668, on donne le droit au Maître de Poste de tenir une hôtellerie. Le Maître de Poste est très souvent exploitant agricole, éleveur de chevaux, hôtelier offrant le gîte et le couvert. Les chevaux qu'il loue et entretient à ses frais lui appartiennent. Leur nombre lui est imposé selon l'importance du Relais. Le Maître de Poste n'a pas le droit de toucher au courrier car cette tâche est réservée aux agents des Postes.* »

« Il occupe une fonction importante dans la vie quotidienne et sa charge en fait une personnalité respectée et souvent enviée, car il est exempté d'impôts. Ne nous y trompons pas, le Maître de Poste est un notable. Dès la création de la Poste, il est doté de privilèges importants... Variables selon l'importance de la route où il est établi, ses revenus sont toujours fort confortables et lui permettent généralement d'acquérir des terres (et parfois des terres nobles) et même d'autres charges. Il doit résider dans son Relais et est civilement responsable des accidents occasionnés par ses postillons ou ses chevaux.

Figure 171. Carte de Trudaine décrivant les bords de Loire aux environs de la Frillière vers 1745. (Attention la carte est inversée ; le Sud est en haut, le Nord en bas)

Il dirige plusieurs personnes autour de lui : domestiques, postillons, valets et lingères.

Le premier recensement effectué à la Frillière (Vouvray) est celui de1836. Il est totalement explicite ;

- **Le maitre de Poste** est Etienne Morin vivant avec son épouse et sa fille
- On ne compte pas moins de 8 **domestiques**
- De nombreux **postillons**
  - Bourguignon Mathurin Père (48 ans)
  - Bourguignon Mathurin fils (15 ans)
  - Girault Pierre (25 ans)
  - Chevreau Louis (52 ans)
  - Le Bleu René (27 ans)
  - Le Bleu Jacques (20 ans)
- Jeanne Philippeau en charge de « **la poste des lettres** »
- Et à dans une maison voisine, on compte **quatre Gendarmes et leur brigadier**.

Rappelons que les propriétaires du Grand-Vaudasnière et de la vaslinière avait charge de Messagerie en 1659

Le postillon

« *Au milieu du XVIIe siècle, le postillon est défini comme « un valet de poste qui monte sur l'un des chevaux de devant d'un attelage et, par extension, celui qui porte les lettres des particuliers ». Il assure la liaison entre son Relais et le Relais suivant. On compte généralement un postillon pour quatre à cinq chevaux. Sa mission ne consiste pas seulement à tracter la voiture contenant courriers et passagers : une fois arrivé au Relais de destination, il doit dételer les chevaux puis les ramener à son Relais. C'est lui qui règle l'allure, il est à cheval, conduit aux rênes, au fouet et aux éperons. Le cocher est dans la voiture, il conduit aux guides et au fouet. Lorsqu'un Relais de Poste est vacant ou abandonné, le postillon doit aller jusqu'au Relais suivant.* »

1752 : suppression de la vieille route d'Espagne et apparition du Relais de la Frillière

« *Les itinéraires utilisés changent au fil des quatre siècles d'existence des Relais de Poste. Ainsi, l'itinéraire de Paris à Bordeaux n'est pas toujours passé par Tours car la ville, à une certaine époque, ne possédait pas de pont sur la Loire. En 1708, on passait par Orléans, Blois, Amboise, Bléré, Sublaines, Loches, Ciran, Ligueil, La Haye-Descartes, puis par la route de Poitiers pour descendre vers l'Espagne. Mais vers 1746-1748, la décision est prise de faire passer la route Paris-Bordeaux-Espagne par Tours.*

Le grand chambardement a lieu en 1752 avec la suppression, d'un trait de plume, de la vieille route d'Espagne. L'itinéraire suit désormais la rive droite de la Loire entre Amboise et Tours. Les Relais de Poste de Lussault et Montlouis sont remplacés par ceux des Bordes (qui disparaîtra vite) et de la Frillière.

Le Relais de la Frillière, situé à une quinzaine de kilomètres en amont de Tours, est le dernier Relais avant celui de Tours sur la route royale de Paris à l'Espagne. Il semble que le Relais de Poste de la Frillière se soit trouvé, sous la Révolution, à la « Petite Frillière », c'est à dire à 200 mètres à l'Est du manoir de la Frillière, qui existe encore aujourd'hui. »

Le travail effectué par le Centre Généalogique de Touraine permet de retracer un historique du Relais de Poste de la Frillière :

• 1752 : la route vers l'Espagne passe désormais par la rive droite de la Loire, entre Amboise et Tours. Première mention du Relais de Poste de la Frillière dans ses Livres de Poste.
• 1756 : le Maître de Poste est Joseph Thoisnier, époux de Catherine Valladon, d'Amboise. Il est également cité en 1765 et en 1774.
• 1766 : la Frillière figure sur la carte Desnos
• 1772 : la Frillière figure sur la carte Bourgoin.
• 1786 : la Frillière figure sur les cartes.
• 1790 : le Maître de Poste est François-Louis Morin, époux de Marie Roy, puis de Catherine Lemaître.
• 1800 : le Maître de Poste est François-Adrien Morin, premier fils du précédent Maître de Poste ; il meurt en 1810.
• 1810 : le Maître de Poste est François-Louis Morin, qui reprend la Poste après la mort de son fils aîné, François-Adrien.
• 1819 : le Maître de Poste est Étienne-Silvain Morin, second fils de François-Louis Morin, époux de Marthe Belluet ; il meurt en 1848. • 1848 : le Maître de Poste est Marthe Belluet, veuve d'Étienne-Silvain Morin.
• 1849 : le Maître de Poste est Eugène Morin, fils d'Étienne-Silvain Morin, époux d'Anne Marie Aubert. Il tiendra le Relais de Poste de la Frillière jusqu'en 1875. De par sa situation géographique, le Relais de la Frillière a été le témoin de l'apparition des éléments qui ont précipité sa disparition. En effet, en 1845, le pont de chemin de fer qui enjambe la Loire, à proximité, est achevé et le premier convoi sur rail venant de Paris arrive en gare de Tours en novembre de la même année. La maison du Maître de Poste de la Frillière existe toujours et c'est aujourd'hui une demeure privée.

Figure 172. La Frillière resta longtemps un lieu de « ravitaillement » pour le voyageur et son véhicule.

Le Port dit « de Montlouis », à la Frillière.

Le hameau de la Frillière se trouve à la limite des communes de Vouvray et de Vernou, et le quartier que l'on appelait « Port de Montlouis », se positionne sur Vernou. Le mot « port » n'implique pas la présence de quais ni d'infrastructures importantes, mais uniquement l'existence d'une rampe permettant aux voitures à cheval, d'accéder au bord du fleuve pour venir charger ou décharger les gabarres. Ces embarcations pouvaient venir s'échouer sur les grèves de sables, ce qui facilitait leur accès. Le recensement de la Frillière (Vouvray) identifie une famille de marinier en 1841.

Plusieurs cartes anciennes signalent l'existence de ce point d'embarquement, ces informations sont à compléter par les renseignements collectés par Denis Jeanson ;

***La Frillière**. Commune de Vernou-sur-Brenne.*

- *Une maison située **au Port de Montlouis,** joignant du midy à la levée de la Loire, 17 septembre 1787 (acte Mireau-Vouvray) ;*
- ***L'Auberge des 3 Poissons, au Port et paroisse de Montlouis**, 17 prairial an V (acte Berge-Montlouis) ;*
    - *Un grand corps de bâtiment situé sur le bord et au niveau de la levée septentrionale de la Loire, Port et commune de Montlouis, connu sous le nom de l'Auberge des 3 Poissons, 21 octobre 1815 (acte Faucheux-Vouvray)*
- ***Le Port de Montlouis**, 1817 (Cadastre de Vernou) ;*
- ***L'auberge du Cheval Blanc,** située au lieu de la Frillière, commune de Vernou, sur le bord de la route de Tours à Orléans, 11 juillet 1827 (acte Faucheux-Voucray) ;*
- ***Une maison située au Port de Montlouis**, commune de Vernou, servant autrefois d'auberge, à l'enseigne de la Croix Blanche, joignant du midi à la levée ou route de Tours à Orléans, 27 février 1845 (acte Tessié Dessablons-Vernou sur Brenne).*

Chapitre 10

René Legras de Sécheval et Augustin-Louis Duchamp de la Frillière, Maitres de Saint-Georges.

La commune et paroisse de Saint-Georges-sur-Loire.

Le décret de l'assemblée Constituante du 12 Novembre 1789 demandait « *qu'il y aura une municipalité dans chaque ville, bourg ou communauté de campagne* ». La loi du 14 décembre 1789 transférait certaines prérogatives des paroisses à des « Communes » couvrant le même territoire. En même temps s'installait un processus démocratique d'élection, représentabilité… Il s'agissait de récupérer au niveau de l'état, les pouvoirs que l'église contrôlait ainsi que des privilèges de la noblesse ; en particulier les registres d'états civils, mais aussi des droits fiscaux et d'impositions tels que la dime sur les productions agricoles et autres taxations féodales. Une nouvelle administration se met en place dans une structure pyramidale, dont les communes sont la base ; elles sont regroupées en « Cantons » rapportent, aux « Départements », eux-mêmes administrés par un préfet qui deviendra l'interlocuteur des communes dont il validera les décisions. C'est, aussi, sous sa responsabilité que seront désigner les maires.

C'est ainsi que va être créée la Commune de Saint-Georges (puis Georges-du-Petit-Rocher à partir de 1793). La commune est dans le canton de Tours comme la commune de Sainte Radegonde, et non dans le canton de Vouvray comme le sont Parçay-Meslay et Rochecorbon[109].

- Le 12 Octobre 1792 **Jean Gautier**, maire de la commune de Saint-Georges officie le premier mariage civil.
- En Aout 1801 le maire est **Silvain Bourlet**
- Le 7 Pluviôse An X (27 janvier 1802), **Jean Marcault** (maitre tonnelier) est nommé par le préfet, il ne restera maire que quelques semaines.
- Le 18 ventôse an X (1er mars 1802) **Augustin Louis Duchamp Frillière**, est investi du poste ; il vient de s'installer dans sa maison de famille des Armuseries. Son vrai nom est Duchamp de la Frillière, mais il a supprimé le « de » durant la période révolutionnaire.
- Le 20 juillet 1806, **René Legras de Sécheval** le remplace, il est le beau-frère d'Augustin Louis Duchamp nommé Maire de Vouvray. Il s'installe à son tour aux Armuseries devenues propriété de son épouse. Il restera maire pratiquement jusqu'à la décision de disparition de la commune. Il est certain que ces deux personnages d'importance que sont Augustin Louis Duchamp (il terminera sa carrière comme adjoint du préfet d'Indre et Loire) et René Legras (futur maire de Tours), tous deux propriétaires des Armuseries, vont traiter le « dossier » de Saint-Georges avec des compétences incontestables. L'investiture d'Augustin Duchamp en tant que maire de Saint-Georges, est un modèle du genre ; dès sa nomination, appliquant une rigueur toute administrative, il fait l'état des lieux, des documents existants, de ceux qui manquent et qui ont disparu, enregistre les défaillances : une leçon que tous ne respecteront pas.
- En nov. 1807, **Brault** sera un maire de transition assurant la fusion de Saint-Georges dans Rochecorbon, toutes les décisions ont été prises sous les deux mandats précédents : comme nous allons le découvrir les deux beaux-frères ont su manœuvrer pour que la décision de disparition de la paroisse et la Commune de Saint-Georges se mette en place dans l'intérêt de ses habitants, mais probablement aussi pour leur souhaits personnels, n'oublins pas qu'ils sont concernés au premier ordre.

[109] Il semble qu'il y ait eu flottement dans ce rattachement, contrairement à l'usage, le canton n'est pas précisé dans les actes d'état civil, il y a même parfois confusion ; à partie de 1806 le rattachement à Tours nord devient explicite

Fin de la Commune et de la Paroisse de Saint-Georges

La division de la commune en trois sections n'est pas viable : La partie principale (vallon de Saint-Georges ou chef-lieu) avoisine Ste Radegonde, et les deux communes appartiennent au même canton de Tours, et non Vouvray.

En 1801, est signé le Concordat entre la République Française et le Vatican. En échange de l'abandon des biens ecclésiastiques vendus depuis 1790, le « *gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés* ». Le culte est rétabli et le curé devient un fonctionnaire dont le salaire est à la charge des communes. Il n'y a plus de curé à Saint-Georges depuis longtemps. Les paroissiens du vallon sont sensés fréquenter l'église de Ste Radegonde puisqu'elle est l'église du canton , la plus proche[110]. Donc, naturellement, la préfecture qui se doit d'assurer le salaire et l'hébergement des prêtres, ventile cette dépense sur les communes concernées ; on demande à Saint-Georges de contribuer aux dépenses de la cure de Ste Radegonde.

Donc, lorsque la disparition de Saint-Georges s'impose, il parait évident que l'ilot le plus peuplé de Saint-Georges doit fusionner avec celle de Sainte-Radegonde. La situation est moins claire pour les deux autres ilots dont l'un[111] d'eux est totalement inséré dans Rochecorbon.

Un long processus va s'imposer, il est manifestement parfaitement contrôlé par le Maire de Saint-Georges ; Augustin Duchamp de la Frillière. Sa stratégie, s'appuiera sur cette association paroisse, commune qu'a formalisé le Concordat de 1801 et qui suppose que si on accepte le desservant[112] de Sainte-Radegonde on entérine la dépendance envers cette commune. On va donc rejeter le rattachement à la cure de Sainte-Radegonde.

. Cette délibération du conseil municipal du **13 pluviôse an XII** (2 février 1804) le confirme :

> Extrait des délibérations du Conseil Municipal de Saint-Georges :
>
> *« Le conseil municipal après avoir pris communication, considérant que la taxe de 83 Francs 22 centimes dont le Général Préfet a grevé la commune pour le loyer du Desservant de Ste Radegonde est d'autant plus pénible qu'aucun des habitants de Saint-Georges n'a demandé une succursale[113] à Ste Radegonde et que le vœux de tous était de rester réunis à la paroisse de St Symphorien dans le cas où il ne serait pas établi de succursale à Saint-Georges, que la distance de Ste Radegonde à St Symphorien étant à peine d'un kilomètre, les habitants de Saint-Georges n'ont jamais eu l'idée pour s'épargner un si court espace de chemin, de consentir à supporter leur part des frais considérables qu'entrainent nécessairement l'établissement d'une succursale, arrête qu'il sera fait des représentations au général Préfet sur la part contributive à laquelle il a taxé cette commune pour le loyer du desservant et qu'en conséquence une députation composée des citoyens Pitay et Gautier[114] ira porter au Préfet la réclamation du conseil. »*[115]

Remarquer qu'on parle principalement de St Symphorien, Ste Radegonde et de Rochecorbon ; Parçay-Meslay n'est jamais évoqué mais il faut savoir que les habitants des environs de Vaudasnières, des Cartes, de la Planche et des Armuseries fréquentent préférentiellement l'église de Parçay qui est située à deux pas. À l'autre extrémité de la commune, la Bouchardière se tourne vers l'église de Monnaie. L'intervention précédente, auprès du préfet n'éteint pas la problématique de raccrocher Saint-Georges à une autre commune. Deux ans après l'incident précédent, le problème surgit à nouveau,

[110] Rochecorbon et Parçay appartement à un autre canton ; Vouvray.

[111] Les Bois de Saint-Georges

[112] Curé

[113] Comprendre « *annexe* »

[114] Il s'agit d'un certain Gautier Jean, propriétaire, domicilié rue St-Georges, il ne fait pas partie du Conseil mais de « l'Adjonction », assemblée constituée des citoyens qui paient le plus d'impôt et qui valident les engagements financiers de la commune.

[115] Extrait des décisions du conseil municipal de Saint-Georges

lorsque le préfet veut maintenir une taxe pour le desservant de Ste Radegonde. La délibération sera longue et ferme :

18 Février 1806. (Extrait des délibérations du Conseil Municipal de Saint-Georges)

« Le conseil considère que les dépenses des communes relatives à l'exercice du culte ne semblent devoir être allouées qu'en raison de leur utilité pour les dites communes,

- *que la réunion de la commune de Saint-Georges avec celle de Sainte-Radegonde est extrêmement désavantageuse à celle de Saint-Georges tant à cause de l'éloignement pour les trois quart et demi des habitants de Saint-Georges, qu'à cause de l'humidité excessive de l'église qui se trouve d'ailleurs beaucoup trop petite relativement à la population des deux communes, puisqu'elle ne peut contenir qu'environ deux cents individus, moitié de la population de Ste Radegonde,*
- *que l'établissement d'un commissaire étant maintenant de la plus grande inutilité autant pour Saint-Georges comme pour la grande majorité des communes qui se trouveront ne plus avoir de fonds disponibles pour la réparation des chemin vicinaux et que ces fonds attribués au salaire (du desservant) sont en pure perte pour elles. Il ne sera alloué aucun fond pour le traitement et le loyer du desservant de Sainte-Radegonde»*

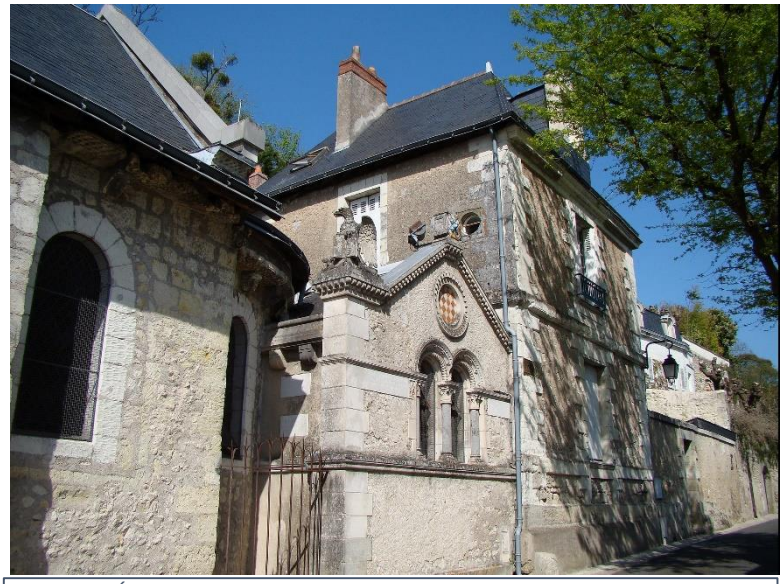

Figure 173 Église de Sainte-Radegonde

Le conseil municipal a parfaitement saisi que cette taxe pour le culte, n'est qu'une première étape vers une fusion pure et simple des communes, manifestement on veut profiter du changement du préfet d'Indre et Loire. Ce changement s'est opéré fin Janvier : il marque le départ de François René de Pommereul qui se distingua par un anticléricalisme exacerbé. Il avait ordonné la destruction de la basilique Saint-Martin, chef-d'œuvre d'architecture, et fit tracer la rue des Halles à l'emplacement de la nef. Tours perdit ainsi un des fleurons de son lpatrimoine architectural. Il est remplacé par le baron Lambert de Chamerolles plus conciliant.

La suite des débats du conseil, ce même, 18 févier 1806, montre la volonté de ses habitants de maitriser les événements et de ne pas laisser les administrations décider sans que leur position ne soit prise en compte. Il faut aussi souligner la façon dont le maire de Saint-Georges, Augustin Louis Duchamp de la Frillière pilote les opérations : il se joue des organisations administratives.

« La réclamation faite à Mr de Pommereul[116] ancien préfet, contre la réunion des deux communes sera renouvelée à Monsieur Lambert son successeur

[116] François René Jean de Pommereul, préfet d'Indre et Loire du 9 Frimaire an IX, au 31 janvier 1812 où il est remplacé par Paul Augustin Baron Lambert de Chamerolles. Pommereul exprimait sa haine pour tout sentiment religieux : au moment même où Napoléon rétablissait les autels, il fit publier officiellement un almanach dans lequel les noms des saints étaient remplacés par ceux des philosophes du paganisme et par les figures emblématiques de leurs systèmes. Il affichait, en même temps, le plus honteux cynisme, et faisait lui-même circuler les listes d'athées publiées par Lalande, sur lesquelles il se glorifiait d'être un des premiers inscrits ; il y avait même fait porter celui du cardinal de Boisgelin qui était alors archevêque de Tours. Cette publication causa un grand scandale : le prélat demanda, à plusieurs reprises, qu'on éloignât un tel préfet de son diocèse, mais il ne put y réussir. Ce ne fut

en le suppliant de bien vouloir examiner la situation de la commune d'après les plans qui en ont été dressés nouvellement, pour qu'il puisse juger par lui-même de la validité des réclamations qui lui ont été adressées par le conseil, et dans le cas où il se trouverait forcé de demander au gouvernement la réunion tant pour le temporel que pour le spirituel de la commune de Saint-Georges à celle de Rochecorbon dans laquelle elle se trouve presque enclavée.

Copie de la présente délibération sera adressé à Monsieur l'Archevêque de Tours en le priant de vouloir bien y avoir égard en ce qui le concerne et en l'assurant que le conseil se fera un devoir de voter pour les frais du culte… aussitôt que la réunion de Saint-Georges à Rochecorbon aura été obtenue du gouvernement…. »

La voie semble tracée, le Conseil Municipal a donné les pleins pouvoirs de négociation à Augustin Duchamp de la Frillière.

C'est à cette période qu'est effectué le premier recensement de la population ; c'est probablement une initiative d'Augustin Duchamp ; c'est une solution pour sensibiliser la population et s'attirer ce support qu'exprime le Conseil Municipal. Dans ce recensement on constate l'engagement du Maire car, il a tenu à être identifié comme habitant les Armuseries, alors que ce n'est pas l'usage[117].

Nous n'en connaissons pas les détails, sachant que peu de temps après cette réunion le maire de Saint-Georges change : c'est une décision du préfet car les maires ne sont pas élus, mais choisis par l'administration. Augustin Duchamp est remplacé par son beau-frère, René Legras de Sécheval époux de la sœur d'Augustin, Élisabeth Duchamp de la Frillière ; cette dernière apporte dans sa corbeille de mariée, la propriété des Armuseries située dans le second canton de Saint-Georges. Mais ce changement de maires ne modifie en rien la stratégie de l'édile en place.

Un an plus tard, le 31 Mars 1807, sous le mandat de René Legras, une proposition est faite.

(Extrait des délibérations du Conseil Municipal de Saint-Georges)

« *Aujourd'hui **31 mars 1807,** nous maire de la commune de Saint-Georges sur Loire et après autorisation de Mr le préfet en date du 23 avons convoqué le conseil municipal relativement à la réunion totale de ladite commune à celle de Rochecorbon, Mrs Michel Rué, Jean Gautier, Chéreau, Oudin, Pitay, Marcault, Bourgeois présents.*

Le conseil municipal

- *considérant que le territoire de la commune de Saint-Georges se trouvant composé de trois sections de terrains très distinctes entre elles et séparées les unes des autres dans tous les points par des propriétés qui dépendent de Rochecorbon, la réunion avec cette commune seulement devient absolument nécessaire par l'impossibilité reconnue de limiter les dépendances de Saint-Georges par l'arrêté du 30 mai puisqu'il n'existe plus de section dans cette commune et qu'aucune espèce de borne ne dit où sont passé les lignes des trois périmètres susdits.*
- *Considérant que le chef-lieu de la commune de Saint-Georges fait déjà [partiellement] partie de la commune de Rochecorbon[118].*
- *Considérant que le tableau de la population de Saint-Georges ne compte que 192[119] habitants et que ce faible nombre se trouve*

qu'après la mort du cardinal, que les plaintes des habitants, relatives à une somme considérable que le préfet avait dû employer à la réparation des routes, amenèrent enfin le déplacement de Pommereul. (Source wikipédia)

[117] Ces personnes nobles préfèrent se faire identifier comme Bourgeois de Tours

[118] La partie du vallon, à l'Est de la rue fait partie de Rochecorbon

[119] Le recensement de 1806 donnait 223 personnes

encore réduit par la réunion prononcée par les lois de 1790[120] et de l'an VII[121]

- *Considérant que les justiciables de la commune de Saint-Georges forcés parfois d'avoir recours précipitamment au juge de paix du canton de Tours nord sont obligés de se transporté à deux myriamètres[122] et par la réunion demandée ne serait qu'à cinq kilomètres du chef-lieu de canton de Vouvray dont ils faisaient ci devant partie.*
- *Considérant enfin que les habitants de ladite commune, contre leurs vœux, raccrochés pour le culte à la commune de Sainte-Radegonde se trouvent éloignés de six kilomètres, persistent à ne pas s'y rendre dans la crainte d'entrer dans une église qui était construite dans une roche humide… et préfèrent celle de Rochecorbon, étant moins éloignée… et ayant avec les habitants de ladite commune des relations et des habitudes.*

Arrête :

- ***Mr le préfet est prié de solliciter auprès du gouvernement la réunion totale de la commune de Saint-Georges à celle de Rochecorbon***
- ***Si contre le vœu bien prononcé des habitants, et l'intérêt des contribuables, ladite commune de Saint-Georges ne peut être réunie en totalité à celle de Rochecorbon, le conseil municipal persiste à ce que la commune ne soit pas divisée et prie Mr le préfet à se faire représenter les plans visuels des deux communes et rendre à celle de Saint-Georges une portion de territoire de Rochecorbon en compensation de la perte qu'elle subit par la loi du 30 mai.***

Il faut reconnaitre l'habileté de ce texte, qui sous-entend que la fusion avec Rochecorbon est naturelle puisque la limite entre les deux communes n'est pas clairement connue !

Décision de fusion de Saint-Georges dans la commune de Rochecorbon

Les propositions présentées par les deux derniers maires de Saint-Georges seront retenues par le gouvernement, et seront officialisées par le décret ci-dessous ;

Extrait des minutes de la secrétairerie d'état au palais des Tuileries le 2 février 1808

« *Napoléon Empereur des Français, Roy d'Italie, Protecteur de la confédération du Rhin, sur les rapports de notre ministre de l'intérieur, notre conseil d'état entendu, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :*

- ***Article 1** : La commune de Saint-Georges, département d'Indre et Loire est distraite du canton de Tours Nord et est réunie à la commune de Rochecorbon, canton de Vouvray.*
- ***Article 2** : La municipalité de Saint-Georges est supprimée, ses registres et papiers seront transférés aux archives de la mairie de Rochecorbon.*

[120] Cela sous-entend que lors du passage des paroisses aux communes, Saint-Georges aurait été amputée.

[121] Il semblerait qu'il y aurait eu à cette date une modification dans la gestion communale ; les recherches sur les registres de cette période sont donc parfois difficiles et décevantes, certains actes ne sont enregistrés qu'au chef-lieu de canton. Dans le cas de St Georges c'est compliqué, on parle parfois du canton de Vouvray, parfois de celui de Tourds nord

[122] Le **myriamètre** est une ancienne unité de mesure adoptée sous la Révolution. D'une valeur de dix mille mètres (10 km), elle correspondait à trois lieues.

- ***Article 3*** *: Nos ministres de l'intérieur et des finances sont chargés de l'exécution du présent décret, signé Napoléon par l'Empereur, le ministre secrétaire d'état signé Hugues B. Maret, pour ampliation le ministre de l'intérieur signé Crétet. Pour copie conforme le préfet du département d'Indre et Loire, signé Lambert, pour copie conforme le maire de Rochecorbon (Gabriel Deschamps)…….. »*

Ce que ne disent pas les textes

La disparition de Saint-Georges s'avéra en réalité plus complexe puisqu'une partie de l'ancienne commune sera rattachée à Parçay-Meslay (voir en particulier le chapitre II de cet ouvrage). On comprend parfaitement que le quartier des Boissières soit rattaché à Parçay-Meslay, le ruisseau de Chatenay créant une frontière naturelle, d'autant plus qu'il n'y a pas de pont pour le traverser. Mais un peu plus en aval du ruisseau, la « frontière » devient compliquée, ne correspond plus à un marquage naturel (ruisseau, talus, chemin…) et est difficilement identifiable, alors que, comme le démontre le balisage de 1814 précisant les limites, il aurait été plus compréhensible de conserver la limite de la « rouère » jusqu'à La Planche plus remonter par le « Chemin Vicinal de Rochecorbon à Nouzilly ». Les conséquences en auraient été que les Armuseries ainsi que le Grand-Vaudasnière auraient été intégrés dans Parçay-Meslay et non dans Rochecorbon ; en sus du fait que les limites naturelles auraient été respectées, la plus grande proximité vers le bourg de Parçay était une justification supplémentaire. Or on s'est manifestement compliqué la vie pour maintenir les Armuseries dans Rochecorbon. Ce choix correspond probablement au souhait de René Legras de Sécheval, pour des raisons non réellement identifiées mais qu'on peut imaginer : par exemple, la solidarité avec toutes ces familles de haute bourgeoisie propriétaires dans Saint-Georges que nous avons découvertes à la Valinière, au Grd-Vaudasnière mais aussi à Rosnay, à Mosny et au chef-lieu surtout lorsqu'on constate que tous se connaissent, se fréquentent, s'unissent par mariage... Ce ne fut pas par dédain pour Parçay, les acquisitions faites lors des ventes de biens nationaux en témoignent. On trouve René Legras ainsi que Augustin Duchamp comme propriétaires de grandes parcelles.

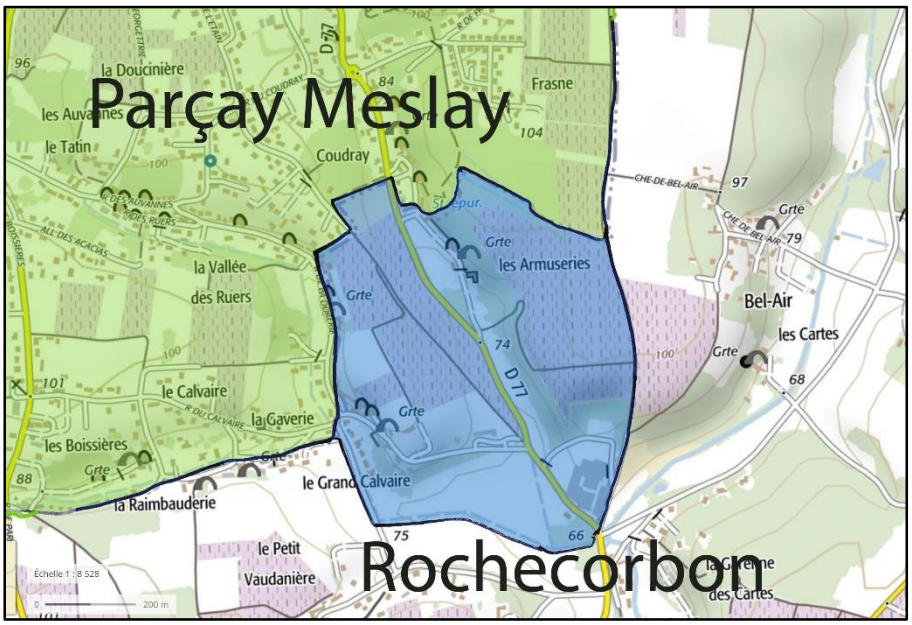

Figure 174. Le territoire teinté de bleu, fait partie de l'ancienne paroisse de Saint-Georges, il fut rattaché à Rochecorbon, alors que sa topologie, l'existence de limites naturelles aurait dû l'intégrer avec Parçay-Meslay.

Après la disparition de la commune de Saint-Georges, les deux beaux-frères vont mener des carrières administratives parallèles.

La carrière d'Augustin Louis Duchamp de la Frillière

Rappelons qu'il naquit le 18 juin 1767, baptême enregistré à Notre Dame de l'Escrignole (Tours). À son départ de la commune de Saint-Georges, il est annoncé comme devant prendre le poste de maire de Vouvray, mais il ne rejoignit jamais cette fonction. On le retrouve rapidement (1806) comme conseiller de Préfecture. Le 26 avril 1809, à l'âge de 41 ans, il épouse Elizabeth Delamardelle, fille de

Guillaume Delamardelle de Grand-Maison, propriétaire du château de Launay à Reugny. Élisabeth Delamardelle avait divorcé (1/02/1794) de Mr Gabriel Joseph Lenormant d'Eaubonne[123] décédé quelques mois plus tôt à Bruxelles (26 nov. 1808). Le couple s'installa à Launay tout en gardant un pied à terre à Tours. Augustin-Louis prendra la relève de Guillaume Pierre François Delamardelle exploitant ses biens en particuliers les bois qu'il possédait à Crotelles, Villedomer, Reugny, Montreil, dans lesquels ont faisait des coupes pour la marine ou lui-même[124]. Le couple restera sans enfant. Le 10 Avril 1814, il est confirmé dans le poste de Conseiller de la préfecture d'Indre et Loire, et participe à côté du préfet, le Comte de Kergariou au serment de *« fidélité envers sa Majesté Louis XVIII ».* Le 10 juillet 1814, il reçut la décoration du Lys, donnée aux sujets du Roi les plus recommandables pour leur conduite et leurs principes. Il obtiendra, en 1820, le poste de Secrétaire Général de la préfecture ; il se conduisit en légitimiste ce qui le conduisit à démissionner de ses fonctions à la préfecture en 1830[125]. La date de son décès n'a pas pu être identifiée, on sait seulement qu'en 1847, son épouse était déjà veuve lorsqu'elle disparut.

Figure 175. La Chassetière à Notre-Dame-d'Oé

René Legras de Sécheval.

Il est issu d'une vielle famille tourangelle, et la première mention qui en est faite remonte à 1578, c'est-à-dire au mariage de Jean Legras et Catherine Gaultier. Un de ses fils, Claude, devint en 1624, Conseiller du roi et auditeur à la Chambre des Comptes à Paris. Nous ne décrirons pas ici toute la généalogie des Legras, pour plus d'information il faut se tourner vers l'article de Mme E.Georgeon « *Les Chicoisneau et les Legras de Sécheval* » publié par la Société Archéologique de Touraine (Bulletin 1976 p.221). Rappelons, simplement, qu'à partir de l'année 1652 les fils ainés portent le prénom de René et que le René de Sénéchal qui nous concerne est le quatrième du nom. En cette année 1652, la famille Legras, s'unit par mariage à la famille Besnard, seigneur de la Chassetière (Notre Dame d'Oé). René II, grand père de notre personnage, portera le titre de « *Seigneur de Sécheval et de la Chassetière* ». René IV nait en 1757, on le baptise en l'église de Saint-Venant. Son père est officier d'Artillerie,

Figure 176. Vitrail dans l'église de Parcay-Meslay. Noter la présence des armoiries de la famille Legras.

[123] En réalité **Gabriel Joseph LE NORMAND de MÉZIÈRES** Lorsque son père obtient un titre de noblesse en 1781, il fait nommer son fils aîné "Baron d'Eaubonne". Ayant embrassé la carrière des armes, il avait, à la veille de la Révolution, atteint le grade de lieutenant-colonel et, depuis qu'un brevet lui avait été décerné le 23 juin 1783, tenait rang d'enseigne des Cent-Suisses de la garde ordinaire du roi. Attaché par la suite au corps des dragons, il avait été fait chevalier de Saint Louis.

[124] « Un procureur Tourangeau à Saint-Domingue ; Guillaume Pierre François Delamardelle » par Louis Tricot. BSAT 1976 p.42

[125] Voir « La Touraine et les Tourangeaux de Louis XV à Napoléon III » ADIL

chevalier d'honneur au baillage et siège-présidial de Tours. Il entre tôt dans la carrière des armes. Il devient capitaine de cavalerie dans le régiment de Barrois[126], c'est là que nous l'avons découvert, juste avant son mariage avec Élisabeth Duchamp de la Frillière. La même année René Legras est décoré de l'ordre militaire et royal de Saint-Louis.

Figure 177. Armoirie de René Legras de Sécheval » D'azur à trois rencontres de cerf d'or, posés deux un »

Est-ce que cette famille a un lien avec la « *Bienheureuse Melle Legras[127] qui assista Saint Vincent de Paule dans la fondation des Filles de la Charité* » ? Cette relation n'est pas prouvée, aucune filiation n'est connue, bien que la famille le revendiquera. Un vitrail posé en 1925 dans l'église Saint-Pierre de Parçay-Meslay l'affirme, ainsi que plusieurs coupures de journaux[128], en réalité il ne faut voir dans ce vitrail la demande de protection de la Sainte par la famille Legras.

À cette période il est difficile de savoir qui habitait aux Armuseries, car Élisabeth Chicoisneau vivait encore ; toute fois certains papiers mentionnent en 1789, qu'Augustin Louis Duchamp de la Frillière, frère d'Élisabeth, résidait rue de la Harpe à Tours, et qu'en 1809, René Legras se déclare rue de l'ancienne préfecture à Tours.

La vie de René Legras présente un grand intérêt ; elle s'étale sur une longue période de notre histoire. Né sous le règne de Louis XV, il a 17 ans à l'avènement de Louis XVI : il traverse habilement les époques de la Révolution, du Directoire, du Consulat, du Premier Empire, de la restauration et dix années de la Monarchie de Juillet[129]. Après son départ de la mairie de Saint-Georges, fin 1807, René Legras est rapidement affecté en 1808 à la mairie de Tours où il assume la fonction d'adjoint du maire de l'époque (**Hyacinthe Viot-Fournier**) ; cette position est confirmée dans l'acte de mariage de son beau-frère à Reugny en Avril 1809.

Figure 178 Hyacinthe Viot-Olivier, né à Tours le 5 janvier 1757, fut maire de Tours de 1815 à 1821.

Hyacinthe Viot-Olivier. Il naquit le 5 Janvier 1757 à Tours d'une famille qui ne nous est pas inconnu, car son père est le Nicolas Viot qui assista au Mariage *entre* ***Louis Duchamp-Duporteau seigneur de la Frillière et Anne-Élisabeth Chicoisneau de la Motte*** en l'église st-Venant à Tours le 1er septembre 1766. Nicolas Viot, avait été colon à Saint-Domingue, où il côtoyait Nicolas Chicoisneau. **Nicolas Viot** était de plus négociant et devint Grand-Juge de Tours en 1771, il avait épousé **Marie-Anne Roze** (petite-fille de **Jehan Roze** fondateur des ateliers de soieries à Tours. C'est une des plus anciennes soieries de France encore en activité, au main de la même famille depuis 12 générations. D'ailleurs les Viot sont aussi d'origine italienne et sont aussi impliqués dans le développement des soieries de Tours. Ils descendent des **« Viotti »** venus

[126] Barrois ; ancien pays de France entre la Champagne et la Loraine

[127] Louise de Marillac (Paris, 12 août 1591 - Paris, 15 mars 1660). Le 5 février 1613, Louise de Marillac épouse en l'église Saint-Gervais Antoine Le Gras : dès 1622, Antoine tombe gravement malade, et terrassé par la tuberculose, il s'éteint le 21 décembre 1625.Auprès de Saint Vincent de Paule elle va se consacrer pour les plus démunis, et fonde avec saint Vincent de Paul la congrégation des Filles de la Charité. Béatifiée en 1920, reconnue sainte par l'Église catholique et canonisée en 1934, elle a été proclamée Sainte Patronne des œuvres sociales en 1960.

[128] Journal La Croix, rubrique nécrologique du 31 janvier 1896. N° 3913

[129] Il sait profiter des opportunités et, est lors de la vente des biens nationaux un des gros spéculateurs tourangeaux

Figure 179 Hôtel Viot, 8 rue Littré à Tours

d'Italie à la demande de Louis XI pour y implanter le savoir-faire de tissage de la soie. Ils y firent fortune et construisèrent une résidence particulière ; « **l'Hôtel Viot** », situé au cœur de Tours, 8 rue Littré, Les bâtiments accueillent aujourd'hui la maison des Compagnons du Devoir de Tours. Hyacinthe Viot fut aussi négociant et lieutenant-colonel de la garde nationale, il est maire de la ville de Tours de 1815 à 1821.

Mais revenons à la famille Roze et en particulier à Jehan Roze.

« *C'est au milieu du XVIIe siècle que Jehan-Baptiste Roze arrive à Tours. Cette installation est liée à son mariage avec Mademoiselle Moussard*[130] *; il est le fils d'un marchand fabricant installé à Oulchy-le-Château en Picardie. Au décès de sa première épouse il se remaria avec la fille d'un marchand fabricant à Tours. Il obtint le titre de Maitre Marchand Fabricant d'étoffes d'or, d'argent et en soie et devint conseiller du Roi et titré comte. Durant la Révolution* ***Alexandre Roze-Abraham*** *poursuit son activité en créant de nouveaux articles tapis de laine et couvertures pour pallier à l'absence de clientèle et aux difficultés du marché de la soie. Son gendre* ***Pillet-Roze****, reprend l'activité de la manufacture de soieries à partir de 1819, profitant du retour d'une clientèle fortunée »*[131]

Figure 180 Jehan-Baptiste Roze-Moussard, premier de la dynastie tourangelle (par Nicolas de Largillierre, 1697)

En examinant sa descendance, on découvre que s'est établi principalement par le biais des mariages, tout un réseau qui va lier entre elles toutes ces familles qui nous intéressent. Ces liens du sang vont parfois être indirects : exemple, René Legras de Sécheval est concerné à partir d moment où il épouse Élisabeth Duchamp de la Frillière, descendant des Roze par sa mère. Mais plus que le lien du sang, la position sociale, les intérêts communs, puisque ces familles sont dans une même activité industrielle et commerciale. L'annexe IV, en fin d'ouvrage, donne, quelques détails sur les interconnexions entre plusieurs familles qui nous concernent.

[130] Nous avons déjà croisé des membres d'une famille Moussard au Grand-Vaudasnière. Le nom de « Mousardière » que l'on trouve dans la vallée des gaves à Rochecorbon vient d'un propriétaire portant ce nom ; on peut en dire autant pour la « Fontaine de la Moussardière » ; noter qu'à deux pas sourd la « fontaine des Poitevins » peut-être faudrait-il écrire « Fontaine des Poictevins », nom donné par une de ces familles que nous venons de rencontrer.

[131] Voir « Le dictionnaire de la soie : Découvrir son histoire de ses origines jusqu'à nos jours » par Jean-Jacques Boucher

Donnons, concernant le Saint-Georges-d'en-Haut quelques rappels :

- **Le Grand-Vaudasnière** ; on y trouve la présence de « Poictevin » : la fille de François Chabert, Sieur de Vaud, maria sa fille avec un certain Etienne Poictevin ; nom qu'on retrouve dans la généalogie des anciens propriétaires des Armuseries, à la fontaine des Poitevins… Il pouvait y avoir eu une magnanerie à cet endroit
- **La Valinière** ; Pauline Miron, avait épousé Mr Pillet Charles, déclaré comme « fabricant de soie », il est possible qu'il soit le frère du François Pillet annoncé dans l'Annexe IV, lui aussi fabricant et marchand de soie et époux d'Adélaïde Roze, descendante de la famille Abraham et de Jehan-Baptiste Roze.
- **Les Armuseries** : le lien sera noué lors du mariage à Saint-Domingue de Nicolas Chicoisneau avec Marie Madeleine Roze… N'oublions pas que ces « châteaux » ne sont que des résidences de campagne, et que leurs propriétaires demeurent principalement à Tours.
- **Actes ou évènements**. Nous ne listerons pas ici tous ces enregistrements de mariages, de baptêmes, ou autres durant lesquels on retrouvent comme présents des Abraham, Viot, Poictevin, Chicoisneau, Duchamp… ce qui démontre que toutes ces familles se fréquentent.

René Legras de Sécheval est aussi membre de cette communauté, il bénéficie de cette proximité ; on le désigne en 1814, comme premier adjoint du Maire de Tours Hyacinthe Viot. Il sera, lui-même nommé Maire de Tours, le 14 novembre 1821 par ordonnance royale ; ses deux adjoints étant Louis Bellanger et Etienne Giraudeau.

Pendant son administration, la mairie vendit, pour 22,200 francs, l'ancien hôtel du gouverneur, bâti au XVe siècle par Philibert Babou de la Bourdaisière, et qui, plus tard, fut habité par les Gouverneurs de Touraine et converti en maison d'arrêt sous la Révolution. A la suite de l'adjudication, ce bâtiment fut malheureusement démoli. En mars 1824, on commença les travaux du canal de jonction du Cher à la Loire.

> « *Ce canal appelé canal de jonction de la Loire au Cher ou canal du Duc de Berry formait la limite Est de la ville et sa frontière avec la commune voisine de Saint-Pierre-des-Corps. Percé entre 1824 et 1828, ce canal de navigation joignait les deux rivières qui entouraient alors Tours. Inauguré le 4 novembre 1828 et long de 2432 mètres, il était franchissable par le pont du milieu. Pour permettre un passage avec le Cher ou la Loire, il fut doté de deux écluses à ses extrémités ainsi que d'une gare d'eau à son embouchure avec la Loire. Sa construction s'intégrait dans un plan plus large appelé canal de Berry qui devait rendre le Cher navigable sur 320 km, de Montluçon jusqu'à la confluence avec la Loire ; le canal tourangeau, constituait ainsi l'extrémité Ouest de celui-ci. Ce canal, partie intégrante de l'identité tourangelle pendant un siècle et demi, avait plusieurs rôles, le premier d'entre eux était une fonction économique. En effet, creusé à une période où la batellerie ligérienne était encore présente et constituait un puissant réseau de transports de marchandises, le canal devait permettre de passer ces marchandises du réseau du Cher à celui de la Loire et inversement. La deuxième fonction, primordiale à l'échelle locale, fut celle de protection contre les crues des deux rivières. Le canal devait ainsi servir de déversoir en cas de crues de l'une d'elles afin d'éviter les inondations.* »[132]

Après la seconde guerre mondial, ce canal se transforma en décharge des destructions de Tours, permettant la reconstruction de la ville ; on profita de sa position pour y faire passer la branche de l'autoroute A10 traversant Tours.

En 1822 l'ancienne porte du cloitre de Saint-Martin, appelée Porte de la Trésorerie est abattue pour faciliter l'accès aux halles. De même disparurent deux anciennes portes du cloitre de Saint-Martin, celle de Saint-Venant et celle de la rue Baleschoux.

[132] Voir : https://www.37degres-mag.fr/societe/histloire-tours-au-temps-du-canal/

Durant pratiquement 20 années, René Legras, édile de la ville de Tours va assisté et participer à la transformation de la ville ; suite au destruction de la guerre beaucoup de témoignages vont disparaitre ; citons l'ancien musée qui commencé en 1778 ne sera terminé qu'en 1828 date à laquelle aura lieu l'inauguration des salles d'expositions. Positionné au bord de la place semi-circulaire[133] faisant suite au Pont de Pierre, ce bâtiment participait à l'entrée majestueuse de Tours, il était le pendant de l'hotel de la mairie de Tours construit en 1786. Il en reproduisait la symétrie. D'après un texte de 1845.[134]

> *« Sa façade décorée d'un fronton grec, comme à peu près tous les bâtiments de l'époque, est assez pauvre d'élément architectonique[135]. On voit sculptés, dans le typan de ce fronton, la Peinture, la Sculpture et leurs attributs, et, au-dessus des fenêtres du premier étage, l'Astronomie l'Agriculture… »*

René Legras de Sécheval fut maintenu dans ses fonctions de maire par ordonnance royale du 16 mars 1826. Il donna sa démission en 1828 et eut pour successeur Étienne Giraudeau alors adjoint.[136]

Figure 181. Au bout du pont de Pierre, se dressait à droite l'ancienne mairie ou siégeait René Legras : le bâtiment fut touché par un obus prussien le 21 décembre 1870, et détruit lors de l'incendie de Tours en Juin 40. Sur la gauche, l'ancien Musée et la bibliothèque de Tours qui fut terminé sous le mandat de René Legras, et qui ne survécut pas à Juin 1940. On y trouvait les collections et les bureaux de la Société Archéologique de Touraine.

[133] Aujourd'hui ¨Place Anatole France

[134] « La Touraine ancienne et moderne » par Stanislas Bellanger

[135] **Architectonique** : qui possède deux sens : un concept architectural · un concept philosophique.

[136].

Chapitre 11

Le « Saint-Georges-d'en-Haut »

Le Château des Armuseries après 1789

Les familles Legras de Sécheval et Pelletier de Woillemont

René Legras et les Armuseries.

De son mariage avec Élisabeth Duchamp naquirent cinq filles : en 1789 Adélaïde, puis Ernestine, ensuite Alexandrine, Élisabeth (1803) et Clémentine-Marie en 1810. Il est difficile de savoir, qui habitait durant cette période aux Armuseries, car Anne-Élisabeth Chicoisneau vivait encore. À la fin de son mandat de Maire, René a 71 ans, ses filles, Adélaïde, Élisabeth et Clémentine, sont respectivement âgées de 39, 25 et 18 ans. Elles sortent dans le monde, montent l'été à cheval, font de la musique, jouent au trictrac, à la bouillotte[137]…, Ernestine a épousé Alphonse de Pessaillan, officier de la Garde Royale au premier régiment de Grenadiers. Alexandrine entra au couvent, et devint chanoinesse du chapitre royal des Dames de Sainte-Anne à Munich[138]. René de Sécheval, bien qu'habitant Tours, se rend régulièrement aux Armuseries et avec son épouse ils agrandissent la maison ; ils font construire une aile perpendiculaire à l'ancien bâtiment de 1610.

Après une vie largement remplie, René Legras, Seigneur de Sénéchal s'éteint le 30 décembre 1840 dans sa maison du 14bis rue de la préfecture : il avait 83 ans. Il avait participé au sacre de Charles X le 18 juin 1825, et à cette occasion avait été décoré de la croix de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur.

À partir de cette date, sa veuve ainsi que ses filles continuent d'habiter Tours, mais elles viennent passer l'été à Rochecorbon, aux Armuseries où elles entretiennent une domesticité importante.

Le 1er juillet 1847**, Clémentine se marie avec Auguste Stéphen Le Pelletier-Logette** ; elle a 36 ans, son époux un an de moins. Ancien officier de cavalerie dans l'armée Autrichienne, Il est le fils d'Etienne Logette et de Louise-Catherine-Fortunée Le Pelletier de Woillemont et deviendra directeur des bateaux à vapeur sur la Loire. Le couple Auguste Le Pelletier-Logette, Clémentine Legras n'eut qu'un fils Henry-Xavier né en 1848. Ce dernier mourut dans sa dixième année, laissant la famille dans une affliction profonde. Ainsi ils reportèrent leur affection sur le cousin d'Auguste et filleul de l'enfant : **Xavier Le Pelletier de Woillemont** né en 1855. Les filles de René Legras décèdent les unes après les autres ; Adélaïde en 1876 puis Clémentine en 1890. Élisabeth reste seule, passant ses jours entre Tours et Rochecorbon. Aux Armuseries, elle ne reste

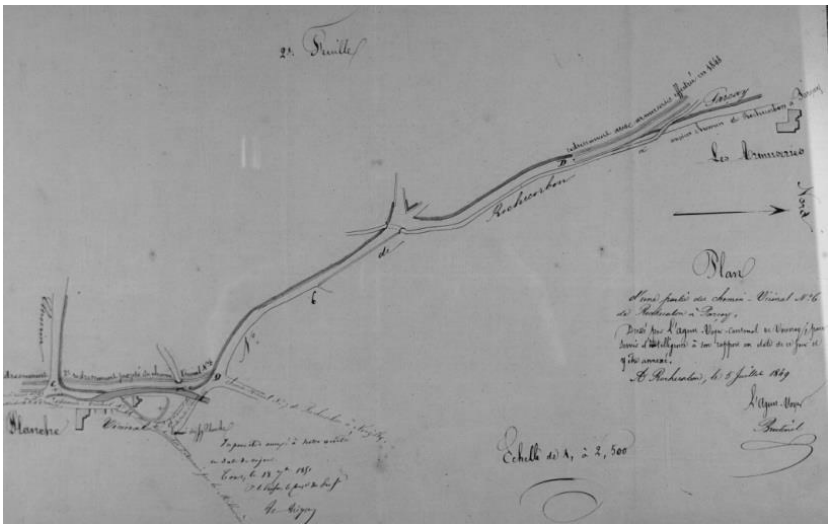

Figure 182. Modification du chemin vicinal longeant les Armuseries

[137] **La Bouillotte** est un jeu de cartes de hasard et d'intimidation datant des années 1770, c.-à-d. de la fin du règne de Louis XV ou du début de celui de Louis XVI et ce contrairement à une idée très répandue de son invention durant le Directoire. La Bouillotte a été jouée de manière assidue jusque vers le milieu du XIXe siècle.

[138] Communauté de dames pieuses de l'aristocratie

Figure 183 Sur cettez photo aérienne, on vit parfaitement la nouvelle connexion Parçay-Rochecorbon ; la trace de l'ancienne route longeant les Armuseries reste parfaitement visible.

pas inactive ; entre autre, elle intervient auprès de la mairie de Rochecorbon pour que l'on déplace le chemin qui mène à Parçay, celui qui longe sa demeure. Elle demande qu'on le repousse de l'autre côté du ruisseau.

Ce qui fut fait.

« Quand Élisabeth Legras mourut à Tours le 24 janvier 1896, à l'âge de 93 ans, elle laissait comme héritier des Armuseries, Xavier Le Pelletier de Woillement, capitaine au 77e régiment d'Infanterie de Ligne, en garnison à Cholet : il s'était marié en 1885 et avait quatre enfants »

La famille Le Pelletier de Woillemont.

Nous ne reproduirons pas ici la généalogie de cette famille ; on peut se remporter à l'article de Mme Georgeon : « Trois *siècles dans la carrière des Armes ; la famille Le Pelletier* » (BSAT 1977). Cette famille **anoblie sous Louis XIV en 1703**, fournit, à partir du règne de Louis XIII, génération après génération des officiers au service de la France. Cette famille est originaire de Champagne, le village de **Voilemont** se situe à coté de Sainte-Menehould. Concernant les Armuseries, l'histoire commence le 3 aout 1855 par la naissance à Sedan de **Xavier LE PELLETIER de WOILLEMONT qui** représentera la septième génération de militaires. Il porte de nom de Comte de Woillemont.

Figure 184 Le Général de Brigade ***Xavier LE PELLETIER de WOILLEMONT***

- Le 18 octobre 1873, il s'engage pour 5 ans, dans l'armée française.
- En octobre 1873, il est reçu à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint Cyr, d'où il sort deux ans plus tard (le 1er octobre 1875) avec le grade de sous-Lieutenant et intègre le 135e Régiment d'infanterie de ligne.
- Dès le 31 juillet 1881 jusqu'au 29 mai 1882, il participe à la campagne de Tunisie, où il obtint le grade de Lieutenant (7 mai.1882, 78e régiment d'infanterie)
- il se marie le 1er juillet 1885 avec **Marie Élise CHENU de CHARLY**
- Il passe capitaine dans ce même régiment le 20 nov. 1887

- Le 17 avril 1791 il rejoint avec le même grade le 77e RI
- Il est promu Capitaine Adjudant Major le 22 fév. 1897
- Le 26 décembre 1898, il devient Chef de bataillon.
- Le 11 juillet 1900 il est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur
- Le 9 nov.1907 il est muté au 25e RI avec le grade de Lieutenant-Colonel.
- Nommé Général commandant la 25e Brigade. Il se distingue durant la première guerre mondiale, et obtient une citation à l'ordre de l'armée :

> "A pris le commandement de sa brigade le 19 août 1914 dans des circonstances difficiles. Le 25 août, s'est emparé d'une position et l'a conservée de dix heures à dix-sept heures, permettant par sa ténacité l'arrivée de nouvelles troupes".

- Son comportement lui permet d'obtenir le grade d'Officier de la Légion d'Honneur dès le 10 avril 1915,
- Puis il sera promu Commandeur par arrêté du 20 septembre 1920
- Général commandant les subdivisions de Béthune et d'Arras, il reçoit aussi la croix de guerre française et belge 1914-1918, et la Médaille coloniale (Tunisie).

40e ANNÉE — N° 2072 DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 1916

Le Pèlerin

REVUE ILLUSTRÉE DE LA SEMAINE

Avec supplément littéraire, politique et agricole

ABONNEMENT ANNUEL	FRANCE	ÉTRANGER
Edition ordinaire...	6 fr.	8 fr.
Edition de luxe....	10 fr.	10 fr.

Abonnements annuels combinés :
Pèlerin et Vie des Saints..... 7 fr. 25
Pèlerin et Contemporains..... 9 fr. 60
Croix grand format et Pèlerin.. 22 fr. »

RÉDACTION & ADMINISTRATION · 5 RUE BAYARD · PARIS · VIIIème

Le général Le Pelletier de Woillemont.

Une famille de soldats

Une scène bien touchante s'est passée récemment dans une ambulance chirurgicale du front.

Un des glorieux chefs de notre armée, le général de Maud'huy, apportait au sous-lieutenant Charles Le Pelletier de Woillemont, officier d'artillerie de tranchée, grièvement blessé, la croix de la Légion d'honneur. Ayant appris que le père du jeune héros, le général de Woillemont, blessé lui aussi, se trouvait dans la même ambulance, le général de Maud'huy eut la délicate pensée d'inviter son camarade à épingler lui même la croix d'honneur sur la poitrine de son fils..... On pense quelles furent la joie et la fierté des deux braves, le père et le fils, se donnant l'accolade, et l'émotion des personnes présentes.

Ajoutons que le général Le Pelletier de Woillemont a dans sa famille les plus belles traditions militaires : il est le septième, de père en fils, sans interruption, officier dans l'armée française ; plusieurs de ses ancêtres furent lieutenants-généraux. Il a actuellement trois fils et un gendre officiers sur le front. Bon sang ne ment pas.

*Figure 185. La revue « le **Pèlerin** » de décembre 1916 consacre sa couverture au Général Le Pelletier (ici à gauche). Dans les pages de cet exemplaire on trouve l'article ci-dessus.*

Après la guerre 14/18 il est présent aux Armuseries et s'implique dans la vie locale. C'est la période où le gouvernement demande aux collectivités d'installer un monument aux Morts dans chaque commune. Le Général Le Pelletier obtiendra pour celui de Rochecorbon deux obusiers qu'on positionna sur les côtés du monument imaginé par le sculpteur local d'Espélosin :

on les retirera plus tard, car le fait qu'ils soient pointés sur l'église, située en contre-bas créa une polémique.

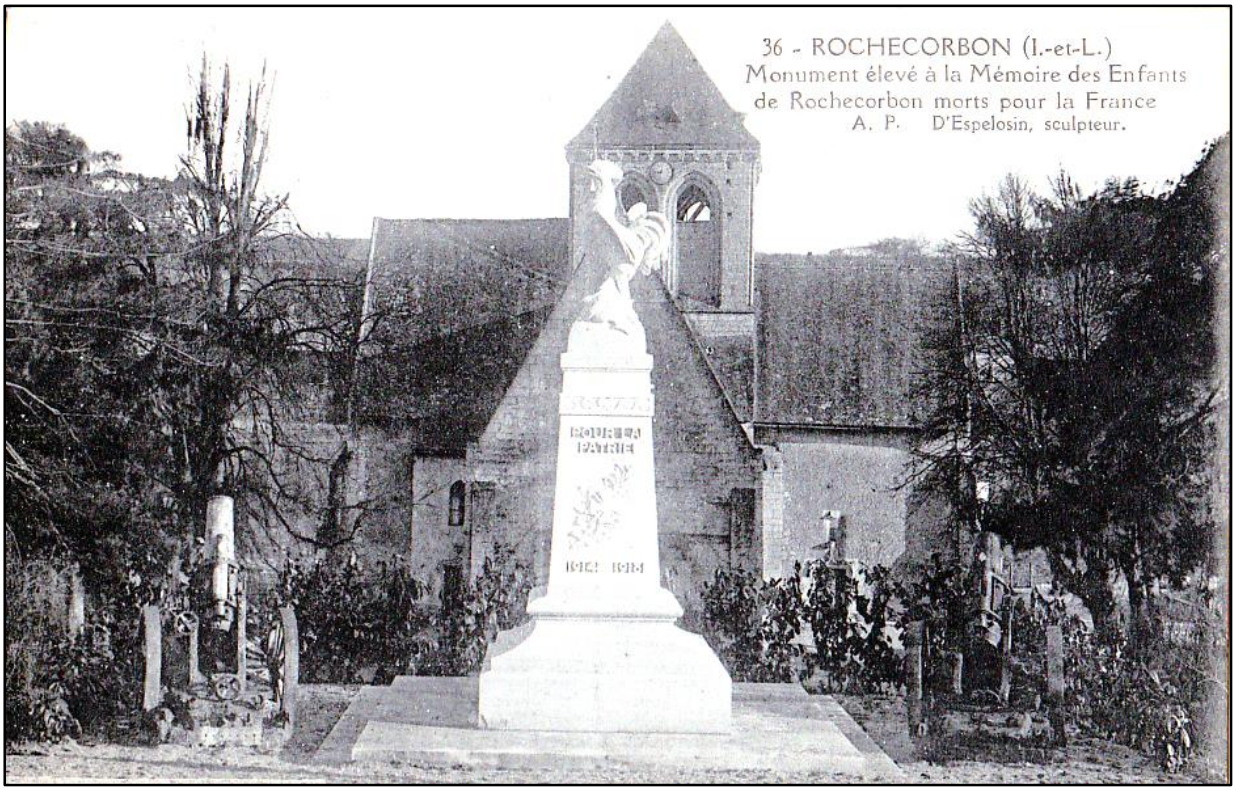

Figure 186. De part et autre du Monument aux Morts, on avait positionné deux obusiers fournis par le général Xavier Le pelletier de Woillemeont

À peu près à la même période on découvre la fresque romane dans l 'église de Parçay ; c'est l'occasion d'y entreprendre des travaux importants de restauration. Depuis toujours, les propriétaires des Armuseries fréquentent l'église de Parçay, plus proche que celle de Rochecorbon.

> « Le *trois juin 1784 a été bénie par Mr le curé de Vouvray Doyen rural, une cloche nommée « Pierre » pesante 316 livres, en notre présence, le parrain a été le sieur F.L.Boulay, écuyer, conseiller du Roy, lieutenant du corps de la maréchaussée à Tours, la Marraine Damoiselle Anne Elisabeth Duchamp de la Frillière, fille du Sieur L.Duchamp, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis et de dame Anne Elisabeth Chicoisneau. »*
>
> « *Le 24 juin 1784, à l'issue des vêpres a été bénie par nous curé soussigné (Louis Petit), notre seconde cloche pesante 229 livres, nommée Marie par le Sieur Augustin Louis Duchamp de la Frillière, fils et par Damoiselle* ***Agathe Adélaïde Abraham***[139] *épouse de Maitre François Louis Boulay lieutenant du corps de la maréchaussée à Tours »*

En 1924, la famille le pelletier finance deux des vitraux du chœur de l'église de Parçay, l'un au Nord consacré à la Bienheureuse Melle Legras. (Voir fig.176) l'autre au Sud en dévotion à Saint françois Xavier ; ce prénom est porté de manière répétitive dans la famille Le Pelletier,

Figure 187. Le bas du vitrail consacré à St François Xavier, porte les armoiries de la famille le Pelletier de Woillemont, avec une couronne comtale.

[139] **Agathe Adélaïde Abraham** est la fille **Bernard Abraham**, Juge-garde marchand de Tours, Conseiller du Roy et son procureur en la juridiction de la monnaie et frère de **François Abraham** présenté dans l'annexe IV

et « François » est le second prénom du Général ; c'est ainsi une manière d'honorer un Saint Patron. Nous ne reproduisons ici que le bas de ce vitrail car il porte les armoiries de la famille. A la même période il fait construire un caveau de famille au cœur du nouveau cimetière de Rochecorbon.

De son mariage avec Marie Élise CHENU de CHARLY naquirent sept enfants :

- Anne Marie en 1886
- Bernard en 1888
- Xavier en 1890
- Madeleine en 1891
- Charles en 1894
- Élisabeth en 1899
- Geneviève en 1902 (décédée prématurément)

Plusieurs de ces noms se retrouvent gravés sur la plaque de marbre scellée dans le monument funéraire du cimetière.

Figure 189. Plaque de souvenir placardée dans le monument funéraire

Figure 188. Monument funéraire de la famille Le Pelletier de Woillement dans le cimetière de Rochecorbon. Sur le fronton noter les deux blasons, celui de droite étant celui de la famille Le Pelletier de Woillement, celui de gauche n'a pas été identifié.

Nous ne décrirons pas ici, toute la descendance de Xavier Le Pelletier de Woillemont. Les Armuseries seront transmises par héritage de filles en filles, ce qui fera que le nom du propriétaire changera constamment de génération en génération. La fille ainée de Xavier le Pelletier fut la première de cette liste : elle épousa le 3 juin 1914 Albert Féral, capitaine de Corvette, en l'église de Rochecorbon. *« La cérémonie fut grandiose, et l'église se trouva trop étroite pour accueillir toute l'assistance venue de Tours et ailleurs. Le Saint-Père avait envoyé aux jeunes époux sa Bénédiction Pontificale... Après la cérémonie religieuse, le Colonel Le Pelletier de Woillemont a reçu ses nombreux invités au château des Armuseries »*[140].

[140] Quotidien « le Gaulois » 1914

Albert Féral se distingua durant la première guerre mondiale et en 1917, en particulier en tant

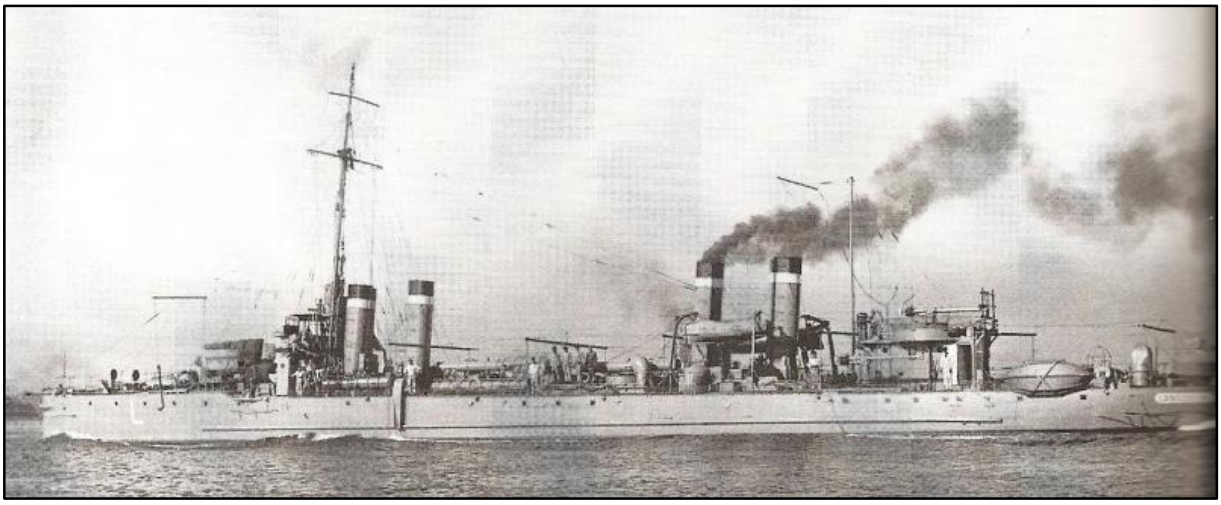

*Figure 191. **Le Lansquenet**, contre-torpilleur de 450 tonnes classe Spahi en service d'octobre 1910 à décembre 1928. que commanda Albert Féral.*

Figure 190. Melle Anne-Marie Féral lors de son mariage avec le Lieutenant Etienne Georgeon le 3 juin 1936.

que commandement du contre-torpilleur **Lansquenet**. Le 13 décembre 1917 Le croiseur français **Chateaurenault** est coulé près de Céphalonie[141] par le **UC-38**. Ce sous-marin est coulé à son tour par les torpilleurs français **Lansquenet et Mameluck**. Il sera promu Officier de la Légion d'Honneur. Il décéda le 17 janvier 1964 aux Armuseries, et son corps fut déposé dans le caveau familial au cimetière de Rochecorbon. De son mariage il avait eu deux garçons, **François-Xavier** en 1916 (enterré à Rochecorbon en1978), Bernard en 1918 précédés d'une **fille Anne-Marie**. C'est à cette dernière que reviendront les Armuseries : elle épousa, **Etienne Georgeon,** Lieutenant au premier Régiment de Zouaves, ancien élève de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr promotion « du Tafilalet » (1931-1933), il deviendra général de brigade. Né en 1913 il mourut le 2 décembre 1974 à Saint-Estèphe (Charente). Le mariage eu lieu le 3 juin 1936 en l'église saint Thomas d'Aquin à Paris. L'événement est considéré comme **« un Grand Mariage** » mondain par la « ***Revue Diplomatique et Coloniale ; Ambassade et Légation*** ». Un article y est consacré, félicitant la jeune mariée pour *« sa fort belle robe satin lilial[142], long voile de tulle bordé de dentelles anciennes. Les demoiselles d'honneur étaient habillées de crêpe de Chine blanc, avec grande capeline de paille blanche, fleurie de pois de senteur cyclamen… ».* Anne-Marie Féral sera membre de la Société Archéologique de Touraine. Elle publia dans ses bulletins différents articles sur les propriétaires des Armuseries ; articles que nous avons utilisés dans cet ouvrage ; noter qu'elle signait ses articles de « Mme E.Georgeon » donc du nom de son mari (Etienne Georgeon). Il y eu un fils, Philippe (1944-1966), qui repose dans le caveau de Rochecorbon et deux filles ; Marie-Christine et Marie-Hélène ; Marie-Christine[143] est la propriétaire actuelle.

[141] **Céphalonie** est une île de la mer Ionienne, à l'ouest de la Grèce.
[142] Lilial ; Qui tient du lis, qui en a la pureté et la blancheur
[143] Aujourd'hui ; Marie-Christine Lubrano

Descendance mâle de *Xavier LE PELLETIER de WOILLEMONT.*

Nous n'avons pas développé les descendants mâles du Général Xavier LE PELLETIER de WOILLEMONT. Nous avons vu dans l'article du Pèlerin (fig.185) que trois de ses fils étaient sous les drapeaux durant la première guerre mondiale (Bernard, Xavier et Charles). Le nom de Le Pelletier et Woillemont a pu être transmis jusqu'à aujourd'hui et a continué à donner à la France des militaires de premier plan. Nous ne retiendrons que **Xavier Le Pelletier de Woillemont né le 12 avril 1962, dont la carrière est impressionnante (voir ci-dessous). Il doit représenter la onzième génération de militaires d'envergure de Xavier Le Pelletier de Woillemont ayant servi ou servant notre pays.**

Figure 192 **François-Xavier Le Pelletier de *Woillemont***

(56 ans). En 1994 il rejoint l'état-major du commandement militaire de l'Ile-de-France il est, en 1998, chef du bureau renseignement opérations et instruction au 2e Régiment d'infanterie de marine. En 2010, promu général, il est nommé chef d'état-major de la FINUL et représentant militaire de la France au Liban avant de retrouver l'État-major des armées (EMA) jusqu'à sa prise de commandement de l'opération Barkhane au Mali le 1er août 2016. En janvier 2018 il est nommé secrétaire général adjoint de la défense et de la sécurité nationale.

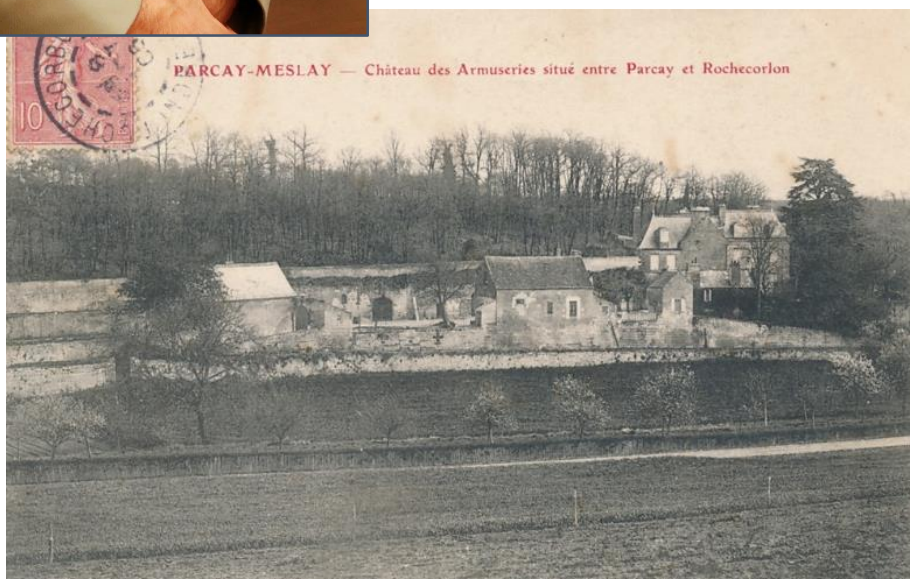

Le domaine du Château des Armuseries

Figure 194. Le long du coteau Nord de la vallée de Parçay se succèdent d'anciennes carrières (les perrières), aujourd'hui utilisées en caves, et qui servirent d'habitations troglodytiques.

Lorsque vous partez de Parçay en direction de Rochecorbon, vous atteignez les Perrières, sur votre gauche. C'est aujourd'hui un labyrinthe de cavités exploitées par les vignerons pour y élever leur vin de Vouvray. Cette utilisation n'est qu'une conversion d'anciennes carrières de tuffeau ; certaines de ces cavités ont conservé la marques d'habitations troglodytiques ; vestiges des premiers habitants du Bourg, comme nous l'avons décrit, entre autres, pour la « vallée des Ruers » ; n'appelle-t-on pas ce quartier, la « vallée de Parçay » ? Puis dépassant l'oratoire de la Vierge de Lourdes, niché dans le rocher, on quitte la commune de Parçay pour celle de Rochecorbon : aucune limite naturelle ne marque ce changement de territoire, ni fossé, ni chemin… Continuez et regardez bien sur votre gauche, derrière la haie d'arbres et de buissons longeant la rive du ruisseau, à un jet de pierre, vous y découvrirez un

Figure 193 Les Armuseries vues de la D77, relaiant Rchecorbon à Parçay.

propriété toute en longueur coincée entre le vallon en contre-bas et une forêt au-dessus : le bois de Frasne. Elle s'allonge derrière son parapet comme certain village le long d'une rivière, mais ici ce n'est qu'une rivière de verdure et d'herbe tendre où paissent parfois des chevaux. On peut pourtant distinguer l'ancienne route que Madame Legras à fait déplacer à sa position actuelle par la Mairie de Rochecorbon, sous le mandat du Dr Lebled. Il n'est pas nécessaire d'être expert pour distinguer que l'ensemble est constitué de deux parties distinctes ; au Sud (droite) on reconnait la demeure noble du maitre des lieux : « le Château » et accolée, au Nord (gauche), le long des caves, l'exploitation agricole. Pour y

Figure 195. Côté Nord des Armuseries ; avant la porte cochère Nord, le chemin se divisait en deux ; une branche accédait à la propriété l'autre, au pied des bâtiments continuait vers Rochecorbon.

Figure 196. Le ponceau enjambant le ruisseau, il permet d'atteindre le Château.

accéder, il faut faire un choix ; savoir qui vous voulez rencontrer, car il y a deux chemins d'accès, l'un en direction du Nord, vers Parçay desservant la « closerie » (image ci-dessus), l'autre en direction de Rochecorbon pour le « château ». Pour accéder à ce dernier, il faut continuer légèrement votre chemin vers Rochecorbon, jusqu'à atteindre, sur votre gauche, un petit pont dont la voute de briques enjambe le ruisseau. Devant vous un chemin empierré, bordé de grands arbres s'élève progressivement vers une porte cochère sans vantaux apparents. Sur la droite, face à un haut mur de pierre, un parc disposant d'un bassin circulaire. Ce mur soutien l'esplanade du château, il est percé d'une porte plein cintre permettant de communiquer entre le château et le parc. Ce parc fut utilisé après la dernière guerre pour y organiser les kermesses de la Paroisse de Parçay-Meslay (fig.198), preuve des excellentes relations entre la paroisse de Parçay représentée par son curé, « le Père Georges » et les Maitres des Armuseries.

Figure 197. Le chemin s'élève jusqu'à la porte cochère donnant accès au domaine.

Figure 198. Après la seconde guerre mondiale, la paroisse de Parçay-Meslay organisa ses kermesses dans le parc, propriété des Armuseries. « Ce qui donna libre cours à l'imagination collective des organisateurs. D'abord ce fut le tractoski (huit planches servant de skis attachées à un tracteur et quatre fils de fer avec des poignées pour les skieurs). Mais le clou de ces kermesses fut la création d'un téléphérique (artisanal) : la nacelle était un réservoir supplémentaire de Mosquito. Notre forgeron, avec quatre fers plats, relia le réservoir à un chariot équipé de deux poulies. Un câble fut tendu au-dessus du chemin qui monte au coteau, le long du parc. Ce câble fut amarré en bas à un gros arbre et en haut à des barres à mine fichées au sol. » (Extrait de la réf.34). (Source photo Thérèse Prade)

Figure 199. Entrée principale du château ; cette porte à arcature comme celle positionnée au Nord seraient du XVIIe siècle et aurait été modifiée par René Legras en 1810 (source Denis Jeanson ; Sites et Monuments du Val de Loire)

Dirigeons nous vers l'entrée du château.

« *Au terme de la longue rampe d'accès , longeant la terrasse René Legras de Sécheval avait fait aménager l'entrée principale, grande arcature plein cintre dans un mur crénelé, sommée d'un blason très déterrioré qui ne permet plus d'y discerner ses armes. Un portail semblable mais plus simple existe à la sortie Nord de la cour.* »[144]

Dépassant cette porte majestueuse dont la grille est toujours ouverte, on est tout d'abord surpris par la quiétude de l'endroit, puis découvrant les lieux on s'étonne que tout est d'un même niveau ; l'homme a terrassé une esplanade qui s'appuie contre le coteau lui-même habillé d'un parement de pierre. On ne peut pas s'empêcher de se rappeler le site du Grand-Vaudanière, qui situé à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau a des caractéristiques semblables. Dans les deux cas on a créé une terrasse soutenu par un mur extérieur. Le coteau est creusé de cavités. On reconnait immédiatement de coté consacré aux cultures de la vignes et celui réservé au maitre de céant ; les deux secteurs sont parfaitement délimités et n'empiètent pas l'un sur l'autre. Une différence cependant, aux Armuseries, on ne trouve pas trace d'un pigeonnier, d'une fuye alors que les textes anciens reconnaisent la présence d'un colombier au Grand-Vaudasnière. Constat étonnant lorsque l'on sait que cette possession était un signe de noblesse et que les propriétaires des Armuseries étaient au moins aussi nobles que ceux du Gd-Vaudasnière… Après la porte cochère orientons nous tout de suite à droite. On pénètre dans la partie résidentielle ; d'abord le sol a été soigneusement pavé .

[144] D'après André Montoux ; vieux logis de Touraine Tome 8

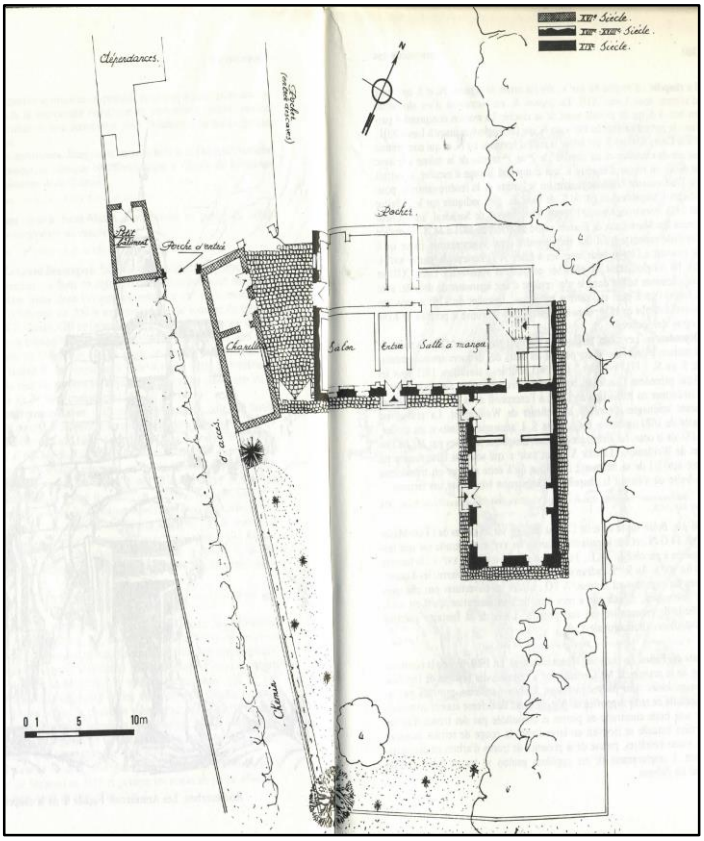

Figure 200. Plan des Armuseries établi par les « Bâtiments de France » en 1975.

Nous reproduisons ci après une carte des lieux dressée par l'Agence des Batiments de France en 1975. Ce plan publié par Denis Jeanson décrit principalement le « Château », négligeant la partie fermière, il ne diffère pas ou peu de la description qu'en donne le cadastre napoléonien de 1818, mais ne correspond pas au texte de 1659, que nous rappelons ici :

« *le lieu et closerie appelé les Armuseries, consistant en un logis à deux étages, grenier et comble dessus, couvert d'ardoises.*

Cette construction initiale n'a pas disparu, elle se situe immédiatement à gauche en entrant dans la cour d'honneur. Denis Jeanson dans son ouvrage sur les Sites et Monuments du Val de Loire, en donne une description que nous reproduisons ci après.

« *La maison comprend quatre parties, la pièce d'origine fin, XVe siécle, au Nord qui fut troglodytique jusqu'à Louis XIII, l'aile Louis XIII au Sud, qui ferme la cour d'honneur au Nord, et qui comprenait un rez de chaussée,* ***un étage***[145] *et un comble ; le 2ème et 3ème niveau de la même aile avec le début du retour d'équerre Est, qui comprend la cage d'escalier construit en 1760, comme l'indique la date sur le linteau de la fenêtre centrale, pour Michel Chicoisneau. La partie Sud de l'aile Est, déjà indiquée sur le cadastre de 1818, construite ves 1810 pour René Legras de Sécheval… A l'intérieur la partie du XVIe siècle qui fut troglodytique, a un plancher en poutres apparentes Louis XIII et une cheminée taillée dans le roc, revêtue d'une épaisseur de douelle*[146]*, avec deux fours, l'un à pain l'autre à patisserie. Dans le salon de 1810 se trouve le portrait de René Legras de Sécheval… »*

Figure 201. Le bâtiment du XVIe se situe à gauche en entrant dans la cour d'honneur, il est accolé au bâtiment de 1760 dont on voit un pignon. Noter le pavage de la cour.

[145] C'est la partie décrite dans le texte de 1659, texte qui précise l'existence de deux niveaux surmontés de combles, or, Denis Jeanson semble ignorer un étage

[146] Douelle : Parement intérieur ou extérieur d'un voussoir. (L'ensemble des douelles intérieures constitue l'intrados de l'arc ou de la voûte)

Figure 202. Le bâtiment de 1760 (ou 1769 suivant les auteurs) est celui dont la toiture est refaite sur cette photo ; la vue aérienne met en valeur le retour d'angle ; ensuite, à droite l'aile ajoutée vers 1810.

Si nous continuons notre visite, sur les pas d'André Montoux ;

« *En 1769, date inscrite à la clé de la fenêtre centrale, on édifia un batiment perpendiculaire au flanc du coteau, composé d'un étage et d'un comble éclairé par des lucarnes en bois à fronton courbe. D'une grande sobriété architecturale, avec un seul bandeau plat coupant la façade ; il présente des percements symétriques à linteau légérement incurvé. On le prolongea en retour d'équerre, au début du XIXe, par un pavillon à toit à quatre pans reposant sur une corniche soulignée de denticules. Une tradition familiale en attribue la construction à René Legras de Sénéchal pour y loger sa nombreuse descendance ; en effet il avait eu pas moins de huit enfants !* »

Figure 203. Le Château des Armuseries ; en face le bâtiment Louis XIII, construit devant celui du XVIe siècle, à droite l'extension Napoléonienne, élevée vers 1810.

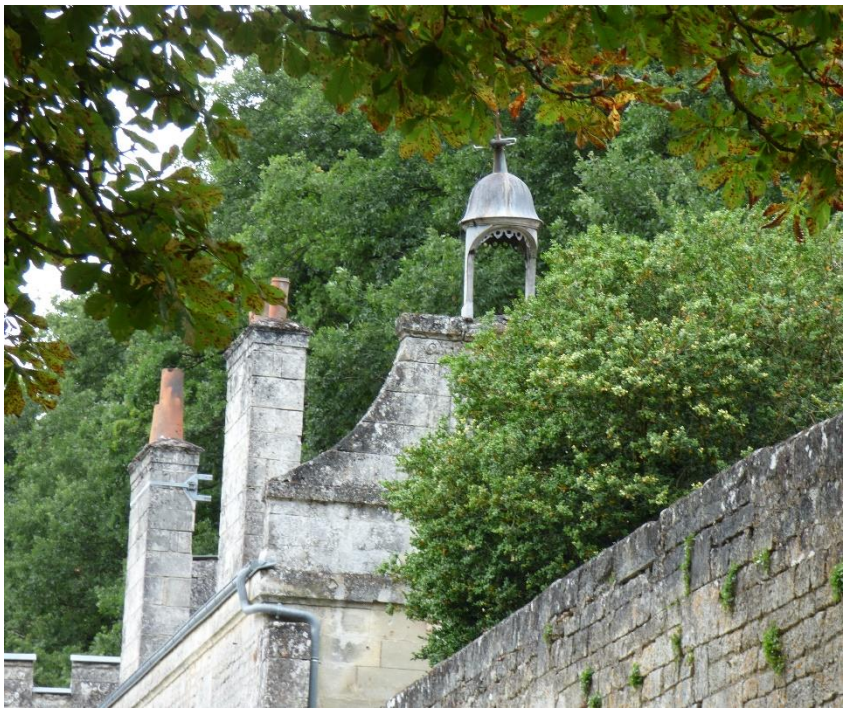

Figure 204. La Chapelle avec son campanile où la cloche a disparu

La Chapelle.

Sur la gauche de l'explanade, en élévation du mur extérieur dominant la rampe d'accès, se dresse la chapelle ; elle daterait de la fin du XVIe siècle, fut modifiée sous Louis XIII par l'ajout d'ailerons sur ses pignons Nord et Sud. Du coté méridional, au-dessus de la porte d'entrée et d'une baie supérieure rectangulaire, on surmonta la façade d'un campanile en bois, couvert d'un dôme de plomb qui dut abriter une cloche aujourd'hui disparue. Cette chapelle fut à une date inconnue, transformée en logement.

Figure 205. Au-dessus du mur extérieur, la chapelle constituée de deux pièces, l'une à droite devait constituer l'oratoire, l'autre, à l'arrière dispose d'une cheminée et de deux fenêtres à l'Ouest.

L’exploitation agricole

Les caves donnent sur la cour Ouest, à l’arrière du Château. Elles sont au nombre de sept. Leur clés portent la date de leur dernières modifications. 1905, 1911 et 1913 indiquant qu’elles furent réalisées à la demande du Général Comte Xavier Le Pelletier de Woillement, La grange est datée de 1670 ; l’ancienne habitation du closier à l’ouest de la cour fut aménagée en même temps que les caves par Monsieur le Comte. En extrémité de propriété, coté Parçay des bâtiments à l’abandon dont les toitures se sont affaissées.

Figure 206. Les caves des Armuseries

Figure 207. La présence de vigne vierge sur le mur des caves, avec ses couleurs d’automne, avec la calèche appuyée sur le mur de clôture évoque la nostalgie d’une période révolue.

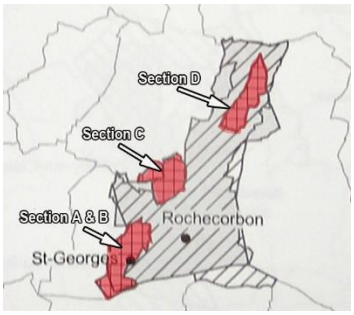

Chapitre 12
Les Bois-de-Saint-Georges, les Souchots, la Bouchardière

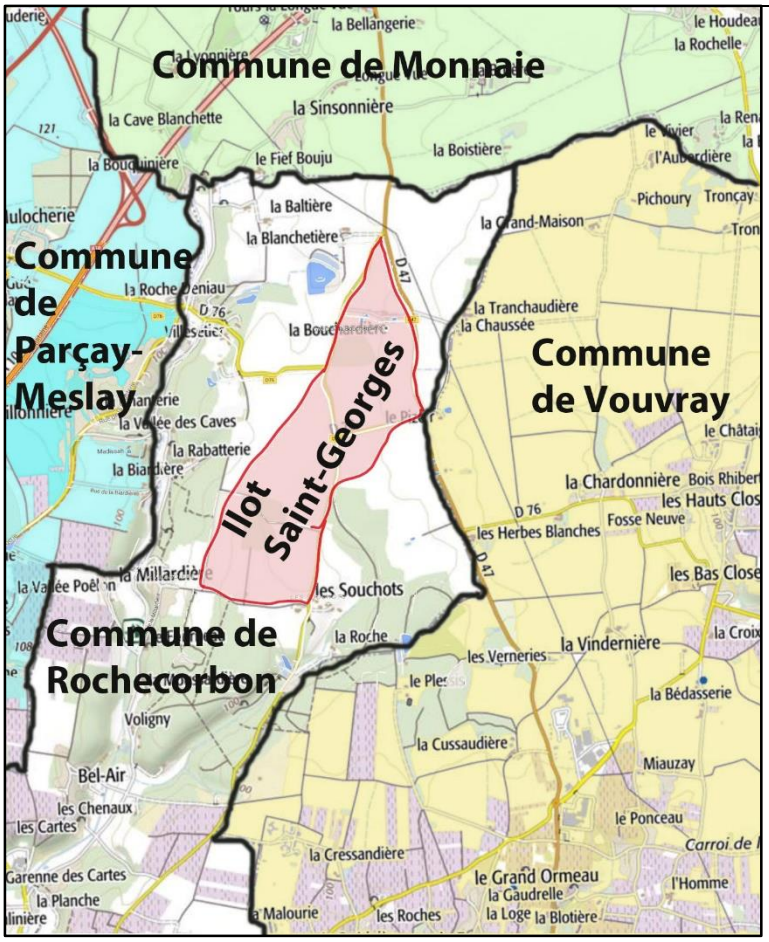

Figure 208. Le secteur D, ou « Bois de Saint-Georges » est teinté de rouge, il est totalement cerné par la commune de Rochecorbon. Les autres communes à proximité (Vouvray, Monnaie et Parçay-Meslay sont indiquées)

Localisation. La troisième section de l'ancienne commune et paroisse de Saint-Georges-sur-Loire que nous avions baptisée Section D (voir plan ci –dessus) ou Bois-de-Saint-Georges est insérée dans le Nord de la commune de Rochecorbon, à proximité des communes de Vouvray, Monnaie et de Parçay-Meslay. C'est d'abord un territoire de culture et de bois, peu habité, dont le hameau principal est la ferme de la Bouchardière située à proximité de la route menant de Monnaie à Vouvray. Les limites de cette entité ne sont pas précises, et ici nous retenons le périmètre proposé par Jean-Michel Gorry, périmètre élaboré par l'examen des rattachements paroissiaux, parcelle après parcelle. Il n'a pas été retrouvé de carte représentant le terrier de ce secteur, par contre existe « l'avéré [147]» de la Salle-Saint-Georges (ADIL286) décrivant les terres, bois, propriétaires et impositions de 1659, document établi par les religieux du chapitre de Saint Gatien pour le Seigneur du lieu ; le Seigneur de Beaumont la Ronce, sachant que ce terrier liste les tenures dépendantes du fief de la Salle-Saint-Georges et non à la paroisse de St-Georges. Nous en reconnaissons les risques d'erreur, mais sans autres informations nous en assurons l'amalgame.

Ce document n'est pas facile à déchiffrer ou interpréter car certains noms de lieux n'ont pas survécu. Nous en transposons ci-après une copie partielle :

« ***La fresche[148] de Sanenay[149], contient … vingt arpents de terres, vignes, bois, taillis au lieux appelés les Souchots chargés de quatre sols et trois chapons, deux poules***.

Jean Rousseau *tient également la dite fresche avec corps de logis couvert de paille, cour et jardin contenant deux chainées de terre ou environ,* ***près de l'aitre des Souchots****, avec deux arpents de quartier de terre à vigne en plusieurs pièces.*

Maistre Pierre Dolle*, contrôleur à Tours, tient deux arpents trois quartiers de terre en bois taillis.*

Jacques Pinet *tient deux arpents de terre en bois taillis.*

Les héritiers de feu Jean Posson*, trois quartier de terre en taillis.*

[147] **« Avéré »** = inventaire des possessions

[148] « **Fresche »**, s'applique à un ensemble de terres appartenant à différents propriétaires devant se partager une contribution commune, ici 4 sols, trois chapons et deux poules

[149] **« Savenis »** sur le cadastre Napoléonien, au Nord Est des Souchots

***Pierre Ruer**, laboureur, tient un demy arpent de terre et vigne.*
***Urbain Moriceau** tient cinq quartiers de terre en plusieurs pièces.*
***Jean Moriceau l'Ainé**, vigneron, tient 40 chainées de terre d'une part et un demy arpent et demy quartier d'autre part.*
***Joseph Pierre**, tient au dit lieu un demy arpent de terre en plusieurs pièces.*
***Pierre Dulaine** tient 18 chainées de terre au dit lieu*
***Michel Cornay** 40 chainées, la **veuve Urbain Boissard**, 32 hainées, **la veuve Jean Mignot** 40 chainées.*
*La veuve de **Charles Gautier, Dame de la Millardière,** par acquisition faite du lieu et métairie de la **Moussardière,** avoue tenir proche les **Souchots,** trois arpents de terre, prés, saulaies et taillis au dit lieu.*

La fresche de la Couche[150] contenant douze arpents, joignant celle au-dessus et chargée au jour de saint Brice de quatre sous deux deniers.
***Jean Rousseau** tient en ladite fresche trois quartiers en plusieurs pièces … suit l'énumération de différents propriétaires et leurs terres*

La fresche du Poirier rond, contient cinq arpents situés près les Souchots, chargée de …au dit jour.
… suit l'énumération de différents propriétaires et leurs terres

L'aitre Dubois au lieudit les SOUCHOTS
Françoise Froidure pour un arpent de terre, joignant le long de la veuve Nouzillé, d'autre à Louis Darragon et aux taillis de la Seigneurie[151]. Le dit Darragon, Notaire à Vouvray[152] pour 5 quartiers de bois taillis, au lieudit appelé LES HERBES BLANCHES… chargées à ladite Seigneurie [de Saint-Georges] de six sous deux chapons….

Figure 209 Fraction du plan napoléonien de Rochecorbon (1819) couvrant le secteur des « bois de Saint-Georges » Ce plan permet d'identifier des lieuxdits du texte ci-dessus

Ce texte précise les biens dépendants du fief de Saint-Georges, territoire pouvant différer de celui de la paroisse, il ignore en autres « la Bouchardière » qui n'est pas mentionnée : mais sa dépendance de la paroisse et de l'ancienne commune de Saint Georges ne peut être remise en question ; le recensement de 1806 le confirme :

[150] « ***Les Couches*** » sur le plan napoléonien
[151] Il s'agit de la Seigneurie de la Salle Saint-Georges ou du Duc de Luynes qui semble posséder des bois dans le secteur (voir « bois de Luynes » sur la carte ci-dessus)
[152] Louis Darragon fut Notaire à Vouvray de janvier 1653 – 22 janvier 1690

Une des rares confirmations qui nous soit parvenue est le recensement de 1806 ; dans ce territoire qui nous intéresse, elle n'identifie que la ferme de la Bouchardière. Elle est occupée par le fermier André Faucheux (52 ans), Anne Pinière (52 ans) son épouse et leur trois enfants, Pierre (13 ans), Anne (15 ans) et Marie (10 ans). La Monographie sur Rochecorbon de Blondel semble avérer que la Bouchardière faisait partie de la paroisse sans être dans le fief de Saint-Georges.

> ***« La Bouchardière*** *Ancien fief, relevant du Crochet, elle faisait partie de la paroisse de Saint-Georges-sur-Loire et s'étendait sur le territoire de Rochecorbon et de Monnaie. En 1573 il appartenait à Nicolas Guichard, qui le légua au Chapitre de l'Église de Tours. Celui-ci le posséda jusqu'à la Révolution. Le domaine fut vendu le 6 mai 1791, au prix de 19 600 livres. Son étendue était alors de 56 arpents. »*

La situation apparait plus complexe pour les Souchots, les Herbes-Blanches : sont-ils ou ne sont-ils pas dans le périmètre qui nous intéresse ? Le texte recopié précédemment laisse supposer que « *Jean Rousseau habite les Souchots dans un corps de logis couvert de chaume (paille)* » ; et nous supposerons que bien non inclus dans le recensement de 1806, les Souchots, au moins partiellement faisaient partie de Saint-Georges. Rappelons la difficulté toujours signalée, que les limites des paroisses n'étaient pas balisées de bornes et que la contestation d'appartenance ou non était permanente.

Une région consacrée principalement à l'agriculture

Figure 210. » Le secteur D » dit « les bois de Saint-Georges » vus depuis le Nord en direction des Souchots, est essentiellement une plaine de cultures. Le dénominatif de Bois-de-Saint-Georges ne correspond plus à la réalité mais à un passé révolu depuis des siècles ; le cadastre napoléonien le confirme.

Ce dernier quartier de Saint-Georges se caractérise par un habitat plutôt disséminé, réservé aux paysans ; le seul « Château » à proximité étant celui de Villeseptier situé en dehors du périmètre qui nous concerne, mais nous verrons que sa présence ne fut pas sans importance. La dénomination de « Bois de Saint-Georges », ne reflète plus le paysage que l'on y trouve. Les bois ont pratiquement disparu et se concentrent le long des dépressions du sol creusées par l'érrosion des ruissellements : nous sommes au plus haut du bassin hydraulique de Rochecorbon, à environ 120 mètres donc 70m au-dessus du niveau de la Loire, ce qui justiera la présence de moulins à vent comme nous le verrons plus loin. Ainsi pas de Seigneur résidant localement, mais durant des siècles, on n'y trouvait que des fermiers ne possédant pas la terre. Ils travaillaient pour un « maitre-propriétaire » qui leur louait le sol contre un bail de souvent 7 ans. Le cadastre napoléonien du secteur date de 1819. Il ne reste manifestement que peu de bois ; ils ont été remplacés par les parcelles en culture qu'entretiennent les fermes de la Bouchardière, de la Millardière, des herbes-Blanches, des Souchots et des Couches ; toutes sont en périphérie à l'exception de la Bouchardière. Cette situation s'est prêtée au développement d'une culture intensive, qu'a amplifiée les remembrements. Le seul changement notable concerne la disparition de la

culture de la vigne sur ce plateau. L'apparition du phyloxéra en fin du XIXe siècle a dû accélérer cette évolution. Cette tendance à la concentration des sols n'est pas récente.

La vente[153] en 1839 par Mr et Mme Fiéré à Mr Auguste Benoist des terres de Villeseptier est totalement explicite. L'ensemble des terres gérées par le propriétaire du Château sont cédées, dont celles de la Bouchardière. Les dépendances s'élèvent à 250 arpents[154] 60 chainées et 14 millièmes.

Figure 211. Le Nord des « Bois de Saint-Georges ». Comme sur le reste du secteur, une culture intensive dédié au blé, maïs, lin (en bleu) mais aussi à des pâturages. Derrière le bouquet d'arbres, la Bouchardière.

Ces terres sont cultivées par trois fermes, celle de la Roche-Deniau, celle de la Dubinière, et celle de la Bouchardière, toutes au main d'un seul fermier ; René Sébastein Guénaud et son épouse Magdelaine Crémier (?). On ne va donc identifier que des paysans attachés au sol et à la rudesse de leurs tâches ; des gens discrets, ne marquant pas l'histoire. Il serait intéressant pourtant de savoir, comment ces petites gens s'intégraient dans la vie paroissiale ; l'église avec son curé est si loin : d'ailleurs peu de traces dans les registres de ces paroissiens « du bout du monde » ! On sait que les Seigneurs de Villeseptier fréquentent l'église de Parcay où ils financent un banc seigneurial. On peut penser que les paysans qui les entourent, qui naissent, vivent travaillent et meurent sur leur domaine s'adressent à la même paroisse que les tenants ; c'est-à-dire probablement Parçay. Pas de traces des habitants de ce secteurs dans les registres religieux de Saint-Georges

Les documents que l'on retrouve ne concernent que les changements de propriétaires. Si on se focalise sur la Bouchardière, le document notarial cité précédemment est riche d'informations. Il donne les changements de tenants à partir de la vente « *du lieu et métairie de la Bouchardière, située à l'extrémité de la paroisse de Saint Georges, 6 mai 1791 lors de la cession des biens nationaux* ». On ne cherche que le rapport financier, et le bien va passer continuellement de main en main.

- **Le 26 pluviose an III (14 fév. 1795),** Maitre Legendre, notaire à Amboise avait acquis ces biens de Sieur François Treizevent de Tours.
- **Le 21 nivose an XI (11 jan. 1803**), achat par Georges Houssard notaire à Monnaie à Maitre André Victor LeGendre, Notaire à Amboise.
- **Le 27 aout 1810 :** héritage de Georges Houssard au décès de son père Georges Houssard Notaire à Monnaie.

[153] Vente du 20 novembre 1839 devant Maitre Alexandre faucheux, Notaire à Vouvray.

[154] Soient 165.60 hectares ce qui correspond à 6608.14 m² par Arpent

- **Le 29 septembre 1818**, achat par Mme Fiévée auprés de Mr Pierre Georges Houssard et Marguerite Honorée Nau Son épouse (notaire faucheux)
- Mr et Mme Fiévée vendent le **20 novembre 1839** à Mr Auguste Benoist.

Figure 213. La Bouchardière aujourd'hui. Elle a gardé son caractère d'une grande ferme dans un environnement isolé. On y pratique la culture mais aussi un élevage conséquent de bovins.

*Figure 212. À droite de la Blanchetière, à deux pas de la Bouchardière, au carrefour du **Pau de Monnaie** de dressaient les deux moulins à vent associé à un cabaret*

Les Moulins à Vent de Rochecorbon. A deux pas de la Bouchardière, à coté du carrefour du Pau de Monnaie (voir fig.212), **au lieudit les Grigaudières**, se dressaient deux moulins à vent tenus par un seul meunier. Ils sont parfaitement représentés sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle 99 bis), ils appartenaient à Paul Chénier, et furent détruits en 1829 ; leur propriétaire devait verser une contribution foncière de 60 francs par Moulin ein 1821. La date de leur implantation à cet endroit n'est pas connue, mais leur existence se justifiait par le fait que nous nous trouvons au plus haut point de Rochecorbon, et que les cultures céréalières des grandes fermes voisines fournissaient le grain. Bien plus, nous avons vu que la Bouchardière appartenait au fief du Châpitre de l'Eglise de Tours, comme

les terres du Nord de la paroisse de Rochecorbon, terres entourant le secteur du bois-de-Saint-Georges. Il était tout à fait logique qu'on installe des moulins probablement banaux pour poudre les céréales. Donc même si ces moulins n'étaient pas sur la paroisse de Saint-Georges, ils en partageaient la vie économique.

Au carroi du Pau[155] de Monnaie, à coté des deux moulins à vent, il y avait un débit de boisson tenu en 1841 par Catherine Girauld veuve courtemanche,. Elle demeure au carrefour avec son fils François (laboureur) et son épouse Anne Jacobin.

Les Souchots

Figure 214. La ferme des Souchots aujourd'hui.

Situés à l'extrémité Sud des Bois de Saint Georges, a l'opposé de la Bouchardière les Souchots n'ont jamais vraiment appartenus à la paroisse de Saint-Georges bien que situés en bordure Sud, on sait que *« le lieu et métairie des Souchots, dépendait de ladite terre de la Bellangerie, et située paroisse de Rochecorbon, 20 août 1787 (acte Mireau-Vouvray) »*

Comme pour les autres fermes de la gâtine[156] de Rochecorbon, la caractéristique première est la discrétion des habitants du plateau. Pratiquement pas d'histoire personnelle, tant est si bien que lorsqu'on a quelque chose à se mettre sous la dent on ne le rate pas, l'exemple qui suit est tellement savoureux qu'on ne peut l'éviter !

Avis de recherche[157]

Le Maire de Rochecorbon prévient que, le nommé, Pierre Besnard, journalier, domicilié au lieudit des Souchots, en cette commune, est parti de chez lui le trois mars 1812, à dix heures du matin, emportant avec lui une besace dans laquelle était une chemise, un pantalon de serge bleue et un chapeau rond.

Signalement du dénommé Besnard ;

Cheveux blonds et plats, sourcils et barbe idem, visage maigre et plat, légèrement marqué de petite vérole, front large, yeux roux et enfoncés, nez aquilin, menton fourchu, taille de 1 mètre 571 millimètres (4 pieds 10

[155] « Pau » = autre forme du mot « puits » ou peut-être du mot « Pieu »

[156] En Touraine, *gâts*, *dégâts*, *gâtines* s'appliquent aux landes intercalées entre champs cultivés et lambeaux de forêts, obtenues autrefois par incendie de celles-ci

[157] « Correspondance administrative du département d'Indre et Loire, contenant les principaux, Actes, arrêtés et Instructions de Mr le Comte-Préfet » année 1812 (Mame) »

pouces), mince de corps coiffé d'un chapeau rond, vêtu d'une blouse de toile jaunâtre, et ayant des sabots.

MM les maires qui auraient connaissance de cet individu, voudront bien en instruire Mr le Préfet le plus tôt qu'ils leur sera possible.

Merci à Mr Augustin Duchamp de la Frilliere secrétaire général de préfecture sous l'autorité du Comte-Préfet Mr de Kergariou d'avoir peut être participé à l'enregistrement préfectoral de cet avis de recherche. L'histoire ne précise pas si on retrouva l'individu et quel délit avait pu initier cette avis. Donc peu de détails sur ce lieudit rappelons ce *que Blondel précise dans sa monographie sur Rochecorbon :*

- Les Souchots : la plupart des maisons sont détruites. Il n'en reste que deux corps de bâtiments occupés par une ferme. Ce hameau comprenait 12 habitants en 1883.
Chapelle des Souchots : Sur le coteau, à 2 kilomètres au nord, près de la ferme des Souchots, une cave fut aménagée en chapelle, probablement au XVème siècle, et sa muraille est creusée de niches ayant abrité des statues**.** On y a sans doute dit la messe pendant la Révolution**.**
Au XIXème siècle, Madame Bordes, propriétaire de la Bellangerie[158] y fit aménager, après l'accomplissement d'un vœu, un sanctuaire qui devint lieu de pèlerinage sous le nom de Notre Dame des Roches.

Figure 215. Cadastre napoléonien de Rochecorbon (1819) le secteur des Souchots (le Nord est à droite)

Figure 216 La Chapelle des Souchots, dans son état actuel

[158] **La Bellangerie** qui autrefois faisait partie de Rochecorbon, fut rattachée à Vouvray après la Révolution : C'est là que naquit **Charles Bordes**, en 1863, il est le fondateur de la « **Schola Cantorum** », mouvement consistant à mettre en honneur la musique liturgique catholique appelée « chant grégorien » et la polyphonie d'origine chrétienne… Un bas-relief sur la façade de l'église de Vouvray lui rend hommage ; c'est sa mère qui fut à l'initiative du réaménagement de la chapelle de Notre Dame des Roches aux Souchots. La Bellangerie est aujourd'hui un établissement pour enfants et adolescents handicapés.

Et pourtant ce lieu a une histoire ; vestiges d'un habitat très ancien

Il s'agit d'un habitat néolithique, gaulois voire gallo-romain. Il est remarquable de constater le nombre de sites anciens que l'on peut trouver dans un espace aussi limité. Il n'y a jamais eu de recherches systématiques et les trouvailles sont plus liées au hasard qu'à une volonté claire d'exploration. Rappelons qu'à peu de distance avait été découvert lors de la construction de l'autoroute A28 (Tours-Le Mans), à la Roche Deniau sur Parçay et à la Cave-Blanchette sur Monnaie, une immense ferme néolithique.

Figure 217 sites anciens dans le secteur des bois de Saint-Georges
Repère 1. Au lieudit « Souchots »
Repère 2. Au lieudit « Villesettier »
Repère 3. Au lieudit « » Bouchardière »
Repère 4. Au lieudit Baltière »

Ces découvertes sont imputables à des observations aériennes. Elles avaient déjà été décrites dans ***« Rochecorbon au fil de l'eau, au fil du temps »*** du même auteur (pages 18 et 19). Nous nous contenterons ici de reproduire la partie du document concerné.

Par Archéologie Aérienne*, Jacques Dubois prospecta la commune de Rochecorbon dans les années 2004 et 2006. Il profitait de la maturation des blés en juin : à ce moment les céréales virent du vert au jaune, influencés par l'humidité du sol sous-jacent. Les vestiges de constructions ou d'anciens fossés accélèrent ou ralentissent ce changement de couleur et révèlent le plan de ce qui est en sous-sol.*

Aux Souchots (fig.217) Repère 1

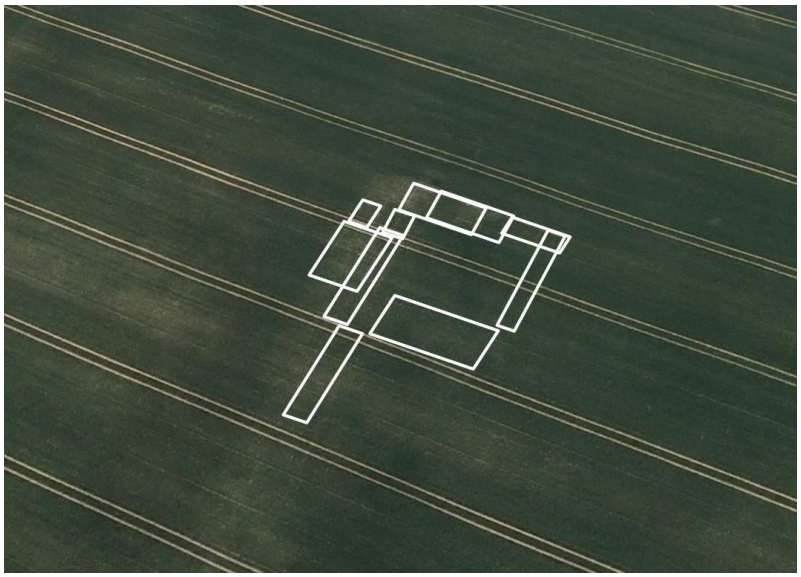

À l'examen des cartes satellites que publient Google Earth, on a pu reconnaître dans le voisinage des Souchots la présence d'une immense villa Gallo-romaine. Sa taille dépasse les 3000m². On reconnait parfaitement ses cours entourées de bâtisses. Nous imaginerons que cette ferme romaine succédait à une ferme gauloise.

Figure 218 Une villa Gallo-Romaine proche de la ferme des Souchots. Pour améliorer la lisibilité les constructions ont été surlignées.

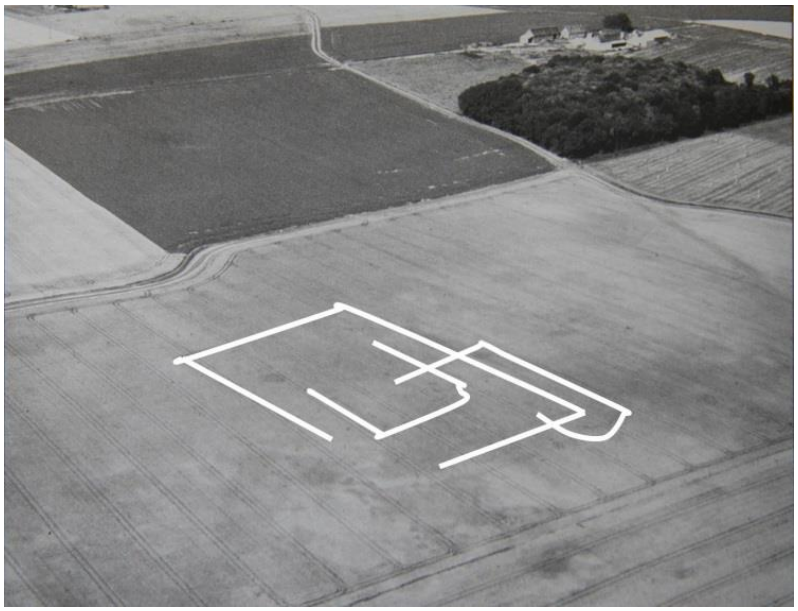

A Villesétier (fig 218) Repère 2

La structure d'entrée en entonnoir est fréquente dans les fermes gauloises. Si l'origine n'est pas totalement identifiée, noter qu'ont été trouvés à cet emplacement quelques éclats de silex taillés et une pointe d'amphore républicaine témoignant de l'occupation du lieu avant l'arrivée des romains

Figure 219 Enceinte double avec fossé et entrée en entonnoir (photo J.Dubois; « Archéologie Aérienne, patrimoine de Touraine », édition Sutton)

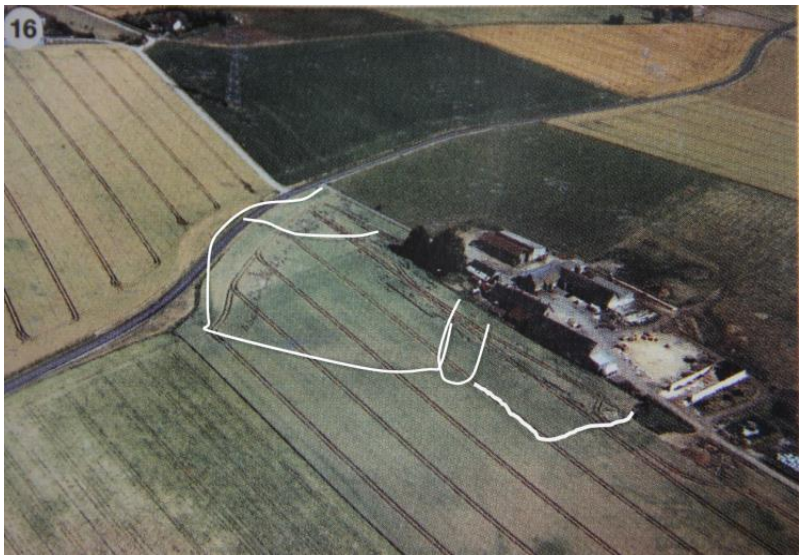

A la Bouchardière (fig.219) Repère 3

Vestige d'une ferme gauloise attestée par ces fossés qui s'entrecroisent

Figure 220« Photo du 27 juin 2004, encore une ferme gauloise, à la Bouchardière, à proximité d'une installation agricole moderne, et à 1,5 km au sud-Est du grand site de La Roche Deniau, sur l'échanger de l'A28 » (Jacques Dubois. BSAT 2007)

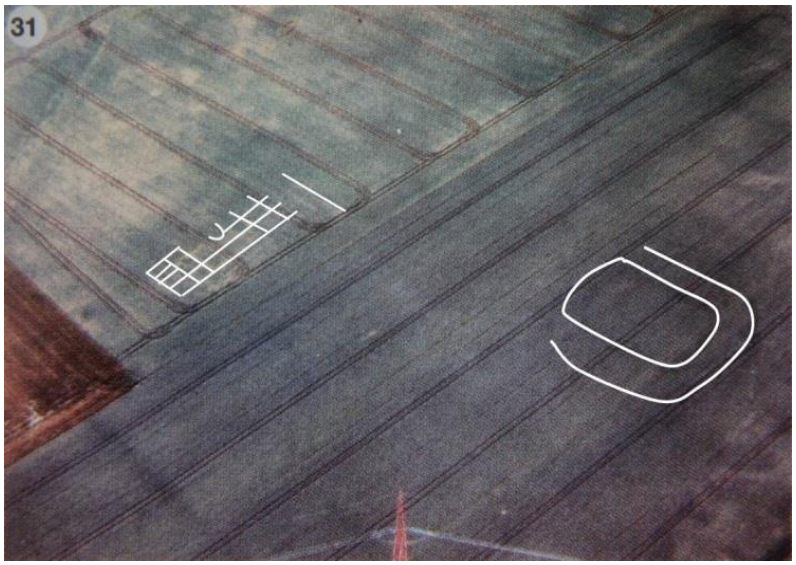

A La Baltière (fig.220) Repère 4

On peut y voir la présence d'une villa gallo-romaine (gauche) et à droite une enceinte double comme on les découvre dans les fermes gauloises

Figure 221 Photo J.Dubois du 19 juin 2006, entre les lieux dits La Baltière, le Fief-Bouju et la Blanchetière, une construction inédite devant appartenir à une villa, à 1 km au Nord-Est du grand site de la Roche Deniau… ; à proximité, à l'Ouest on voit une enceinte double (BSAT 2007)

.

Ce n'est pas une conclusion, mais plutôt une proposition

Cet ouvrage conclut une trilogie couvrant les communes et paroisses de Saint Georges-sur-Loire et Parçay-Meslay. Une première publication couvrait le vallon de Saint-Georges-sur-Loire, la seconde la Seigneurie et commune de Parçay-Meslay ; restait à évoquer les « écarts » de Saint-Georges, Le sujet n'était pas aisé car tout est imbriqué dans tout, et que pour certains lieuxdits on peut être à la fois sur Saint-Georges et sur Parçay.

L'opération était délicate, peut-être ambitieuse, car il n'existait pas de réelles monographies couvrant ces deux territoires, alors que la richesse historique n'est pas contestable. Lors de notre découverte nous avons tenté de prendre d'abord en compte le territoire, sachant que pour certains secteurs, l'évolution de l'habitats ainsi que son extension sont en train non seulement de transformer, de métamorphoser le paysage local en effaçant les traces du passé, les « vestiges » de l'histoire, ceux de nos communes. Il s'agissait donc, dans certains cas de faire une « photo » de ce que pouvait être notre campagne, les modes de la vie d'autrefois pour en laisser le souvenir, et à ce titre j'aurais aimé découvrir d'anciennes photos cachées aux fond des tiroirs : cette chasse n'a pas été réellement fructueuse.

Mais le passé n'est pas uniquement l'image des paysages anciens, des châteaux, des habitations modestes des anciennes fermes ou cavités troglodytiques, mais peut-être ces témoignages d'un mode de vie révolue que nous révèlent tous ces puits répartis ça-et là ou l'existence de certains chemins oubliés.

C'est aussi le souvenir de certains individus qui, par leurs actions, leur implication dans la vie locale ont marqué de façon pérenne l'évolution de ces communes. La lecture des documents d'archives est vraiment instructive sur ce sujet. Ce fut une vraie découverte de constater que plusieurs « paroissiens » originaires de ce quartier de « Saint-Georges-d'en-haut » vont participer de façon active au regroupement des paroisses, et pour certains, vont devenir des notables de leur commune d'accueil : Parçay-Meslay. Nous les avons rencontrés lors de nos pérégrinations : quelques Rappels.

- **René Bordier. (Voir Annexe I)** C'est un témoin de la possession des Dames du Calvaire à la vallée de Vaudasnière incluse dans la paroisse de Saint-Georges tout en faisant partie de la Seigneurie de Parçay. En tant que closier, il en est leur fermier ; la saisie et la vente en tant que bien national en fait un acteur, peut-être involontaire, de la fusion entre communes ; on le retrouve ensuite dans les responsables de Parçay.
- **Jean Ruer.** Il est l'emblème de la famille Ruer qui baptisa la vallée du même nom. La famille est à cheval sur Parçay et St-Georges. L'un fut en charges « du grenier à Sel » local, d'autres furent fabriciers à St-Georges, puis participèrent activement aux premiers conseils municipaux de Parçay.
- **Michel Duchamp** fut que le « secrétaire greffier » du Conseil Municipal de Parçay en 1792, alors que **Jean Duchamp** fut le premier maire de Parçay ; on retrouve le premier comme propriétaire dans la vallée du Calvaire, le second aux Boissières.
- **René Gaultier.** Maire en 1792 de Parçay, Premier Adjoint en 1821 puis maire de Parçay en 1824, est originaire de l'ancienne commune de Saint-Georges.
- **Les Dérouët.** Cette famille se retrouve à Parçay (propriétaire de Meslay) mais aussi à Rochecorbon (La Bourdonnerie), à Saint-Georges (Château de Rosnay)
- **Les propriétaires des Armuseries (Chicoisneau, Duchamp de la Frillière, Le Gras de Sécheval, les Pelletier de Woillemont).** Durant des siècles on voit les membres de cette famille se partager activement entre Saint-Georges, Rochecorbon et la paroisse de Parçay.

Est-on capable de comprendre les motivations de ces anciens pour développer une harmonie entre ces deux communes ? On peut presque dire qu'il y a un lien de sang entre Parçay-Meslay et le Rochecorbon actuel ; celui qui a absorbé la plus grande partie de Saint-Georges : je n'aime pas ce mot absorbé, car il implique une hiérarchie, une préséance entre un « plus fort » et un « plus faible ». Leur force fut de savoir exploiter les opportunités de l'environnement politique.

Qui aujourd'hui est-il capable de la même audace ; faut-il rappeler les propos de Danton ; « de l'Audace, toujours de l'Audace ! » Pour cela il faut avoir une vision qui dépasse les limites de sa commune, une vision qui ne soit pas la recherche d'une carrière personnelle. Il nous faut des Bonaparte, des Conscrits de 92, des attitudes politiques prêtes à remettre en cause l'état actuelle, ne soyons pas des « conservateurs » voulant perpétuer le passé. Ne reprochons pas au préfet de ne pas faire ce que nous ne savons pas proposer. Ne rien faire et c'est Tours qui nous absorbera. J'aime ce nom de Parçay-Meslay par ce qu'il représente, car il est tellement entré dans les mœurs qu'on a oublié ce qu'il aurait pu insinuer : est-ce que Meslay a absorbé Parçay ? Mais on ne peut ignorer que Meslay et « Mêlé » se prononce de façon identique ; n'est pas tout un programme ou une prémonition ? il ne faut pas se réfugier derrière le vocabulaire, mais derrière des choix et des décisions. Soyons ensemble, l'appellation est secondaire, car nos intérêts sont communs, car nous sommes complémentaires et nos frontières sont artificielles. Nous avons vu que les Armuseries, Vaudasnières, même La Planche se tournent souvent vers Parçay plus proche que le bourg de Rochecorbon. L'extension urbaine du Sud de Parçay tend à déborder sur Rochecorbon. Que dire de Bel-Air, la vallée des Gaves, et au-delà, les Souchots la Baltière, la Bouchardière… ? Il faut savoir définir un territoire qui convienne à ceux qui y vivent ; le problème n'est pas de manger l'autre, mais de savoir vivre ensemble, et ainsi nous vivrons mieux.

Remerciements.

Je ne peux pas terminer cet ouvrage sans avoir une pensée pour tous ceux qui par, leurs conseils, leurs supports, leurs conversations m'ont soutenu dans mes recherches.

La première personne, sur cette longue liste est mon épouse, qui a supporté, sans reproche mais avec bienveillance tout ce temps que j'ai consacré à mes investigations. Que les autres m'excusent, mais je ne les oublie pas.

J'aurais une attention toute particulière pour les Archives Départementales d'Indre et Loire, car, là, j'ai trouvé une mines d'informations que je ne soupçonnais pas, et chaque fois, avec le support de mes interlocuteurs. De même pour les collègues de la Société Archéologique de Touraine, auprès desquels j'ai pu partager à loisir leur connaissance et les ressources de la Bibliothèque de l'Association.

Merci à tous ceux qui se sont intéressés de près ou de loin à mes publications ; ils ont été, pour moi un encouragement majeur pour que je poursuive mes recherches ; ma seule ambition était de partager, et leur attention m'a motivé.

Enfin, merci à Mr Bruno Fenet, Maire de Parçay-Meslay, à son équipe du conseil et les employés de la mairie qui ont su, soit m'encourager, me seconder avec beaucoup de gentillesse

Annexes

Annexe 1

Les Bordier

Observations. Il est paru intéressant de donner la descendance de René Bordier de Saint-Georges sur Loire ; cette généalogie démontre combien Saint-Georges et Parçay-Meslay sont inter-liés par leur histoire et leurs habitants. Un autre personnage aurait pu être choisi, par exemple un Jean Ruer, la conclusion aurait été la même.
René Bordier est né à Rochecorbon en 1715, il décéda à Saint-Georges en 1790. Il épousa une fille de Parçay, **Marie Anne Dupuy** (1720-1797), avec laquelle il eut trois enfants, dont les descendances sont représentées ci-dessous :

- **René Bordier** né à Parçay
- **Etienne Bordier** né à Parçay
- **Marie Louise Bordier** né à Saint-Georges

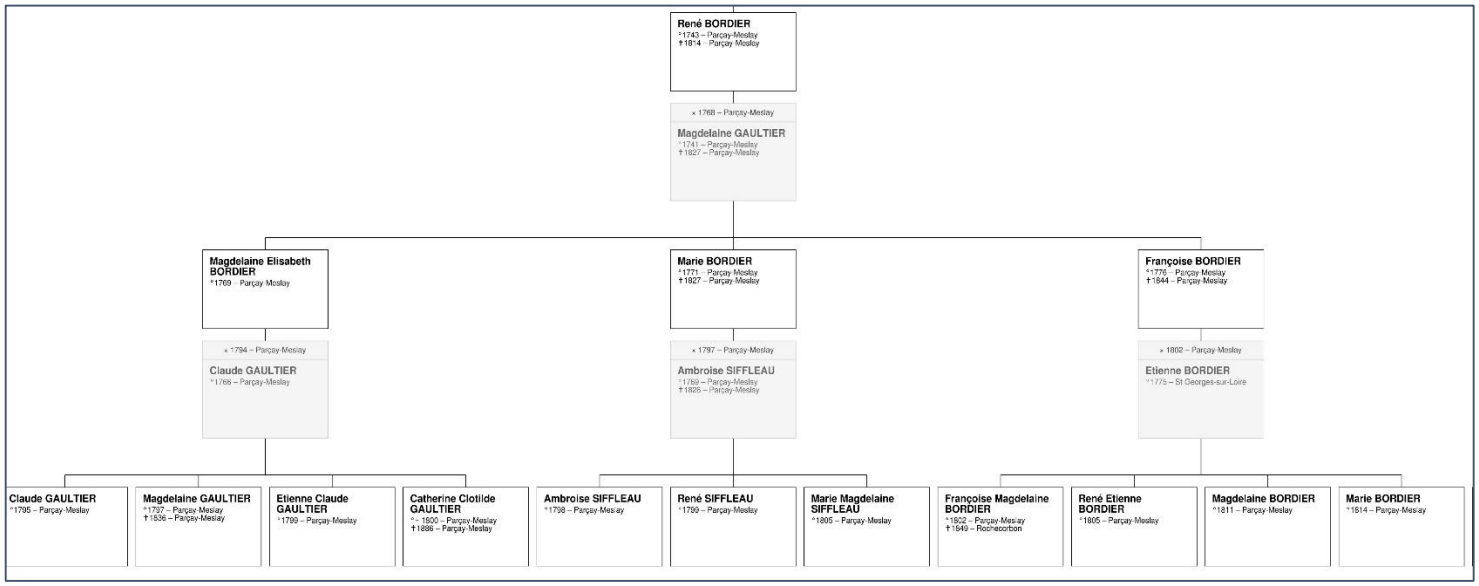

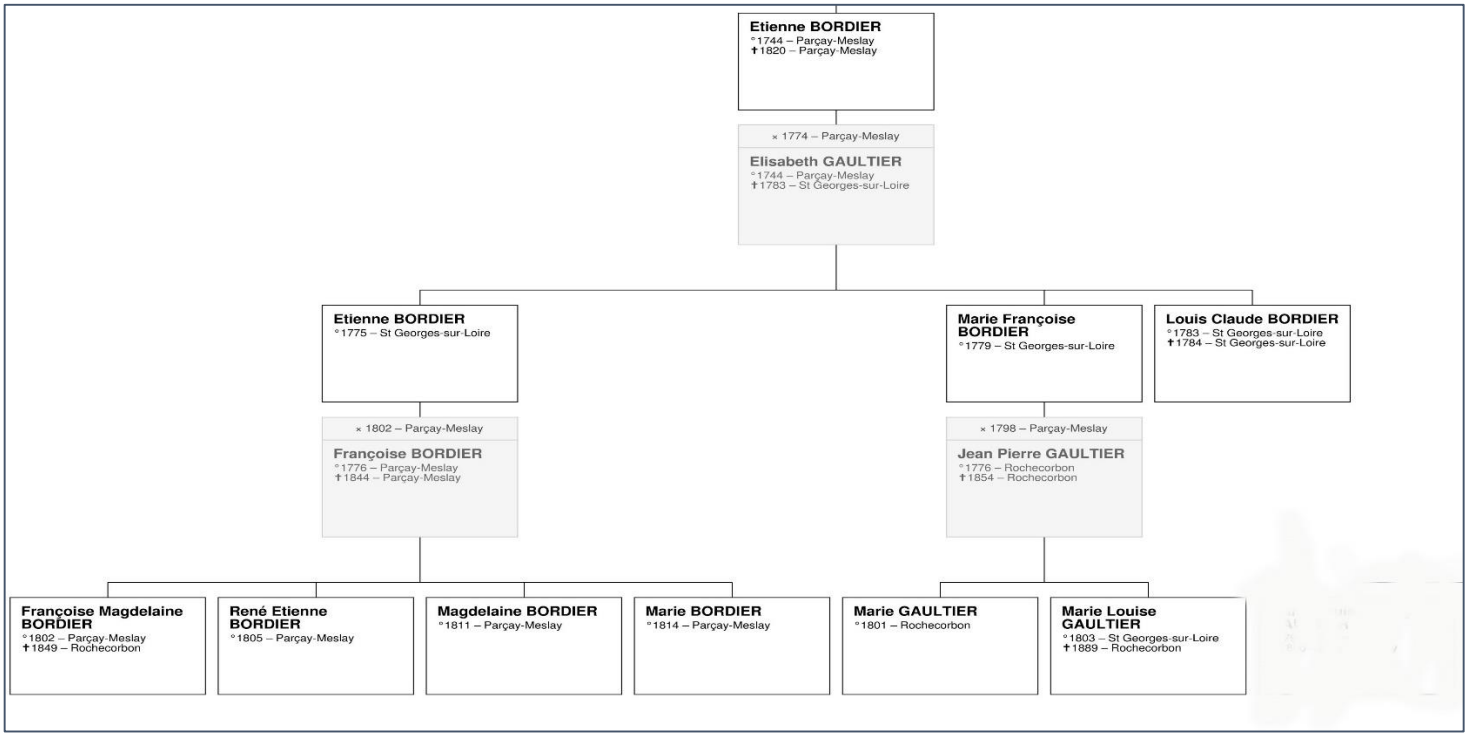

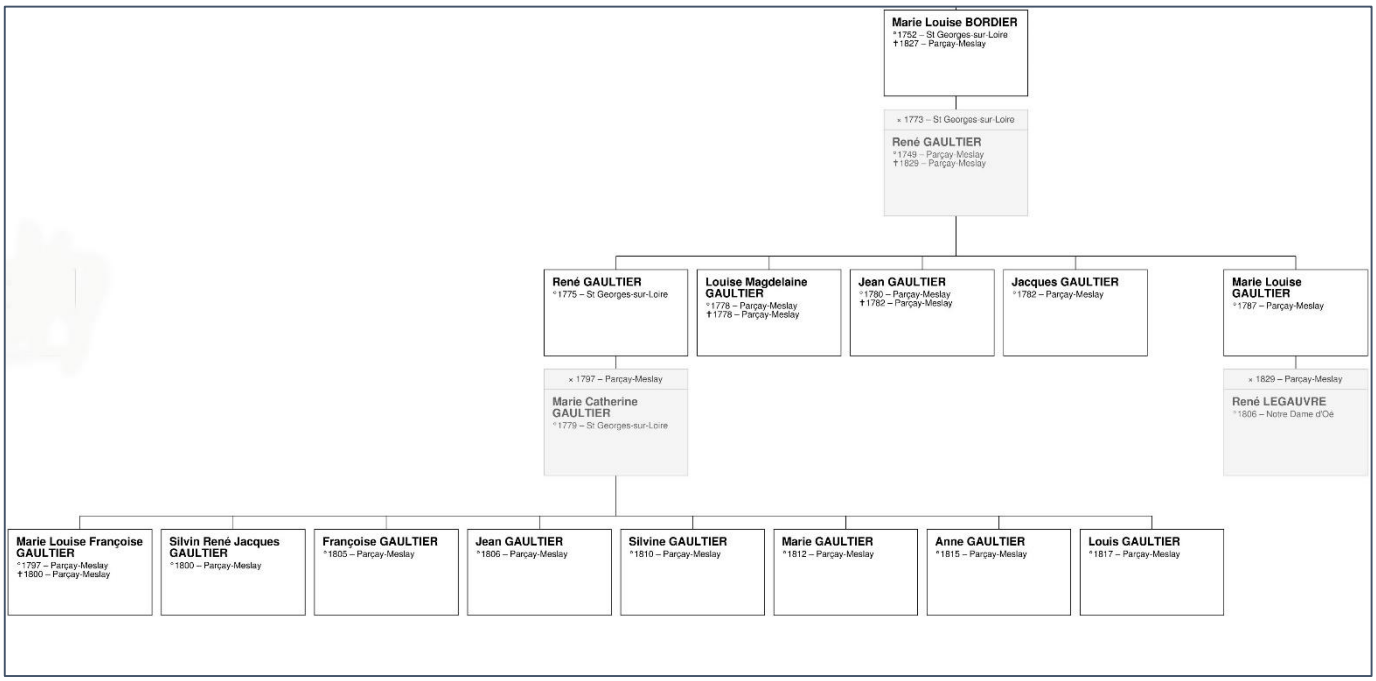

Noter

- la présence de René Gaultier qui sera maire de Parçay-Meslay en 1792, sera premier adjoint sous le mandat du Baron Chicoyneau de lLavalette, et redeviendra maire en 1821
- Le nom de Siffleau apparait dans la première branche, un Siffleau succéda à René Gaultier comùme maire de Parçay
- **René Gaultier** eut, le 25 janvier 1775, un fils nommé aussi « **René** » enregistré à Saint-Georges, que nous appellerons « **René Gaultier fils)**. Ce dernier épousa à Saint-Georges **Marie-Catherine Gautier**[159] (1779-1859).

[159] Gautier sans « L », contrairement à ce qu'indique la figure supérieure ; si bien que dans la même généalogie on trouve des **Gaultier**, des **Gautier**, des **Siffleau**, des **Bordier…**

Annexe 2

Généalogie simplifiée du père de Jean Baptiste Philippe Miron né vers 1749

Jean-Baptiste Miron seigneur de La Fosse
Né le 18/10/1697, décès 06/09/1778 (Orléans)
Épouse en premières noces le 03/04/1728 (Orléans) **Anne-Elisabeth de Cougniou** (x+ 1747)
Épouse en secondes noces, le 22/04/1748 **Claude L(h)uillier** (1712 + 20/08/1763)

Fils **de Philippe Miron** Bourgeois d'Orléans (24/07/1663 + 30/12/1738)
Épouse le 23/02/1688 (Orléans) **Marie-Anne Vandebergue de Villebouré**, née peu avant 29/03/1671 (Orléans, bapt.), décès 21/11/1741 (Orléans)

Fils de **Philippe Miron** (09/02/1638 – Orléans - 31/10/1685 - Orléans), Seigneur de Pontleroy, négociant, Bourgeois d'Orléans
Épouse le 14/02/1661 à Orléans **Marie de Loynes** (1640 - 26/06/1726)

Fils de **Louis Miron** (26/12/1608 à Orléans - 25/06/1660 à Orléans) négociant, Bourgeois d'Orléans
Épouse le 15/01/1633 (Orléans) **Suzanne Mariette** (15/10/1612 à Orléans - 13/06/1660, Orléans)

Fils de **Jean-Louis Miron** (1576 - 18/02/1631 à Montargis) écuyer, Échevin d'Orléans
Épouse le 11/06/1607, Orléans) **Rose (alias Claude) Legendre** décédée le 18/04/1650 à Orléans.
Fils de **Claude Miron** décédé en 1598 écuyer, Prévôt de la Maréchaussée du Nivernais
Épouse 1) **Guillemette Chauvreu(l)x**
Épouse 2) **Jehanne Pluvinet**

Fils de Robert **Miron**, seigneur de Chenailles, Contrôleur- Général, Intendant des Finances et Ordres du Roi

Fils de **François Miron** décédé en 1566 à Tours, seigneur de Beauvoir-sur-Cher et Linières Chancelier d'Anne de Bretagne et de la reine Claude, 1er Médecin des rois Henri II, François II et Charles IX.
Epouse **Geneviève de Morvilliers** (fille de François de Morvilliers, seigneur du Breuil et de Li(g)nières, conseiller au Parlement, et de Jeanne Hurault)

Fils de **Gabriel Miron** (né à Gironne, Catalogne) décédé1522. Seigneur de Beauvoir-sur-Cher, Chancelier d'Anne de Bretagne et de la Reine Claude, 1er Médecin des Rois Charles VIII, Louis XII, de la reine Anne et de François 1er
Naturalisé français par lettres royales au Montils-les-Tours 12/1492
Épousa Isabeau **d'Alexandro** (ou d'Alexandry ?), dame d'atours de la Reine Anne

Fils de **François Miron** (né à Perpignan) Docteur en médecine (gradué à Montpellier) Médecin et conseiller du roi Charles VIII, il épousa. **Madeleine Maréchal**

Voir BSAT 1935

Annexe 3

Descendance de Nicolas Chicoisneau

Arbre généalogique de Nicolas CHICOISNEAU

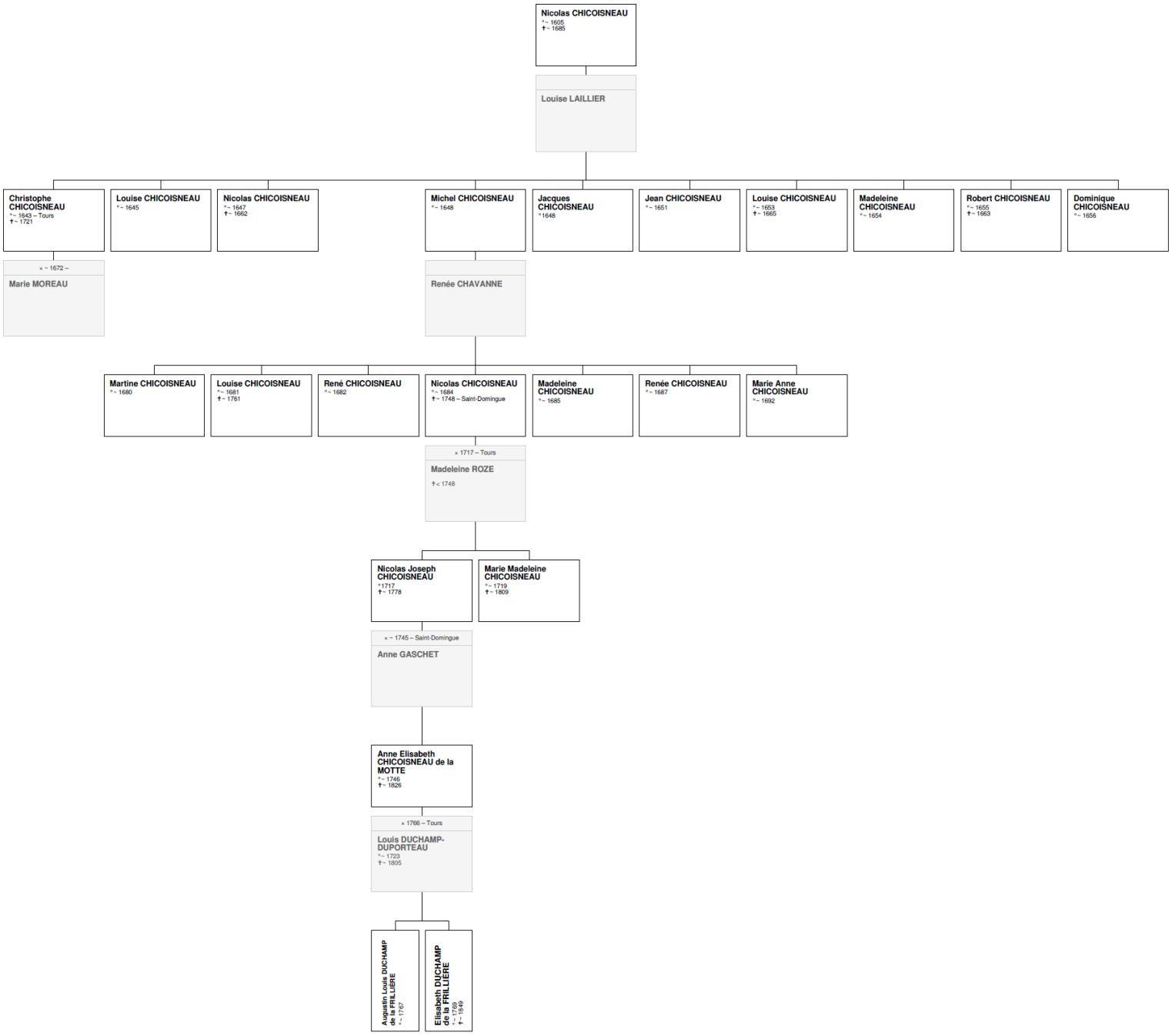

Annexe 4

Saint-Georges-d'en-Haut ou la vallée de la Soie.

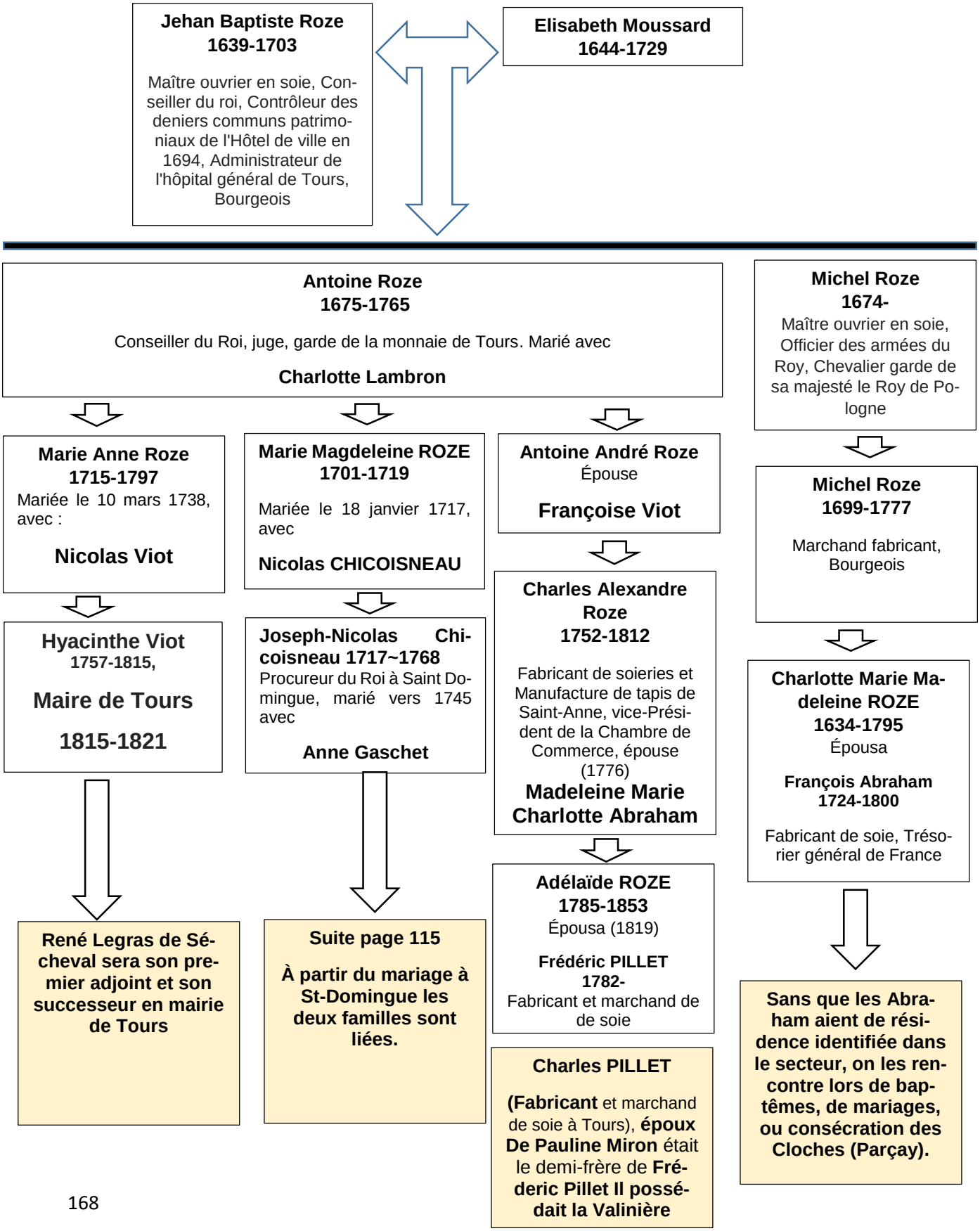

Bibliographie

01- Architectural studies in France par le Rev. J.L.Petit 1854
02- Les Peintures de l'église Saint-Georges de Rochecorbon (Indre et Loire) approches technique, iconographique et stylistique. Amaëlle Marzais 2017
03- Naissance de la paroisse « territoriale » : l'apport de trois actes du XIe siècle relatif à la Bretagne, par Anne Lunven.
04- Saint-Georges-sur-Loire, Rochecorbon ; le chef-lieu, Tome 1 par Robert Pezzani
05- « Une Histoire de Parçay-Meslay » par Robert Pezzani
06- « Tours : ses monuments, son industrie, ses grands hommes » Par Alexandre Giraudet
07- « Histoire de la ville de Tours, Volume 2 » Par Eugène Giraudet
08- L'h i s t o i r e d e l a T o u r a i n e POUVOIR FÉODAL ET POUVOIR RELIGIEUX EN TOURAINE AU XIe SIÈCLE par Jean-Mary COUDERC
09- Des établissements laténiens et gallo-romains sur le plateau de Tours Nord (Indre et Loire) ; les fouilles de « Champ Chardon » et du « Tramway » par Agnès Couderc et Jean-Marie Laruaz
10- Monnaie en Touraine ; une histoire « Nationale » par Claude Delage
11- http://www.litteratur.fr/voies-gallo-romaines-en-touraine/vsa2-clionindre-tours-chartres/
12- PADD de la Commune de Parçay, projet de Février 2016
13- Dictionnaire du monde rural, Les mots du passé, Marcel Lachiver, éd. Fayard, 1997
14- Compte rendu du stage DESS étudiants, Parçay-Meslay : septembre 2001. Université françois Rabelais ; Département Géographie ; prof.L.M.Coyaud
15- Essais de Monographie sur Rochecorbon par R.Blondel ; 1976
16- « Vox populi, vox regis ? » L'élection, des maires de Tours au XVIe et XVIIe siècle par Claude Petitfrère.
17- Observations des commissions consultatives sur le projet de Code de code rural, Volume 3 par M. de Verneilh (Joseph de) – 1811
18- Sites et monuments du Val de Loire par Denis Jeanson
19- A genealogical and heraldic dictionary of the landed gentry of Great Britain ...De Sir Bernard Burke
20- Handbook for English Visitors in Tours et Touraine. 1841
21- « Les Anglais en Touraine au XIXe siècle » de Michel Laurencin dans « Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Touraine » 1991
22- Rochecorbon ; rapport de présentation du Plan Local d'Urbanisme (du 5 mars 2007)
23- Création d'un éco quartier sur la commune de Rochecorbon. Ecole Polytech. Tours DA3 Hugo Collin (2010/2011)
24- " L'Etat de la France. Maison du Roy, tome premier". Édition 1718, page 171
25- « Armorial général de la Noblesse de France » De Louis Pierre d' Hozier. 1764
26- « Les Chicoisneau et les Legras de Sécheval » par E.Georgeon, BSAT 1976, p.221
27- « Trois siècles de la vie d'une famille tourangelle : les Duchamp de la Frilière. » Par E.Georgeon BSAT 1975, p.687
28- « Trois siècles dans la carrière des armes : la famille Le pelletier » par E.Georgeon BSAT 1977, p.553.
29- « La Frillière - Vouvray - un lien entre deux rives et trois communes » par Association Vouvray Patrimoine. Janvier 2018.
30- http://www.duvoyage.com/voyager/france/vouvray/relais-de-poste-la-frilliere.html
31- « La Touraine et les Tourangeaux de Louis XV à Napoléon III » ADIL 1977
32- « L'ami de la Religion et du Roi, journal ecclésiastique de 1828 »
33- « Ambassades et légations : revue diplomatique et coloniale » [directeur Henry Lémery] Éditeur : [s.n.] (Paris) Date d'édition : 1936-07
34- « La vie quotidienne à Parçay-Meslay de 1900 à 1950 » (bulletin municipal)
35- « Vieux logis de Touraine » par André Montoux
36- « Sites et Monuments du Val de Loire » par Denis Jeanson

37- « Correspondance administrative du département d'Indre et Loire, contenant les principaux, Actes, arrêtés et Instructions de Mr le Comte-Préfet » année 1812 (Mame) »
38- « Le dictionnaire de la soie : Découvrir son histoire de ses origines jusqu'à nos jours » par Jean-Jacques Boucher

Publications du même auteur

- **Le Château de la Tour. Rochecorbon**
- **Rochecorbon au fil de l'eau, au fil du temps**
- **Le Manoir des Basses-Rivières. Rochecorbon**
- **Saint-Georges-sur-Loire. Rochecorbon**

  Tome 1 : le chef-lieu
- **Le Sud de la Seigneurie de Parçay & « les écarts » de Saint-Georges (Tome 2)**
- **Une Histoire de Parçay-Meslay**

Éditions Robert Pezzani
La Thibaudière
Parçay-Meslay
France

Janvier 2019

Cet ouvrage est publié sans rémunération de son auteur

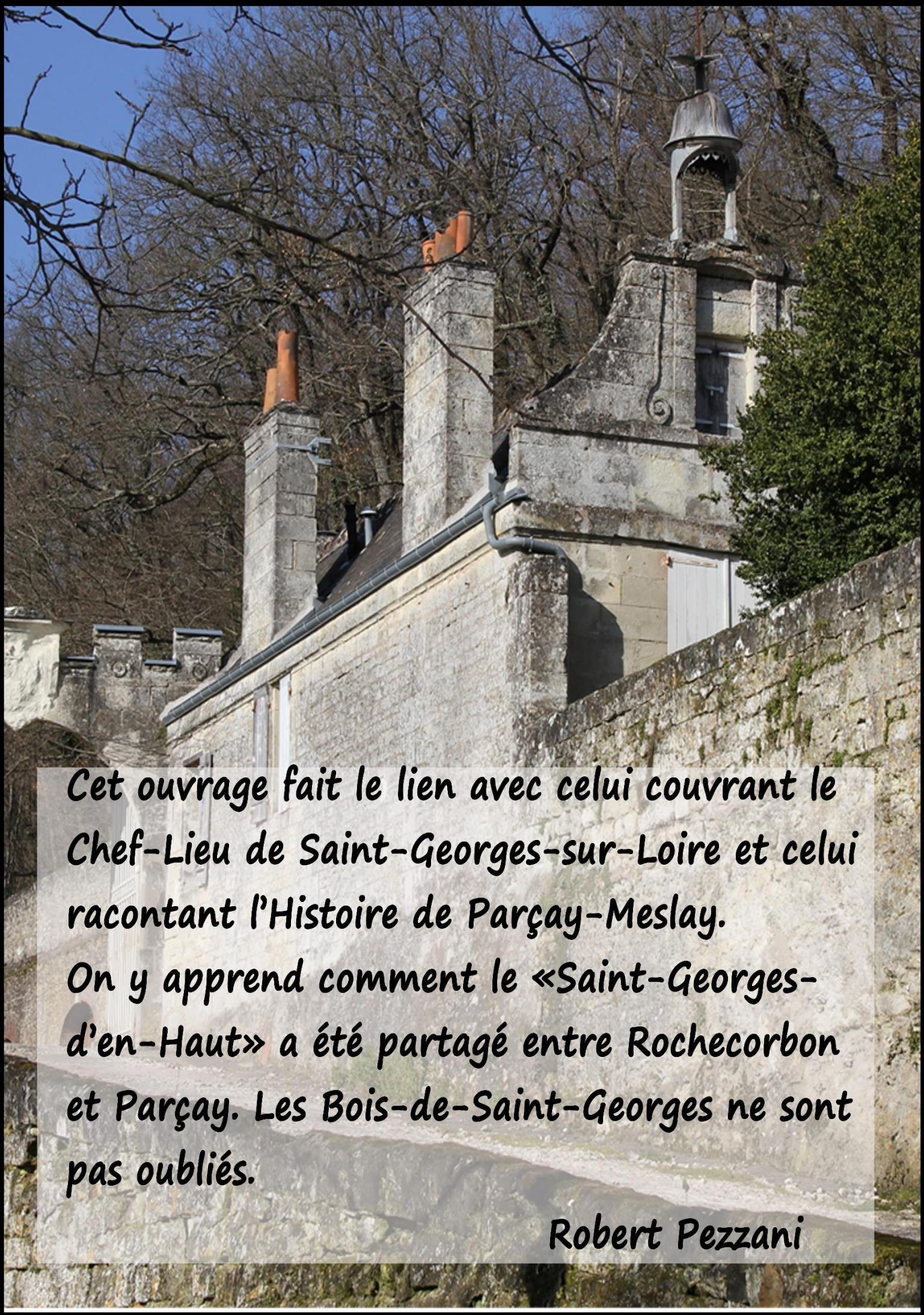

Cet ouvrage fait le lien avec celui couvrant le Chef-Lieu de Saint-Georges-sur-Loire et celui racontant l'Histoire de Parçay-Meslay.
On y apprend comment le «Saint-Georges-d'en-Haut» a été partagé entre Rochecorbon et Parçay. Les Bois-de-Saint-Georges ne sont pas oubliés.

Robert Pezzani